TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 356 — 40 PAGES — JEUDI 18 MAI 1978

APRÈS SON RECUL ÉLECTORAL

Le P.C. italien va réexaminer sa stratégie

LIRE PAGE 7



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 20 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 26

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

DEUX GUERRES EN AFRIQUE

L'Érythrée sous les bombes « socialistes »

L'actualité de ces derniers jours confirme — de la pire manière — deux « prophéties » qui courent depuis longtemps les chancelleries et les salles de rédaction : l'année 1978 sera celle du sang africain, et les grandes manœuvres internationales pour le contrôle du continent noir — vaste coffre-fort trop convoité — porteront à la caricature le nouveau cynisme qui, partout à travers le monde, relègue au second plan les « illusions idéologiques ».

Sur le premier point, ce n'est pas un hasard si, d'un jour à l'autre, et du Sahara au cap de Bonne-Espérance, se rallument sans cesse des « foyers de tension » et se multiplient des massacres qui paraissent rivaliser d'horreur. Du charnier découvert en Angola le 4 mai après le dernier raid sud-africain à la « liquidation » sommaire le 14 mai de cinquante civils noir en Rhodésie, en passant par l'« anéantissement » les 3 et 4 mai par les Jaguar français d'une colonne sahraouie, l'opinion internationale s'accoutume à une terrible évidence : les morts africains, même par dizaines, ne pèsent désormais pas très lourd au regard d'un ou de x otages blancs, dont le sort ramente périodiquement l'émotion occidentale. Comme s'il était peu à peu admis que l'Afrique ne soit plus autre chose qu'un vaste champ clos livré aux calculs stratégiques des grandes puissances.

Sur le deuxième point — le cynisme trop bien partagé, — les leçons à tirer sont plus amères encore. La politique africaine de la France et le souci giscardien de défendre — parfois légitimement — l'Afrique noire contre l'impérialisme de certains pays de l'Afrique du Nord amènent, malheureusement, Paris à soutenir — au Zaïre ou au Tchad — des régimes tyranniques ou corrompus capables, par leur incurie même, d'amener un jour leur protecteur dans une très compromettante impasse. La circonspection que l'on manifeste aujourd'hui à Paris au sujet du soulèvement au Shaba et le peu d'empressement que l'on met cette fois à sauver le régime déliquescent du président Mobutu sont révélateurs.

On doit néanmoins reconnaitre qu'en la matière le temps du manichéisme est terminé. Le « camp socialiste » n'a plus rien à envier à l'Occident sur le chapitre du « réalisme étatique ». L'U.R.S.S., qui déjà s'accommodait fort bien des folies sanglantes du président ougandais, a fourni à l'Éthiopie les moyens de commettre aujourd'hui en Erythrée un génocide qui risque de faire date. Annoncée depuis des mois, l'offensive d'Addis-Abeba contre les « séparatistes » a cette fois commencé. Partant d'Asmara et de Massaouah, des colonnes de chars, des avions et des unités d'artillerie ultra-modernes sont lancés, depuis le 10 mai, contre des maquisards luttant depuis dix-sept ans pour leur indépendance et bénéficiant — incontestablement — du soutien de la population.

On s'attache encore, dans les capitales de la région, à examiner à la loupe les dernières proclamations officielles pour savoir si les troupes cubaines présentes dans le pays participent directement ou non à la mise en œuvre de cette « solution finale ». Une solution que les dirigeants castristes — anciens protecteurs des Erythréens — disaient vouloir éviter. Ces ultimes interrogations paraissent bien formelles. La Havane a certainement hésité devant ce grand virage et tenté sans doute d'imposer une médiation. Pourtant, devant l'intransigeance de leur grand allié éthiopien, placés au pied du mur par Addis-Abeba, Soviétiques et Cubains ont fini par faire taire leurs scrupules.

Engagées dans un nouveau partage de l'Afrique et de ses richesses, les puissances étrangères — qu'elles soient de l'Est ou de l'Ouest — paraissent plus soucieuses aujourd'hui de calculer froidement les risques que de chercher à savoir qui sont les vraies victimes et où se trouve l'injustice.

L'armée zaïroise tente de reprendre la ville minière de Kolwezi

Les rebelles zaïrois ont, semble-t-il, élargi le front de leurs opérations dans le sud du pays. L'armée gouvernementale engagée au Shaba a reçu, mardi 16 mai, des renforts de parachutistes et poursuit sa contre-offensive en tentant de reprendre le contrôle de la grande cité minière de Kolwezi.

Il se confirme d'autre part que plusieurs Européens ont trouvé la mort à Kolwezi. Le sort de l'importante communauté étrangère de la ville demeure très préoccupant.

Mais, si l'inquiétude prévaut dans les grandes capitales occidentales, l'attitude d'expectative est générale, tant à Washington et à Paris qu'à Bruxelles, où l'on s'interroge d'autre part sur la matérialité de la présence de Cubains aux côtés des rebelles zaïrois.

Des unités aéroportées américaines ont certes été mises en état d'alerte, mais le département d'Etat estime peu vraisemblable l'envoi de troupes pour évacuer les ressortissants des Etats-Unis présents au Shaba. En Belgique aussi, une compagnie de parachutistes a été placée en état d'alerte. Quant à la France, elle aurait décidé d'accélérer la livraison au Zaïre de trois Mirage-5, qui avaient été commandés en 1973.

Le mystère demeure d'autre part entier sur les conditions dans lesquelles les forces rebelles ont pénétré en territoire zaïrois. Le gouvernement angolais se déclare « *complètement étranger à tout mouvement d'éléments zaïrois en opposition armée avec les autorités de Kinshasa* ». De son côté, le président Kaunda, chef de l'Etat zambien, a démenti mardi que son pays soit mêlé de quelque façon que ce soit à un plan visant à renverser le régime du président Mobutu. L'Algérie et la Libye ont aussi démenti les affirmations de Kinshasa selon lesquelles elles seraient mêlées à la nouvelle guerre du Shaba et auraient encouragé la subversion. Selon le ministre algérien des affaires étrangères, le Zaïre « *camoufle* » ses « *difficultés intérieures derrière le spectre de la subversion étrangère* ».

Cette nouvelle crise africaine sera certainement évoquée lors des entretiens que M. Senghor, chef de l'Etat sénégalais, commence mercredi soir à Paris avec M. Giscard d'Estaing.

Les deux présidents ne manqueront pas d'examiner aussi la situation dans la corne de l'Afrique, après le début, cette semaine, de l'offensive éthiopienne en Erythrée, offensive soutenue par les Soviétiques et les Cubains.

(Lire nos informations pages 3 et 4.)

LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DU GOUVERNEMENT

• EMPLOI

Le deuxième « pacte », moins généreux que le premier, coûtera à l'État 3 milliards au lieu de 5

Les femmes seules en bénéficieront en partie

Le nombre des demandeurs d'emploi s'est accru en avril de seize mille personnes, soit 1,5 %, après correction des variations saisonnières. L'aggravation du chômage que prévoient les experts officiels pour les prochains mois conduit le gouvernement à proroger certaines des aides en vigueur pour l'emploi. A cet effet, le conseil des ministres devait adopter, ce mercredi 17 mai, un projet de loi reconduisant en partie le « pacte national pour l'emploi des jeunes ».

Le texte, présenté par M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, est moins généreux que le précédent : il prévoit une aide de l'État de 3 milliards de francs seulement, au lieu de 5 milliards dans le précédent pacte. Il ne concerne que les entreprises occupant moins de cinq cents salariés. Il organise une sélection et un contrôle plus grands des stages subventionnés. En sens inverse, il étend certaines des mesures d'aide aux femmes seules âgées de plus de vingt-six ans. Le projet tient en partie compte des remarques faites par les syndicats.

« *Une demi-carcasse à la place d'un poulet dodu* » : c'est par cette expression imagée, qui traduit pour le moins un certain désenchantement, qu'on accueille, en privé, dans les milieux patronaux, le « pacte bis » pour l'emploi des jeunes. Passées les élections, le temps des cadeaux parait en effet révolu ; on ne fait pas mystère, dans l'entourage de M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, d'avoir voulu prendre des mesures « *plus efficaces et plus sélectives* », moins coûteuses à l'Etat et beaucoup moins bénéfiques au patronat, accusé *mezzo voce* de s'être abondamment servi de la loi du 5 juillet 1977 pour employer une main-d'œuvre pratiquement gratuite.

Le premier « pacte national pour l'emploi des jeunes » a été très onéreux : près de 5 milliards de francs, dont la moitié couverts par le « collectif » budgétaire 1978, adopté il y a une semaine en conseil des ministres... Le « pacte bis » ne devrait, lui, coûter à l'Etat « que » 3 milliards de francs. Le contribuable ne peut pas être éternellement pressuré, dit-on en substance rue de Grenelle, et il convient de « *rétablir les équilibres normaux sur le marché du travail* ».

MICHEL CASTAING.

(Lire la suite page 35.)

• BUDGET

Mesures fiscales probables en 1979 pour réduire le déficit

Les dépenses de l'Etat qui seront inscrites dans le projet de budget pour 1979 ont également été discutées par le conseil des ministres. Le problème du déséquilibre budgétaire apparait dès à présent tellement aigu que des décisions fiscales importantes — douloureuses pour certains contribuables — seront très probablement prises en septembre, afin de ramener en 1979 le déficit à quelque 10 milliards de francs. Ce mercredi 17 mai, le conseil a déjà comprimé les dépenses de chaque ministère : globalement l'ensemble des crédits devrait pourtant croitre l'an prochain plus vite que la richesse nationale. — Lire page 35.)

Au cours d'une émission spéciale de TF 1 Actualités, mercredi 17 mai, à 20 h. 30, M. Raymond Barre expliquera en direct les « grandes orientations économiques, sociales et politiques de son nouveau gouvernement ».

PRENDRE L'INFLATION A BRAS-LE-CORPS

Lire page 36 l'article de PAUL FABRA

Chine : la révolution rectifiée

Le chef de l'Etat roumain, M. Ceausescu, poursuit sa visite en Chine. Il a eu mardi 16 mai un second entretien avec M. Hua Kuo-feng et a visité une unité de blindés près de Pékin, ce qui est exceptionnel pour un dirigeant d'un pays membre du pacte de Varsovie.

L'agence Chine nouvelle fait état d'un « climat d'amitié très chaleureuse ». M. Ceausescu sera suivi dans la capitale chinoise, du 20 au 23 mai, par M. Brzezinski, conseiller du président Carter pour la sécurité nationale.

D'autre part, le ministre de l'éducation a appelé à une « nouvelle critique de la bande des quatre », et les autorités ont décidé d'intensifier l'entrainement de l'armée pour faire face à une « guerre inévitable ».

Dans une série de trois articles, notre correspondant à Pékin, Alain Jacob, analyse la situation dans laquelle se trouve la Chine confrontée de multiples façons à l'héritage maoïste.

I. — Critique ou autocritique

De notre correspondant
ALAIN JACOB

Pékin. — Petite scène de la rue à Pékin : 5 heures de l'après-midi, l'heure où ouvriers, employés rentrent chez eux. En rangs serrés, sur dix ou douze de front, les cyclistes attendent à un feu rouge. Des jeunes gens, brassard rouge au bras, les font serrer sur la file de droite de la chaussée, empêchent qu'ils ne s'avancent au milieu du croisement. La scène date de l'automne dernier. Comme on ne peut indéfiniment mobiliser la jeunesse pour faire la police de la circulation, les vélos virevoltent à nouveau aujourd'hui entre les voitures et les autobus, qui parviennent à grand-peine à s'approcher du trottoir pour embarquer leurs passagers. Au feu rouge, tout de même, les cyclistes ne tentent plus que rarement de descendre de leurs machines pour franchir, sans attendre, le carrefour. C'est un progrès.

L'histoire illustre assez bien le genre de changement auquel on assiste en Chine — et ses limites. La volonté de changement, de remise en ordre, de rénovation, s'affirme par tous les moyens. Sur un ton parfois pathétique, les dirigeants répètent que c'est une question de survie. Le président Hua Kuo-feng a donné le ton, dans son rapport devant la cinquième Assemblée nationale populaire, avec une longue citation de Mao Tse-toung, qui date des lendemains de la rupture avec l'U.R.S.S. (1963) : « *Si*, disait-il, *au cours des prochaines décennies, nous ne nous efforçons pas de transformer radicalement l'énorme retard économique et technique que notre pays avait accumulé sur les pays impérialistes, nous nous ferions inévitablement battre.* » « *Battre* », cela ne veut pas dire seulement dans un conflit extérieur, mais plus encore en Chine même, où la question principale est de savoir si, dans quinze ou vingt ans et en dépit de la croissance démographique, pauvreté et pénurie auront été surmontées sans que l'indépendance nationale ait été entamée.

Et le point de départ, dans cette entreprise de transformation, c'est un changement dans « *la manière de penser* ». C'est dans cette perspective qu'il faut voir aujourd'hui la campagne de « *critique et de dénonciation de la « bande des quatre »* », difficilement compréhensible autrement pour les esprits chinois aussi bien qu'étrangers.

Un volumineux dossier en trois parties — la première comptait à elle seule 118 pages — a été diffusé dans le parti puis dans la population pour apporter ce qu'on appelait « *les preuves des crimes de la clique antiparti Wang Hong-wen, Chang Chun-chiao, Chiang Ching et Yao Wen-yuan* ».

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

L'ENNUI

Vague nostalgie ou soulagement inavoué : tout le monde est bien d'accord que dix ans c'est beaucoup, et que mai 1968 c'est loin.

Il est vrai que l'imagination est plus loin du pouvoir qu'elle ne l'a jamais été. Qu'il s'agisse de la majorité ou de l'opposition, des intellectuels ou des politiques, tous ceux qui font les scénarios et distribuent les rôles ne programment depuis de longs mois que de mauvaises reprises.

Sans doute ne faut-il pas trop s'en plaindre. Quand l'histoire fait recette, c'est en général aux frais des acteurs et aux dépens du public.

Il n'en reste pas moins que lorsque l'imagination est malade et que l'ennui est sa doublure, un jour vient où l'on finit par siffler et où le plus médiocre des cabotins a sa chance pourvu qu'il fasse rire ou pleurer.

ROBERT ESCARPIT.

LE XXXI[e] FESTIVAL DE CANNES

Les impasses du cinéma français

Le 31e Festival de Cannes s'est ouvert mardi soir 16 mai par la projection d'un film du cinéaste soviétique Emil Lotianou, « Un accident de chasse ». M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, qui inaugurait la manifestation, s'est dit résolu à favoriser « la nécessaire collaboration » entre les hommes de cinéma et les hommes de télévision. Plus que jamais, en effet, on s'interroge à Cannes sur la « crise » du cinéma français.

Le cinéma français a toujours connu des crises, mais cette fois on s'achemine vers un blocage définitif. On trouve de moins en moins d'argent et de plus en plus difficilement. Les échecs commerciaux des grosses productions pèsent sur l'industrie, les films français se vendent mal à l'étranger, un seul point positif vient éclairer la triste conjoncture : il y a une petite hausse de la fréquentation, qui en a dramatiquement besoin.

Pour trouver des solutions, la profession est armée, mais chacun réclame de son interlocuteur la réforme que lui-même refuse d'entreprendre. Pour éviter la disparition presque totale et en attendant la révolution du vidéo-disque, qui mettra tout le monde d'accord, on pourrait par exemple trouver d'autres sources de financement, oublier le faux calcul de la rentabilité, qui pousse producteurs et distributeurs à utiliser la recette du star-system international et de la comédie facile, encourager la télévision à s'impliquer davantage dans l'économie cinématographique. A Cannes, elle joue un rôle important et a notamment coproduit le *Molière* d'Ariane Mnouchkine.

Pour le moment, on continue à produire beaucoup de films (deux cent vingt-deux en 1977), et il est plus facile qu'autrefois pour un jeune cinéaste de réaliser son premier film. Sans l'avance sur recettes attribuée au Centre national de la cinématographie sur des scénarios sélectionnés en commission, tout un cinéma d'auteur disparaîtrait. Le mode de diffusion ne suit pas cette politique d'incitation à la création, mais il y a tout de même des exploitants prêts à accueillir des films qui, auparavant, ne seraient jamais sortis.

La présence française à Cannes, cette année, ce sont dix-huit réalisateurs qui ont eu au moins le mérite de leur énergie, pour avoir dominé des conditions de travail difficiles. Il s'avérera sans doute que certains ont moins de talent que d'autres, que des metteurs en scène ont eu le tort de se prendre pour des scénaristes, et vice versa. Mais on peut attendre d'eux un renouveau du cinéma français, de même que l'on peut parler à Cannes d'un renouveau du cinéma allemand, dont Peter Handke fait partie. — Cl. D.

(Lire nos articles pages 18 et 19.)

idées

LES GRILLES DU TEMPS

Entretien avec Léopold Sedar Senghor

II. — Ni les communistes, ni les ca pitalistes n'acceptent la négritude

Dans la première partie de cet entretien, le président Léopold Sedar Senghor, qui était attendu ce mercredi 17 mai en France en visite officielle, a situé la culture et la poésie par rapport à la politique (« le Monde » du 17 mai).

« Monsieur le président, nous avons parlé, hier, de l'impact des cultures et des religions. Peut-être pourrions-nous, maintenant, parler des idéologies ?

— Oui. Pour l'opinion euraméricaine, il y a, en Afrique, le bloc des progressistes et celui des modérés. J'entends par *Euramérique* l'Amérique du Nord et toute l'Europe : l'Europe occidentale ainsi que l'Europe de l'Est. A mes yeux, l'Euramérique groupe tous les peuples qui vont de San-Francisco à l'Oural, en passant par Londres, Paris, Berlin, Moscou. Donc, pour ce que j'appelle les « Blancs euraméricains », il y a, d'un côté, les progressistes et, de l'autre, les modérés. *La réalité est plus* complexe. Il y a un groupe qui n'est pas négligeable, mais qui est minoritaire, d'Etats africains *qui se réclament soit du* marxisme-léninisme, soit du socialisme scientifique. Je ne sache pas qu'un seul se réclame *du communisme.*

» Quant à ce qu'on appelle le groupe des modérés, il se divise, en réalité, en deux sous-groupes. Il y a ceux qui se réclament du libéralisme et il y a ceux qui se réclament du socialisme démocratique. Le parti socialiste du Sénégal appartient à ce dernier groupe. Comme vous le savez, douze partis ont décidé de fonder une « Interafricaine socialiste », progressivement, sans précipitation, car la situation politique, militaire et idéologique de l'Afrique est fort complexe, et grave.

» Les progressistes reprennent les vieux termes qui commencent à être démodés, même chez les communistes qui se réclament de l'eurocommunisme : « lutte des classes, « dictature du prolétariat », « nationalisations » généralisées, etc. Je constate que presque tous les Etats africains qui se réclament du marxisme-léninisme ou du socialisme scientifique stagnent dans le domaine économique s'ils ne reculent pas, sauf, naturellement, ceux qui ont du pétrole, comme l'Algérie et la Libye. Mais regardez la situation économique en Guinée-Bissau, au Congo-Brazzaville, au Bénin, à Madagascar, en Angola et au Mozambique...

» Ceux qui se réclament du libéralisme sont nombreux, et je dois dire que leur doctrine, sinon leur programme, n'est pas toujours très nette. Ce sont des Etats comme la Côte-d'Ivoire, le Gabon, qui pratiquent le capitalisme d'Etat, non sans succès dans le premier cas. Il y a d'autres Etats qui sont à mi-chemin entre le socialisme et le libéralisme pur : je pense au Cameroun.

» Notre objectif, à nous socialistes, c'est de parvenir à constituer un Etat qui soit non *seulement socialiste mais démo*cratique en même temps. Je ne saurais mieux faire que de prendre l'exemple du Sénégal Nous autres Sénégalais, *nous* avons *toujours* dit que, dans l'expression « socialisme démocratique », l'épithète était beaucoup *plus importante* que le substantif. C'est, il est vrai, assez facile pour nous. Notre premier représentant dans un Parlement français, élu en 1802, s'appelait Flamand. Nous ne savons pas s'il était blanc ou métis. Napoléon a supprimé la représentation de la colonie du Sénégal, comme la représentation des colonies en général, et nous n'avons été représentés, de nouveau, qu'en 1848, avec Durand-Valantin, qui était un métis. Le Second Empire a, comme le Premier, supprimé la représentation du Sénégal, mais, sauf cette courte interruption, nous avons toujours été représentés, de 1848 à 1960. Et le régime a été toujours un régime *de multipartisme limité.* Il y avait deux ou trois partis et quelques groupuscules.

» C'est la raison pour laquelle nous nous sommes décidés en faveur d'un multipartisme limité. Je vous l'avoue, la déclaration de François Mitterrand — à Europe 1, je crois — m'a beaucoup frappé. François Mitterrand avait dit : *« Cinq partis pour la France, c'est suffisant. »* Et moi je dis : *« Quatre partis pour le Sénégal, c'est suffisant. »*

» Nous avons commencé par instituer un tripartisme parce que personne n'avait le courage de se déclarer conservateur. Depuis, Mᵉ Boubacar Diop, le neveu de Lamine Guèye, a déposé un projet de constitution d'un parti « conservateur », qui s'appuie, n'est-ce pas ? sur la propriété privée, le libéralisme, la coopération avec la France, la lutte contre le communisme, etc.

» Nous allons donc réviser la Constitution. Nous aurons quatre partis correspondant aux réalités sénégalaises. Car il *y* a quatre courants au Sénégal.

Six foyers de conflits en Afrique

— Comme en France ?

— Il y a ceux qui se réclament du marxisme-léninisme ou du socialisme scientifique. C'est le parti africain de l'indépendance. Il y a ceux qui, comme nous, se réclament du socialisme démocratique. C'est le parti socialiste du Sénégal. Il y a ceux qui, comme Mᵉ Abdoulaye Wade, se réclament du libéralisme et même, parfois, du travaillisme. Nous laissons faire. Et il y a, encore une fois, ceux qui se réclament du conservatisme. Je pense que les autres pays africains vont, peu à peu, prendre une voie similaire, je ne dis pas semblable.

» Dès maintenant, il y a des Etats qui le font. C'est le cas de la Gambie, notre voisine, c'est le cas de l'île Maurice et de la Haute-Volta. Cela étant, il y a, *tout de même,* un problème en Afrique. L'Est et l'Ouest, le bloc communiste et le bloc libéral, n'ont pas voulu s'affronter dans des guerres chaudes. Ou, plutôt, ils ont été d'accord pour porter leurs affrontements en Asie. Mais, depuis la fin de la guerre d'Indochine, leur antagonisme s'est transporté en Afrique. Il y a actuellement, sur notre continent, six foyers de conflit, sans compter la République Sud-Africaine et ses bantoustans : il y a la corne de l'Afrique, il y a le Sahara occidental, il y a le Tchad, il y a la Rhodésie et il y a la Namibie ; il y a à nouveau, *enfin, le Shaba.*

» L'analyse la plus simple, celle du bon sens, nous apprend que l'Est et l'Ouest s'affrontent par *Africains et Cubains interposés.* C'est une situation extrêmement grave pour l'Afrique. Car nous risquons d'y perdre notre indépendance *politique.* Nous risquons de voir freiner notre développement économique et social, et même culturel, car, en réalité, ni les *communistes* ni les capitalistes, pour prendre l'exemple de l'Afrique noire, n'acceptent la négritude. Les communistes vitupèrent la négritude, et les conservateurs ne s'appuient pas sur elle.

» Nous avons, nous socialistes démocrates, essayé de réagir. D'abord, nous nous sommes consultés entre nous, nous nous sommes consultés avec les autres Etats et partis qui n'avaient pas la même idéologie que nous, car, je ne crains pas de le dire, le socialisme démocratique, pour nous, c'est une idéologie : une vision globale du monde.

» *L'année dernière, à la confé*rence de l'O.U.A. à Libreville, j'ai présenté une résolution condamnant les interventions étrangères à l'Afrique. *La discussion* a duré toute une journée. Nous avons fini par faire voter la résolution sénégalaise par 42 voix sur 48 votants. Cela ne traduit pas, d'ailleurs, l'équilibre des forces. Je pense que, sur quarante-neuf Etats africains, à peu près quinze doivent être dirigés par des chefs d'Etat ou des partis qui se réclament du marxisme-léninisme ou du socialisme scientifique.

Les Etats-Unis menacent, mais en paroles

» Il faut aller plus loin. Actuellement, nous demandons aux Euraméricains de s'entendre avec l'Est pour signer un accord qui interdirait l'intervention militaire en Afrique d'un Etat non africain, sous quelque prétexte que ce soit. Et cela dans le cadre de la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe. J'en ai parlé aux uns et aux autres. Je vais en parler à M. Jimmy Carter quand je le verrai en juin. Je vais en parler, ces jours-ci, au président Valéry Giscard d'Estaing à l'occasion de ma visite officielle en France. Seulement, il ne suffit pas de signer un accord : il faut surtout l'appliquer, et ce ne sera pas facile.

» Dans cette situation africaine, il est évident que nous autres Africains nous avons nos responsabilités. C'est même nous qui avons les responsabilités les plus graves, d'autant que, en violation de la charte de l'O.U.A., nous intervenons dans les affaires intérieures des autres Etats africains. Il n'y aurait pas d'affaire du Sahara occidental s'il *n'y avait pas d'intervention afri*caine. Il n'y aurait pas d'affaire de la corne de l'Afrique s'il n'y avait pas d'intervention africaine. *Il* n'y aurait pas d'affaire du Tchad s'il n'y avait pas d'intervention africaine.

» Voilà, dans sa réalité, le pro*blème de l'idéologie.* S'agit-il d'idéologie vraiment ? En partie, oui, mais... Bien sûr, les Soviétiques ont une idéologie, les Américains *en ont* une *autre.* Mais, vous le savez bien, les superpuissances ont, plus réellement, une volonté de dominer le monde. C'est de l'impérialisme.

— Et de se procurer des matières premières...

— Et de se procurer des matières premières. Et l'Afrique en a beaucoup... Je dois dire que, dans la situation africaine, l'Est tient le bon bout. C'est Lénine *qui disait : « Qui tient* l'Afrique tient l'Europe. » C'est ce que l'Est a compris. Donc l'Est a des objectifs précis. Pour atteindre ces objectifs, il emploie des moyens puissants, ultra-modernes, efficaces. Et que fait-on en face ? J'ai le dernier numéro de l'hebdomadaire *Jeune Afrique,* qui est d'inspiration socialiste. Dans un article très bien pensé, un journaliste parle de « l'inaction américaine ». Les Etats-Unis menacent, mais en paroles. Quant aux gouvernements de l'Europe occidentale, qu'ils soient libéraux ou socialistes, ils invoquent leurs états de conscience tout en faisant très souvent, à quelques exceptions près, la courte échelle à l'Est. Voilà la réalité contre laquelle nous essayons, nous socialistes africains, de réagir. D'autant que nous sommes conscients que, en Afrique, nous avons la majorité. Cette majorité est en faveur de la non-intervention étrangère.

— Monsieur le président, comment voyez-vous l'avenir des rapports de l'Afrique et du reste du monde non plus seulement sur le plan stratégique mais sur le plan général ? Pensez-vous notamment que le problème du développement de l'Afrique a une chance d'être surmonté, disons, avant la fin du siècle ?

— Je vous avoue que je suis assez pessimiste en ce qui concerne le dialogue Nord-Sud. Lors d'une récente session du comité central du parti socialiste du Sénégal, notre camarade Habib Thiam, qui nous avait représentés à la conférence de l'Internationale socialiste sur le désarmement, tenue à Helsinki, nous a donné des chiffres très significatifs. *Actuellement, on* dépense dans le monde et chaque année quelque 400 milliards de dollars, c'est-à-dire plus d'un *milliard par jour,* pour les armements.

» D'autre part, les Etats les plus puissants, les plus armés, *qui vendent le plus d'armes,* les Etats-Unis et l'U.R.S.S., donnent très peu pour l'aide au tiers-monde : respectivement 0,25 % *et 0,03 %* de leur produit national. En face de ces 400 milliards de dollars pour la guerre, il y a 14 milliards seulement qui vont *à l'aide au* tiers-monde. C'est dire que l'aide au tiers-monde ne correspond même pas à la détérioration des termes de l'échange. Car, la Banque mondiale l'a calculé, entre 1952 et 1972, la détérioration des termes de l'échange a été annuellement de 2,5 %, mais, depuis la crise de 1973, celle-ci a dépassé 10 %. Voilà le problème. Une nation comme la France n'accorde que 0,36 % de son produit intérieur brut pour l'aide au tiers-monde.

— Monsieur le président, puis-je vous demander, pour conclure, où vous voyez la chance principale de l'Afrique ?

— La chance principale de l'Afrique ? D'abord, l'Afrique doit se vouloir africaine. Elle doit s'enraciner, mais sérieusement — pas seulement en paroles, mais dans les faits — dans les valeurs de *l'africanité, avec ses* deux aspects arabo-berbère et négro-africain.

» Ensuite, il faut que l'Afrique ait le courage d'assimiler les meilleures valeurs de l'Europe, c'est-à-dire l'esprit d'organisation et de méthode. En général, nous en manquons. *C'est ce que* j'enseigne, comme un vieux maître d'école, aux Sénégalais : l'organisation, la méthode, la ponctualité, le travail.

» Je suis assez pessimiste, je vous l'ai dit, sur le dialogue Nord-Sud. Cependant, je suis optimiste sur *notre volonté,* à nous autres socialistes démocrates, d'organiser l'Interafricaine socialiste et de réaliser ce *métissage* culturel entre les vertus de l'Afrique et celles de l'Europe.

» Vous me direz : « Et l'Amé*» rique ? » « Et l'Asie ? » Je* vous dirai que l'Amérique latine est composée de « fluctuants » comme nous : de Méditerranéens. *Quant à l'Asie, nous avons,* je le reconnais, beaucoup de choses à apprendre d'elle. Mais l'Asie jaune est située culturellement *entre* l'Europe et l'Afrique. Nous avons beaucoup à apprendre des Chinois et des Japonais : le travail, la volonté de travailler.

» *Je vous dirai que pour le* Sénégal je suis également optimiste. On me dit : « Quand vous » serez parti, l'expérience démo» cratique va être abandonnée. » Je ne le pense pas. Ce que je veux, pendant les quelques années qui me restent non pas à vivre, car j'espère vivre jusqu'à quatre-vingt-six ans, comme mon père et ma mère, mais à diriger l'Etat sénégalais, c'est d'arriver à rendre le mouvement irréversible. J'ai confiance dans le Sénégal parce que nous sommes un pays de métissage.

Métissage biologique et culturel

» Le professeur Jean Bernard a inventé une science, l'hématologie ethnique, c'est-à-dire l'étude de la composition des peuples par l'examen de la répartition des groupes sanguins. Comme vous le savez, en général, les Noirs, à 80 %, sont du groupe O, les Nord-Européens, les Scandinaves, par exemple, à 80 % du groupe A, et les Jaunes à 80 % du groupe B. Il se trouve qu'il y a *50 % seulement de Sénégalais* du groupe O, à peu près 15 à 20 % du groupe A et à peu près 20 % du groupe B. Dans ma famille, les trois *groupes sont présents.*

» Ce métissage biologique n'est pas le plus important. Le plus important, c'est le métissage *culturel. Les Sénégalais cultivés,* les universitaires d'abord, parlent au moins une langue nationale et plutôt deux ou trois quand ils *ne sont pas wolofs.* Ils parlent, en outre, deux langues de communication internationale. Bien que les Sénégalais passent leur temps à vitupérer l'influence économique et culturelle de la France, « chacun a ses Français », comme j'aime à le dire. La dernière fois qu'il est allé en France, le secrétaire général du parti africain de l'indépendance (marxiste-léniniste) a emprunté une voiture à l'ambassade du Sénégal... pour *aller* voir Georges Marchais. Ce qui m'a amusé et réjoui en même temps.

» En conclusion, du fait aussi *bien de son enracinement dans* la négritude que de sa volonté d'ouverture aux apports étrangers, et d'abord aux apports français, *je pense que le Sénégal* n'est pas aussi mal *parti* que le disait René Dumont, le fameux agronome-écologiste. C'est une ques*tion d'identité, mais aussi d'or*ganisation, de méthode et de travail. De volonté culturelle, pour tout dire. Et nous l'avons, cette volonté. »

Propos recueillis par
ANDRE FONTAINE.

FIN

Le français : une question politique

par PHILIPPE DE SAINT-ROBERT

DE GAULLE ne s'est jamais préoccupé de manière publique de la francophonie. Il ne souhaitait pas que d'aucuns y voient ne serait-ce que l'apparence d'un néo-colonialisme. Cependant, de 1958 jusqu'au début des années 70, la langue française a conservé ou repris un rôle éminent. De nombreux Etats dont la langue est le français ont accédé à la souveraineté. Ils ont eux-mêmes imposé à certains organismes internationaux, dont les Nations unies, le respect de son statut de langue internationale. En Europe, le français était accepté et pratiqué comme langue de travail des Communautés.

L'entrée de l'Angleterre dans les conseils de l'Europe a porté un coup très grave à ce dernier état de choses. Dès 1965, Philippe Rossillon écrivait : *« Est-il besoin d'ajouter qu'une Europe politique à sept adopterait l'anglais comme langue diplomatique et première langue étrangère de fait dans l'enseignement ? Le français serait alors relégué, plus encore qu'aujourd'hui, au rôle de succédané du latin à l'usage des lycéennes de la bourgeoisie anglo-saxonne cultivée, et perdrait toutes ses chances. »*

Georges Pompidou en avait eu *conscience qui, dans un entretien* au *Soir* de Bruxelles, déclarait : *« Je dis que si demain l'Angleterre étant entrée dans le Marché commun, il arrivait que le français ne reste pas ce qu'il est actuellement, la première langue de travail de l'Europe, alors que l'Europe ne serait jamais tout à fait européenne. Car l'anglais n'est plus la langue de la seule Angleterre, il est avant tout, pour le monde entier, la langue de l'Amérique. »* Plus tard, l'ancien président pensera obtenir d'Edouard Heath l'assurance que le statut de notre langue en Europe serait respecté : il n'en sera rien, non tant du reste du fait des Britanniques que de nos partenaires. *Et de nous-mêmes : en plein Paris,* en juin dernier, M. Claude Cheysson, membre français de la Commission européenne, fut surpris en train de répondre en anglais aux questions que des journalistes français lui faisaient dans sa propre langue.

L'anglais n'est pas une langue comme les autres. Pour l'angliciste Henri Gobard, *« l'anglais est une langue dominante et c'est celle langue qu'il nous faut dominer sous peine d'être colonisé linguistiquement par elle »* (1). Le désastre est aussi effrayant au-dedans qu'au-dehors. L'Association des usagers de la langue française vient sans doute de faire condamner les *British Airways* en application de la loi Bas-Lauriol : mais cette loi *ne fonde pas le droit sur l'identité* culturelle de ce qu'on peut encore appeler sans honte la civilisation française, et il est débilitant de penser que les Français ne se sentent lésés qu'en tant que « usagers » lorsqu'on leur impose, dans leur propre pays, de « communiquer » dans un sabir parfaitement aliénant.

Chacun pourrait multiplier les exemples : j'ai reçu, à Troyes, à la sortie d'un « super-marché », un ticket de caisse portant cette formule traumatisante : *« Thank you. Call again. Your receipt. »* Un seul préfet, celui de l'Orne, a entrepris de lutter contre la pollution linguistique dans son département : on *ne sache pas qu'il soit ni aidé, ni* encouragé, ni suivi.

Gramsci a dit que *« la langue devrait être traitée comme une conception du monde » : il a raison* et c'est bien pourquoi la question est politique. La France offre une conception du monde qui est différente de celle que les Etats-Unis distillent sur tous les continents. Comment le président de la République, pour qui la France est ce qu'il y a de *meilleur* au monde, se bat-il si peu pour ce qui symbolise aux yeux de tous cette éminente qualité au point d'avoir prononcé sa première déclaration de président élu en anglais, au point d'avoir été haranguer en anglais jusqu'en Louisiane les malheureux Français d'Amérique ?

Dans Pitié pour Babel (2), Michel Bruguière donne un état précis et précieux de la question, mais il ne faut pas adopter sa démarche dans *toute sa modestie.* Si *le discours de* Rivarol est dépassé, il faut défendre le français en revendiquant hautement la culture et la civilisation dont il est porteur, et aussi le statut exceptionnel qui *lui demeure* reconnu par les Nations unies. Le rang n'est qu'apparence, à partir du moment où l'on n'a plus la hauteur d'âme de s'y tenir.

C'est-à-dire qu'on parle de la France éternelle. Je terminerai en citant Régis Debray : *« Se faire ainsi le fils d'une langue, c'est s'enraciner au plus profond du sol, d'un paysage, d'une nation, d'une histoire déterminée. Qu'ils le sachent ou non, les grands écrivains traitent leur communauté comme une patrie, avec une piété filiale qui, s'ils en étaient conscients, les ferait peut-être rire. Parce que la langue n'est pas un instrument mais un organe et un destin, toute l'histoire de France affleure dans n'importe quelle page de Hugo, Aragon ou Giono. Internationaliste, anarchiste, isolé ou exilé, qu'importe : un grand écrivain est patriote par nécessité. (...) Accéder à l'universel par la suppression des frontières, voilà l'illusion antidialectique, la pire des platitudes, l'hydre moderne à décapiter* (3). *»*

Mais il est vrai que nous sommes loin du temps où — c'était en 1958 — Roger Nimier pouvait dire que, pour la première fois de son histoire, la France était gouvernée par un écrivain...

(1) *L'Aliénation linguistique,* préface de Gilles Deleuze, Flammarion, 1976.

(2) Editions Fernand Nathan, 1978.

(3) *Journal d'un petit bourgeois entre deux feux et quatre murs,* Le Seuil, 1976.

Le Monde

étranger

Le président de la République du Sénégal est l'hôte officiel de la France

Hôtes officiels de la France, le président de la République du Sénégal et Mme Léopold Sedar Senghor étaient attendus ce mercredi 17 mai, à 15 h. 30, à Orly, où devaient les accueillir le président de la République et Mme Giscard d'Estaing.

Une heure plus tard, les deux hommes d'Etat devaient avoir un premier entretien en tête à tête. Une soirée de gala aura lieu à la Comédie Française en l'honneur du président Senghor, avec, au programme, « le Triomphe de l'amour », de Marivaux.

Jeudi, M. Senghor déposera, en fin de matinée, une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu et sera officiellement reçu à l'Hôtel de Ville. Un déjeuner sera offert à l'Elysée puis, dans l'après-midi, les présidents s'entretiendront de nouveau en tête à tête. Un dîner de gala à l'issue duquel seront prononcées des allocutions aura lieu également au palais de l'Elysée.

Vendredi, le président de la République du Sénégal sera reçu à l'UNESCO et dans l'après-midi au C.N.P.F. En fin d'après-midi, des entretiens élargis se dérouleront à l'Elysée, et une déclaration conjointe sera faite à la presse par les deux présidents. Un dîner sera offert à l'hôtel de Marigny par M. et Mme Senghor en l'honneur de M. et de Mme Giscard d'Estaing.

Une coopération étroite dans de nombreux domaines

Près de 20 000 Français résident actuellement au Sénégal, dont 15 500 immatriculés au seul consulat général de Dakar. Avant la proclamation de l'indépendance du pays, un peu plus de 40 000 ressortissants français résidaient dans l'ensemble du pays.

L'assistance technique française au Sénégal est importante, puisqu'elle représentait, en 1977, un montant de 149 millions de francs, soit les deux tiers du volume financier de l'aide française, non compris les prêts consentis au gouvernement sénégalais par la Caisse central de coopération économique.

Au 1er janvier 1978, 1 250 civils servaient au Sénégal au titre de la coopération technique, dont 485 dans l'enseignement secondaire et 222 dans l'enseignement supérieur. D'autre part, à la même date, 454 agents servaient au titre de la coopération technique indirecte.

Depuis l'accession du Sénégal à la souveraineté internationale, les effectifs de l'assistance technique ont diminué d'environ 25 %. La déflation a été particulièrement sensible dans les secteurs purement administratifs. En revanche, le nombre des enseignants s'est beaucoup accru, surtout du fait du développement important de l'université de Dakar.

La qualification et le coût des coopérants n'ont cessé de s'élever, tandis que Dakar et la presqu'île du Cap-Vert accueillaient un pourcentage accru des effectifs. Le taux croissant des traitements, indexés sur le coût de la vie sénégalaise, fait souhaiter soit une diminution des effectifs, soit une modification de la répartition des charges financières. Le dernier « sommet » franco-africain, qui s'est tenu en 1977, précisément à Dakar, avait abouti à la décision de plafonner chaque année la participation française aux rémunérations — soit 110 millions de francs pour l'année 1977. Le complément devait être remboursé trimestriellement par le Sénégal.

En 1975, la répartition en pourcentage des principaux fournisseurs d'aide publique était de l'ordre de 47 % pour la France et de 18 % pour la Communauté économique européenne. L'aide du Fonds d'aide et de coopération (FAC) se concentre sur la coopération technique, puisque les assistants techniques absorbent 54 % des crédits du Fonds, et en action de coopération et de formation (bourses, stages, etc.), ainsi qu'en dotations de crédits à la recherche. D'autre part, l'aide de la Caisse centrale, qui porte sur des prêts à l'investissement, a fortement progressé depuis quelques années.

Une part privilégiée

Parmi les dix-huit Etats bénéficiaires de l'aide française, le Sénégal reçoit une part privilégiée : 27 % des subventions de fonctionnement accordées à l'ensemble des établissements d'enseignement d'Afrique Noire et de l'océan Indien et 17 % des personnels enseignants mis à la disposition de ces mêmes Etats. Ces concours représentent 34 % du budget de l'éducation nationale du Sénégal.

L'aide en personnel dans l'enseignement représente 40 % des enseignants du secondaire et 60 % des personnels de l'enseignement supérieur. La France participe aussi activement au financement de la construction de l'université de Saint-Louis et va financer la construction d'un institut de la francophonie.

Dans le domaine de la santé publique, la France fournit notamment 70 médecins, participe à la lutte contre les grandes endémies par un approvisionnement en vaccins et médicaments, aide à l'équipement de divers centres médicaux spécialisés, dont le Centre de transfusion sanguine de Dakar ou le service neuro-radiologique de l'hôpital de Fann.

En matière culturelle, la France fournit une aide à l'édition, à la radiodiffusion et à la télévision sénégalises, entretient 110 boursiers et 144 stagiaires qui étudient en France, sans compter 15 stagiaires étudiant en Afrique même.

Dans le domaine de la recherche scientifique, par l'intermédiaire du Groupement d'études et de recherches pour le développement de l'agronomie tropicale (GERDAT), la France coopère aux recherches agronomiques. Elle apporte également une aide en matière de recherches océanographiques et de recherche fondamentale (géologie, botanique, entomologie, etc.).

Enfin, au cours des dernières années, la France a apporté son concours au gouvernement sénégalais pour lutter contre les conséquences de la sécheresse. C'est ainsi que 12 000 tonnes de céréales seront données en 1978 et que 7 000 tonnes ont été distribuées au cours de chacune des trois années précédentes.

Dans le domaine militaire, Français et Sénégalais coopèrent étroitement. Quatre-vingt-quatorze militaires français, dont soixante médecins, servent dans l'armée sénégalaise.

Des accords de défense autorisent la France à faire stationner en territoire sénégalais un maximum de 1 300 hommes. L'armée française dispose de facilités spéciales dans le domaine logistique et entretient un point d'appui à Ouakam et un point d'appui naval dans l'enceinte du port de Dakar. La remise en état de l'ancienne base aérienne de Thiès va commencer prochainement et la base devrait, après allongement des pistes, être entièrement modernisée en 1979. A noter que c'est dans le cadre de ces accords généraux de défense que les Jaguar qui appuient les forces mauritaniennes et marocaines sont autorisés à stationner dans la banlieue de la capitale sénégalaise.

Autre aspect des relations bilatérales, la France reste le premier partenaire commercial du Sénégal. Bien que ces pourcentages soient allés en diminuant, en 1975, la France a acheté 48 % des exportations sénégalaises (arachides et phosphates) et fourni 41 % des importations sénégalaises (biens d'équipement et produits manufacturés).

Mais, c'est évidemment dans le domaine politique que les relations franco-sénégalaises revêtent la plus grande importance. C'est pourquoi les présidents Senghor et Giscard d'Estaing consacreront la plus grande partie de leurs entretiens à un vaste tour d'horizon de l'ensemble des problèmes internationaux, et notamment des questions africaines. Ces conversations revêtent un intérêt d'autant plus grand qu'elles interviennent au moment où s'aggrave la deuxième guerre du Shaba et quelques jours avant la conférence franco-africaine qui réunira la semaine prochaine, les représentants d'une vingtaine de pays africains francophones à Paris.

Ph. D.

● *« Le Sénégal est aujourd'hui livré, pieds et poings liés à la France »*, estime un envoyé spécial du quotidien algérien *El Moudjahid* à Dakar, dans un reportage publié mardi 16 mai dans ce quotidien. Le journaliste commente en termes virulents la présence française dans la capitale sénégalaise, et, insiste notamment sur le nombre de postes de responsabilités qui restent aux mains des Français.

Tchad

L'ÉLYSÉE DÉMENT QUE L'AVIATION FRANÇAISE AIT REPÉRÉ DES COLONNES LIBYENNES DANS LE NORD DU PAYS.

Certaines informations ayant fait état, le 16 mai, d'une intervention de l'armée française et de la présence de troupes libyennes au Tchad, la présence de la République et le ministère français de la défense ont publié, le même jour, le démenti suivant :

« On dément catégoriquement, précise ce texte, *l'information suivant laquelle des avions de reconnaissance auraient observé les mouvements de colonnes libyennes sur le territoire du Tchad. Une enquête a été ouverte pour déterminer l'origine de cette fausse nouvelle. »*

De son côté, le ministère français de la défense a précisé que les rumeurs récentes selon lesquelles l'armée de l'air française serait intervenue au Tchad étaient *« dénuées de tout fondement »*.

A N'Djamena, le gouvernement tchadien a réagi de façon identique. On indique, dans la capitale tchadienne, que les appareils français actuellement au Tchad (des Breguet-Atlantic) effectuent des missions d'observation au-dessus des localités tchadiennes de Salal, d'Arada et d'Iriba. Leurs équipages ont reçu des consignes très strictes et, ajoute-t-on, ne vont pas au-delà de ces trois localités.

Djibouti

Enlevé le 7 mai par des Afars

M. BOUCAUD A ÉTÉ REMIS EN LIBERTÉ

M. Hassan Gouled, président de la République de Djibouti, a annoncé à M. Giscard d'Estaing, que M. Boucaud, enlevé le 7 mai à Randah, avait été remis par le gouvernement éthiopien à l'ambassade de France à Djibouti, indique un communiqué publié mardi 16 mai à Paris par la présidence de la République. Les autorités françaises ont exprimé leur gratitude aux autorités de Djibouti et au gouvernement éthiopien pour la part active qu'ils ont prise dans la libération du ressortissant français, ajoute ce texte.

[Fonctionnaire français des travaux publics, détaché auprès du gouvernement djiboutien, M. Boucaud avait été enlevé à une cinquantaine de kilomètres de la frontière éthiopienne, à Randah, petite localité où il était en poste. Les auteurs du rapt étaient des Afars qui réclamaient notamment (*Le Monde* du 10 mai) la libération de tous les *détenus politiques à Djibouti*, la parité ethnique entre Afars et Issas au sein de l'armée et une révision de la Constitution destinée à accorder, face au président issa, de vrais pouvoirs à un premier ministre afar.]

Rhodésie

Cinquante civils noirs ont été tués parce qu'« ils ne respectaient pas le couvre-feu »

Cinquante civils noirs ont été tués et vingt-quatre autres blessés samedi 13 mai parce qu'ils *« ne respectaient pas le couvre-feu »*, ont annoncé les autorités rhodésiennes. Un communiqué officiel publié mardi 16 mai à Salisbury indique qu'au cours d'une patrouille de routine les forces de sécurité ont découvert un groupe de maquisards haranguant des villageois après le couvre-feu ; les soldats *« ont ouvert le feu sur les guérilleros, tuant celui qui s'adressait aux villageois. Les autres guérilleros ont alors tiré de plusieurs endroits en direction des forces de sécurité, à travers le groupe de villageois. Cinquante contrevenants au couvre-feu ont été tués. »*

On ne connaît pour le moment que cette version officielle de l'incident, qui est le plus sanglant de toute la guerre. Salisbury n'a pas précisé le lieu où il s'est produit, sans doute la région de Gutu, au centre du pays. Ce massacre porte à quatre-vingt-huit le nombre des morts au cours des trois derniers jours. Cette affaire intervient au lendemain de la déclaration du premier ministre, M. Ian Smith, évoquant les efforts du gouvernement transitoire pour parvenir à un cessez-le feu. *« J'ai l'impression,* avait-il dit, *que nous pourrons bientôt voir des succès et des résultats réels. »*

Un des dirigeants nationalistes membre du Conseil exécutif multiracial provisoire, le pasteur Sithole, a qualifié l'incident *d'« extrêmement fâcheux »*. M. John Kazwiti, coministre noir des opérations combinées, a réclamé un *« rapport complet »* aux forces de l'ordre. L'affaire risque, en effet, de faire perdre aux dirigeants noirs modérés leur crédit auprès de la population.

Mgr Muzorewa, président du Conseil national africain unifié (U.A.N.C.), s'est, par ailleurs, engagé, mardi, à continuer à lutter contre les maquisards hostiles au règlement interne. Il s'est refusé à tout commentaire sur les informations faisant état d'une offre secrète qui lui aurait été faite par M. Mugabe de se joindre au Front patriotique. Il a cependant confirmé qu'il y avait eu des contacts entre son mouvement et les guérilleros. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

Maroc

Des études sont engagées pour la construction d'une route Boucraa-Akjouj

De notre correspondant

Rabat. — Rabat et Nouakchott étudient un projet de route qui reliera le centre phosphatier de Boucraa, au nord du Sahara occidental, à la ville d'Akjouj en Mauritanie, à 250 kilomètres au nord-est de la capitale.

Un document du ministère marocain de l'équipement indique qu'il s'agira d'une chaussée à double voie de 980 kilomètres, dont 422 au Maroc et 558 en Mauritanie. Les travaux, dont le coût est évalué à 500 millions de dirhams (environ 550 millions de francs), dureraient trois ans et seraient entrepris simultanément dans les deux pays.

L'étude, qui sera achevée dans un an environ, est conduite en prévision d'une liaison routière Europe-Afrique, laquelle ne dépend évidemment pas du Maroc et de la Mauritanie seuls. Le document estime que la liaison la plus directe passerait par l'Espagne, avec franchissement du détroit de Gibraltar par un tunnel souterrain, un tube sous-marin ou un pont aboutissant aux environs de Tanger.

Cette liaison se poursuivrait par Rabat, Casablanca, Marrakech, Aagadir, El-Aïoun, Boucraa, Akjouj et le Sénégal. Un embranchement au niveau d'Atar, en Mauritanie, ouvrirait la jonction à Bamako avec la route transafricaine Bamako-Lagos, Mombassa. Dans cette perspective, le Maroc a entrepris les travaux de l'autoroute Rabat-Casablanca et prévoit l'aménagement d'une voie express qui, sur l'itinéraire Tanger-Rabat, reliera sur 190 kilomètres la ville côtière de Larache à la capitale marocaine. — L. G.

Comores

● *M. Ahmed Abdallah, ancien président de la République des Comores,* qui proclama unilatéralement l'indépendance de l'archipel le 6 juillet 1975, a confirmé au *Monde* mardi soir 1 6mai qu'il regagnerait *« prochainement »* Moroni. Le retour de l'ancien chef de l'Etat comorien pourrait intervenir dès la fin de la semaine, les militaires qui se sont emparés du pouvoir samedi dernier aux Comores lui ayant expressément demandé de revenir dans son pays *(le Monde du 16 mai)*.

M. Ahmed Abdallah avait été renversé le 3 août 1975. L'homme qui lui succéda, M. Ali Soilih, a été à son tour évincé le 13 mai dernier.

Ouganda

LE MARÉCHAL AMIN DÉSARME SES MINISTRES...

Nairobi *(A.F.P.). — Le maréchal Idi Amin Dada, président de l'Ouganda, a ordonné à tous les membres de son gouvernement de déposer immédiatement toutes les armes en leur possession au quartier général de l'armée.*

Cet ordre, pour lequel aucune explication n'a été donnée, a été diffusé mardi 16 mai sur les ondes de Radio-Kampala, captée à Nairobi.

Selon des informations en provenance de la capitale ougandaise, cette décision du chef de l'Etat ougandais a provoqué une certaine tension, et plusieurs ministres ne se sont pas rendus à leur bureau. On ajoute, de même source, que les patrouilles de la police militaire ont été particulièrement fréquentes au cours de la journée à Kampala.

Libres opinions

N'oublions pas la Somalie

par GEORGES GORSE (*)

ON a beaucoup parlé, ces temps-ci, de la corne de l'Afrique. Peut-être eût-il mieux valu y prêter attention un peu plus tôt : le conflit armé qui s'y est déroulé, avec des péripéties diverses, lui vaut cette publicité. Même si les troupes somaliennes se sont retirées d'Ogaden, toute détente semble encore exclue et le chemin d'une paix durable n'est pas encore trouvé.

L'Union soviétique soutient l'Ethiopie sans nuances. Est-ce seulement par sympathie pour le régime du colonel Menguistu ? Peut-être, aussi, faut-il constater que Moscou manifeste de plus en plus nettement le souci de reprendre la tête de l'Eglise orthodoxe et de regrouper autour d'elle, contre le Vatican jugé « américain », toutes les Eglises qui pourraient s'y apparenter. Or, l'Ethiopie est une des plus anciennes nations chrétiennes. Son Eglise nationale s'est émancipée, depuis moins de trente ans, des siècles de tutelle copte par la nomination d'un patriarche non plus égyptien, mais autochtone. Moscou, soutien traditionnel des régimes révolutionnaires arabes, mais « Rome » des orthodoxes, peut trouver une alliée dans l'Eglise éthiopienne isolée en terre d'Islam.

Le président Carter a pris en sens inverse des positions qui n'ont pas été suivies d'effet. Enfin, Djibouti ayant réalisé son indépendance sans drame et dans des conditions somme toute satisfaisantes, la levée de cette hypothèque aurait dû permettre à la France de nouer avec les pays voisins des relations plus actives. Chacun s'abrite, d'une part, derrière le souci légitime de ne se brouiller complètement avec personne et, d'autre part, derrière le principe sacro-saint qui interdit de toucher aux frontières héritées de la colonisation. C'est la sagesse africaine et, probablement, la sagesse tout court. Et pourtant... Ce principe a justifié l'extermination du Biafra, il pèse sur le problème de l'ex-Sahara espagnol. Doit-il être considéré, en Afrique orientale, comme un principe intangible ?

Pourquoi un empire colonial, pour la raison qu'il est africain et noir, échapperait-il nécessairement au sort qui a été réservé aux autres empires coloniaux ? L'Ethiopie est un empire que les Négus ont constitué, souvent avec l'aide des pays européens : autour du solide noyau central, il comporte des minorités importantes en Erythrée, dans le Tigré et dans l'Ogaden, qui supportent malaisément l'autorité du colonel Menguistu. Cela est vrai particulièrement pour la population somali de l'Ogaden. Aussi conçoit-on difficilement que Mogadiscio puisse abandonner à leur sort ces minorités extérieures.

La Somalie, qui a été dépecée plus sévèrement que d'autres par la colonisation, présente cette particularité, assez rare en Afrique, d'être une véritable nation. Elle a son ethnie, avec ses caractères bien distincts, elle a sa langue, désormais écrite en caractères latins, elle a aussi cette volonté de vivre ensemble qui fait une nation. L'irrédentisme de ses éléments dispersés est un fait dont on doit tenir compte : dès les quinzième et seizième siècles, les tribus somalies se répandaient du Juba, au sud, à l'Ogaden et, à l'ouest, au Harrar.

Pourtant, les puissances occidentales ont marqué, à l'égard du conflit de l'Ogaden, une mollesse qui touche à l'indifférence. Cela peut s'expliquer, en partie, par la rapidité de l'évolution qui, en quelques mois, a amené la République de Somalie à passer sans transition de l'alliance soviétique au S.O.S. aux Américains, l'Europe n'étant pas en mesure d'y répondre. Cela peut s'expliquer aussi par le caractère un peu rude du « socialisme scientifique » qui a régné à Mogadiscio. Telle est l'Afrique : on joue tantôt avec les Soviétiques, tantôt avec les Américains, mais on reste ce que l'on est. Et le président Siyyad Barre a montré, dans des circonstances difficiles, de réelles qualités d'homme d'Etat.

Le moment est venu de tenter une conciliation entre les partenaires du conflit de l'Ogaden. Il importe, en effet, de trouver une solution équitable pour tous les pays de la corne de l'Afrique, étant entendu qu'une paix imposée par les armes ne saurait être durable. Le départ des Somalis d'Ethiopie ne règlera en rien le problème : nous avons la preuve du contraire au Moyen-Orient. Pourtant, déjà, cinq cent mille réfugiés auraient gagné la Somalie et leur dénuement exige une aide immédiate.

Dans ce contexte, il n'est pas exclu que la France puisse jouer maintenant un rôle utile. Le président Siyyad Barre a, depuis l'indépendance de la République de Djibouti, marqué à l'égard des intérêts français une attitude assez positive pour permettre d'ouvrir, avec la Somalie, une ère de coopération et de confiance. Ce pays recèle d'incontestables possibilités de développement dans les domaines agricole, minier et maritime. Après avoir été écartelé entre les colonisateurs européens, il constitue aussi un bon terrain pour le développement de la langue et de la culture françaises.

Il est un moment dans la vie des nations où celles-ci sont particulièrement sensibles aux paroles qui leur sont adressées et aux gestes qui sont accomplis. La Somalie traverse une de ces périodes là. Elle mérite, je le crois, mieux qu'un simple silence.

(*) député (R.P.R.), ancien ministre.

AFRIQUE

La nouvelle guerre dans le sud du Zaïre



Le sort de la communauté étrangère de Kolwezi reste très préoccupant

Les forces armées zaïroises s'efforcent de lancer une contre-offensive pour reprendre la ville de Kolwezi. Selon l'agence Zaïre-Presse, une opération aéroportée de grande envergure a été *« réalisée avec succès »* tôt mardi matin 16 mai *« dans les zones de combat du Shaba »*. A bord des avions C. 130 des forces aériennes zaïroises, quelques centaines de parachutistes ont été largués à Kolwezi, indique l'agence.

De leur côté, les rebelles semblent avoir étendu leurs opérations vers l'ouest en direction de la frontière angolaise. Ces forces rebelles opèrent maintenant autour de Dilolo, près du carrefour routier stratégique de Kasaji. On indique d'autre part à Lusaka que le gouvernement zaïrois a amené par air des renforts de troupes et de matériel à Lumumbashi.

Le Front de libération nationale congolais (F.L.N.C.) qui a revendiqué la prise des villes de Mutshasha et de Kolwezi, depuis les 13 et 14 mai, affirme, dans un communiqué diffusé, à Bruxelles, par l'agence de presse Belga, que ces villes *« demeurent entièrement sous son contrôle »*. D'autre part, le Front *« dément de façon catégorique être à l'origine de la mort de ressortissants européens civils »*, ajoutant : *« La responsabilité de cette mort incombe entièrement aux forces mobutistes, dont l'aviation militaire effectue depuis le dimanche 14 mai des bombardements en cascade sur la ville de Kolwezi. »*

La situation de la communauté étrangère de Kolwezi — environ trois mille personnes — paraissait mardi très inquiétante. Selon l'agence zaïroise, quatre ressortissants étrangers (trois Belges et un Italien) ont été tués, dans des circonstances mal déterminées, par les anciens « gendarmes katangais » après qu'ils eurent investi la ville. A l'ambassade de Belgique à Kinshasa, on reste sans nouvelles de quatre autres expatriés belges, tandis que l'incertitude persiste sur le sort des six coopérants militaires français chargés de l'entretien d'hélicoptères et d'avions.

On ne signalait mardi aucune autre action des anciens « gendarmes katangais » dans le reste du Shaba, et il n'y avait aucune confirmation de leur présence à Mutshasha ou dans la région de la base aérienne de Kamina, située plus au nord du Shaba.

Expectative générale

● A WASHINGTON. M. Carter s'est montré préoccupé par le fait qu'il ne peut pas décider, du fait de la législation américaine, d'expédier d'urgence une aide militaire au Zaïre. Il aurait laissé entendre qu'il chercherait prochainement à obtenir du Congrès une modification de la loi à cet effet.

L'un des obstacles auxquels se heurte M. Carter est une disposition légale qui interdit toute nouvelle aide économique ou militaire à un pays en retard dans le paiement de ses dettes. Or, le Zaïre entre dans cette catégorie.

Cependant, des unités de l'armée de terre américaine ont été mises *« en état d'alerte modérée »*. *Il s'agit d'unités de la 82e division aéroportée basée à Fort-Bragg en Caroline du Nord.*

D'autre part, le porte-parole du département d'Etat a affirmé mardi que les Etats-Unis accéléreraient la livraison de matériel militaire déjà demandé par le Zaïre et accorderaient « *une attention urgente* » aux requêtes spécifiques de fourniture additionnelle d'armements que pourrait présenter Kinshasa.

● A LONDRES, M. Owen, secrétaire au Foreign Office, a déclaré mardi aux Communes, que l'invasion du Shaba était « *un événement très grave* », mais qu'il n'y avait aucune preuve que des Cubains y soient mêlés, bien qu'il y ait vingt mille militaires cubains en Angola. M. Owen n'a cependant pas exclu la possibilité que les assaillants soient appuyés par d'autres forces armées. « *Il est d'une importance vitale de veiller de très près à la situation afin d'éviter une escalade vers un conflit armé très sérieux* », a-t-il ajouté.

● A BONN, notre correspondant Jean Wetz nous signale que M. Lutete, ministre des affaires étrangères du Zaïre, est arrivé mardi pour prendre part aux travaux de la commission mixte qui organise la coopération technique et industrielle entre son pays et la République fédérale. Le ministre a indiqué que le fait qu'il ait entrepris ce voyage au moment où la province du Shaba est envahie montre que les dirigeants du Zaïre ont confiance dans l'avenir de leur pays.

De son côté, M. Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, a condamné l'attaque armée contre le Shaba. Il s'est abstenu pourtant de désigner l'agresseur d'une façon trop précise.

● A PEKIN, *Chine nouvelle* mentionne les combats dans plusieurs dépêches qui font état de la résistance « *héroïque* » et de la « *supériorité militaire* » des forces armées zaïroises.

● A ALGER, nous indique notre correspondant Paul Balta, le gouvernement a réagi avec vigueur aux accusation zaïroises selon lesquelles l'Algérie aurait entraîné des commandos d'opposants au régime de Kinshasa.

Le même jour, nous précise Paul Balta, M. Bouteflika a adressé un message à M. M'Boumou, secrétaire général de l'O.U.A., pour dénoncer l'attitude de Kinshasa. « *Il est un peu trop simple*, écrit le ministre algérien des affaires étrangères, *de camoufler les difficultés intérieures derrière le spectre de la subversion étrangère.* »

● A RABAT, on apprenait mardi que le Maroc n'avait encore pris aucune disposition spéciale pour un éventuel envoi de troupes au Zaïre. De source bien informée, on estime que Rabat n'enverra aucun soldat au Zaïre tant que la participation de forces non-africaines aux combats du Shaba n'aura pas été prouvée.

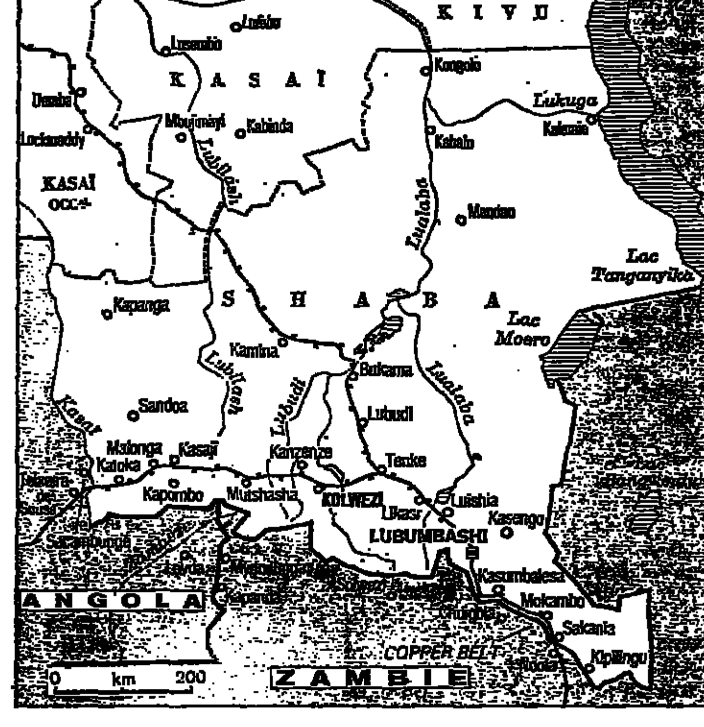
Selon l'ambassadeur zaïrois à Rabat, M. Lombo lo Mangamanga, le président Mobutu « *n'a pas demandé expressément au Maroc de lui envoyer un nouveau contingent militaire, mais seulement tout ce que l'on peut fournir à un pays ami en difficulté* ».

Les événements du Zaïre occupent une large place dans la presse marocaine. Le quotidien *Al-Maghrib*, qui passe pour refléter les points de vue de la présidence du Conseil, rappelle que ce n'est pas la première fois que le Zaïre « *est la proie de mercenaires érigés en justiciers* » et que « *sans l'aide apportée l'an dernier par le Maroc à ce pays ami, ces mercenaires auraient accompli leurs tristes desseins* ». *Al-Maghrib* ajoute que « *l'agression met les pays occidentaux devant leurs responsabilités. Elle prouve, si besoin est, que des pays comme Cuba veulent à tout prix faire sombrer l'Afrique dans le chaos* ».

● A TRIPOLI, l'ambassadeur du Zaïre a été convoqué mardi au secrétariat libyen aux affaires étrangères, où on lui a fait valoir que les accusations zaïroises voulant que la Libye soutienne les rebelles du Shaba étaient sans fondement.

● A LUSAKA, le gouvernement zambien a rejeté mardi les accusations zaïroises. De son côté, avant de quitter Londres mardi pour Washington, où il devait avoir des entretiens avec M. Carter, M. Kaunda a démenti que son pays soit mêlé de quelque façon à un plan visant à renverser le président Mobutu. Il n'a cependant pas exclu que les forces qui ont attaqué le Shaba aient traversé la Zambie.

D'autre part, le président zambien a indiqué que son pays se réservait le droit de faire appel à des Cubains et à des Soviétiques, soulignant cependant qu'il espérait qu'une telle mesure ne serait pas nécessaire.



Algérie

● *Le Bureau de l'Association France-Algérie* (235, boulevard Saint-Germain, Paris-7e), réuni récemment à Paris, se déclare, dans un communiqué, « *préoccupé des conséquences très graves pour les relations franco-algériennes des nouvelles interventions militaires françaises au Sahara occidental* ».

Une situation économique et financière désastreuse

Parmi les nombreuses difficultés auxquelles doit faire face le gouvernement de Kinshasa figure une situation économique et financière désastreuse.

Dernier à être rendu public, le *rapport annuel 1976 de la Banque* du Zaïre notait déjà *« la trop grande dépendance de l'économie zaïroise à l'égard de l'extérieur et les insuffisances, en l'absence d'une politique économique et de gestion, n'ont pas permis au pays de résister aux conséquences néfastes de la récession économique apparue dans les pays industrialisés dès l'année 1973 »*.

Déjà essoufflée en 1975, l'économie zaïroise n'a fait que s'affaiblir au *cours des derniers mois*. Seule la haute conjoncture dont bénéficiaient certains produits de base — le cuivre ou le café, par exemple — avait permis de retarder la rupture des équilibres fondamentaux. Mais l'épuisement des réserves de *devises, provoqué surtout par la* baisse catastrophique des prix du cuivre, aggravé par des spéculations internationales, *compromet* toute chance de redressement économique.

La *diminution* considérable des productions agricoles d'exportation est aussi néfaste. Ainsi, alors que l'ancien Congo belge exportait, en 1959, 240 000 tonnes d'huile de palme de plantation et *55 000* tonnes d'huile de palme de cueillette, le Zaïre n'a exporté en 1976 que 125 000 tonnes *et 45 000 tonnes de ces deux produits*.

Des difficultés de transport grèvent lourdement, d'autre part, les frais d'expédition des produits du sol et du sous-sol ; c'est ainsi que la fermeture de la voie ferrée reliant les riches mines de l'ancien Katanga au port angolais de Lobito oblige les Zaïrois à exporter les lingots de cuivre coulés à Lubumbashi par le port sud-africain d'East-London.

L'impossibilité dans laquelle se trouve le gouvernement zaïrois de contrôler étroitement les immenses *frontières du pays facilite également* une active contrebande, stimulée par la dépréciation de la monnaie nationale : une partie du café des plantations du Kivu est exporté par l'Empire Centrafricain, l'Ouganda ou le Burundi ; les diamants du Kasaï et l'or du Haut-Zaïre quittent *partiellement* le pays en fraude pour le Rwanda, le Burundi ou la Tanzanie. *Le lac Tanganyika, qui s'étend sur* plus de 600 kilomètres, à l'est du pays, est un des lieux de prédilection des contrebandiers. Mais ceux-ci utilisent également le fleuve Zaïre pour gagner le Congo ou bien la frontière angolaise, qu'ils franchissent pratiquement comme ils l'entendent. Ces trafics contribuent encore à appauvrir *un* pays déjà *exsangue*.

Mais c'est sans aucun doute la situation financière qui est la plus désastreuse *(et toute relance est* directement liée à son assainissement). La dévaluation du zaïre, décidée l'année dernière sur le conseil des experts du Fonds monétaire international, non seulement n'a rien résolu, mais a encore aggravé le marasme. Le taux officiel de change du zaïre étant fixé à environ 43,5 francs belges, le taux de change *au marché parallèle est plus de* quatre fois inférieur — de l'ordre de 10,5 francs belges. Dès lors, la plupart des prix de vente des produits exportés sont calculés sur ce deuxième taux, choisi pour la majorité des transactions.

L'inflation dépasse, dit-on, un taux de 80 %. Nul ne connaît avec précision le volume de *la circulation* fiduciaire. Attirant un nombre de plus en plus élevé de trafiquants et de *spéculateurs, le pays est mis en* coupe réglée par ces derniers, qui saignent à blanc l'économie nationale. Beaucoup d'industriels étrangers, de leur côté, n'utilisent qu'à 30 ou 40 % la capacité de leurs entreprises, et les activités productives cèdent le pas aux formes les plus illicites de commerce.

La dette extérieure zaïroise dépas*serait 2 milliards de dollars.* C'est pourquoi le président de la République tente, depuis plusieurs mois, d'agir à la fois sur le crédit, les salaires et les prix, mettant au point, avec le concours d'experts étrangers, ce qu'il a appelé *« le plan Mobutu »*. On mesurera l'urgence de la mise en œuvre de ce plan aux quelques chiffres suivants : en 1975, le pro*duit intérieur brut commercialisé* a diminué de 6 %, *puis de 5 % en* 1976 : la diminution importante des investissements publics s'est traduite, en 1976, par un *recul de 24 % de la formation brute de capital fixe*, contre une baisse de 18 % en 1975 par rapport à 1974 ; la chute des recettes publiques est catastrophique et, en 1976, les recettes douanières *ont diminué de 43 %* ; le déficit budgétaire, qui devait être *« stabilisé »* à 60 millions de zaïres, dépassait *300 millions* dès 1976.

Le *« plan Mobutu »* devrait à la fois permettre un développement des activités agricoles, une réorganisation du réseau des transports nationaux, un accroissement des exportations de minerai. Mais tous ces projets nécessitent une aide financière étrangère massive et un moratoire pour certaines des dettes *contractées auprès des Etats-Unis*, de la République fédérale allemande, de la Belgique et de la France notamment. Un réajustement des intérêts de certains prêts a été consenti dès l'année dernière au gouvernement zaïrois.

Le Fonds monétaire international a promis, de son côté, d'assurer le concours de nouveaux experts au chef de l'Etat zaïrois. Ce dernier a pris l'engagement, au cours de nombreux discours officiels, d'extirper la *corruption qui est un des maux* les plus néfastes dont souffre le pays. Simultanément, une politique de *« dézaïrianisation »* et de dénationalisation a été amorcée, afin d'encourager les industriels étrangers à investir de nouveau au Zaïre.

PHILIPPE DECRAENE.

M. CARTER ESTIME A QUARANTE MILLE LE NOMBRE DES COMBATTANTS CUBAINS EN AFRIQUE

Washington (A.F.P.). — Le président Carter a indiqué mardi 16 mai aux dirigeants du Congrès que quarante mille combattants cubains sont déployés en Afrique. Cette estimation, a souligné le chef de l'exécutif américain, ne tient pas compte du personnel non combattant comme, par exemple, les médecins.

Ces troupes cubaines sont essentiellement concentrées dans deux pays : en Angola (20 000) et en *Ethiopie* (17 000), a précisé M. Carter. Un millier de Cubains seraient, d'autre part, présents au Yémen du Sud.



AFRIQUE

L'Afrique du Sud ambiguë

II. — Le jeu des grandes puissances

Une mine d'or. Une mine de diamant. Des bureaux à l'élégance très britannique. Et les images du pays zoulou. Contrastes de cette Afrique du Sud au destin qui bascule (« le Monde » du 17 mai).

De notre envoyé spécial MICHEL BOYER

Le Cap. — Un « village » de maisons individuelles à Kimberley. A une dizaine de kilomètres de la capitale du diamant, où, derrière les vitres spéciales d'un immeuble ultra-moderne voué à ce caillou, des jeunes femmes blanches séparent, avec une pince, les gemmes de l'ivraie. Dans leurs maisons de trois pièces, que pour 6 000 rands ils peuvent acheter à crédit sur 30 ans, les Noirs peuvent mener une vie de famille, mais cette réalisation privée fait penser aux œuvres sociales de certains patrons européens du dix-neuvième siècle.

Dans les mines, les salaires des Noirs ont augmenté de façon importante, mais l'écart — à travail égal — reste grand avec les rémunérations des Blancs, et il est très difficile pour un Noir d'avoir la même qualification qu'un Blanc. Etant donné la force des syndicats pâles, la crainte obsidionale des petits Blancs, les barrières raciales demeurent. Ainsi, à Kimberley, un des rares responsables noirs, qui est chargé de la formation de la main-d'œuvre noire, ne peut, en aucun cas, avoir sous ses ordres un salarié blanc.

Pourtant certains continuent de croire au progrès généré par le système économique. Le parti progressiste fédéral, soutenu par M. Oppenheimer — un de ses directeurs, M. Zac de Beer, en est un influent député — défend cette thèse d'une intégration à l'américaine. Le représentant des Etats-Unis auprès de l'ONU, M. Andrew Young, a d'ailleurs apporté son soutien à ce courant d'idées. Partisans d'un gouvernement multiracial, les membres de ce parti ne sont toutefois pas favorables à la règle de la majorité, estimant que le droit de vote doit être lié au niveau d'éducation, « comme autrefois en Europe ».

L'apartheid inversé ?

En fait, chacun cherche à conserver une suprématie, les Afrikaners, brutalement, les anglophones, subtilement. Or, depuis Soweto, la stratégie libérale paraît dépassée. Les parents ont lu, dans le regard de leurs enfants, le signe de la révolte et du refus de la soumission. Ils se souviennent et se souviendront de ces adolescents tués par les forces de l'ordre. Même ceux qui étaient tentés par une certaine collaboration se trouvent maintenant face à la ligne du sang. La solidarité s'est renforcée, que ressentent aussi les représentants des communautés indienne et métisse.

Dès lors, les Blancs d'Afrique du Sud qui ont, comme les autres — ni plus ni moins, — des droits sur un pays qu'ils ont, depuis le dix-septième siècle, contribué à construire, ces Blancs qui, pour beaucoup d'entre eux, n'ont pas de terre de repli, vont-ils devenir des « non-Noirs » ? L'apartheid sera-t-il un jour inversé ? Il est bien tard pour l'Afrique du Sud. La minorité pâle détient suffisamment de puissance économique et militaire pour tenir encore longtemps, quitte à se retrancher dans un nouveau « laager », à l'exemple de ce cercle de chariots que les Boers formaient autrefois contre les attaques. Déjà le pays se trouve presque entouré par une sorte de fer à cheval, alors même que les investissements étrangers se ralentissent et que les grandes puissances jouent la carte noire, ou plutôt mènent un double jeu.

Ainsi, les pays occidentaux, qui ont tout fait pour « armer » le régime de Pretoria affichent de bons sentiments contre le racisme, maintenant que la prise en compte du risque politique obscurcit les calculs de rentabilité. Assurant des taux de profit de 15 à 20 %, l'Afrique du Sud avait pratiquement, depuis 1960, été une bonne affaire pour les sociétés internationales. Dans la foulée des Britanniques, les investisseurs étrangers, surtout américains, ont envahi le terrain.

Après celles du diamant et de l'or, à la fin du dix-neuvième siècle, ce fut une nouvelle ruée. Les ressources du pays sont, il est vrai, étonnantes : outre une agriculture dynamique, qui exporte de la laine, du maïs, du sucre, des agrumes, l'Afrique du Sud possède des atouts miniers considérables, occupant dans le monde occidental la première place pour la production d'or, de platine, de vanadium, de chrome, de manganèse, la seconde pour les diamants (1), la troisième pour l'uranium, détenant des réserves très importantes de ces différents minerais, mais aussi de charbon et de fer.

A Springs, tout près de Johannesburg, de puissants jets d'eau frappent la falaise, qui s'effrite par plaques. Des ruisseaux de boue glissent vers une usine où sera filtré l'uranium. Ailleurs une énorme machine — une des plus grosses du monde — creuse d'énormes tranchées dans le paysage pour mettre à nu des veines de charbon. Non loin, se dressent des collines artificiellement réhabilitées. La puissance des moyens matériels impressionne.

Aussi, pour tourner, l'économie sud-africaine a-t-elle besoin de la bonne santé mondiale et de la confiance de l'investisseur étranger. Or l'une manque à l'appel, alors que l'autre risque de faire défaut. Déjà, après quinze ans de « boom », le produit national brut n'a augmenté que de 2,6 % en 1975 et de 1,3 % en 1976. Il a stagné en 1977 (+ 0,5 %) et les investissements ont diminué de 0,8 %. Cette récession a provoqué une aggravation du chômage : quatorze mille cinq cents sans-emploi dans la population blanche, selon les statistiques officielles, mais sans doute plus d'un million chez les Noirs.

« La clé de la survie »

Le redressement ne dépend plus seulement de la conjoncture mondiale. Alors que les investissements étrangers (2) doivent représenter plus du tiers d'un P.N.B. d'environ 30 milliards de dollars (dont le secteur privé assure les trois quarts) et que l'Afrique du Sud a bénéficié, à elle seule, d'une bonne moitié de ces investissements dans l'ensemble du continent africain, leur rythme d'accroissement a sensiblement fléchi, en raison des incertitudes politiques.

Certes, l'embargo sur les armes, décidé en novembre par le Conseil de sécurité de l'ONU après le durcissement du gouvernement de M. Vorster, n'a que des effets limités : grâce en partie à l'aide de la France, le pays est capable de produire lui-même son équipement militaire. En revanche, la prise de sanctions économiques risque, comme le font remarquer des syndicalistes noirs, d'augmenter le chômage et donc de provoquer de nouveaux troubles (sans compter les conséquences sur l'emploi dans les pays africains voisins et même occidentaux, notamment en Grande-Bretagne).

Les intérêts en jeu sont importants — 70 % des matières premières stratégiques de l'Occident passent par la route du Cap ou sont extraites en Afrique du Sud, — et la plupart des firmes étrangères paraissent avoir l'intention de rester. Non loin de Pretoria, le directeur d'une usine automobile, Sigma Motor Corporation, qui appartient à l'Anglo American, fait part de ses projets de développement. D'une production de cent voitures par jour l'an dernier, la firme, qui emploie mille six cents salariés (dont trois cent quatre-vingts Blancs), passera, cette année, à cent vingt, la capacité actuelle étant de deux cent trente. Les modèles sont dérivés de ceux de Chrysler et de Toyota, car les Japonais, qui, pour le bien des affaires, ont été promus « blancs d'honneur », sont entrés en force sur le marché sud-africain. La firme Honda étudie actuellement les possibilités d'établir une unité de production.

Compte tenu de l'enjeu (3), le changement, sous forme d'un dégagement, n'interviendra que si le poids économique du reste de l'Afrique l'emporte sur celui de la République de Pretoria. Toutefois, les prêts internationaux — 7 milliards de dollars en 1977 — sont accordés avec plus de difficultés et un taux d'intérêt plus élevé. La Citibank ne consentira plus, a-t-elle annoncé en mars, de crédits au gouvernement, ou bien aux sociétés nationales, importantes dans le secteur de l'énergie, mais les actionnaires de la première banque des Etats-Unis, la Bank of America, viennent de rejeter une proposition visant à mettre fin à ses opérations en Afrique du Sud. Echec du boycottage économique. Et les établissements financiers d'Allemagne fédérale restent actifs.

Malgré ces ambiguïtés, l'Afrique du Sud doit faire face à un défi extérieur. Elle mobilise ses propres forces, stockant du pétrole, fourni pour l'essentiel par l'Iran, accélérant la transformation du charbon en essence, développant, avec l'aide de la France, son industrie nucléaire, mettant l'accent sur les économies d'énergie. Car l'énergie est, pour les responsables officiels, la « clé de la survie ».

Les dirigeants de Pretoria se préparent, dans une certaine mesure, à une forme d'économie de guerre. Cependant, le nombre de ceux qui quittent le pays est plus important qu'autrefois : pour les neuf premiers mois de 1977, les émigrants ont presque doublé par rapport à la même période de 1976 (22 500 contre 12 000) et les professions libérales sont particulièrement touchées. Dans le même temps, l'immigration a fortement diminué, alors que l'an dernier, il y avait encore un solde positif (30 500 contre 40 000 en 1976), en partie du fait des Blancs qui viennent d'Angola ou de Rhodésie. Dans les rues du Cap circulent des voitures avec une inscription « Pray for Rhodesia ».

FIN

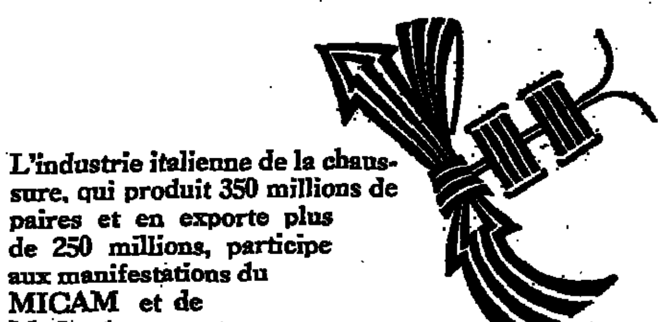
(1) La Namibie est le premier producteur mondial de gemmes.

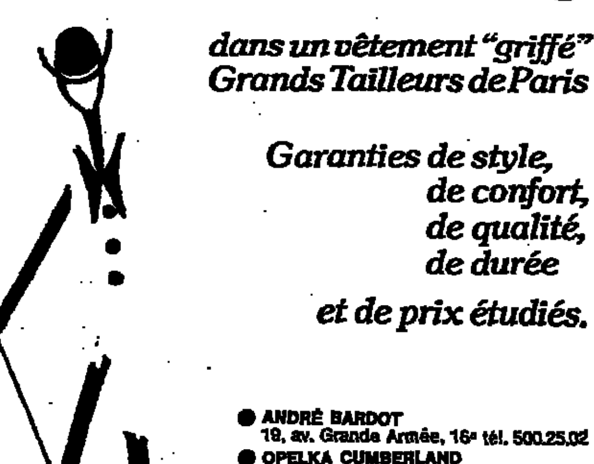
(2) Les investissements sud-africains à l'étranger s'élevaient, fin mars 1976, à 2,8 milliards de rands, dont 0,8 milliard dans divers pays africains.

(3) Les principaux partenaires commerciaux de l'Afrique du Sud sont la Grande-Bretagne (20 % des échanges), les Etats-Unis (17 %), l'Allemagne fédérale (15 %), le Japon (11 %), la France (4 %) et l'Italie (3,5 %). Les pays de la C.E.E. représentent près de la moitié du commerce extérieur sud-africain et les Etats africains environ 7 %. Les statistiques officielles ne comprennent ni les ventes d'or, ni les achats d'armes et de pétrole.

LES RÉSERVES MINÉRALES (en 1976)

	Sauf pays socialistes (%)	Monde entier (%)	Rang
Vanadium	98	49	1
Platine	89	75	1
Chrome	84	81	1
Manganèse	77	46	1
Or	64	51	1
Aluminium silicate	50	37	1
Fluorspar	44	41	1
Antimoine	18	5	3
Uranium	14		
Zinc	10	5	8
Nickel	8	6	7
Argent	6	4	6
Fer	6	3	7
Plomb	5	4	5
Charbon	4	2	8









EUROPE

République fédérale d'Allemagne

MINISTRE-PRÉSIDENT DU BADE-WURTEMBERG

M. Filbinger se voit reprocher son attitude pendant la guerre par l'écrivain Rolf Hochhuth

De notre correspondant

Bonn. — Un homme politique qui, avec un peu de chance, aurait pu l'an prochain devenir le président de la République fédérale allemande vient d'être rattrapé par son passé. Il s'agit de M. Hans-Carl Filbinger, actuellement ministre-président du Land de Bade-Würtemberg. Son avenir se trouve aujourd'hui compromis parce que les citoyens de la R.F.A. viennent d'entendre, avec beaucoup de retard, l'écho d'une salve tirée par un peloton d'exécution de la marine hitlérienne le 16 mars 1945, sur les rives du fjord d'Oslo.

La victime ? Walter Gröger, un matelot de vingt-deux ans, qui, quelques années plus tôt, s'était engagé volontairement. Accusé de désertion, il comparut devant une cour martiale en mars 1944. Celle-ci lui reconnut des circonstances atténuantes : il avait été systématiquement persécuté par des supérieurs, qui lui refusèrent toute permission pendant plus de trois ans. Aussi les juges de la marine estimèrent-ils que huit mois de prison représenteraient un châtiment approprié.

Alors que la défaite allemande se profilait déjà à l'horizon, le chef de la flotte en Norvège, l'amiral Otto Schniewind, n'accepta pas une telle « faiblesse ». Il cassa le jugement et ordonna au parquet maritime de réclamer la peine de mort au cours d'un nouveau procès. Celui-ci eut lieu le 16 janvier 1945. Le procureur appliqua fidèlement — et avec succès — les ordres du parquet. Il s'appelait Hans-Carl Filbinger.

Les critiques à l'égard du politicien chrétien-démocrate ne s'arrêtent pas là. Moins dramatique certes, mais encore plus révélatrice peut-être, cette seconde accusation qui vient d'être mise au jour : le 29 mai 1945, c'est-à-dire trois semaines après la capitulation allemande et la mort de Hitler dans son bunker de Berlin, alors qu'il exerçait toujours les fonctions de procureur militaire dans un camp de prisonniers, l'actuel chef du gouvernement local du Bade-Würtemberg requit six mois de prison contre un autre marin qui avait arraché les insignes nazis de son uniforme et traité quelques-uns de ses supérieurs de *« chiens nationaux socialistes »*. C'était là, aux yeux du juge Filbinger, un comportement de nature à compromettre l'indispensable discipline des armées, même quand elles se trouvent défaites.

Le cas serait plus choquant peut-être si l'on pouvait reprocher à M. Filbinger d'avoir toujours été un partisan enthousiaste du nazisme. Telle n'est pas la réalité. Dès 1933, alors qu'il était étudiant, les autorités lui firent des difficultés. Quelques années plus tard, il se vit refuser un poste auprès de la chambre de commerce allemande à Paris, parce qu'il était considéré comme indigne de confiance. Il fréquentait quelques cercles très critiques à l'égard du régime. Cela n'empêcha pas cependant que l'attachement à « l'ordre et la loi » — qui caractérise, aujourd'hui encore, ce politicien catholique — le conduisit à accepter la fonction de juge dans la Kriegsmarine. Si, à l'heure actuelle, il est l'objet de quelques attaques particulièrement vigoureuses, c'est d'ailleurs surtout parce qu'il défend son passé en affichant une bonne conscience surprenante : il ne faisait qu'exécuter les ordres, assure-t-il, et d'ailleurs dans une société digne de ce nom, le respect et l'application de la loi sont essentiels.

De profonds remous

Toute l'affaire a éclaté à la suite d'un article de l'écrivain Rolf Hochhuth. Celui-ci certes n'a pas toujours mesuré ses accusations. Il a perdu un procès retentissant en Grande-Bretagne pour avoir affirmé, dans une *à Berlin au mois d'octobre 1967*, que Wiston Churchill avait fait assassiner le général Sikorski. Cettes fois-ci encore, il semble bien que les propos de l'écrivain aient été audacieux, lorsqu'il a suggéré que le premier ministre du Bade-Würtemberg ne devrait de se trouver en liberté qu'au fait que ceux qui connaissent son passé avaient gardé le silence.

Cette thèse paraît fausse, dans la mesure où aucun membre des tribunaux militaires ayant fonctionné sous le régime national-socialiste — ils ont prononcé plus de vingt-cinq mille condamnations à mort contre des membres de la Wehrmacht — n'a été poursuivi. Quelques années après la guerre, il sont seulement été priés de demander leur mise à la retraite anticipée.

L'issue du procès intenté par M. Filbinger à l'écrivain Rolf Hochhuth reste donc douteuse. Cette action judiciaire n'en soulève pas moins des remous profonds. Les questions portent tout d'abord sur le passé de celui qui est considéré aujourd'hui comme *« le père du Bade-Würtemberg »*. Il y a en effet des raisons de croire que le procureur de la marine Filbinger a outrepassé ses strictes obligations lorsqu'il a réclamé la peine de mort pour le matelot Gröger. Même les *« directives du Führer »* communiquées aux tribunaux militaires n'excluaient pas une certaine liberté de manœuvre.

Le problème essentiel, toutefois, est l'atmosphère morale qui devrait régner aujourd'hui dans la République fédérale. Célébrant le trentième anniversaire de l'attentat du 20 juillet 1944 contre Hitler, M. Filbinger lui-même ne craignait pas de proclamer les mérites de ceux qui, sous le nazisme, placèrent *« leurs convictions internes au-dessus de leur liberté personnelle et de leur vie »*. Au sein de la conscience allemande d'aujourd'hui, la contradiction entre les exigences de la morale et l'attachement à l'ordre établi — pourvu qu'il soit légitime — ne paraît cependant pas résolue. Il est remarquable, en tout cas, qu'un organe ausis libéral, aussi peu suspect d'entretenir la moindre sympathie pour le totalitarisme, que l'hebdomadaire hambourgeois *Die Zeit* n'en demande pas moins, à propos de M. Filbinger, *« qui, au sein des anciennes générations, est prêt à lui jeter la première pierre »*...

JEAN WETZ.

Union soviétique

AU PROCÈS DU PHYSICIEN YOURI ORLOV

Les témoins à charge entendent démontrer que les accords d'Helsinki ne sont pas violés

M. Alexandre Podrabinek le jeune ambulancier, membre du comité d'étude sur les abus de la psychiatrie en Union soviétique, a été arrêté le mardi 16 mai. Il avait été interpellé dimanche soir à son domicile et, depuis, il était gardé à vue par la police. Il pourrait être accusé de diffusion d'informations diffamatoires envers l'U.R.S.S., délit pour lequel il risque trois ans de prison.

Le frère de M. Alexandre Podrabinek, Cyril, avait été condamné au début de cette année à deux ans et demi de camp de travail parce que la police avait trouvé chez lui des balles de pistolet. A la fin de l'année dernière, les autorités avaient fait pression sur la famille Podrabinek pour qu'elle accepte d'émigrer, menaçant les deux frères de procès au cas où ils refuseraient.

De notre correspondant

Moscou. — L'atmosphère relativement sereine qui prévalait le premier jour du procès Orlov s'est brusquement tendue, le mardi 16 mai. A la fin de l'audience, la trentaine de dissidents qui attendaient depuis le matin ont scandé *« Youra ! Youra ! »* en apercevant M. Youri Orlov qui était emmené dans un fourgon cellulaire encadré par deux officiers du K.G.B.

Quand Mme Irina Orlov est sortie du tribunal, après avoir subi une fouille, un officier de la milice a déclaré : *« Pas de conférence de presse aujourd'hui. »* La femme de l'accusé, qui constitue la seule source d'information pour les journalistes occidentaux, puisque l'accès de la salle d'audience leur est interdit, a rendu compte de la journée en marchant sur plusieurs centaines de mètres suivie par des forces de police en bien plus grand nombre que la veille. Les policiers en uniforme et en civil lançaient : *« Assez, assez, c'est terminé. »* Après quelques empoignades entre policiers et correspondants, les dissidents ont crié : *« Liberté ! Liberté ! »* Des civils, dont quelques passants, s'étaient attroupés autour du groupe. L'un d'eux a traité M. Evgueni Yakhir, cousin de l'ancien dissident Piort Yakhir, de *« sale gueule de youpin »* ; un autre déclarait aux journalistes : *« Si la milice n'y arrive pas, nous vous réglerons votre compte. »*

La deuxième journée du procès a été consacrée à l'audition des témoins de l'accusation. Tous ont réfuté les informations contenues dans les documents du groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, dont M. Orlov est un des fondateurs, sans que jamais ces documents aient été lus à l'audience. L'agence Tass a largement rendu compte de ces dépositions. Deux femmes psychiatres de Dniepropetrovsk ont affirmé que *« les méthodes de traitement dans les cliniques soviétiques correspondaient entièrement au diagnostic établi »*. L'une d'elles, Mme Ludmilla Lubarskaïa, a déclaré que si M. Leonid Pliouchtch avait été interné, c'est parce qu'il était malade.

Deux détenus ont été tirés de leur camp de travail pour témoigner que *« les conditions de vie y sont normales »*. *« Nos dortoirs sont grands et propres*, ont-ils dit. *Le camp possède un magasin où l'on vend des produits variés. »* Des physiciens et des scientifiques ont encore dit que les affirmations de M. Orlov sur la situation des hommes de science en U.R.S.S. étaient fausses et diffamatoires. Selon Mme Orlov, la présidente du tribunal, à la demande du procureur, a refusé à l'accusé le droit de poser des questions aux témoins. Quand M. Orlov parlait, la salle riait et se moquait de lui. Rappelons que la cour a refusé d'entendre les témoins cités par la défense.

D'autre part, le procès de MM. Gamsakhourdia et Kostava, membres du groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, s'est poursuivi à Tbilissi. Selon l'agence Tass, les « parents et amis » de M. Gamsakhourdia auraient mis en cause l'académicien Sakharov. *« C'est lui qui a entraîné Gamsakhourdia dans des actions illégales, l'amenant ainsi sur le banc des accusés »*, auraient-ils déclaré. Tass dénonce le comportement de l'académicien, *« digne de celui d'un provocateur »*. *« C'est absurde*, a répliqué M. Sakharov, *je n'ai jamais entraîné qui que ce soit. C'est un problème qui concerne chacun de nous. »*

DANIEL VERNET.

● *Une trentaine de personnalités* se sont réunies ce mardi 16 mai devant la résidence de l'ambassadeur d'Union soviétique, rue de Grenelle à Paris, pour protester contre le procès intenté à M. Youri Orlov. Le professeur Alfred Kastler, prix Nobel, qui avait pris la tête de la manifestation, n'a pas réussi à être reçu par un représentant de l'ambassade, afin de lui remettre un message de protestation. Ce message précise : *« A l'annonce de l'ouverture des procès intentés à divers membres des comités de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, le comité des physiciens français pour la défense de Youri Orlov vient une nouvelle fois exprimer sa conviction que l'accusé n'a fait que signaler les atteintes aux droits de l'homme et les cas de violation des accords d'Helsinki, que ses affirmations publiées sont véritables et exactes. »*

Autriche

Au cours de son XXIVe congrès

Le parti socialiste tiendra compte dans son nouveau programme des préoccupations autogestionnaires

De notre correspondante

Vienne. — L'adoption d'un nouveau programme sera le principal objet des travaux du vingt-quatrième congrès du parti socialiste autrichien (S.P.Oe.) qui se tient du 18 au 20 mai à Vienne en présence de quelque cent cinquante délégués. Parmi les invités étrangers figurent le chancelier Helmut Schmidt et M. Egon Bahr, secrétaire général du parti social-démocrate ouest-allemand. Ce congrès provoque dans la capitale autrichienne un intérêt d'autant plus vif qu'il se réunit à un moment où la situation politique intérieure connaît un durcissement notable.

Avec un peu plus de sept cent mille adhérents (soit un Autrichien sur sept), le S.P.Oe., que préside le chancelier Bruno Kreisky, est l'un des partis socialistes les plus forts d'Europe occidentale. En dépit d'un pragmatisme très poussé, il se réfère toujours, à la différence du S.P.D., à l'héritage marxiste. Cette référence devrait être maintenue dans le nouveau programme discuté depuis plusieurs mois par la « base », et qui remplacera l'ancien texte datant de 1958. L'action gouvernementale réalisée depuis huit ans par les socialistes a cependant rendu nécessaire un réexamen des objectifs de leur parti à moyen et à long terme : certaines revendications, comme la réforme du code pénal, la libéralisation de l'avortement, l'octroi de droits égaux à la femme dans la famille, ont été, entre-temps, satisfaites. Il s'agit, d'autre part, d'adapter la réflexion du parti aux changements apparus ces dernières années dans la société, la science ou l'économie.

L'une des principales modifications proposées par le projet de nouveau programme concerne précisément la démocratisation du secteur économique. Le texte soumis aux délégués demande pour la première fois aux socialistes de considérer que la transfodrmation de la vie industrielle résulte non plus seulement d'un changement des rapports de propriété, mais aussi du pouvoir de décision dans les entreprises. L'opinion domine en effet, au sein du S.P.Oe., que le secteur étatisé en Autriche est déjà suffisamment étendu (20 % du produit industriel brut). Sans que le mot soit prononcé, cette évolution paraît traduire une certaine sensibilisation au thème de l'autogestion.

Une autre innovation importante est la présence, dans le projet de programme, d'un chapitre consacré à la crise du capitalisme et aux limites de l' *« Etat-providence »*. A celui-ci doit succéder, selon le parti socialiste autrichien, la démocratie sociale.

Vis-à-vis des chrétiens, le S.P.Oe accentue son ouverture engagée depuis plusieurs années. *« Il n'existe pas de contradiction entre le socialisme et le christianisme »*, a expliqué M. Blecha, secrétaire central du parti, en commentant récemment cette partie du projet. Les socialistes autrichiens déclarent, d'autre part, rester *« des adversaires inflexibles et sans compromis des dictatures fascistes et communistes »*. Toutefois, M. Blacha a précisé que son parti observait *« avec scepticisme, mais une grande attention, les mouvements se développant à l'intérieur de certains partis communistes »*.

L'opposition du « bloc bourgeois »

L'adoption de ce projet va-t-elle insuffler un nouvel élan au parti du chancelier ? Après avoir très nettement dominé la scène ces dernières années, M. Kreisky se heurte depuis plusieurs mois à une opposition plus résolue du *« bloc bourgeois »*, ce qui a pour conséquence d'altérer le climat politique. Cette dégradation est intervenue à la suite de la désignation de M. Alexandre Goetz comme président national du parti libéral (F.P.Oe.), après qu'il eut amélioré ses positions électorales en janvier, aux élections municipales de Graz, la deuxième ville d'Autriche. M. Goetz, bien qu'étant à la tête du parti de très loin le plus faible des trois principales formations autrichiennes, a été reconduit dans ses fonctions de maire, grâce à l'appui que lui ont accordé, une nouvelle fois, les populistes (chrétiens-démocrates). Privés de leur succès, les socialistes ont vu un signe inquiétant dans la reconduction de l'alliance entre libéraux et populistes, dans la mesure où elle signifie, à leurs yeux, que les deux partis *« bourgeois »* sont prêts à s'entendre également sur le plan national.

Depuis lors, le ton n'a cessé de s'envenimer. Ne reculant pas devant les attaques personnelles contre le chancelier Kreisky, M. Goetz a affirmé que le but de son parti était de mettre fin à la majorité absolue des socialistes aux élections parlementaires de 1979. La réponse du chef du gouvernement ne s'est pas fait attendre : il a clairement mis les électeurs en garde contre l'arrivée au pouvoir d'une coalition *« réactionnaire »*. *« Une fois déjà*, a-t-il estimé, *ce genre d'alliance a mené le pays au destin tragique de la dictature. »*

ANITA RIND.

Yougoslavie

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

Pour la première fois un Croate devient secrétaire des affaires étrangères

De notre correspondant

Belgrade. — L'Assemblée nationale a approuvé le 16 mai la liste du nouveau gouvernement fédéral, dont la composition exprime une représentation *« juste et équilibrée »* de toutes les républiques fédérées et régions autonomes. Le président du nouveau gouvernement, M. Veselin Djouranovitch, et dix de ses ministres conservent les postes qu'ils occupaient dans le précédent gouvernement. Parmi eux figurent le général Nikolas Ljoubitchitch et M. Franjo Hrljevitch, qui conservent respectivement les secrétariats de la défense et de l'intérieur. M. Milos Minitch, qui deviendra prochainement membre de la présidence de la Ligue des communistes, est remplacé aux affaires étrangères par M. Josip Vrhovetz, dirigeant de la commission idéologique du comité central, qui est ainsi le premier Croate à exercer les fonctions de secrétaire des affaires étrangères depuis l'instauration du régime communiste en Yougoslavie.

Le nouveau gouvernement, dont la composition a donné lieu à de longues et délicates concertations au sommet de l'Etat et de la Ligue et entre les organisations dites sociales, compte cinq nouveaux vice-présidents représentant les républiques fédérées de Serbie, Croatie, Slovénie, Bosnie-Herzégovine et Macédoine. M. Djouranovitch, Monténégrin, représente la sixième république fédérée. Elu à l'unanimité des 310 membres des deux Chambres de l'Assemblée fédérale, le nouveau gouvernement doit rester en fonction pendant quatre ans.

Le programme

A l'issue du vote, M. Djouranovitch a exposé les grandes lignes de la politique que son gouvernement se propose de suivre.

● SYSTEME POLITIQUE ET SOCIAL. — La législation actuelle sera complétée pour donner une nouvelle impulsion au travail associé et à l'autogestion : *« Tout immobilisme dans ces domaines peut avoir de graves conséquences politiques. »* Le gouvernement continuera à combattre la bureaucratie et les formes de gestion administrative en tenant compte du *« pluralisme des intérêts autogestionnaires »*.

● ECONOMIE. — Elaboration du plan pour la période de 1980 à 1985, lutte contre l'inflation et la hausse des prix, limitation des investissements compte tenu des possiblités matérielles du pays, amélioration de la balance commerciale avec l'étranger et accélération du développement des régions sous-développées.

● DEFENSE NATIONALE. — L'armée sera équipée des matériels les plus modernes produits par l'industrie nationale. Les systèmes de la « défense populaire généralisée » et de la défense territoriale seront renforcés.

● ORGANES DE SECURITE. — Ils obtiendront des cadres nouveaux tout l'équipement et la technique nécessaires. Leur tâche comprend notamment la lutte contre les forces qui, de l'étranger, travaillent contre la Yougoslavie, et *« certains individus ou groupes »* qui, dans le pays, s'efforcent de *« saper notre ordre social et les acquis de la révolution et de l'autogestion »*. Les organes de sécurité ne devraient pas perdre de vue non plus le renforcement du terrorisme international et sa collusion avec les éléments ennemis à l'intérieur de la Yougoslavie.

● POLITIQUE ETRANGERE. — Le non-alignement est une *« orientation durable et irremplaçable de la politique extérieure yougoslave »*. Le nouveau gouvernement contribuera à la poursuite de la détente, qui doit s'étendre à toutes les régions du monde. Il continuera à aider *« moralement et matériellement »* les mouvements de libération nationale pour la liquidation du colonialisme et de la discrimination raciale. Une attention spéciale sera consacrée aux rapports avec les pays voisins, notamment en vue du règlement du statut des minorités nationales yougoslaves dans certains de ces pays.

PAUL YANKOVITCH.

LA COMPOSITION DU CABINET

Le gouvernement yougoslave, formé pour quatre ans, est ainsi composé :

Président du conseil fédéral : M. Veselin Djouranovitch.

Vice-présidents du conseil : MM. Branislav Ikonitch, Ivo Margan, Andrej Marinc, Dragoljug Stavrey, Gojko Ubiparip.

Ministres sans portefeuille : MM. Stojan Andov, Vuko Dragasevitch, Slobodan Gligozijevitch, Dusun Ilijevitch, Radivoje Kontich, Bogoljug Nedeljkovitch, Vajo Skendzitch, Boris Snuderl, Sukrija Uzunovitch.

Secrétaires fédéraux :

Affaires étrangères : M. Josip Vrhovetz.

Défense : général Nikolas Ljoubitchitch.

Intérieur : M. Franjo Hrljevitch.

Finances : M. Petar Kostitch.

Commerce extérieur : M. Metod Rotar.

Affaires économiques : M. Imer Pulja.

Justice et administration : M. Luka Banovitch.

Information : M. Ismailj Bajra.

Présidents des commissions fédérales :

Energie et industrie : M. Stojan Mitkalijev.

Agriculture : M. Milovan Zidar.

Transports et communications : M. Ante Zelitch.

Travail, santé et sécurité sociale : M. Svetozar Pepovski.

Anciens combattants : M. Milan Vukasovitch.

Affaires législatives : M. Aleksandar Fira.

M. VRHOUETZ

Né en 1926 à Zagreb, M. Josip Vrhovetz, nouveau secrétaire des affaires étrangères, est diplômé d'économie de l'université de sa ville natale et des sciences sociales de l'université de Belgrade. A l'âge de quinze ans, il s'engage dans l'armée de libération nationale et en 1944 devient membre du parti communiste. Immédiatement après la guerre, il fait du journalisme et voyage dans de nombreux pays étrangers. Pendant un certain temps il est le rédacteur en chef de Vjesnik, *principal quotidien de Zagreb.*

Membre du comité central puis du comité exécutif du parti croate, il s'est opposé en 1971 au éléments « nationalistes » et a soutenu l'action du président Tito et de M. Vladimir Bakaritch, qui a abouti à leur limogeage. Après ces événements, il a été nommé secrétaire du parti croate, puis son représentant au sein de la présidence de la Ligue fédérale où il dirigeait la commission idéologique.

Portugal

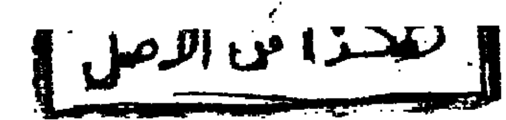
M. CUNHAL PROPOSE LA FORMATION D'UN BLOC REGROUPANT SOCIALISTES ET COMMUNISTES

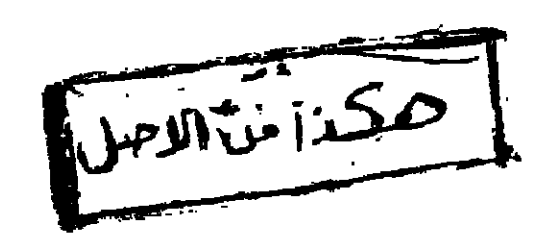
(De notre correspondant.)

Lisbonne. — M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du P.C.P., a déclaré le mardi 16 mai à Lisbonne que les communistes s'abstiendront de *« s'engager dans des campagnes visant à accélérer la chute du gouvernement »*.

Face aux activités *« déstabilisatrices des forces fascistes et fascisantes »* regroupées, selon M. Cunhal, autour du général Kaulza de Arriaga et de M. Sa Carneiro, le P.C.P. propose la formation d'un *« bloc démocratique et patriotique »* constitué par *« les démocrates des tendances les plus diverses, notamment par les communistes et les socialistes »*. Son programme devrait se baser sur les points suivants : respect et défense des institutions démocratiques et du régime consacré par la Constitution ; garantie de l'exercice des libertés et des droits des citoyens ; défense intransigeante de l'unité nationale ; maintien des limites des secteurs public et privé de l'économie ; mobilisation des ressources nationales pour sortir de la crise ; austérité et épargne ; défense et amélioration du niveau de vie des travailleurs ; réforme de l'enseignement et promotion d'une politique culturelle au service du peuple ; unité des forces armées ; diversification des relations d'amitié et de coopération avec tous les pays.

Signe d'ouverture ? Un projet de loi présenté par le groupe parlementaire communiste destiné à combattre l'analphabétisme (plus de 30 % de la population) a été approuvé à l'unanimité mardi 16 mai. Un conseil national où siégeront des représentants de tous les partis politiques, des syndicats et du gouvernement veillera à l'application d'un programme d'alphabétisation, qui sera lancé à l'échelle nationale. *« Pour une fois*, s'est exclamé un député du C.D.S., *les communistes ont oublié leurs tendances centralisatrices. »* — J. R.





EUROPE

Italie

Le parti communiste est contraint de réexaminer sa stratégie après les élections du 14 mai

Les directions des partis politiques, à Rome, commencent à tirer les leçons du scrutin municipal. Même partiel, il a donné des orientations trop nettes pour être sous-estimées. Le P.C.I. est le plus touché : la stratégie de M. Berlinguer a pour résultat apparent le progrès d'une démocratie chrétienne à laquelle, à la fois alliés et opposants, les communistes ont beaucoup concédé.

Tandis que ce début de réexamen est très discret, les terroristes ne suspendent pas leurs activités : à Turin, un fonctionnaire de la police politique a été blessé aux jambes et dans le dos par un commando du groupe « première ligne-formations communistes combattantes », au début de la matinée de mercredi.

De notre correspondant

Rome. — Les partis politiques italiens « *digèrent* » les élections locales partielles des 14 et 15 mai, qui ont marqué une progression de la démocratie chrétienne, un recul des communistes et une bonne tenue des formations intermédiaires de la majorité. L'évaluation des résultats se fait dans le calme, sans les polémiques habituelles. On assiste même à un concert de louanges un peu déconcertant : jamais, au lendemain d'un scrutin, le P.C.I. n'avait souligné ainsi les « *choix démocratiques* » de la D.C., et jamais celle-ci n'avait vanté le « *sens des responsabilités* » du P.C.I., qui paierait une politique impopulaire mais nécessaire. De part et d'autre, on affirme que l'union nationale continue comme avant. Même les socialistes — persuadés que leur rôle est revalorisé après ces élections — ne réclament aucune modification du cadre politique.

Chaque parti réfléchit cependant aux leçons de ce scrutin et au bénéfice qu'il peut en tirer.

Le P.C.I. est déjà en pleine autocritique. Il se demande si son image ne s'est pas trop confondue avec celle de la démocratie chrétienne. Devant choisir entre deux partis qui tenaient le même langage et semblaient défendre la même politique, nombre d'électeurs hésitants ont préféré voter démocrate-chrétien ou socialiste. Il faut donc s'attendre dans les prochaines semaines à une plus grande affirmation du P.C.I. qui exigera l'application de réformes économiques et sociales.

Les dirigeants démocrates-chrétiens, eux, ne peuvent continuer leur politique d'entente nationale comme si de rien n'était. Ils doivent offrir à la droite une contrepartie. Des élections anticipées paraissent exclues avant le printemps 1979. Reste la possibilité d'une autre consultation, capable de gêner les communistes. Elle est toute trouvée, puisque le référendum sur l'ordre public, réclamé par plus de six cent mille citoyens, est fixé au 15 juin. Les grands partis ont tout fait jusqu'à présent pour l'éviter, tentant de modifier la loi Reale que les promoteurs du référendum veulent abroger. Mais la modification de cette loi se heurte à l'obstruction parlementaire de l'extrême droite et des radicaux qui, par des milliers d'amendements, paralysent le débat.

Il est probable que la loi ne sera pas modifiée à temps et que le référendum aura lieu. Cela mettrait les communistes dans une situation très difficile. Peuvent-ils faire voter « *non* » à l'abrogation d'une loi à laquelle ils s'étaient opposés lors de son adoption en 1975 ? Et s'ils se prononcent pour le « oui », ne risquent-ils pas d'être désignés comme les adversaires de l'ordre public ?

L'extrême droite et le parti radical ne chôment pas. Pour des raisons exactement opposées, ils faisaient aussi de l'obstruction à propos du décret sur le renforcement des mesures de police pris après l'enlèvement d'Aldo Moro ; deux mille cent cinquante amendements avaient été votés par les amis de M. Almirante et de M. Pannella. Sans succès : mardi 16 mai, à une écrasante majorité — 456 voix contre 56 — la Chambre a converti en loi ce décret gouvernemental. Le cabinet Andreotti, qui avait posé la question de confiance, a été confirmé par 522 voix contre 27 et 3 abstentions.

En d'autres temps, des résultats électoraux aussi tranchés que ceux des 14 et 15 mai auraient aussitôt entraîné des conséquences politiques. Mais, depuis que l'économie italienne est malade, les partis hésitent à céder à leurs démons. Et le risque permanent que le terrorisme fait peser sur la vie nationale interdit les coups de tête.

ROBERT SOLÉ.

DIPLOMATIE

La conférence des Nations unies sur le droit de la mer

LE NÉPAL PROPOSE LA CRÉATION D'UN « FONDS DE L'HÉRITAGE COMMUN » AU PROFIT DES PAYS PAUVRES.

(De notre correspondante.)

Genève. — La conférence des Nations unies sur le droit de la mer, qui siège depuis le 28 mars au Palais des nations, a été saisie, le 15 mai, d'une proposition présentée par M. Upadyay, ambassadeur, chef de la délégation du Népal. Il suggère la création d'un « *fonds de l'héritage commun* », auquel devront contribuer, pour un montant de 3 à 5 milliards de dollars par an, les bénéficiaires de l'exploitation des richesses que recèle la mer. Ainsi, les Etats côtiers ne devraient plus être les seuls bénéficiaires de l'exploitation de leur « zone économique exclusive » de 200 milles (370,4 km) et seraient dans l'obligation de verser au fonds une contribution dont le montant pourrait être ultérieurement précisé. L'ambassadeur népalais prévoit que 70 % du capital ainsi constitué seraient distribués aux pays les plus pauvres et que le reste serait affecté en priorité à la lutte contre la pollution des mers et des océans.

Cette proposition pourrait être d'autant plus soutenue par de nombreux pays pauvres que, sur les sept « zones économiques exclusives » rassemblant le plus de richesses, six seront attribuées à des pays industrialisés (Australie, Canada, Etats-Unis, Japon, Nouvelle-Zélande, Union soviétique), l'Indonésie bénéficiant de la septième.

ISABELLE VICHNIAC.

● *L'utilisation pacifique des forces navales.* — Les amiraux commandant les marines de seize pays riverains de l'Atlantique nord, de la mer du Nord et de la Baltique (Belgique, Canada, Danemark, Etats-Unis, Finlande, France, Grande-Bretagne, Islande, Irlande, Norvège, Pays-Bas, Pologne, R.D.A., R.F.A., Suède, Union soviétique) ont ouverts, mardi 16 mai, à Helsinki une conférence sur l'utilisation des forces navales à des fins pacifiques. Ils discutent notamment des sauvetages et de la lutte anti-pollution. — *(A.F.P.)*

A Mexico

M. MARCHAIS PRÉCONISE LA CRÉATION D'UN FONDS SPÉCIAL DESTINÉ AUX PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT.

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a présenté, mardi 16 mai, à l'occasion d'une conférence de presse à Mexico, les thèses de son parti sur un nouvel ordre économique international. Après avoir souligné que « *les intérêts des peuples dits du tiers-monde et des pays développés comme la France ne sont pas contradictoires* », il a poursuivi : « *Au contraire, un véritable essor économique, industriel, technologique du tiers-monde, loin d'hypothéquer les possibilités de développement économique et social de la France, peut élargir les bases d'une coopération et d'échanges diversifiés et fructueux* ». La France, a-t-il expliqué, doit « *présenter ses propres propositions* », ne se laisser dicter sa politique « *par aucun bloc* » et agir dans le cadre des organismes internationaux, surtout des Nations unies, qui constituent « *le cadre le plus approprié* ».

M. Marchais a proposé que la France essaie de susciter la création, dans le cadre de l'ONU, d'un « *fonds spécial destiné aux pays en voie de développement, dont le financement serait assuré par une partie des ressources libérées par la réduction des budgets militaires* » des pays membres, suggestion à présenter lors de la prochaine réunion extraordinaire de l'ONU sur le désarmement.

Retenu en Roumanie depuis 1976

M. DUMITRESCU fonctionnaire de l'UNESCO A REGAGNÉ PARIS

M. Sorin Dumitrescu, haut fonctionnaire roumain de l'UNESCO, a pu quitter la Roumanie, où il était retenu contre son gré depuis juin 1976. Le service de presse de l'organisation internationale confirme, mercredi 17 mai, qu'il est à Paris « *depuis deux jours* », souligne que, pour l'UNESCO, il assume toujours ses fonctions de directeur des sciences de l'eau, mais se refuse à tout autre commentaire. Il semble que la discrétion ait été une condition posée par Bucarest à sa libération.

Fonctionnaire de l'UNESCO depuis 1969, M. Dumitrescu avait été envoyé, en juin 1976, dans son pays d'origine pour participer à une conférence sur les problèmes de l'eau. Accusé par les autorités roumaines d'avoir enfreint la législation sur les émoluments en devises, M. Dumitrescu avait dû présenter sa démission à l'UNESCO et s'était vu retirer son passeport. La démission avait cependant été refusée par le directeur général de l'UNESCO, M. M'Bow, avec l'approbation du conseil exécutif de l'organisation. Le conseil avait, en outre, regretté une « *atteinte aux principes fondamentaux de la coopération* » (*le Monde* du 7 octobre 1977). Dans une déclaration qu'il avait fait parvenir à sa fille, à Paris, en février, le fonctionnaire réfutait les accusations portées contre lui, et demandait à renoncer à la nationalité roumaine (*le Monde* du 28 février).

LA TURQUIE NE SIGNERA PAS LA DÉCLARATION SUR L'AVENIR DE L'OTAN

Washington *(A.F.P.)*. — Le premier ministre turc, M. Ecevit, a annoncé, dans une lettre à M. Carter, qu'il ne signerait pas la déclaration qui sera publiée à la fin du « sommet » de l'OTAN, le 31 mai, à Washington, a indiqué, mardi 16 mai, le département d'Etat. L'attitude de M. Ecevit est sans doute motivée par le refus du Sénat américain de lever l'embargo sur les ventes d'armes à son pays.

M. Carter a proposé qu'une déclaration sur l'avenir de l'OTAN soit signée par tous les membres à la réunion de Washington. La levée de l'embargo, qui frappe les livraisons d'armes américaines à la Turquie depuis l'invasion de Chypre en 1974, a été demandée par M. Carter et rejetée par 8 voix contre 4 par la commission sénatoriale des affaires étrangères. Le vote final par le Sénat est prévu pour le 29 mai.

● *Le dialogue Nord-Sud.* — Le comité de l'ONU chargé de suivre et de stimuler le dialogue Nord-Sud a suspendu jusqu'au 5 septembre une session de dix jours sans adopter de décision et a remis la suite de ses travaux au 5 septembre. Les membres du comité n'ont pu se mettre d'accord sur une liste de directives qui auraient défini son programme pour l'avenir, et ils se sont abstenus de publier officiellement ou de mettre au voix les documents discutés. — *(A.F.P.)*

ASIE

Chine : la révolution rectifiée

(Suite de la première page.)

Des étrangers ont eu connaissance de ce document, intéressant pour quelques révélations sur les rouages intérieurs du pouvoir en Chine mais remarquablement peu convainquant en ce qui concerne la thèse du « *complot d'usurpation du pouvoir* » ourdi, selon la version officielle, par la veuve de Mao Tse-toung et ses amis du « groupe de Changhaï ». Non seulement les faits réellement démontrés peuvent difficilement être qualifiés de « *crimes* », mais certains propos sont attribués aux « *coupables* » qui les montrent curieusement disposés à corriger ce qui pouvait être critiquable dans leur comportement. Ainsi deux notes manuscrites de MM. Wang Hong-wen et Chang-Chun-chiao expriment-elles leur intention de suivre les conseils du président Mao en cessant de faire plus ou moins bande à part à l'égard de leurs collègues du bureau politique.

La disparition des idéologues

Depuis l'été dernier environ, la campagne contre la « bande des quatre » s'est d'ailleurs transposée sur le plan des idées et des méthodes. Suivant un procédé déjà expérimenté dans le passé — avec les procès successifs de Liu Shao-chi et de Lin-Piao par exemple — tout se passe en fait comme si, sous couvert de critique d'un groupe déterminé de dirigeants déchus, le régime procédait en réalité à une autocritique en règle et approfondie de son propre comportement passé. Aussi bien, nombre des membres de la nouvelle équipe — à commencer par le président Hua Kuo-feng lui-même — ont-ils été directement associés aux politiques aujourd'hui dénoncées et dont il serait parfaitement invraisemblable de faire porter aux « quatre » la responsabilité exclusive.

Sur le plan idéologique, la révision entreprise va très loin. Avec plus ou moins d'adresse et de bonheur au demeurant, car le régime manque de spécialistes en la matière : une étude américaine fort documentée sur la composition du comité central du XI[e] Congrès du parti constate la disparition quasi totale des idéologues au sein de cet organisme, et l'on chercherait vainement qui pourrait légitimement prétendre à ce rôle parmi les vingt-six membres du bureau politique. Quant à l'organe théorique du parti, la revue mensuelle *le Drapeau rouge*, d'où partait autrefois les polémiques les plus aiguës, elle reste depuis dix-huit mois du plus sage et du plus plat conformisme.

Quitte à décevoir les amateurs d'analyses marxistes un peu rigoureuses et, surtout, ceux qui avaient découvert dans la révolution chinoise des idées originales par rapport à d'autres expériences socialistes, la dénonciation de ce qu'on appelle les « *absurdités* » du passé n'en est pas moins radicale.

L'idée qu'une « *bourgeoisie* » pouvait exister au sein du parti a été la première abandonnée, étant seulement admis que peuvent s'y révéler des « *éléments bourgeois* » isolés. Les rapports entre politique et économie ont été purement et simplement inversés, le *Quotidien du Peuple* assurant sans complexes que « *la lutte pour la production prend le pas sur la lutte de classe* » (12 décembre 1977). Le « *droit bourgeois* », qu'il importait autrefois de limiter, doit au contraire être désormais « *préservé* » car il « *contribue à protéger et à développer les forces productives* » (17 octobre 1977). Quant à la répartition des revenus, le journal du P.C. chinois ne craint pas d'affirmer que « *l'égalité n'est pas l'objectif pour lequel nous luttons* », les critères essentiels étant ailleurs : « *Tout système de répartition qui peut promouvoir la production est bon ; tout système qui entrave la production socialiste est mauvais* » (21 décembre 1977). De là le rétablissement des primes et autres « *stimulants matériels* » pour les travailleurs de l'industrie comme de l'agriculture (1). Et l' « *égalitarisme abstrait* » est condamné avec la même vigueur en matière d'éducation car, dans « *la dialectique du développement* », les écarts entre travail manuel et intellectuels doivent être reconnus comme « *objectifs* » et « *la division du travail pousse la production et contribue au progrès de la société* » (11 février 1978). Etc.

Les démonstrations théoriques fournies à l'appui de ces nouvelles thèses sont d'autant plus légères qu'elles procèdent beaucoup moins d'un désir de rectification idéologique proprement dite que du souci de justifier des changements de comportement d'ordre politique et pratique.

Vue sous cet angle, l'expérience tentée comporte d'incontestables aspects positifs. Pas plus qu'aux époques précédentes, le pouvoir n'a échappé, dans les années qui ont suivi la révolution culturelle, à des phénomènes de sclérose, accentué encore par de graves contradictions internes. Trop souvent le recours au verbe cachait en fait un blocage dans les actes et quelques-unes des idées les plus neuves héritées des années 60 n'étaient défendues avec tant de vigueur que parce qu'elles n'étaient que très imparfaitement et très partiellement appliquées dans les faits. Ainsi, par exemple, de la gestion directe des entreprises par les ouvriers, de la révolution dans l'enseignement (qui se heurtait à la résistance opiniâtre d'une large partie du corps enseignant) ou de la création d'un art prolétarien nouveau (dont la pauvreté et la sécheresse par rapport à la richesse des traditions nationales choquait à tous les niveaux de la société).

Le goût du concret

La nouvelle équipe dirigeante, par une réaction naturelle, manifeste au contraire un goût impérieux du concret, de l'ordre et de la discipline. Des rapports comme ceux qui ont été présentés par les vice-premiers ministres MM. Yu Chiu-li, au mois de janvier lors de la conférence nationale sur la mécanisation agricole, et Fang Yi, en mars devant la conférence sur les sciences, sont d'un style très nouveau par rapport aux documents du même genre publiés ces dernières années. Le réalisme des projets peut parfois être discuté mais l'analyse lucide des situations et la définition d'objectifs précis y prend heureusement le pas sur l'exposé des idée agénérales. Il ne s'agit pas seulement de discours et l'augmentation des salaires réalisée cet hiver — jointe à la suppression de charges diverses comme la taxe sur les bicyclettes — a fortement contribué à accroître dans la population la crédibilité du régime.

Dans le même esprit, les responsables locaux sont invités à ne pas se contenter de « *paroles creuses* », à sortir du « *formalisme* » et à se comporter en agents actifs et efficaces du pouvoir beaucoup plus qu'en simples transmetteurs de mots d'ordre. Les habitudes, dans ce domaine, ne changent pas du jour au lendemain mais l'effort entrepris dans ce sens est évident. En témoigne la fréquente dénonciation dans la presse des manifestations de « *mollesse* », de « *gaspillage* » et la critique acerbe de personnages qui ont « *une attitude passive dans le travail* » ou « *ne tiennent pas compte des réalités lorsqu'ils transmettent les directives des échelons supérieurs* ».

La tendance à un nouveau légalisme enfin s'apparente au même courant dans la mesure où elle résulte de la renonciation à une certaine « *métaphysique idéaliste* », explicitement condamné aujourd'hui. Il y avait à la base de la Constitution de 1975 une conception de la transformation politique et morale de l'homme — à travers la révolution — qui rendait théoriquement superflu tout un appareil de lois hérité de l'ancienne société et en toute hypothèse accessoire par rapport à l'exercice de la dictature du prolétariat. Une telle philosophie n'est pas celle du nouveau pouvoir, moins optimiste peut-être mais plus réaliste et qui estime que la société chinoise est encore loin d'être mûre pour se passer de lois en bonne et due forme, d'organes judiciaires complexes pour les faire observer et pour en contrôler l'application par les autorités elles-mêmes. De là les transformations de la Constitution, le caractère beaucoup plus précis de ce texte par rapport à celui de 1975, l'élaboration de nouveaux codes et même la publicité donnée aux sanctions frappant diverses contraventions à la légalité socialiste : fraude aux examens, détournements de fonds publics, réquisitions abusives, abus de pouvoir, etc... la défense du droit se confondant à l'occasion avec celle de la discipline du parti.

L'héritage maoïste

Et Mao dans tout cela ? Il faut bien dire que les signes extérieurs de fidélité à son héritage commencent à s'estomper. Depuis la fin de mars, les citations tirées de ses œuvres choisies ne sont plus imprimées en caractères gras dans la presse et la cartouche à droite du titre du *Quotidien du Peuple*, réservée presque quotidiennement à l'une de ses pensées ou de ses réflexions, est de plus en plus souvent occupée par une photographie qui cherche à tout prix à faire peau neuve, à démontrer qu'une ère nouvelle s'annonce. A la limite, les changements typographiques de l'organe du parti relèvent du même souci de « *renouvellement* » que la reprise de spectacles qui n'avaient plus été montés depuis la révolution culturelle et la réouverture de parcs publics fermés depuis plusieurs années — comme les parcs de Peihaï et de la Colline de charbon à Pékin, — voire comme la destruction en mars des « *abris provisoires* » construits à la suite du séisme de juillet 1976 et qui encombraient depuis cette époque les trottoirs de la capitale. Autant de gestes propres à créer dans l'opinion l'impression que « *les choses bougent* ».

Dans quelle direction exactement et jusqu'où ? C'est là que la référence à l'héritage maoïste, quelle que soit sa présentation, a encore valeur de pierre de touche. Personne, bien sûr, ne se permet de mettre en cause cet héritage et une formule particulièrement en vogue à l'heure actuelle consiste à dire que « *la ligne du président Mao a toujours été dominante* » depuis la fondation du régime, c'est-à-dire aussi bien avant qu'après la révolution culturelle. Il y a ainsi de quoi satisfaire presque tout le monde. La pensée et les œuvres du fondateur de la révolution chinoise, depuis cinquante ans, sont riches cependant des thèmes les plus divers et se prêtent à toutes sortes d'interprétations. Que le système dans son ensemble continue à jouer le rôle de « *ciment unificateur* » qui a longtemps été le sien pour le monde politique chinois n'empêche pas que sous son égide se développent des courants politiques différents et des oppositions d'autant plus marquées que, à un stade ou à un autre, elles ne peuvent éviter de se manifester dans les décisions les plus concrètes et dans le choix des hommes.

ALAIN JACOB.

(1) Sous forme de « points de travail » additionnels en ce qui concerne les membres des communes populaires.

Prochain article :

LA LUTTE ENTRE DEUX LIGNES

Cambodge

UN MOT D'ORDRE DE RADIO - PHNOM-PENH : *« Chaque Cambodgien doit tuer trente Vietnamiens... »*

De notre correspondant

Bangkok. — *Récapitulant les combats des derniers mois, Radio-Phnom-Penh s'est attachée, mercredi 10 mai, dans un long commentaire, à expliquer les causes des victoires retentissantes que les Cambodgiens affirment avoir remportées au cours des derniers mois aux dépens de l'* « *agresseur vietnamien* ». *Il n'est pas certain que ces* « *précisions* » *soient de nature à rendre plus compréhensible une situation militaire qui paraît se maintenir dans un état de guerre larvée le long de la frontière.*

En effet, le discours cambodgien inverse les syllogismes de la manière suivante : « Comment avons-nous infligé ces défaites aux Vietnamiens ? Sur cette question, le parti, l'armée et le peuple tout entier partagent le même point de vue : nous avons triomphé des Vietnamiens parce que nous avions auparavant vaincu les impérialistes américains et que les Vietnamiens ne sont pas aussi puissants que les impérialistes américains. Mais, même en tenant compte de cela, il en est qui soulignent que le Vietnam a une population de 50 millions d'habitants. Comment alors le Kampuchéa, qui n'en compte que 8 millions, pourrait-il vaincre le Vietnam ? »

« Nous avons vaincu, *poursuit la radio*, parce que nous devions triompher. C'est là le premier point. Notre position n'est pas celle de la soumission mais celle de la victoire. A partir de cette position, nous avons appliqué effectivement la ligne de la guerre populaire pour battre l'ennemi. Le parti a décidé que nous devions détruire autant d'ennemis que possible tout en préservant nos forces au maximum. Nous sommes faibles en nombre et nous avons à nous attaquer à un pays plus fort : il nous faut donc préserver nos effectifs au maximum et détruire le plus d'ennemis possible.

» C'est là notre slogan. En chiffres, cela veut dire que chaque Cambodgien doit tuer trente Vietnamiens. Si nous parvenons à réaliser cet objectif, quelle que soit sa taille, tout pays qui oserait s'attaquer à nous sera vaincu si nous adhérons à ce slogan. Jusqu'à présent, nous avons réussi à traduire, dans les faits, ce mot d'ordre de un pour trente : cela veut dire que nous perdons un homme lorsque les Vietnamiens en perdent trente. Donc nos pertes sont du trentième de celles des Vietnamiens. (...) »

On le voit, dans le domaine militaire comme dans celui de l'économie, le discours des dirigeants de Phnom-Penh traduit l'implacable souci d'une productivité maximale, qu'il s'agisse de « 7 tonnes de riz à l'hectare » (1) *ou de détruire trente Vietnamiens par personne. Il est cependant douteux qu'il traduise, sur ce dernier point, la réalité des combats et l'exact pourcentage des pertes en vies humaines.*

R.-P. R.

(1) Pour deux récoltes par an. *(N.D.L.R.).*

Afghanistan

KABOUL A SIGNÉ DES ACCORDS D'ASSISTANCE TECHNIQUE AVEC L'U.R.S.S. ET LA TCHÉCOSLOVAQUIE

L'Afghanistan a signé mardi 16 mai des accords d'assistance avec l'Union soviétique et la Tchécoslovaquie. Moscou fournira une aide technologique et des machines d'une valeur de 120 millions de francs dans les domaines géophysique et énergétique. Prague a offert un crédit de 13 millions de francs pour développer les mines de charbon au sud du pays.

D'autre part, le Conseil de la révolution a nommé des nouveaux gouverneurs dans vingt des vingt-sept provinces. Ils remplaceront les chefs de régions militaires. Ce sont tous des civils appartenant au parti du nouveau président, le *Khalq*. Un organisme de sécurité intérieure a été mis en place pour lutter contre toute résistance à la révolution ; un décret a aussi créé des cours martiales révolutionnaires.

Enfin, le gouvernement a pris une série de mesures sociales. La ration de blé allouée aux paysans et ouvriers sera égale à celle des fonctionnaires. Les employés contractuels de l'Etat bénéficieront d'une augmentation de 40 % de leurs prestations en nature et pourront faire leurs achats dans les magasins réservés aux fonctionnaires. Les biens saisis, y compris les marchandises de contrebande, sont nationalisés et seront vendus. Les autorités veulent également empêcher le développement du trafic de stupéfiants. *(A.F.P., A.P.)*

Indonésie

● LES JOURNALISTES INDONESIENS ne doivent pas adhérer à un syndicat, car cela conduirait au « *désordre* » dans la presse, a déclaré mardi 16 mai le général Murtopo, ministre de l'information.

AMÉRIQUES

États-Unis

LA C.I.A. A MENÉ UNE GUERRE SECRÈTE EN ANGOLA, déclare M. Colby, ancien directeur de l'Agence.

Washington *(A.P., U.P.I.)*. — M. William Colby, ancien directeur de la C.I.A., a déclaré, lundi 15 mai, au cours d'une émission de la chaîne de télévision C.B.S., que la C.I.A. avait mené une « guerre secrète » en Angola et s'était efforcée, au besoin par des mensonges, de maintenir le mystère sur ses activtés. M. Colby, nommé par M. Nixon et limogé par le président Ford à la suite d'enquêtes du Congrès, a estimé, à cette occasion, que « *la guerre entre ceux qui pensent que les activités de la C.I.A. doivent rester totalement secrètes et ceux que les Américains comprennent et apprécient le travail de la C.I.A.* », avait été la cause de sa destitution.

M. Colby s'en est pris à M. John Stockwell, ancien chef de la C.I.A. en Angola, auteur d'un livre sur ce pays (*le Monde* du 10 mai) qui s'est publiquement jugé délivré de son obligation de réserve. « *S'il dit qu'il s'est brusquement rendu compte que nous ne sommes pas des boy-scouts il en demande un peu trop* », a déclaré M. Colby.

L'ancien directeur de la C.I.A. a affirmé qu'il n'avait jamais menti au Congrès à propos du rôle joué par l'agence de renseignements américaine en Angola, comme le prétend M. Stockwell dans son livre. M. Colby, dont le livre *Ma vie à la C.I.A.* est sorti lundi aux Etats-Unis, y rappelle son rôle, qui fut très important, notamment dans les programmes de « pacification » et de « contre-guérilla » au Vietnam.

Brésil

Vaste mouvement de grève à Sao-Paulo

De notre correspondant

Brasilia. — Un mouvement de grève d'une ampleur exceptionnelle s'étend rapidement dans la principale zone industrielle du pays. Les huit mille travailleurs de l'entreprise Mercedes Benz de Sao-Bernardo, près de Sao-Paulo, ont décidé, mardi 16 mai, d'arrêter le travail. Les onze mille ouvriers de l'usine Ford, dans la même ville, sont eux aussi en grève depuis lundi. Ceux de quelques autres entreprises automobiles, dont une filiale de Volkswagen, ont menacé de débrayer à leur tour. Le mouvement avait été lancé, le vendredi 12 mai, dans l'entreprise Saab Scania, qui compte environ deux mille cinq cents travailleurs.

Les grévistes réclament une augmentation immédiate des salaires de 20 %, ainsi qu'une amélioration de l'assistance médicale et du service de transport des entreprises.

Le mouvement est né de manière spontanée, en marge des syndicats. Le président du Syndicat des métallurgistes, M. Luis Inacio Da Silva, a cependant décidé de servir d'intermédiaire, à Saab Scania, entre les ouvriers et la direction. Sous la pression de la base, de plus en plus mécontente des effets de la crise économique, la direction syndicale des métallurgistes a été obligée de prendre ses distances vis-à-vis de la politique salariale du gouvernement. Légalement, ses possibilités d'action sont cependant limitées : les grèves visant à obtenir des réajustements de salaires sont interdites par le régime militaire, et, en cas de conflit, le syndicat ne peut théoriquement que solliciter la convocation d'une réunion entre les partenaires sociaux.

Th. M.

Bangladesh

125 000 réfugiés musulmans en quête d'une patrie

Un des plus grands exodes de population de ces dernières années se poursuit actuellement aux confins de la Birmanie et du Bangladesh, dans une région d'accès difficile. Cent vingt-cinq mille musulmans birmans se sont réfugiés en un mois en territoire bengalais, pour échapper à l'armée du général Ne Win.

Hommes et femmes, enfants et vieillards, s'entassent dans des camps de fortune installés par la Croix-Rouge bengalaise — qui a demandé l'assistance internationale, — après avoir franchi la frontière, dépourvus de tout, et, parfois, sous le feu des soldats birmans. Ils apportent des témoignages terribles, faisant état des pillages, des viols, des meurtres dont ils auraient été victimes. A plusieurs reprises, les gardes-frontière bengalais ont dû ouvrir le feu contre des militaires birmans qui pourchassaient ces réfugiés.

Qui sont ces derniers ? Pour Dacca, il s'agit de citoyens birmans de confession musulmane résidant dans l'Etat d'Arakan. Le Bangladesh a d'ailleurs protesté officiellement auprès de la Birmanie contre l' « expulsion » *de ces personnes, contre les traitements inhumains et les atrocités perpétrés contre eux* « par la population et l'armée birmane avec la complicité des autorités ». *Devant cette* « tension sérieuse », *le gouvernement du général Ziaur Rahman a demandé,* « dans l'intérêt des relations de bon voisinage et du maintien de la paix à la frontière », *le rapatriement immédiat de ces réfugiés.*

Rangoon, pour sa part, considère que ces fuyards, au nombre de « 19 457 », *sont des* « étrangers », *des Bengalis* « entrés illégalement » *et qui* « ont violé la loi » *selon Radio-Rangoon du 30 avril, au moment où le ministère de l'intérieur et des affaires religieuses lançait l'opération Naga Min (Roi Dragon) le 15 février pour dépister les immigrants illégaux. Ces fugitifs ont été poussés* « par l'agitation de personnes sans scrupules », *et il n'est absolument pas question de les admettre à nouveau en territoire birman.*

Le gouvernement birman a d'ailleurs décidé de réexaminer la situation de toute personne résidant dans le pays, « y compris les nouveaux-nés », « pour les classer selon la loi » *car* « certains ont été enregistrés par erreur ou ont reçu par erreur des cartes d'identité birmanes ».

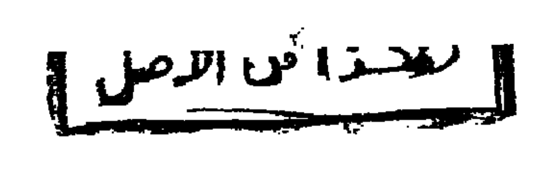
La thèse des réfugiés contredit totalement la version donnée à Rangoon. Certains affirment qu'on leur a pris de force leur carte d'identité birmane ; d'autres la brandissent comme preuve de leur nationalité. Tous disent qu'il s'agit, de la part du gouvernement du général Ne Win, bouddhiste et en proie à une multitude d'insurrections séparatistes et communistes, de se débarrasser purement et simplement de la communauté musulmane de l'Arakan. Les fugitifs se répartissent, en effet, en trois groupes principaux : des Rohingyas, les plus nombreux, établis en Arakan au cours des siècles derniers ; des Kamanchils, qui affirment que leurs ancêtres sont arrivés en Birmanie à la fin du dix-huitième siècle ; enfin des agriculteurs et des pêcheurs bengalis installés pendant la période coloniale britannique.

Depuis février, ils sont repoussés de leurs villages et de leurs terres par les forces armées et des Arakanais de confession boddhiste. Selon la radio du Bangladesh, les autorités birmanes ont déjà réinstallé des paysans à leur place.

La tension croissante depuis l'an dernie rentre Dacca et Rangoon a envenimé les choses. La Birmanie a accusé les Bengalais d'« ingérence » *dans ses affaires intérieures, en particulier en Arakan (il y a un consul bengalais à Akyab, capitale de cet Etat). Lors d'un procès récent contre des personnes accusées d'avoir voulu assassiner le général Ne Win, un inculpé avait mis en cause un diplomate du Bangladesh en poste en Birmanie. Mais, interroge l'hebdomadaire de Dacca Holiday,* « le problème des minorités a-t-il jamais été résolu nulle part dans le monde de cette manière ? »

PATRICE DE BEER.





PROCHE-ORIENT

Egypte

Augmentation des prix, échec de l'offensive de paix...

La campagne pour l'élection partielle d'Alexandrie a mis en évidence l'impatience du petit peuple

De notre correspondant

Alexandrie. — Depuis plusieurs jours, l'Egypte politique a les yeux fixés sur la seconde capitale du pays. Une élection législative partielle s'y déroule, ce mercredi 17 mai. Pour la première fois depuis sa reconstitution légale, cette année, le parti nationaliste du Wafd se présente devant les électeurs, *affrontant notamment* le candidat de la majorité et celui de la gauche.

Cela se passe à El-Goumrok (La Douane), quartier alexandrin situé près de l'endroit où s'élevait un phare de marbre blanc qui émerveilla l'Antiquité. Aujourd'hui c'est un entrelacs de ruelles défoncées aux maisons branlantes. Le port est proche. Petits trafics et grande misère. La population est frondeuse, énervée par les prix qui montent et la paix qui ne vient pas. La campagne électorale n'a pas été de tout repos pour les candidats et leurs « parrains ».

Un vendredi, à la sortie de la mosquée Aboul-Abbas-Morsi, patron musulman d'Alexandrie, dont les hauts minarets dominent El-Goumrok, le premier ministre, M. Mamdouh Salem, lui-même député d'un autre quartier populaire de la ville, Karmous, a blêmi sous les rafales des *« Vive le Wafd ! »*. Ce parti a fait placarder partout la phrase que son fondateur, Saad Zaghloul, lançait à la face des Anglais : *« Le droit prime la force, la nation prime le gouvernement. »* Le candidat de la majorité a été traité de *« créature du régime militaire »*. Le candidat des marxistes-nassériens a indiqué qu'en cas de second tour opposant le parti gouvernemental au Wafd, il demanderait à ses partisans de voter pour ce dernier. Il a donné ainsi à la majorité l'occasion de dénoncer l'*« alliance des pachas et des communistes »*.

Est-ce l'éventualité d'une défaite du parti majoritaire à El-Goumrok qui a inquiété le raïs au point de le décider à organiser un référendum destiné à obtenir l'aval du peuple pour *corriger « les excès de la démocratie »* ? Une démocratie qui n'est encore qu'un blé en herbe, car comme l'a dit le jeune journaliste nassérien orthodoxe Mohamed Salmaoui : *« Le Caire, si c'est déjà Hyde Park Corner, ce n'est pas encore Westminster. »*

Il n'est pas douteux que le raïs, habitué depuis la révolution de 1952 à une presse ultra-conformiste, a dû être choqué en voyant l'hebdomadaire des marxistes-nassériens, *Alahali*, faire le procès de la personne qui lui est actuellement le plus proche, l'entrepreneur de travaux publics Osman Ahmed Osman, *« l'homme aux quarante-deux sociétés »*. Le ralliement au Wafd de deux nouveaux parlementaires, dont le propre frère de feu le maréchal Amer, lequel dirigea l'armée sous Nasser, n'a pas dû non plus faire très plaisir au chef de l'Etat.

Ressaisir les rênes

Est-ce une raison pour vouloir se faire autoriser, par plébiscite, à chasser de l'administration et des organes de presse *« ceux qui propagent des principes contraires aux lois divines »*, (entendre : les marxistes) et pour frapper d'interdit politique *« ceux qui ont été condamnés par un tribunal révolutionnaire »* (c'est le cas de deux des principaux dirigeants wafdistes, les pachas Fouad Serrag Edine et Ibrahim Farrag) ? Si devait se dissiper l'atmosphère politique plus tolérante qui s'est instaurée progressivement en Egypte depuis la guerre d'octobre 1973, qui pourrait croire encore, notamment en Occident, à la politique de libéralisation du Caire ?

Il y a d'autres raisons expliquant la volonté du raïs de ressaisir les rênes. Au fur et à mesure que s'évanouissent les derniers espoirs de dialogue avec Israël, la population redécouvre les duretés accrues de la vie quotidienne. Le climat fébrile d'El-Goumrok est celui d'une bonne partie du pays. A Minieh, à 250 kilomètres au sud du Caire, comme l'été dernier dans l'oasis du Fayoum, des extrémistes islamiques ont saccagé, ce mois-ci, une église copte. En guise de « compensation » le raïs a aussitôt rendu visite à un sanctuaire chrétien du delta du Nil et est allé s'asseoir sur les bancs de l'école copte rurale où il fut élevé. Mais une crainte diffuse d'autres incidents anti-chrétiens demeure, ceux-ci étant plus faciles à provoquer lorsque la situation politique et sociale est source d'incertitudes.

Enfin, certains secteurs de l'armée paraissent avoir éprouvé ces derniers temps, eux aussi, des états d'âme incertains. La nouvelle, lancée à la stupeur générale par l'officieux cairote *Al-Akhbar*, à la veille du remaniement ministériel de ce mois-ci, de la nomination du chef d'état-major, le général Fahmi, à la tête du ministère de la défense, s'est révélée inexacte. Elle reste un geste peu aimable, d'aucuns disent un « avertissement », à l'endroit du titulaire de ce poste, le général Gamassi. Celui-ci avait-il refusé de déplacer certains officiers ou bien de participer à une « opération » du pouvoir destinée à manifester aux yeux de l'opinion publique le soutien renouvelé de l'armée au régime ?

L'une de ces hypothèses peut très bien se combiner avec le peu de goût de certains militaires pour le retour aux jeux parlementaires, pour la presse d'opposition ou pour telle ou telle initiative extérieure du pouvoir. Le raïs, qui avait écarté pour toujours, il y a six mois, l'éventualité d'un nouveau conflit avec Israël, a cru bon, tout récemment, d'ajouter un *« si »* à son *« plus jamais de guerre »*.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Israël

APRÈS LE VOTE DU SÉNAT AMÉRICAIN

L'opposition reproche à M. Begin sa « tactique défaillante »

De notre correspondant

Jérusalem. — Réorienter la stratégie israélienne, tenter d'obtenir des compensations de la part de Washington : telles étaient les principales conclusions tirées en Israël vingt-quatre heures après le vote du Sénat américain autorisant la vente d'avions de chasse à l'Arabie Saoudite, à l'Egypte et à Israël. M. Bégin a annoncé que, dans cette perspective, les *« décisions »* devraient être prises lors du prochain conseil des ministres, dimanche. Mais la première journée qui a suivi ce vote a été surtout consacrée à une analyse critique des causes de la *« défaite »*. Si majorité et opposition s'accordent pour dénoncer amèrement le choix américain, l'opposition, elle, ajoute de sévères reproches à l'adresse du cabinet Begin, qu'elle accuse d'avoir mal apprécié la situation.

La presse se fait l'écho des mêmes reproches. *« La défaite israélienne est le résultat de tergiversations et d'une tactique défaillante,* écrit l'éditorialiste du *Maariv. L'objectif israélien — l'annulation du marché triangulaire — était* a priori *impossible à atteindre. »*

« En conservant cet objectif irréaliste, le gouvernement a mis dans l'embarras et désorienté les amis d'Israël au Sénat », précise le quotidien, qui ajoute que *« le lobby israélien a subi un échec. L'engagement américain à l'égard d'Israël a pris une nouvelle signification qui a tout lieu d'inquiéter. Les promesses faites par l'administration américaine précédente n'ont pas été tenues. Et le gouvernement israélien ne peut nier sa part de responsabilité dans tout ce développement. »*

Un « dédommagement » ?

Dans une première et brève réaction, M. Begin a déclaré que la décision américaine était *« un tournant négatif pour la sécurité d'Israël »*, avant de préciser : *« Le gouvernement s'est opposé à la fourniture d'avions américains à deux pays en état de guerre avec Israël »* ; pour convaincre les sceptiques, le premier ministre a insisté : *« Le gouvernement a tout fait pour empêcher cela »*.

Reprenant la parole mardi soir, au cours d'une réunion publique à Jérusalem, M. Begin a laissé échapper une phrase qui traduisait sa rancœur en déclarant que le gouvernement israélien *« déplore que n'aient pas été tenus les engagements fermes pris il y a deux ans et demi* (septembre 1975) *au sujet des ventes d'armes à Israël. Les amis d'Israël doivent savoir que l'on tente de nous imposer des conditions de paix et de nous pousser dans une position d'où il nous sera difficile sinon impossible de défendre notre population »*. Or, a conclu le premier ministre, *« les conditions de la paix ne s'imposent pas, elles se négocient. Nous nous sommes déjà trouvés dans des situations difficiles et nous nous en sortirons encore cette fois, comme nous avons réussi à le faire dans le passé »*.

Pour sa part, le ministre de la défense, le général Weizman, a voulu rassurer l'opinion en déclarant qu'il ne fallait pas *« dramatiser »* et qu'Israël devrait trouver les moyens de faire face à la nouvelle situation. Le ministre des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, actuellement à Copenhague, a souligné qu'aucune des garanties que l'Arabie Saoudite pourrait fournir quant à l'utilisation des F-15 ne serait acceptable, car, a-t-il précisé, *« ces garanties pourraient toujours être remises en cause par des changements politiques qui ne sont pas à exclure dans ce pays »*.

L'opposition travailliste partage les craintes de M. Dayan. M. Itzhak Rabin, ancien premier ministre, a déclaré qu'avec la livraison des avions américains *« la technologie des pays arabes ferait d'un seul coup des progrès qui, autrement, n'auraient pu être réalisés que dans le temps d'une génération »*. M. Shimon Pérès, ancien ministre de la défense, a déclaré que *« le fait le plus grave était qu'Israël avait perdu le soutien de l'opinion publique américaine et du Sénat américain »*.

Les spéculations vont déjà bon train au sujet des « décisions » que devrait prendre le gouvernement dans les prochains jours. Un commentateur de la télévision a indiqué, mardi soir, qu'il pourrait s'agir de relancer le projet de fabrication de l'avion baptisé « Arié » (Lion), un appareil plus perfectionné que le « Kfir » (lionceau), déjà en service dans l'armée de l'air. Il serait aussi question de monter en Israël une chaîne de fabrication de l'appareil américain F-16 et d'obtenir de Washington d'importantes livraisons d'armes en tout genre, ce qui pourrait correspondre au *« dédommagement »* qu'Israël réclamerait à présent, selon des milieux proches du gouvernement.

FRANCIS CORNU.

Satisfaction au Caire

Après la décision du Sénat américain sur la vente d'avions de combat à l'Egypte, à l'Arabie Saoudite et à Israël, le président Sadate a adressé, mardi 16 mai, un message de remerciements au président Carter, dans lequel il écrit notamment que cette décision représente *« un appui à la politique de votre gouvernement visant à augmenter la puissance défensive des peuples confiants dans leur droit à une vie libre et digne »*. Par ailleurs, le président égyptien estime, dans un communiqué, que *« l'attitude du Congrès américain renforce la confiance des pays arabes dans les Etats-Unis et dans le rôle vital qu'ils peuvent jouer en faveur de la paix »*.

« L'intérêt réel de ce marché, ajoute-t-il, *ne réside pas dans le nombre ni dans le type des avions, mais dans le fait que pour la première fois le monde arabe a réussi à surmonter les relations spéciales entre Israël et les Etats-Unis. »*

De son côté, M. Kamel, ministre égyptien des affaires étrangères, a précisé qu'aucune condition n'a été posée quant à l'emploi de ces appareils.

● A Beyrouth, les observateurs estimaient, mardi 16 mai, que la décision américaine constituait une victoire pour les pays arabes « modérés », dont la politique « pro-américaine » se trouve aujourd'hui, au moins en partie, justifiée, face aux « durs » qui ne croyaient pas en la possibilité pour les Etats-Unis d'adopter une attitude *« impartiale, ou équilibrée »* au Proche-Orient.

Les détracteurs du président Sadate et des Etats-Unis dans la région craignent cependant qu'en échange de cet « assouplissement » de la position américaine, de plus grandes concessions politiques ne soient exigées des Arabes pour la solution du problème du Proche-Orient. — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Côte-d'Ivoire

● LE DIRECTEUR DE LA SOCIETE FRANÇAISE MICHELIN, en Côte-d'Ivoire, vient d'être expulsé. Il lui était reproché d'avoir fait publier dans la presse locale une offre d'emploi pour une secrétaire de direction dans laquelle il était précisé que *« les candidates non épouses de coopérants ou d'assistants techniques »* devaient s'abstenir.

Un communiqué du ministère ivoirien de la sécurité intérieure affirme : *« Le gouvernement rappelle que la Côte-d'Ivoire est un pays d'hospitalité et de fraternité et n'admet aucun racisme sous quelque forme que ce soit. »* — *(A.F.P.)*

Espagne

● LA BRANCHE MILITAIRE DE L'ETA a rendu publique le mardi 16 mai une « liste noire » de onze personnes qu'elle affirmee vouloir « exécuter ». Parmi les onze personnes que l'ETA présente comme des « ennemis » du pays basque figurent un ancien gouverneur civil de Saint-Sébastien, un ancien maire de cette ville, quatre journalistes et un officier de police. — *(A.F.P.)*

Finlande

● DIX MOIS ET DIX JOURS DE PRISON AVEC SURSIS et deux années de mise à l'épreuve, telle est la peine à laquelle a été condamnée, par un tribunal finlandais, M. Karl-Göran Wilckenbergh, le pilote suédois de l'appareil qui avait au début du mois d'avril franchi illégalement la frontière finno-soviétique afin de faire fuir d'U.R.S.S. la mère, la femme et la fille de Valentin Agapov, un réfugié soviétique résidant en Suède. — *(Corresp.)*

Nicaragua

● LE MINISTERE DE L'EDUCATION a annoncé mardi que tout élève de l'enseignement secondaire se livrant à une activité politique serait immédiatement mis à la porte. Cette mise en garde intervient alors que des manifestations ont lieu dans plusieurs villes et qu'un ordre de grève générale a été lancé dans les collèges. A Leon, Masaya et Granada des élèves du secondaire ont abandonné les cours, occupé les collèges, et manifesté dans la rue — *(A.F.P.)*

Ouganda

● LA PLUS IMPORTANTE COMPAGNIE AMERICAINE importatrice de café ougandais, Folger Cofee Co, a annoncé mardi 16 mai qu'elle suspendait immédiatement tout achat de café dans ce pays. M. Gerald Dirvin, vice-président de la compagnie, a indiqué que Folger Cofee entendait ainsi respecter une résolution de la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants condamnant le régime du maréchal Idi Amin Dada. — *(A.F.P.)*

Pérou

● QUATRE PERSONNES ONT ETE TUEES et quatorze autres blessées mardi 16 mai, au cours d'affrontements qui ont opposé à Huanuco (à 420 kilomètres au nord-est de Lima) forces de l'ordre et manifestants qui protestaient, comme dans les principales villes du pays, contre la hausse de près de 60 % des prix du carburant et des produits alimentaires de base décidée lundi par le gouvernement. A Arequipa, paralysée par une grève générale, des groupes de jeunes ont parcouru les rues en criant des slogans antigouvernementaux et des barricades ont été élevées. Plus de cent personnes auraient été arrêtées par la police. Les recteurs de plusieurs universités du pays ont décidé de passer outre à la décision de fermeture des établissements d'enseignement décrétée lundi. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Portugal

● LES ETATS-UNIS ont versé au Portugal 200 millions de dollars, soit deux tiers de leur contribution de 300 millions au prêt de 750 millions de dollars promis à Lisbonne par un groupe de onze pays industrialisés et destiné à pallier le déficit de sa balance des paiements, a annoncé la banque du Portugal le mardi 16 mai. — *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

● LA COUR D'APPEL DE PRAGUE A AGGRAVÉ la peine d'emprisonnement prononcée en première instance contre Ivan Jirous, directeur artistique du groupe de musiciens The Plastic People. Elle l'a portée, le 5 mai dernier, à dix-huit mois de prison ferme, vient-on d'aprendre dans les milieux de la Charte 77. Ivan Jirous avait été arrêté lors du vernissage d'une exposition peu de temps après avoir purgé une peine d'un an et demi de prison. — *(A.F.P.)*.

PUBLICATION JUDICIAIRE

JUGEMENT rendu par la 10e Chambre du TRIBUNAL de GRANDE INSTANCE de PARIS (audience de Police Correctionnelle),

— qui a déclaré HAGGAI Charles, coupable d'usurpation de titre d'expert-comptable et comptable agréé, et l'a condamné à payer à l'ordre des Experts-Comptables et Comptables Agréés, la somme de TROIS MILLE FRANCS à titre de dommages-intérêts.

Pour extrait,
E. BLANC, Avocat à la Cour.

Le Monde

politique

Les difficultés du maire de Montpellier illustrent le déclin du P.S. sur le littoral méditerranéen

Montpellier. — Le maire socialiste de Montpellier, M. Georges Frêche, est minoritaire au sein de son conseil municipal. Situation paradoxale qui alimente de nombreuses conversations en ville, bien qu'elle ne soit pas officielle.

Le caractère non public des faits contribue d'ailleurs à une certaine dramatisation. Il permet toutes sortes de rumeurs laissant prévoir une crise politique majeure et la démission de l'équipe d'union de la gauche élue en mars 1977 contre la municipalité sortante conduite par M. François Delmas (P.R.), aujourd'hui secrétaire d'Etat à l'environnement (1).

De notre envoyé spécial

En réalité, les socialistes s'efforcent de maintenir, dans le cadre de leur formation, une crise qui, d'une certaine manière, illustre le difficile renouveau du P.S. sur le littoral méditerranéen. M. Frêche se trouve, en effet, en conflit avec l'appareil départemental du P.S., et notamment avec MM. Jean Bène, ancien sénateur, président du conseil général, et Gilbert Sénès, député. M. Frêche, originaire du Tarn, n'est venu dans le département qu'en 1969, un an avant d'adhérer — non sans difficulté déjà — au P.S. En 1971, il conduit, à la demande du P.C.F., mais sans succès, la liste d'union de la gauche à Montpellier, lors des élections municipales. En 1973, la première circonscription du département lui est abandonnée, tant l'appareil départemental du P.S. pense — comme l'Elysée il est vrai — que M. René Couveinhes, député U.D.R. sortant, ne peut être battu. Or M. Georges Frêche est élu. Ce succès est mal accepté par les notables socialistes, qui admettent difficilement que le nouvel élu n'ait pas suivi la filière habituelle et « mérité » son mandat parlementaire en s'astreignant à dix ou vingt ans de fonctions secondaires.

A cette conception singulière de l' « esprit de parti » s'ajoute un conflit de générations. M. Frêche a aujourd'hui quarante ans, alors que les notables socialistes régionaux sont sexagénaires ou septuagénaires : M. Tailhades, sénateur, président de la région Languedoc-Roussillon, soixante-quatorze ans ; M. Bène, soixante-dix-sept ans ; M. Sénès, soixante-trois ans ; M. Alliès, sénateur, soixante-quinze ans ; M. Raoul Bayou, député, questeur de l'Assemblée nationale, soixante-quatre ans.

Le nouveau député ne cherche pas à composer. Bien au contraire, lors de la désignation du candidat socialiste à la présidence de la région, il refuse de respecter la discipline départementale et favorise l'élection de Francis Vals, ancien député de Narbonne, décédé, au détriment de M. Bène.

Dans cette région où le P.S. se différencie peu de la S.F.I.O., où le clientélisme demeure la règle et où les socialistes sont surtout présents en zone rurale, M. Frêche entreprend de développer des sections à Montpellier et choisit, pour mobiliser les militants, de se démarquer des centres de pouvoir locaux. Il mène, par exemple, une action contre l'aménagement du littoral en dénonçant l'invasion des plages par le béton. Il entretient avec le quotidien régional *le Midi libre* des relations conflictuelles. Or l'aménagement du littoral a été mené en accord avec le conseil général, donc avec les élus socialistes. Or *le Midi libre* compte parmi ses actionnaires — certes minoritaires — des élus socialistes, et notamment M. Bène.

M. Frêche, sûr de lui-même, multiplie donc les affrontements. Et il est vrai qu'au niveau régional, par exemple, en tant que président de la commission des affaires culturelles, il commence à donner de son parti une nouvelle image : il apparaît comme l'homme du renouveau socialiste.

Cette autorité se trouve encore accrue lorsqu'en 1977 il crée une nouvelle surprise en enlevant la mairie de Montpellier. Déjà M. Frêche rêve à l'étape suivante et se voit membre du futur gouvernement d'union de la gauche. Il passe en force, mais il réussit.

Le premier échec

Vexé par son échec lors des élections municipales, M. Delmas est venu affronter, pour une revanche, le nouveau maire lors des élections législatives. Avec le renfort d'électeurs français résidant en Côte-d'Ivoire, il a enlevé le siège de député et s'est vu immédiatement récompensé par un poste au gouvernement. Depuis se développe, au sein du P.S., un phénomène de rejet de la greffe constituée par M. Frêche. Ce phénomène a été favorisé par le fait que, si le nouveau maire de Montpellier est certainement un « conquérant », il ne semble pas se soucier autant qu'il le faudrait de ses conquêtes.

L'équipe municipale de Montpellier fonctionne mal. L'administration de la ville a été tenue en suspicion par les nouveaux élus en raison de sa longue coopération — dix-huit ans — avec M. Delmas. Le maire attend plus de six mois avant de définir les compétences de ses adjoints et se dote, parallèlement, d'un cabinet particulièrement étoffé. Les socialistes, qui avaient déjà exigé d'être vingt-deux afin de s'assurer à eux seuls une majorité, flanquent les adjoints communistes de conseillers municipaux chargés de les surveiller. Progressivement se développe une forme de bureaucratie court-circuitée sur certains dossiers — importants ou non — par le « fait du prince » : la volonté du maire.

La mise au point du budget a illustré ce mode de fonctionnement. En décembre dernier, le conseil municipal a été appelé à se prononcer sur un canevas général. En désaccord avec l'augmentation de la pression fiscale, mais aussi avec le fonctionnement de la municipalité, les élus communistes s'abstiennent. Quant aux membres du P.S.U. et au gaulliste d'opposition, ils refusent de prendre part au vote. Le groupe U.G.S.D. (Union de la gauche socialiste et démocrate, qui regroupe le P.S. et le M.R.G.) est donc seul à voter le budget. Ou plutôt son ébauche. Le document proprement dit ne parvient en effet que plusieurs mois après à la préfecture et à la suite de divers rappels de l'administration de tutelle.

Dans le groupe U.G.S.D., on faisait contre mauvaise fortune bon cœur. Les principaux adjoints grognaient, mais respectaient la discipline de groupe. L'échec du maire lors des élections législatives les a amenés à changer d'attitude. D'une part, parce qu'ils craignaient la présence permanente à la mairie de M. Frêche, désormais privé de son mandat national ; d'autre part, parce que, la position du maire s'étant affaiblie, il leur semblait possible de lui imposer d'autres méthodes de travail.

MM. Jean-Pierre Vignau, premier adjoint ; Emile Bessières, adjoint aux finances, et Georges Mazziota, responsable du personnel municipal, élaborent une motion de défiance à l'égard du maire, qui a été, semble-t-il, approuvée par onze des membres du groupe U.G.S.D. Le nombre de « dissidents » varie, en effet, au gré des humeurs, de neuf à treize, les convictions des uns et des autres n'étant pas d'une égale solidité.

M. Frêche, pour résister, peut compter sur les sections socialistes de Montpellier, mais c'est trop peu. Il ne peut se tourner, en revanche, vers l'appareil départemental du P.S., compte tenu des mauvaises relations qu'il entretient avec lui. Il s'est donc adressé directement à M. Mitterrand pour s'entendre répondre qu'étant maire, il est le « patron » et qu'il lui appartient d'assurer son autorité, tout en prenant soin de ne pas casser localement le P.S. Une consigne qui débouche sur la recherche de la quadrature du cercle.

L'attitude des communistes

L'affrontement va se cristalliser sur l'élection d'un représentant de la ville de Montpellier au conseil régional. Une instance que M. Frêche ne veut pas quitter, mais où il siégeait en tant que député. Pour lui permettre d'y demeurer, l'un de ses fidèles, M. Raymond Dugrand, adjoint à l'urbanisme, a donné sa démission. Mais M. Frêche n'a pas encore pu obtenir l'accord de ses amis politiques pour être désigné. Ceux-ci veulent, en effet, négocier leur vote en sa faveur contre l'engagement du maire de les laisser gérer la ville.

Quant au groupe communiste, il s'efforce, lui aussi, d'exploiter la situation. Il fait remarquer que, à Béziers, municipalité qu'il administre, la ville est représentée au conseil régional par un communiste, un socialiste et un radical de gauche. S'il juge normal que le maire de Montpellier siège dans cette instance, il revendique donc l'autre siège, ce qui impliquerait que M. Vignau, le chef de file des adversaires de M. Frêche, donne lui aussi sa démission.

Dans le climat actuel de tension entre communistes et socialistes, M. Vignau peut plaider devant les sections du P.S. que le maire de Montpellier est prêt à obtenir son maintien au conseil régional contre l'abandon d'un siège au P.C.F. Un argument qui ne manque pas de poids. A l'inverse, M. Frêche se présente comme l'homme décidé à rompre avec les ambiguïtés des élus socialistes du département, et il insiste sur le fait que M. Vignau est le gendre du député socialiste Gilbert Sénès et que M. Bessières est directeur des ventes du *Midi libre*, quotidien qui ne publie plus aucune photo du maire de Montpellier et qui s'applique même à citer son nom le moins souvent possible.

La crise du P.S. dans l'Hérault est la conséquence du déclin de l'influence socialiste dans l'ensemble de la région. Le P.S. n'a reculé, lors des élections législatives, que dans trois régions : Limousin, Provence-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon. Et c'est sur le littoral méditerranéen que ce recul est le plus net : — 1,8 en Provence-Côte d'Azur ; — 2,1 en Languedoc-Roussillon. Dans ces régions, le renouveau du P.S. ne s'est pas effectué, sauf exception comme dans l'Aude, depuis les dernières élections législatives. Le socialisme méditerranéen reste dominé par des notables qui tiennent leurs fiefs électoraux. Des lézardes apparaissent : à Marseille, dans l'empire de M. Defferre ; dans le Vaucluse, après le départ de M. Leenhardt. Dans le Gard, où tous les sièges de députés sont passés au P.C., le P.S. s'est littéralement effondré. Les communistes contrôlent les mairies de Nîmes, Alès, Sète et Béziers. Les socialistes ont perdu Narbonne et Perpignan. Montpellier est la seule grande ville socialiste du Languedoc-Roussillon (avec Carcassonne), et la compétition politique a tendance à se limiter de plus en plus à un affrontement entre l'U.D.F. et le P.C.

Si le vieillissement du P.S. s'explique dans ces terres où il est implanté de longue date, il n'a rien d'irrémédiable. En Midi-Pyrénées, et notamment à Toulouse, M. Alain Savary a su contrarier cette évolution, et, dans l'Aude, une nouvelle génération de socialistes ont pris la succession des anciens. M. Mauroy s'y emploie, lui aussi, dans le Nord. Mais, pour mener à bien de telles entreprises, il faut une rigueur qui semble faire défaut à Montpellier.

THIERRY PFISTER.

(1) Le conseil municipal de Montpellier est composé de 22 P.S., 13 P.C., 5 M.R.G., 2 P.S.U. et un membre de la Fédération des républicains de progrès (gaullistes d'opposition).

Polémique entre « la Lettre de l'Unité » et « l'Humanité »

La Lettre de l'Unité, éditée par le parti socialiste, note dans son numéro du 16 mai :

« *Il se passe toujours quelque chose, ce printemps, au parti communiste. Comme on n'exclut plus, il faut bien excommunier. (...) Si les propos d'Althusser sont qualifiés de « très graves — plus que d'autres, pourtant peu tendres à l'égard du bureau politique et du comité central — c'est aussi parce qu'Althusser dénonce surtout la stratégie de l'échec de l'état-major de la place du Colonel-Fabien et démontre qu'on y a bel et bien décidé, par sectarisme, le changement de tactique qui a fait échouer la gauche aux législatives. C'est exactement l'analyse du parti socialiste. Seulement, les communistes sont maintenant de plus en plus nombreux à le dire. Et pas seulement les intellectuels. Et on ne peut plus les faire taire... Alors, la direction se croit obligée de hausser le ton. Il lui faut trouver d'autres arguments pour se disculper. N'importe lesquels. Pour tenter de faire accroire que ce sont les socialistes qui sont responsables de la polémique, de la rupture, de la défaite.* »

L'Humanité du 17 mai réplique : « *Un vent de « guerre froide » souffle sur le bulletin quotidien du parti socialiste.*

» *L'offensive est tous azimuts. La cible privilégiée est désignée : le parti communiste. On puise au parti socialiste et autour du parti socialiste dans l'arsenal classique : du mensonge à l'usage de faux. « Comme on n'exclut plus, il faut » bien excommunier », prétend* La Lettre de l'Unité *en transformant allègrement la réponse de Paul Laurent à la mise en cause des partis communistes français, italien et espagnol par Louis Althusser. (...)*

» *L'ingérence dans les affaires intérieures du parti communiste est devenue au P.S. une entreprise systématique.*

» *Elle couvre une pratique de rupture de l'union de la gauche dont le plus récent exemple nous vient de Saint-Malo. Le P.S. a refusé d'y reconstituer la liste commune — qui l'avait emporté en 1977 — pour les élections municipales de dimanche prochain.*

» *Les choses se passent comme si le P.S. cherchait par n'importe quel moyen à creuser la désunion. A rendre irréversible la rupture qu'ils ont provoquée par leurs abandons du programme commun.* »

● PRECISION. — En rendant compte des travaux de la Convention nationale du P.S. dans *le Monde* du 3 mai, nous avons mentionné que lors d'une réunion de courant M. Gérard Delfau avait pris à partie M. Martinet et la revue *Faire*. M. Delfau nous prie de préciser la substance se son intervention. Il nous indique : « *Ayant lu dans la revue* Faire *de ce mois un article de Gilles Martinet qui se prononçait pour le maintien à tout prix de « l'union des forces populaires », je me suis déclaré surpris d'une telle formulation concernant notre stratégie, sous la plume d'un secrétaire national du P.S. J'ai ajouté que la C.F.D.T. était, à mon sens, une trop grande organisation et faisait preuve de trop de sens des responsabilités pour pouvoir souhaiter que s'opère au sein du P.S. une substitution de stratégie, qui se ferait à la sauvette et dans la confusion la plus totale avec sa propre position, mûrement réfléchie et liée à sa spécificité syndicale.* »

RÉUNIE EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Association des maires de grandes villes étudie les problèmes du personnel communal

Les travaux de l'assemblée générale de l'Association des maires de grandes villes, convoquée jeudi matin 18 mai au Palais du Luxembourg, seront essentiellement consacrés à l'examen de plusieurs dossiers techniques. A l'ordre du jour figurent notamment les problèmes du personnel communal, l'application du protocole d'accord signé par l'Association des maires de France et les syndicats de sapeurs-pompiers, la mise en œuvre des dispositions relatives à la revalorisation du travail manuel, l'état d'avancement des plans d'occupation des sols, la perception des droits de stationnement payant, etc.

Dans son rapport d'activité, M. Roger Quilliot, P.S., sénateur du Puy-de-Dôme, maire de Clermont-Ferrand, rappellera les positions des maires des grandes villes sur les problèmes de fond : désir d'être étroitement associés à l'élaboration du projet de loi-cadre sur la réforme des collectivités locales et d'obtenir, a ce sujet, « *une concertation plus forte* » avec les autres associations d'élus locaux. Soucieux de préserver la cohésion de leur association, les maires présents — une trentaine sont attendus au Sénat — éviteront toutefois d'aborder les sujets qui pourraient susciter des controverses politiques.

Deux nouvelles villes demandent leur adhésion à l'association : Reims, dont la municipalité est conduite par M. Claude Lamblin (P.C.), et Lorient, dont le maire est M. Jean Lagarde (P.S.).

● *Le Conseil d'Etat* a confirmé la décision du tribunal administratif de Clermont-Ferrand, tendant à annuler l'élection de M. Jean Pradel (app. P.S.), comme conseiller général du canton du Puy-Sud-Ouest (Haute-Loire), en raison des fonctions d'ingénieur des travaux ruraux que ce dernier occupe à la direction départementale de l'agriculture et qui le rendent inéligible. M. Pradel avait devancé, au second tour des élections cantonales de mars 1976, avec 1 977 voix, M. François Morison, R.I., conseiller général sortant, qui en avait recueilli 1 435. M. Charra, P.C., qui s'était retiré après le premier tour, avait obtenu 310 suffrages.

● *M. Pierre Salvi (C.D.S.)*, sénateur, président du conseil général du Val-d'Oise, maire de Vlarmes, a dénoncé, mardi soir 16 mai, à Cergy-Pontoise, l' « *attitude tracassière* » de certaines municipalités de gauche « *envers les secrétaires généraux de mairie* ». Il a notamment déclaré, au cours d'une conférence de presse : « *Les secrétaires généraux de mairie sont des agents d'exécution qui, avant l'arrivée de la gauche au pouvoir dans ces municipalités en 1977, les ont gérées pour le compte des élus de la majorité. Ce travail de fonctionnaire, fait consciencieusement, ne justifie pas de la part des nouveaux élus de gauche des renvois, des mises en quarantaine, ou encore des mises à l'écart.* »

M. Salvi a indiqué qu'il avait demandé au ministre de l'intérieur d'étudier la possibilité de faire entrer dans la fonction publique les secrétaires généraux de mairie victimes de telles « tracasseries ».

« ROUGE » : les seules actions « autonomes » sont toutes dirigées contre les organisations ouvrières.

Rouge, quotidien de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), publie, dans son numéro du 17 mai, une enquête sur le mouvement des « autonomes ». *Rouge* note :

« *Les « autonomes »... On connaît. On connaît même trop bien. Provocations contre les manifestations ouvrières (le 1er mai de cette année fut, dans le genre, un sommet), attaques de militants, de locaux d'organisations : un palmarès, pourquoi tourner autour du pot, que ne pourrait renier aucun groupe fasciste. (...)*

» *Tant que tous ceux qui se réclament de l'autonomie refuseront explicitement de se démarquer de ces provocations, avec toutes les conséquences pratiques qui en découlent, ils seront, de fait, solidaires de tout ce qui se commettra (de tout ce qui s'est déjà commis) au nom de l'autonomie.*

» *Mais la pratique commune de certains « autonomes », peut-être les plus nombreux d'ailleurs, s'inscrit dans une logique de lutte contre la société bourgeoise, contre ses oppressions. Pas d'illusion, pas de démagogie : insoumission, autoréductions, radios libres, squatterisation, luttes de quartiers, etc., ne sont en rien l'apanage des « autonomes ». Ils en sont partie prenante au même titre que d'autres forces ouvrières et démocratiques.*

» *Là est bien le problème. Les « autonomes » ne sont pas nécessairement adversaires du mouvement ouvrier. Mais les seules actions « autonomes » dont ils peuvent se prévaloir sont toutes dirigées contre les organisations ouvrières.* »

Nouveau porte-parole de l'Elysée

M. PIERRE HUNT ENTEND FAIRE CONNAITRE LES GRANDES ORIENTATIONS DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE.

M. Pierre Hunt, porte-parole de la présidence de la République, a indiqué, mardi 16 mai, dans une décaration à l'*A.F.P.*, de quelle manière il conçoit sa fonction. « *Il s'agira essentiellement*, a-t-il dit, *de donner connaissance à l'opinion et de commenter les conceptions et l'action personnelle du chef de l'Etat, mais aussi de faire connaître les grandes orientations de l'action gouvernementale à l'occasion du conseil des ministres.* » M. Hunt a précisé que, comme son prédécesseur, M. Jean-Philippe Lecat, « *il assistera au conseil des ministres et en rendra compte à la presse* ».

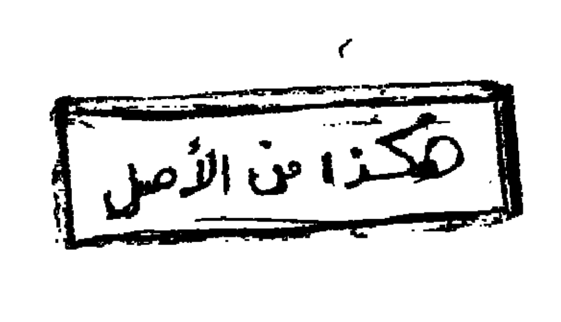
En ce qui concerne l'organisation de son service, M. Hunt compte travailler sur trois niveaux : affaires extérieures, affaires intérieures et affaires économiques et sociales. « *L'objectif est d'assurer une meilleure coordination entre l'Elysée et les autres services gouvernementaux d'information, ainsi qu'une liaison plus rapide et plus complète avec la presse.* » Soulignant qu'il aura fréquemment à traiter de politique étrangère, M. Hunt a expliqué que c'est là « *une conséquence de l'institution présidentielle elle-même* » et de la place qu'y tient la politique internationale, ce qui fait de l'Elysée, a-t-il dit, « *un carrefour d'actualité et d'informations. Il ne s'agit pas, pour autant, d'empiéter sur le rôle d'autres organismes d'information, ceux du premier ministre et ceux des ministères* », a ajouté le porte-parole de la présidence de la République.

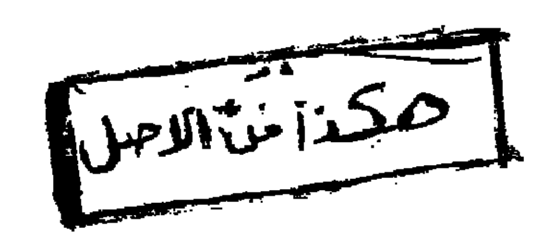
M. BARIANI : l'U.D.F. ne sera pas un parti « attrape tout ».

M. Didier Bariani, secrétaire général du parti radical, vice-président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, a déclaré mardi 16 mai, devant la fédération de Paris du parti radical : « *L'U.D.F. ne sera pas un parti attrape tout. (...) Elle ne sera pas l'alibi de ceux qui ne voient dans le libéralisme que l'habit le plus flatteur du conservatisme. (...) En fait, le succès de l'entreprise commune passe nécessairement par le dynamisme individuel et la force d'attraction que doit exercer chaque composante de l'U.D.F.*

» *Nous avons besoin de retrouver une volonté, un enthousiasme, une véritable fraternité, qui ne pourront se réaliser que si nous savons largement nous ouvrir à tous et nous renouveler. Bien des hommes de gauche doivent tout naturellement trouver leur place parmi nous. Il faudra non seulement les accueillir mais aussi accepter leur apport. La réussite, mais surtout la confiance du pays, sont à ce prix.* »

● RECTIFICATIF. — Le militant communiste du 16e arrondissement de Paris qui a signé l'appel que nous avons publié dans nos précédentes éditions (*le Monde* du 17 mai, page 10, se nomme Christian Nugue et non Christian Nuge.





LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

A l'Assemblée nationale : les droits des inventeurs salariés

Mardi 16 mai, sous la présidence de M. Brocard (U.D.F.), l'Assemblée nationale aborde la discussion des articles du projet de loi relatif au régime des brevets d'invention (« le Monde » du 13 mai).

A l'article relatif au roblème des inventeurs salariés, elle examine d'abord un amendement communiste qui indique notamment que si l'inventeur est salarié, le droit de propriété attaché au dépôt de son brevet lui est acquis. Combattu par le rapporteur, M. MARTIN (R.P.R.), et par M. GIRAUD, ministre de l'industrie, l'amendement est rejeté au scrutin public par 288 voix contre 198.

M. Martin rappelle que le Sénat a décidé de renoncer au principe de la copropriété des inventions de salariés et qu'il a rejeté l'idée des inventions mixtes. Selon les cas, l'invention appartiendrait soit à l'entreprise, soit au salarié avec, dans certaines hypothèses, un droit d'option ouvert aux entreprises. La commission de la production se rallie à ce dispositif qu'elle souhaite toutefois voir amélioré. Aussi propose-t-elle un premier amendement concernant la rémunération des inventions de service, c'est-à-dire des inventions faites par un salarié dans l'exercice de ses fonctions, inventions dont le texte précise qu'elles appartiennent à l'employeur. Afin d'instaurer un système stimulant l'activité inventive, la commission prévoit dans certains cas une rémunération supplémentaire de ces inventions.

Le gouvernement propose pour sa part que les conditions dans lesquelles le salarié peut bénéficier d'une telle rémunération soient déterminées par les conventions collectives, les accords d'entreprise et les contrats individuels de travail. M. Martin demande que cette rémunération soit attribuée si l'invention exerce une influence effective sur l'activité de l'entreprise ou sur sa position concurrentielle et si l'inventeur n'a manifestement pas déjà bénéficié d'une rémunération ou d'un avantage équitable. Cette proposition, refusée par le gouvernement, est rejetée par 284 voix contre 192. L'amendement du gouvernement est, quant à lui, adopté.

L'Assemblée examine ensuite les conditions dans lesquelles l'entreprise peut se faire attribuer la propriété ou la jouissance de tout ou partie des droits attachés au brevet protégeant l'invention de son salarié. A l'initiative du rapporteur, il est notamment introduit une clause de révision des rémunérations supplémentaires ou du juste prix payé pour cette invention. Il est également précisé que la cessation du contrat de travail ne prive pas le salarié du droit éventuel à cette rémunération supplémentaire ou à ce juste prix.

L'Assemblée adopte ensuite un amendement du gouvernement qui prévoit que le salarié et l'employeur se communiquent mutuellement les informations nécessaires à l'exercice des droits qui leur sont conférés par ce texte et s'abstiennent de toute divulgation qui pourrait y faire obstacle en tout ou en partie. Tout accord entre le salarié et son employeur doit être constaté par écrit. Les modalités d'application seront fixées par décret en Conseil d'Etat, ce dernier précisant les dispositions applicables au secteur public. M. Chenard (P.S.) fait préciser que le salarié auteur d'une invention en informe son employeur, qui en accuse aussitôt réception.

Afin de mieux protéger le droit moral des inventeurs salariés, la commission propose de prévoir que le salarié auteur d'une invention soit mentionné comme inventeur dans le brevet, à moins qu'il ne s'y oppose expressément. L'Assemblée accepte.

En ce qui concerne la création d'une commission de conciliation destinée à régler à l'amiable, préalablement à tout contentieux, les désaccords entre un salarié inventeur et son employeur, une nouvelle rédaction du gouvernement indique que la commission formule une proposition de conciliation qui devienne accord entre les parties si l'une d'elles n'a pas saisi le tribunal dans le délai d'un mois. La composition et le fonctionnement de la commission sont renvoyés au décret en Conseil d'Etat, qui fixe également les modalités particulières au secteur public.

En ce qui concerne la copropriété des brevets, le Sénat avait décidé d'accorder une indemnité aux copropriétaires non exploitants. Le rapporteur entend pour sa part préserver la liberté complète de chacun des copropriétaires sous réserve du droit de préemption en cas de concession de licence. Le gouvernement se rallie au système proposé par le Sénat. L'Assemblée également.

La discussion se poursuit en séance de nuit sous la présidence de M. HUGUET (P.S.). M. Foyer propose un amendement relatif au problème de compétence juridictionnelle en matière de brevet. Combattu par le gouvernement et par la commission, il est repoussé par l'Assemblée, qui adopte en revanche un amendement du rapporteur précisant qu'un décret déterminera le ou les tribunaux de grande instance appelés à connaître des actions en matière de brevets. L'assemblée adopte également un amendement de M. Foyer qui précise qu'à l'égard des brevets demandés avant le 1er janvier 1969, l'annulation s'appliquera aux parties du brevet déterminées par le dispositif de la décision. Pour terminer, l'assemblée décide que le texte complet de la loi sur les brevets d'invention sera publié en annexe de la présente loi.

L'ensemble de la proposition ainsi modifiée est adopté par 285 voix sur 485 votants, l'opposition s'abstenant.

L'état civil des naturalisés

Les députés examinent ensuite en deuxième lecture le projet de loi relatif à l'état-civil des Français par acquisition (*le Monde* du 15 avril).

Le rapporteur M. FOYER, R.P.R., rappelle l'objet du texte, examiné par l'Assemblée sous la précédente législature : permettre à l'administration d'établir, pour toute personne née à l'étranger qui acquiert ou recouvre la nationalité française, un acte d'état civil tenant lieu d'acte de naissance et éventuellement, d'acte de mariage.

Dans la discussion des articles, l'Assemblée décide notamment de rétablir deux des dispositions votées en première lecture :

— la première insère dans le code de la nationalité, afin de faciliter aux Français par acquisition la preuve de leur nationalité, l'obligation de mentionner en marge de l'acte de naissance tous les actes et déclarations concernant cette nationalité ; la seconde permet aux médecins naturalisés d'exercer leur profession en France sans conditions de délai.

L'ensemble du texte ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

La protection des câbles des P. et T.

Pour terminer, l'Assemblée examine le projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant le code des P. et T. en ce qui concerne les contraventions de grande voirie relatives aux installations du réseau souterrain des télécommunications.

Le rapporteur, M. AURILLAC, R.P.R., note que la diversité des réseaux souterrains dans les milieux urbains rend les travaux de terrassement délicats et que la puissance des engins utilisés augmente la gravité des dommages qui peuvent être causés. Ces atteintes au domaine public, précise-t-il, constituent des contraventions de grande voirie sanctionnées actuellement par une amende dont le montant (1 000 à 2 000 francs) est sans commune mesure avec le dommage causé à l'administration des P. et T. et aux usagers du service public. Ces ruptures sont relativement fréquentes et sans inconvénient direct pour la bonne marche du chantier ou la sécurité des ouvriers.

Le projet vise à réprimer plus sévèrement ces contraventions en augmentant le montant de l'amende (1 000 à 30 000 francs), en précisant qu'il peut être prononcé autant d'amendes que de câbles détériorés et en prévoyant que le montant de l'amende sera doublé en cas de récidive dans les douze mois suivant une première condamnation.

M. AURILLAC estime que l'augmentation de l'amende assurera une protection plus effective des câbles mais il se prononce contre le régime de récidive.

M. SEGARD, secrétaire d'Etat aux P. et T. indique qu'on a recensé en 1977 quatre mille cent quarante-deux dommages causés aux réseaux souterrains des télécommunications.

M. HOUTEER (P.S.), plaide en faveur d'une coordination des travaux des services publics et de pouvoirs accrus des maires sur les services des télécommunications. Le rapporteur et M. SEGARD observent que cette proposition, intéressante sur le fond, n'entre pas dans le cadre de la discussion. L'amendement socialiste est finalement retiré. L'Assemblée supprime ensuite la disposition relative à la récidive.

Elle décide également d'exonérer les entreprises de toute responsabilité dans le cas où l'administration n'aurait pas fourni les renseignements demandés par le maître de l'ouvrage ou le maître d'œuvre, dans des conditions qui seront fixées par décret.

L'ensemble du texte est adopté sans opposition.

Au Sénat : questions orales

Le Sénat a débattu mardi 16 mai de plusieurs questions orales concernant notamment l'aide personnalisée au logement (question de M. Chatelain, P.C., Val-d'Oise), la médecine scolaire (Mme Perlican, P.C., Paris), la situation agricole (questions de MM. Eberhard, P.C., Seine-Maritime, Durieux, P.S., Pas-de-Calais, et Cluzel, Union centr., Allier).

● LOGEMENT

M. CAVAILLE, secrétaire d'Etat au logement, a apporté sur la première question les précisions suivantes :

« La réforme de l'aide au logement s'est fondée sur le constat que, si la pénurie quantitative avait disparu, certaines lacunes d'ordre qualitatif subsistaient ou même s'étaient accentuées.

» Expérimentée dans douze départements en 1977, elle a été généralisée à l'ensemble du pays. L'aide sera désormais personnalisée, sans aucune ségrégation ni favoritisme. Elle est plus forte et mieux adaptée que l'ancienne aide au logement.

» Qu'il en résulte une certaine hausse des loyers, c'est vrai. Mais la charge nette pour les bénéficiaires de l'A.P.L. est diminuée. Ainsi, pour un ménage de trois enfants dont le salaire mensuel s'élevait à 2 000 francs en 1976, si le loyer passe de 600 francs à 785 francs, la charge réelle sur ses ressources propres passe de 435 à 324 francs. De la sorte, la part des revenus consacrée au logement tombe de 21,75 % à 16,20 %, soit 5,5 % de moins. »

● SANTE SCOLAIRE

Mme VEIL, ministre de la santé : *« Au cours de l'année scolaire 1975-1976 environ 75 % des enfants entrant au cours préparatoire ont été examinés par le médecin scolaire, 73 % ont fait l'objet d'un bilan médical en classe de CM 2 et 83,7 % d'un bilan médical en classe de troisième.*

» Les effectifs du service comprenaient alors 838 médecins, 1 129 infirmières et 1 256 assistantes sociales de secteur (titulaires et contractuels), ainsi que des vacataires correspondant en « équivalent temps plein » à 460 médecins, 10 chirurgiens-dentistes, 60 assistantes sociales, 242 infirmières, 890 secrétaires.

» Au début de l'année 1978, 45 médecins contractuels ont été recrutés et, au cours de cette année, seront également recrutées 70 assistantes sociales et 45 infirmières. J'ai demandé la création de nouveaux emplois en 1979.

» Instruction a été donnée de privilégier dans toute la mesure du possible la visite d'admission en cours préparatoire et de porter toute l'attention nécessaire aux examens médicaux des élèves qui entrent dans le technique. »

● PRIX AGRICOLES

M. MEHAIGNERIE, ministre de l'agriculture : *« Le gouvernement français a tenu ses engagements. Ce n'est pas un tiers des montants compensatoires qui a été supprimé, c'est plus du tiers, dans l'intérêt des agriculteurs, de l'emploi et de la balance commerciale.*

» Les divergences nationales sont sensibles à l'intérieur de la Communauté. La perspective de son élargissement doit nous inspirer une réflexion globale sur nos responsabilités à l'égard des producteurs et de deux cent soixante millions de consommateurs européens. La bonne tenue du franc a beaucoup aidé l'action du ministre de l'agriculture, mais l'agriculture est une lutte constante et capitale pour notre développement. »

M. Debré propose des mesures en faveur de la mère de famille et la création d'un ministère de la science

M. Michel Debré a déposé, à l'Assemblée nationale, une proposition de loi tendant à *« reconnaître certains droits supplémentaires à la femme mère de famille »*. Dans l'exposé des motifs, l'ancien premier ministre déclare notamment : *« Les prestations familiales doivent être à la fois revalorisées et réexaminées. On a parlé à différentes reprises d'un contrat de progrès. Rien de vraiment sérieux n'a été entrepris et la grave inflation que nous subissons depuis quelques années a déjà fait une victime : la famille. »*

Le texte de M. Debré dispose que *« toute femme ayant mis au monde au moins trois enfants nés vivants a droit gratuitement à une formation professionnelle, de quelque durée que soit cette formation »* ; qu'elle peut se présenter aux concours administratifs *« sans qu'il lui soit opposé aucune condition d'âge ou de diplôme »* ; qu'elle a droit, *« sans cotisation de sa part »*, à l'assurance-maladie et à une pension de vieillesse, ainsi qu'à la *« priorité absolue pour l'affectation d'un logement »*. D'autre part, une commission de dix personnalités choisies par le premier ministre serait chargée d'étudier l'adaptation de la législation *« aux droits nouveaux à reconnaître à la future mère, à la mère et aux familles nombreuses »*.

M. Debré a également déposé une proposition de loi tendant à créer un ministère de la science. Dans l'exposé des motifs, le député de la Réunion déclare : *« La création d'un secrétariat d'Etat à la recherche, à laquelle une proposition identique à celle-ci que j'ai déposée au cours de la précédente législation n'est sans doute pas étrangère, cependant ne suffit pas. C'est bien un ministère de la science qu'il s'agit de constituer. Pas plus que celui de la culture, sa responsabilité principale ne sera de gestion, et il n'aura pas à priver les administrations en place de leurs attributions. »*

M. Debré ajoute : *« L'épanouissement normal des tâches de la délégation, du conseil des sages, du Centre national de la recherche, lui apporte la première part de son domaine. La coordination et, le cas échéant, l'animation des autres institutions de recherche, l'approfondissement des relations entre les universités et les moyens entre les universités et les moyens extérieurs aux universités forment une seconde part. La définition des priorités, l'affectation de crédits, la préparation d'une nouvelle loi-programme peuvent donner une justification immédiate à ce jeune ministère et apporter, après une trop longue parenthèse, un second souffle à l'action d'Etat en faveur de la science. »*

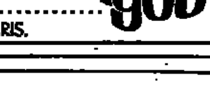
LES DÉPUTÉS ÉLISENT LEURS REPRÉSENTANTS A LA HAUTE COUR DE JUSTICE

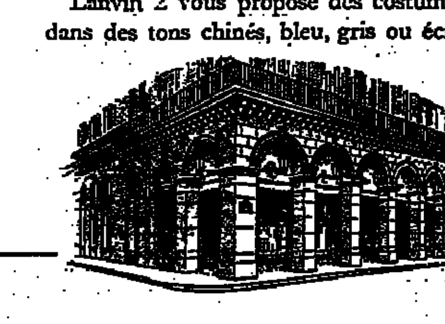
L'Assemblée nationale devait procéder mercredi 17 mai, au début de la séance de l'après-midi, à l'élection, par scrutins successifs, de douze juges titulaires et de six juges suppléants de la Haute Cour de justice. Le *Journal officiel* du 17 mai annonce les candidatures présentées par les présidents des groupes, candidatures égales au nombre de sièges à pourvoir.

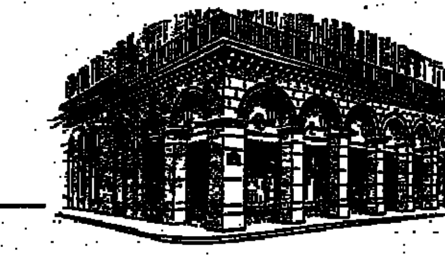
Il s'agit, pour les juges titulaires, de MM. André Billoux (P.S., Tarn), Maurice Charretier (U.D.F., Vaucluse), Mme Hélène Constans (P.C., Haute-Vienne), MM. Jacques Delong (R.P.R., Haute-Marne), Jacques Douffiagues (U.D.F., Loiret), Guy Ducoloné (P.C., Hauts-de-Seine), Paul Duraffour (M.R.G., Saône-et-Loire), André Forens (app. R.P.R., Vendée), Roger Fossé (R.P.R., Seine-Maritime), Marc Lauriol (R.P.R., Yvelines), Alain Richard (P.S., Val-d'Oise) et Victor Sablé (app. U.D.F., Martinique).

Pour les juges suppléants, MM. Pierre Bernard-Reymond (U.D.F., Hautes-Alpes), Alain Bonnet (M.R.G., Dordogne), Jean Brocard (U.D.F., Haute-Savoie), Edouard Frédéric-Dupont (app. R.P.R., Paris), Yves Guéna (R.P.R., Dordogne) et Gilbert Millet (P.C., Gard).

La répartition des sièges à la proportionnelle des groupes n'est pas imposée par la loi ; elle résulte d'un accord entre les formations de l'Assemblée. Lors de la précédente législature, un accord semblable avait été établi, mais, le règlement de l'Assemblée précisant que les juges à la Haute Cour doivent être élus à la majorité absolue des suffrages, et plusieurs députés de la majorité n'ayant pas voté pour les candidats de l'opposition, la Haute Cour n'avait pu être constituée. Aussi, M. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F., a-t-il précisé, mardi 16 mai, que les membres de son groupe voteront tous, cette année, pour les candidats de l'opposition.









Le Monde

société

LE DRAME DU PARC BRÉGANTE A MARSEILLE

L'honneur perdu de Valérie

De notre correspondant

Marseille. — Samedi 13 mai, la veille du grand week-end de la Pentecôte, deux gardiens de la sixième compagnie territoriale font une ronde de contrôle dans les allées sinueuses du parc Antoine-Brégante, au-dessus de la rade de Marseille. A l'arrivée des policiers, un adolescent prend brusquement la fuite en criant. Il est immédiatement suivi par un groupe d'autres jeunes gens qui s'égaillent à toutes jambes.

Un gardien rattrape l'un des fuyards, tandis que l'autre découvre derrière une haie, à l'écart, la raison de cette panique collective. Valérie, troussée jusque sous les aisselles, est allongée sans connaissance : la jeune fille a subi de sévères violences et en porte les traces. Le fuyard donne le nom et l'adresse de ses complices. Ils habitent tout à côté. Tous ont, à des degrés divers, participé à l'humiliation de Valérie, que la terreur a fait s'évanouir (*le Monde* du 17 mai).

La curée

D'un côté, neuf garçons de quinze à dix-sept ans, jusque-là sans histoires — inconnus des services de police, — des lycéens, des apprentis généralement bien vus de leurs voisins du groupe immobilier où ils habitent. Tout juste peut-on leur reprocher en dehors des heures de travail ou d'école de traîner en groupes désœuvrés dans la cité. Aujourd'hui, ils sont à la prison des Baumettes, comme de grands délinquants. De l'autre côté, une jeune fille — à peine quatorze ans. Les neuf garçons la connaissent. Ils sont voisins. Elle est couchée depuis deux jours sur un lit d'hôpital, meurtrie, déchirée dans sa chair et dans son esprit.

Comme toujours, la vérité est banale. Elle a pour décor la promiscuité, l'oisiveté, la vie en cité, le manque de distractions, la misère morale. La mère de Valérie, veuve, travaille dans un centre hospitalier pour élever seule cinq enfants. Qui pourrait « surveiller » ses fréquentations ?

Valérie a un « flirt » parmi les garçons de la cité. Ces détails, les policiers les apprendront de la bouche même de l'intéressé : ce garçon qui a donné rendez-vous à Valérie dans le parc, samedi en fin d'après-midi. Un rendez-vous auquel la jeune fille est venue librement. Mais le garçon s'est vanté de sa bonne fortune auprès de deux copains. D'ailleurs, si les copains veulent discrètement venir se rendre compte en restant cachés derrière les haies, il n'y voit aucun inconvénient. Au contraire, ils verront comment il faut s'y prendre avec les filles.

Le drame c'est que les copains, à leur tour, en ont parlé à d'autres. Les voyous ne sont plus deux mais huit. La suite, on l'imagine : l'excitation, les cris étouffés par des mains en bâillon, tandis que d'autres mains s'égarent. C'est la terreur qui s'inscrit dans les yeux du « gibier » que l'on force et dont chacun veut sa part. C'est la curée, heureusement interrompue...

Les enquêteurs sont unanimes : aucun des coupables ne paraît avoir compris sur le moment la gravité de son acte. Ils ne s'en sont rendus compte qu'après le coup de folie. Aujourd'hui ils regrettent amèrement. Comme Valérie, qui est persuadée qu'on va la montrer du doigt, comme une fille perdue, si on ne la met pas en prison à la sortie de l'hôpital ; comme Valérie dont l'état est tel que, pour l'examen médical nécessaire à l'établissement du dossier d'instruction, il a fallu recourir à une anesthésie générale.

JEAN CONTRUCCI.

● *Sept ans de réclusion pour viol.* — La cour d'assises d'Ille-et-Vilaine, qui siégeait à huis clos à la requête du ministère public, a condamné, mardi 16 mai, un chauffeur routier âgé de vingt-six ans, M. Jean Cordier, de Saint-Dizier, à sept ans de réclusion criminelle pour le viol d'une jeune femme de vingt-neuf ans. Le 16 août 1976, dans le centre de Rennes où il était de passage, M. Cordier apercevait une jeune femme accoudée à une fenêtre de son appartement. Revenu sur les lieux dans la soirée, il parvint à entrer dans la chambre où la jeune femme s'était endormie et où il devait la violer. — *(Corresp.)*

Après la découverte du « cachot » du bloc 45

LE P.C. PROPOSE LA « DÉCONCENTRATION » DE L'HOSPICE DES VIEUX DE NANTERRE

Après les récentes déclarations de M. Joel Weiss, ancien conseiller de Paris (P.R.), qui avait critiqué les sévices infligés à certains pensionnaires de l'hospice des vieux de Nanterre, les élus communistes des Hauts-de-Seine demandent l'éclatement de cet ensemble de bâtiments. Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, député de Nanterre, a dénoncé, mardi 16 mai, au cours d'une conférence de presse, « *le scandale de la maison de Nanterre et de ses implications au-delà du bloc 45* » (*le Monde* du 9 mai 1978). Elle a réclamé la mise en place d'un « *collectif* » pour étudier les mesures nécessaires de remplacement de l'hospice, de l'hôpital et du centre d'accueil.

Les élus communistes des Hauts-de-Seine proposent aux pouvoirs publics la création d'un « *plan sur cinq ans* », comprenant la création de neuf maisons de retraite et de neuf centres d'accueil répartis dans les différents départements de la région parisienne. Construite en 1887, la « maison de Nanterre » est, depuis 1968, la propriété de la Ville de Paris et gérée par la préfecture de police. Dernier bâtiment réservé aux vagabonds, le « bloc 45 » renferme un cachot dans lequel on place les pensionnaires « punis » pour désobéissance.

Selon les élus communistes, la « *déconcentration de la maison de Nanterre est nécessaire* ». « *Il est anormal*, a déclaré Mme Fraysse-Cazalis, *que 80 % des pensionnaires de l'hospice viennent du dépôt de mendicité et que 57 % des patients de l'hôpital soient issus de l'hospice.* » La création de « *maisons éclatées* », mesure qui doit être prochainement proposée aux pouvoirs publics et au conseil régional, devrait supprimer cet inconvénient. — *(Corresp.)*

Après le suicide d'une enseignante

LA FONCTION D'INSTITUTEUR EST DE PLUS EN PLUS DIFFICILE déclare le secrétaire général du S.N.I.

M. Guy Georges, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (S.N.I.-P.E.G.C.) en ouvrant la session d'études que le syndicat organise à Paris les 16 et 17 mai, a lu une déclaration à propos du suicide de Françoise Bordelais, institutrice dans la Charente. Le texte en sera adressé au président de la République, au premier ministre et au ministre de l'éducation.

M. Guy Georges a notamment déclaré : « *Ce serait une erreur de limiter l'explication* [de la mort de Françoise Bordelais] *aux circonstances particulières qui l'ont provoquée (...) car le malaise a des causes plus larges. Notre fonction est difficile, de plus en plus difficile. Les conditions de vie dans notre société actuelle la rendent de plus en plus épuisante nerveusement et physiquement. Au lieu de trouver l'aide indispensable, notre métier, notre école laïque ont fait, dans une période récente, l'objet d'attaques inqualifiables. Et je dois rappeler la part qu'y a prise le précédent ministre. Voilà pour l'essentiel, les causes profondes du malaise. On ne crée pas impunément un tel climat, sans prendre de risques graves. Nous voulons que notre profession retrouve confiance en elle-même ; qu'elle puisse s'appuyer sur la confiance du pays. Il est urgent de lui redonner sa place dans la nation (...).* »

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du 4 mai, les « Jeunes homosexuels chrétiens » ne projettent pas « *d'organiser, dans les prochaines semaines, des concerts d'orgue à l'église Saint-Merri* » de Paris, mais seulement d'assurer une permanence pendant ces concerts.

JUSTICE

Devant la 17e chambre correctionnelle

Liberté d'expression et P 38

La 17e chambre correctionnelle du tribunal de Paris a examiné, mardi 16 mai, deux affaires dans lesquelles deux organes de presse étaient poursuivis pour « apologie de crimes, de meurtre et d'incendie ». Le quotidien « Libération », en la personne de sa directrice de publication, Mme Zina Rouabah, comparaissait pour avoir publié une lettre de M. Frédéric Oriach, sympathisant des Noyaux armés pour l'autonomie populaire (NAPAP). Sur le même banc des accusés avait pris place M. Gérard Sebbah, directeur de publication du « Front libertaire », édité par l'Organisation communiste libertaire (O.C.L.). M. Sebbah, en la circonstance, répondait de la parution d'un « texte de mise au point des NAPAP ». Les deux affaires ont été « confondues ».

Mme Rouabah et M. Sebbah, cela va de soi, ont comparu libres. Condamné dans une autre affaire à sept ans d'emprisonnement, dont deux avec sursis pour transport d'armes (« le Monde » du 25-3-1978), M. Oriach est arrivé menottes aux poings devant le tribunal.

Aux yeux de M. le procureur général, *Front libertaire*, daté du 10 au 25 octobre 1977, a eu tort. De la page 9 à la page 12 ce bimensuel a publié une longue mise au point des Noyaux armés pour l'autonomie populaire. En page 10, le procureur général a lu : « *Le cocktail Molotov reste parfois un argument plus convaincant que la résignation refoulée.* » En page 11, il a encore lu : « *Nous avons abattu Tramoni, non pas comme des vengeurs, mais parce qu'il était le symbole du terrorisme patronal impuni.* » Toujours en page 11, il a enfin découvert : « *Pour combattre ce style de « paix sociale », il faut répondre au terrorisme d'Etat par des moyens aussi convaincants que les siens. L'utilisation du fusil ou du « P. 38 » n'est pas un mythe pour Français en mal d'Italie ou d'Amérique du Sud.* » Et cœtera, et cœtera.

Au gré de cette lecture, le procureur général a estimé qu'il y avait « *apologie de crimes, de meurtre et d'incendie* ». Il a poursuivi. Même schéma pour la lettre parue le 1er août 1977 dans le journal *Libération*. Au reste, il y est question des mêmes NAPAP ; le texte, par le style, est bien comparable : le procureur général a poursuivi, le juge d'instruction a instruit.

Que devient la liberté de penser — et donc de communiquer — dans tout cela ? Mme Rouabah, pour *Libération*, a livré là-dessus son sentiment à M. Jacques Hennion, qui présidait les débats : « *Il était du devoir de* Libération *de publier cette lettre. Même si l'on est contre cette prise de position, elle participe d'un débat sur la violence.* » M. Sebbah, pour *Front libertaire*, n'a rien dit d'autre que sa consœur. Leur bonne foi souffrirait-elle d'ailleurs la suspicion que les faits sont là : *Front libertaire* a inséré le texte incriminé sous le bandeau de présentation « débat » ; *Libération*, lui, a fait paraître la lettre d'Oriach dans sa rubrique « Courrier ». Tout cela, qui n'est pas contestable, n'a pourtant pas suffi au parquet.

Délit d'opinion

Serait-ce, dès lors, comme l'a dit à un autre propos Me Jean-Jacques de Félice, cité comme témoin, qu' « *à partir de ces attaques contre de petits journaux* », on veuille s'en prendre à la liberté d'expression ? Le précédent de l'inculpation et de la condamnation de *Rouge*, pour avoir imprimé une interview du Front de libération national de la Corse (F.L.N.C.), peut légitimement le laisser craindre. Me Henri Leclerc, mardi 16 mai, l'a dit à la barre : « *Le choix des journaux que l'on poursuit n'est pas neutre.* »

Peut-on dire mieux ? Me Feyler, avocat de *Front libertaire*, a rappelé, à ce titre, qu'un journal télévisé, lors de l'enlèvement du baron Edouard-Jean Empain, avait fait de larges citations du texte des NAPAP sans être autrement inquiété. De là à penser qu'un média puisse être moins condamnable qu'un autre, il n'y a qu'un pas. De là à songer, non plus à un délit de presse, mais à un délit d'opinion...

« *Vous avez affaire à un délit d'opinion* », a déclaré Me Leclerc, qui a enchaîné : « *Il y a un magistrat, un ancien premier président de la Cour de sûreté de l'Etat, qui préside légitime défense. Est-ce que M. le procureur a estimé que ses appels au meurtre méritaient une plainte ? Certainement pas. Je connais des journaux, que je ne citerai pas, qui ont aussi fait de véritables articles appelant à l'assassinat d'Henri Curiel. Qu'a-t-on fait ? Poursuit-on les journaux qui lancent des appels au meurtre des travailleurs immigrés ?* »

En regard de ces « apologies »-là, les silhouettes des « fusils » et « P. 38 » des NAPAP ont soudain pris de plus justes proportions.

Front libertaire et *Libération* sont redevenus ce qu'ils avaient toujours été. A savoir des journaux ouverts à des informations extérieures. Simplement. Tout simplement. « *Je vous demande, au nom de la liberté d'expression, de considérer que* Front libertaire *n'a fait que son devoir* », a lancé Me Feyler. « *Messieurs, vous n'êtes pas ici pour réprimer, mais pour protéger la liberté de la presse* », a conclu Me Leclerc.

Jugement le 13 juin.

LAURENT GREILSAMER.

A LA COUR D'APPEL DE PARIS

Le boycottage des produits Shell fut-il une « injuste agression » ?

La première chambre de la cour de Paris doit se prononcer le 13 juin sur l'appel formé par l'Union fédérale des consommateurs contre le jugement de référé du tribunal civil qui lui a ordonné, le 5 avril, de cesser de diffuser son mot d'ordre de boycottage des produits de la société Shell-France et l'a condamnée à verser à cette société une provision de 10 000 francs (*le Monde* du 7 avril). La campagne de l'U.F.C. était consécutive au naufrage du pétrolier *Amoco-Cadiz* sur les côtes bretonnes.

Plaidant, mardi 16 mai, pour l'U.F.C., Me Karila s'est attaché à critiquer le jugement. Pour lui, les premiers juges ont eu tort de déclarer que l'action de l'U.F.C. fut une « *injuste agression* » et « *voie de fait* », alors que le boycottage est, à son avis, parfaitement légitime. De plus, le mot d'ordre de l'U.F.C. est du 28 mars, alors que, dès le 23 mars, l'association Les amis de la mer avait invité le public à boycotter les produits Shell, le jour même où était fondé le comité « Shell doit payer ».

Quant à la distinction entre Shell-France et les autres sociétés du groupe, elle ne repose, selon Me Karila, sur rien, puisque le capital de la société française appartient pour 97 % au groupe.

Mes Fabre-Luce et Bihl étant intervenus ensuite en faveur de l'U.F.C. au nom de plusieurs associations d'écologistes et de consommateurs, Me Loyrette a plaidé que Shell-France n'était ni propriétaire ni armateur de l'*Amoco-Cadiz*, qu'elle n'était pas non plus propriétaire de la cargaison, ni responsable de la navigation de l'*Amoco-Cadiz*. Enfin, en quoi cette affaire de marée noire peut-elle intéresser une organisation de consommateurs chargée, d'après ses statuts, d'attirer l'attention du public sur les qualités et les défauts des produits lancés sur le marché ? a demandé le défenseur de Shell-France, en souhaitant voir confirmer dans le principe le jugement attaqué, assorti du million de francs qu'il a déjà sollicité devant le tribunal en première instance.

M. Martin Kirsch, avocat général, a invité la cour à confirmer le jugement, mais uniquement pour ce qui concerne l'interdiction du boycottage.

Arrêt prévu pour le 13 juin.

J. L.

Peine confirmée pour un restaurateur meurtrier.

La cour d'appel de Rouen a confirmé le jugement du tribunal de Dieppe à l'encontre de M. Michel Godard qui, le 5 décembre 1976, avait tué d'un coup de fusil Jean-Jacques Pinot, vingt ans, alors qu'il brisait les vitres de son café. Refusant de suivre Me Henri-René Garaud, son avocat, qui demandait le renvoi de son client devant la cour d'assises pour mieux plaider la cause de légitime défense (*le Monde* du 28 avril), les juges ont estimé que « *Jean-Jacques Pinot ne menaçait pas directement Michel Godard lorsque celui-ci a fait feu* », et maintenu la peine d'un an d'emprisonnement avec sursis prononcée le 31 janvier dernier.

M. Godard devra donc abandonner les fonctions de conseiller municipal que près de 65 % de la population avait souhaité le voir exercer lors des élections du printemps 1977. La cour a, en revanche, estimé que la responsabilité devait être partagée, pour moitié, entre le prévenu et la victime qui, « *malgré les premiers coups de fusil inoffensifs, a persisté à frapper la porte de l'établissement* ». Les dommages et intérêts que M. Godard versera à la famille ont donc été réduits de moitié, passant de 48 500 F à 24 000 F. — *(Corresp.)*

● *Overdose à Vitry-sur-Seine.* — Un jeune homme de vingt ans, dont l'identité n'a pas été révélée est mort le mercredi 10 mai, à Vitry (Val-de-Marne), sans doute à la suite d'une trop forte absorption de drogue. Selon des témoins, le jeune homme, qui était héroïnomane, n'avait pourtant fumé que des cigarettes de haschisch durant la soirée passée chez des amis. Une autopsie a été ordonnée par le parquet.

FAITS ET JUGEMENTS

Pourquoi a-t-on tué Abdesselam ?

Le 7 mai dernier, dans le quartier H.L.M. d'Etouvie, M. Mathias Mallet, trente et un ans, demeurant à Rosières-en-Santerre (Somme), descend de sa voiture à un carrefour au moment où arrive un second véhicule, conduit par M. Abdesselam Lakmidi, vingt-quatre ans, ouvrier spécialisé. Il fait arrêter le conducteur, les deux hommes s'injurient ; M. Mallet sort de son blouson un fusil de chasse à crosse et canon sciés et fait feu sur son antagoniste qui s'écroule sur le volant de sa voiture. Puis, il va se constituer prisonnier.

Le meurtrier prétendra avoir vu, quelques jours auparavant, le Marocain en compagnie de sa femme dont il vit séparé. On retrouvera aussi dans sa voiture quatre boîtes de cartouches et un poignard.

Affaire de famille ou crime raciste ? Selon le M.R.A.P., « *quels que soient les mobiles du crime et même si des aspects passionnels pourraient être retenus par la police, des questions doivent être posées* ». « *Le climat raciste qui entoure la présence des immigrés n'est-il pas responsable d'une telle escalade de la violence ?* demande le M.R.A.P. *Des campagnes nationales tendant à faire porter sur les immigrés les problèmes d'emploi, de sécurité, n'ont-elles pas une influence grave sur des esprits peu au fait des réalités économiques ?* »

Pour l'Amicale des travailleurs et commerçants marocains du nord de la France, les informations sur ce crime laissent planer des doutes sur les mobiles qui y ont conduit. Elle demande une enquête approfondie et ajoute : « *Nous avons confiance en la justice française, mais nous voulons que soient punis ceux qui veulent imposer leurs propres lois* »

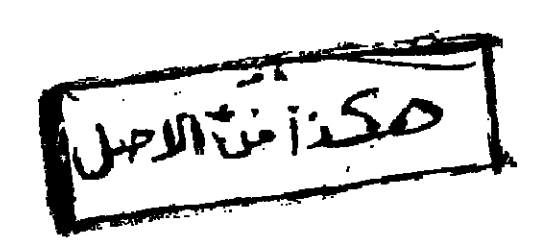
Un P.-D.G. inculpé.

M. Jacques Serres, président-directeur général de la Société des mines et fonderies de zinc de la vieille montagne de Creil (Oise) a été inculpé, vendredi 12 mai, d'homicide involontaire, après la mort, le 22 avril dernier, de trois de ses ouvriers dans l'explosion d'un silo (*le Monde* du 23 avril 1978). M. Serres risque de trois mois à deux ans de prison et de 1 000 à 20 000 francs d'amende.

● *Après la parution d'un numéro pirate* de l'ancien hebdomadaire communiste *Paris-Hebdo* sur mai 1968 (*le Monde* du 16 mai), M. Henri Fiszbin, secrétaire de la Fédération de Paris du parti communiste, a annoncé, mardi 16 mai, qu'il avait porté plainte. M. Fiszbin demande que « *soient recherchés les auteurs de ce faux* ». L'hebdomadaire communiste avait cessé de paraître le 24 avril dernier (*le Monde* du 26 avril).

● *Peine confirmée en appel pour un restaurateur meurtrier.* — La cour d'appel de Rouen a confirmé, mercredi 10 mai, le jugement du tribunal de grande instance de Dieppe qui avait condamné, le 31 janvier dernier, M. Michel Godard, restaurateur à la Feuillie (Seine-Maritime) pour le meurtre d'un consommateur, Jean-Jacques Pinot, vingt ans, à un an de prison avec sursis. Les faits avaient eu lieu le 5 décembre 1976 (*le Monde* du 15 décembre) alors que Jean-Jacques Pinot menaçait de « tout casser » dans le restaurant avec un cric automobile. S'étant dé-déclarée compétente, la cour a toutefois modifié le partage des responsabilités civiles qui avaient été fixées à 2/3 pour le commerçant. Le restaurateur devra verser au total 16 403 francs contre 50 000 francs précédemment.

● *Un militant du Collectif pour le boycottage de l'organisation de la Coupe du monde de football en Argentine (Coba).* M. Alain Issaly, a été attaqué samedi 13 mai à Bordeaux par cinq personnes descendues d'une voiture. Ses agresseurs ont tenté de lui taillader le visage à coups de rasoir après l'avoir frappé à coups de poing et lui avoir dit : « *Tu ne veux pas aller en Argentine. On vous enverra tous en Russie.* » Atteinte de plusieurs coupures aux mains, la victime a pu regagner son domicile, après avoir reçu des soins chez un médecin. M. Issaly a porté plainte ce mardi 16 mai. Un autre sympathisant du Coba avait été rossé à son domicile il y a deux semaines et brûlé avec des cigarettes, mais n'avait pas porté plainte. — *(Corresp.)*

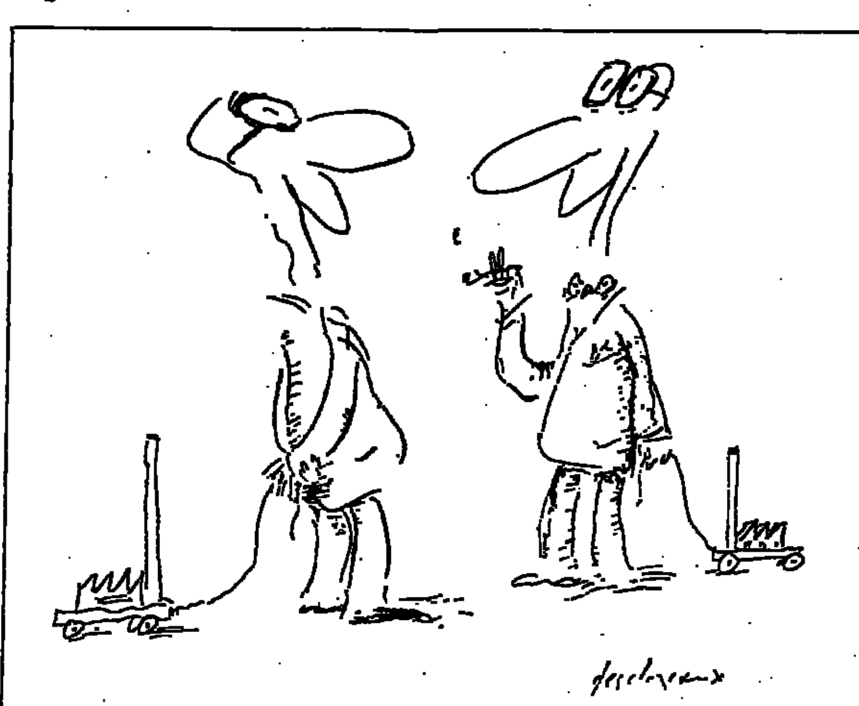


2e Journées Nationales de la Création d'Entreprises

Sous le patronage de Monsieur Raymond BARRE Premier Ministre

Palais des Congrès, Porte Maillot - Paris

19/20 Mai 1978



Les journées en bref...

Un large programme de conférences-débats

LA BOURSE DES CRÉATEURS

Plus de 2.000 Créateurs d'entreprises se sont rencontrés lors de la première manifestation organisée en 1977.

Les Journées sont pour tous les Créateurs la meilleure façon d'échanger leurs expériences et de rencontrer des partenaires dont l'apport financier ou technique complète leur propre compétence.

A cet effet, une **"Bourse des Créateurs"**, animée par l'équipe de la **Lettre du Créateur,** fonctionnera sans interruption pendant les deux Journées.

LE PANORAMA DES MESURES

Vous trouverez, tant sur les stands des Organismes présents aux Journées et des Régions participantes, qu'auprès du Bureau-Conseil d'I.S.G. Création Entreprise, toutes les informations sur les mesures prises par les Pouvoirs Publics pour vous faciliter la création de votre Entreprise, et sur les aides financières et fiscales dont vous pouvez bénéficier.

LES PROGRAMMES DE FORMATION

Que vous soyez étudiant, salarié ou cadre, la création de votre entreprise vous demande d'apprendre à maîtriser les divers aspects de sa gestion.

Une formation complémentaire à celle que vous avez reçue est ainsi souvent indispensable.

Renseignez-vous au cours des Journées sur les programmes et cycles de formation, mis au point par les Grandes Ecoles de Gestion et les organisations professionnelles.

LE CONSEIL DES SPÉCIALISTES

Nombreux sont les organismes publics ou privés et les administrations, qui se préoccupent de favoriser d'une manière ou d'une autre la Création d'Entreprise.

Leurs spécialistes seront à votre disposition pendant deux jours, en particulier dans les domaines *du financement, des questions juridiques et fiscales, de l'innovation, de l'implantation, de* la gestion, de la communication.

Vous les consulterez avec d'autant plus de profit que votre projet de création sera plus élaboré.

LES OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

La plupart des guides pratiques et des ouvrages techniques susceptibles d'informer et d'orienter les créateurs d'entreprises, seront rassemblés au stand Bibliothèque.

VENDREDI 19 MAI

10 h 30/12 h 30

- Comment aborder le problème du financement?
- Y-a-t-il des secteurs économiques privilégiés?
- Les relations sociales dans la nouvelle entreprise (11 h à 13 h).

13 h 30/15 h 30

- Choix de la forme juridique.
- La gestion participative.
- Créer une entreprise de presse.
- Possibilités et moyens de l'exportation.

15 h 45/17 h 45

- Les sociétés de financement en fonds propres.
- La fiscalité de la nouvelle entreprise.
- L'accès des salariés à la création d'entreprise.

SAMEDI 20 MAI

9 h/11 h

- Les Sociétés Coopératives Ouvrières de Production.
- La propriété industrielle.
- Comment la publicité peut-elle aider la nouvelle entreprise?

10 h/11 h 30

- Allo Création : un service d'aide et de conseils rendu aux jeunes créateurs par les nouveaux chefs d'entreprises.

11 h/13 h

- Le rôle de la banque.
- L'enseignement de la gestion est-il adapté aux besoins des nouvelles entreprises?

13 h 45/15 h 45

- L'action des chambres de métiers.
- Où installer la nouvelle entreprise.
- L'aide à l'innovation.

SAMEDI 20 - 16 h / 18 h

Grand débat de synthèse animé par Emmanuel de la TAILLE sous la présidence de Monsieur **Jean-Pierre PROUTEAU** Secrétaire d'État aux P.M.I.

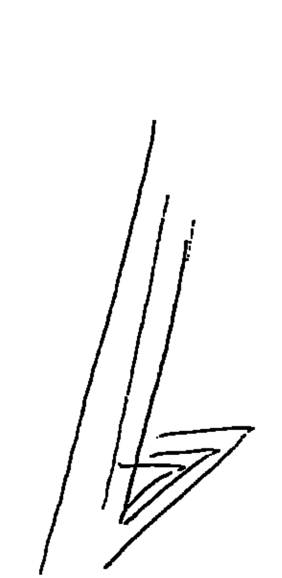
PARTICIPATION AUX JOURNÉES : **60F**

ÉTUDIANTS, DEMANDEURS D'EMPLOI **: 30F**



Les 2èmes Journées Nationales de la Création d'Entreprises sont organisées par ISG-Création Entreprise, Association loi 1901 issue du Groupe Institut Supérieur de Gestion, qui comprend également : Centre d'enseignement Supérieur reconnu par l'État, 2èmes cycles et 3ème cycle - ISG Entreprise - ISG Recherche - La revue Forum.

Groupe ISG 8, rue de Lota 75016 PARIS	ISG Création Entreprise 16, rue Spontini 75016 PARIS Tél. 704.69.04	3ème Cycle 103, rue de la Faisanderie 75016 PARIS



ÉDUCATION

A Cassis (Bouches-du-Rhône)

Un principal de collège est suspendu

De notre correspondant régional

Cassis. — Par arrêté de M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, le principal du collège des Gorguettes à Cassis (Bouches-du-Rhône), M. Vincent Ambite, a été suspendu de ses fonctions à compter du 29 avril, après avoir été l'objet, au début de l'année scolaire, d'une inspection dont il avait contesté publiquement les conclusions. Cette mesure, qui ne le prive pas de son traitement, a été prise à titre conservatoire en attendant la décision — retrait d'emploi ou mutation d'office — que doit faire connaître le ministre après avis de la commission consultative spéciale (C.C.S.) des principaux de collège.

Comme le veulent les règles administratives, l'arrêté ministériel qui frappe M. Ambite n'est pas motivé. S'agit-il d'une sanction d'ordre pédagogique ? D'une mise à l'écart politique ? Ou d'une mesure rendue nécessaire par une carence professionnelle ? M. Ambite, qui est l'un des animateurs nationaux du Groupe français d'éducation nouvelle (G.F.E.N.) et militant du parti communiste, n'a cependant pas réussi à concilier ses théories éducatives — il est partisan de l'autogestion — et ses tâches pratiques de chef d'établissement. Contesté par une partie des enseignants et surtout par certains membres de l'équipe de direction, il a cependant reçu l'appui des parents d'élèves et des syndicats, qui réclament son maintien dans son poste au moins jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Une autogestion très directive

Chronologiquement, une affaire limpide. D'abord, une visite d'inspection aux Gorguettes, le 19 septembre 1977, par un inspecteur général de l'instruction publique, M. Vergnaud. Dans le rapport d'inspection, M. Ambite est notamment sommé de ne plus se comporter en *« théoricien pur d'éducation »* et de s'astreindre au travail administratif correspondant à ses fonctions, au lieu *« de tout faire faire par le sous-directeur ». M. Ambite alerte les syndicats* d'enseignants et divers mouvements pédagogiques.

Deuxième visite de M. Vergnaud aux Gorguettes, en novembre, et convocation de M. Ambite au ministère, le 16 janvier 1978. Nouveaux commentaires — internes — du principal des Gorguettes, « trahis » par certains membres de l'équipe de direction de l'établissement. La commission consultative spéciale des principaux de collège est alors saisie du dossier le 13 avril. M. Ambite est suspendu de ses fonctions le 29 avril.

Le principal du collège des Gorguettes est arrivé à Cassis en septembre 1974. L'établissement, qui accueille aujourd'hui sept cents élèves de trois communes, Cassis, Carnoux et Roquefort-la-Bédoule, avait été ouvert dans des conditions difficiles un an auparavant. Le nouveau principal se définit lui-même comme *« un socio-culturel défavorisé, normal, non-conceptuel »*. Professeur d'espagnol, puis instructeur permanent des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA), il a occupé son premier poste de principal de collège à Château-Chinon (Nièvre) — où s'est affirmée sa vocation pour les enfants en difficulté scolaire. Partout il a été, dit-il *« un perturbateur d'orthodoxie figée »*.

Sa démarche initiale est de proposer aux enseignants de conduire, en fin de troisième, avec un niveau correct, 95 % des enfants. A partir de l'expérience d'une classe de troisième furent généralisées les *« réunions de fonctionnement »* trimestrielles, où élèves et enseignants débattent librement de tous les problèmes. Ces réunions débouchent sur un *« parlement autogéré »* permettant la rencontre des délégués des élèves avec les représentants des travailleurs de l'établissement.

M. Ambite paraît avoir voulu surtout rechercher une approbation de ses initiatives. A l'unanimité moins deux abstentions sur trente-cinq votant les enseignants ont ratifié la réunion de fonctionnement, mais seize seulement ont jugé *« utile »* le *« parlement »* (contre treize qui l'ont trouvé *« inutile »* et cinq abstentions).

Plus éducateur que contrôleur

Les critiques formulées par l'inspecteur général trouvent un certain fondement dans les textes ou les déclarations de M. Ambite. *« Je me sens plus en situation de formateur,* écrit-il notamment, *que d'administrateur au sens étroit du terme, plus éducateur que contrôleur. Ma place, affectivement, tient plus du donneur que du chef. »* Il affirme être directif et admet que ses interventions *« si elles ne sont jamais brutales sont énergiques et même dures »*. Il ne conteste pas, surtout, que des tensions se soient produites dans l'établissement qu'il dirigeait et parle même de *« l'explosion de mécontentement vécue durant la troisième année de recherche »*. Il invoque cependant *« l'extrême mobilité d'enseignants nommés pour une seule année »*, ce qui, affirme-t-il, *« a gravement perturbé notre travail »*.

M. Ambite a demandé, en vain, une évaluation de son travail de recherche. Il se flatte notamment d'avoir contribué à abaisser dans son établissement le taux d'absentéisme des maîtres et d'être parvenu à tarir le recrutement dans les sections « ségrégatives » au niveau des quatrième et troisième. Il met également à son crédit l'amélioration des liaisons entre l'école élémentaire et le collège *« qui aboutit*, dit-il, *à la suppression des redoublements massifs en CM 2 »* (dernière année du primaire). Il se félicite enfin d'avoir aboli les discriminations entre enseignants.

Ce bilan n'a pas convaincu le recteur de l'académie d'Aix-en-Provence, M. Claude Franck, qui déclare : *« Je ne crois absolument pas que quelqu'un ait voulu condamner une expérience, si expérience il y avait. En réalité, ce que M. Ambite présente comme des résultats exceptionnels, ne correspond qu'au travail banal d'un chef d'établissement qui aurait toutefois omis de s'inquiéter de l'intendance. Ses objectifs n'étaient pas mauvais mais ils se sont inscrits sur un fond de trouble permanent. »*

Pour le recteur, l'affaire des Gorguettes se réduit donc exclusivement *« à un problème de direction »*. *« Nous avons cependant pris avec M. Ambite,* ajoute-t-il, *beaucoup de précautions, notamment en lui communiquant exceptionnellement les conclusions du rapport d'inspection le concernant. En les dévoilant publiquement, il a d'ailleurs commis une faute administrative qui méritait une sanction. »*

Que les parents d'élèves Cornec soient au premier rang des défenseurs de M. Ambite paraît naturel. Mais les responsables locaux de la fédération Lagarde se déclarent aussi satisfaits des relations qu'ils ont eues avec le principal des Gorguettes. *« Si nous nous étions aperçus que quelque chose ne tournait pas rond au collège, nous aurions réagi aussitôt »*, déclare le président de l'APE Lagarde. M. Ambite a aussi entretenu de bons rapports avec les prêtres des paroisses de Carnoux et de Cassis. L'un d'eux lui a fait parvenir un « message de sympathie ». Quant aux élèves, *« ils sont à 100 % avec moi »*, assure le principal.

Dépersonnalisation

Les « résistances » sont venues en partie des enseignants, dont vingt-trois seulement sur quarante ont apporté, de manière explicite, leur soutien à M. Ambite. Mais l'opposition la plus vive s'est manifestée au sein même de l'équipe de direction de l'établissement. *Selon un responsable du* collège, le principal aurait *« théorisé sur les évidences »* et aurait *« collé des étiquettes sur le front de tout le monde »*. Il se serait montré vindicatif avec ceux qui n'épousaient pas ses conceptions et ses méthodes (cinq enseignants ont « écopé » de mauvaises appréciations) et on l'accuse enfin d'avoir voulu *« dépersonnaliser les individus »* en tentant d'organiser tous leurs gestes.

M. Ambite s'était incontestablement attaqué à de vrais problèmes et à des blocages entre élèves, enseignants et parents. En s'attachant à l'autonomie et à la responsabilité de chacun dans son travail, il a pu se heurter à l'incompréhension de certains enseignants se sentant menacés dans leur autorité. Mais il semble qu'il y ait eu une certaine distorsion entre les idées du principal des Gorguettes et leur application. L'impression prévaut en effet que le dialogue voulu par M. Ambite a été érigé en système lourd et pesant. La volonté d'organisation paraît avoir été poussée jusque dans ses limites les plus tatillonnes.

Reste le facteur politique. Militant communiste de longue date, M. Ambite a été candidat aux dernières élections municipales à Cassis sur une liste soutenue par le P.C. contre l'actuel maire (P.R.), M. Gilbert Rastoin.

GUY PORTE.

La place du psychologue à l'école

« Relativiser » en douceur

De notre envoyé spécial

Nantes. — *« Le psychologue dans l'éducation », tel était le thème du sixième congrès du Syndicat national des psychologues (1), qui a réuni deux cents personnes, du 13 au 15 mai à Nantes. Trente ans après la création de la licence de psychologie, le métier de psychologue souffre d'une absence de statut liée à la variété des institutions dans lesquelles exercent ses membres et à la résistance que suscitent leurs interventions. Tous les témoignages entendus à Nantes ont montré que l'enseignement français n'avait pas encore su faire sa place à ce professionnel.*

Entre les enseignants et les élèves, quelle peut être la mission d'un psychologue ? Officiellement, elle est très réduite : que pèsent, face aux deux cent quatre-vingt mille instituteurs publics, les quelque mille six cents « instituteurs spécialisés en psychologie scolaire » ? Ils sont recrutés au compte-gouttes par une administration qui refuse — d'accord en cela avec le Syndicat des instituteurs — d'ouvrir la profession à ceux qui n'auraient pas exercé pendant cinq ans le métier d'instituteur.

Dans le secondaire, la situation est encore plus claire : il n'y existe pas de psychologues, et les personnels qui s'en rapprochent le plus — les conseillers d'orientation — n'exercent qu'indirectement une tâche de psychologue. A cet égard, les établissements privés ont pris de l'avance, et nombre d'entre eux rémunèrent — sur leurs fonds propres — des psychologues (ils seraient actuellement deux cents dans l'enseignement catholique) qui participent aux conseils de classe, sont associés à la formation des maîtres, reçoivent les parents et font partie des équipes pédagogiques, auxquelles ils apportent un *concours* apprécié et un regard différent.

C'est le développement de l'échec scolaire — véritable fléau de l'école de notre temps — qui semble avoir justifié, historiquement, l'intrusion — encore très minoritaire et très « surveillée » — du psychologue à l'école. Quand le pédagogue se heurte au mur de l'incompréhension, quand l'élève témoigne d'une inadaptation à l'institution, à ses rythmes et à ses visées, le recours au psychologue apparaît comme une issue. On lui demande un diagnostic fondé sur la prise en compte de la totalité de l'enfant : à l'école et à la maison. Ces interventions se heurtent toutefois à une vive résistance du milieu enseignant. M. Jean Eon, secrétaire général du Syndicat des psychologues de l'éducation nationale (2), a montré, à Nantes, les divers « mécanismes de clôture » mis en place dans l'enseignement public pour empêcher la reconnaissance de la spécificité du psychologue à l'école. *« Le psychologue sent le soufre »*, disait un congressiste.

M. André de Peretti, directeur du département de psychosociologie de l'éducation à l'Institut national de la recherche pédagogique, a estimé que les psychologues portaient une part de responsabilité dans la mauvaise image que se fait d'eux la société tout entière, y compris les enseignants : *« Cela tient à une absence d'organisation de la profession vis-à-vis de l'opinion permettant de situer la variété de nos propositions. Il y a des conflits permanents d'intégristes entre les psychologues en France. »* Selon lui, pourtant, *« l'aide psychologique dans le milieu éducatif »* est une nécessité à condition que la notion d'« *aide* » soit perçue comme positive, de même que, pour les pédagogues, la notion de « soutien » doit être présentée comme valorisante et non comme « péjorative » pour ceux à qui elle s'applique. *« Le rôle essentiel du psychologue,* a dit M. de Peretti, *est d'accompagner les individus dans leur vécu, aussi bien les enseignants que les enseignés et de dédramatiser les difficultés que vivent les personnes. »*

Les subjectivités au conseil de classe

Dédramatiser et relativiser, c'est aussi la mission que M. François Marchand, président du S.N.P., assigne au psychologue dans l'école. Le « drame » se vit particulièrement au moment des conseils de classe où l'on décide l'avenir de chacun et où se fixent des images qui peuvent être injustes. M. Marchand a pu observer, dans une trentaine d'établissements privés, le fonctionnement de ces conseils, qui sont un des rouages essentiels du système éducatif français. C'est le lieu de l' *« étiquetage »*, M. Marchand estime que le psychologue, en y participant, peut aider à *« relativiser les subjectivités »* des uns et des autres. En attirant l'attention sur l'origine affective de certains blocages en mathématiques, en observant les *« décalages de maturation »* suivant les âges, en rappelant la variété des mécanismes d'évaluation — et leur caractère non scientifique, — le psychologue peut éviter des conclusions hâtives au groupe des professeurs rassemblés pour parler des élèves.

« Le psychologue, a dit M. Marchand, *a une stratégie du changement d'évaluation à programmer. »* Il a rappelé à cet égard une expérience récente faite en France. Une même copie de français a été corrigée par cent professeurs : deux l'ont jugée « insuffisante », huit « faible », vingt-cinq « satisfaisante », trente-sept « bien » et vingt-huit « très bien ».

Relativiser n'est pas provoquer. Chacun, au congrès de Nantes, a admis que les psychologues devaient intervenir avec tact et sans esprit de système, faute de quoi ils risqueraient — comme cela se produit dans certains établissements — de renforcer les défenses contre la psychologie. Celles-ci sont universelles : M. de Peretti a rappelé que les élèves d'une grande école française — parmi les plus prestigieuses — s'étaient récemment opposés à la présence d'un psychologue dans le jury d'une épreuve de travail en groupe, et qu'ils avaient obtenu gain de cause. Et si l'on n'avait jamais tant besoin d'un psychologue que quand on le refuse ?

BRUNO FRAPPAT.

(1) S.N.P., 13, rue de la Grange-Batelière, 75009 Paris, tél. 824-85-94. Le syndicat publiera dans les prochains mois le texte complet des interventions faites au congrès.

(2) Le Syndicat des psychologues de l'éducation nationale a été créé *en 1975*. Il groupe la moitié des « instituteurs spécialisés en psychologie scolaire » pour lesquels il réclame un statut particulier. Il a demandé — vainement — son rattachement à la Fédération de l'éducation nationale, mais celle-ci refuse l'adhésion de cette catégorie de personnels à un autre syndicat que le Syndicat national des instituteurs.

La FEN a été reçue par M. Soisson et par Mme Saunier-Seïté

Une délégation de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), conduite par son secrétaire général, M. André Henry, a été reçue, mardi 16 mai, successivement, par M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs et par Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités.

Selon M. André Henry, secrétaire général de la FEN, ces deux entretiens *« confirment la disproportion entre les objectifs affichés d'une politique et les moyens mis en œuvre »*. Beaucoup plus tendu qu'à l'habitude à l'issue de son entretien avec M. Soisson, le secrétaire général de la FEN a précisé qu'il avait demandé au ministre l'ouverture des stades aux écoles, le développement de l'aide aux associations, et une intervention auprès du ministre des transports et de la direction de la S.N.C.F. afin que soit rapportée la mesure qui supprime les réductions aux groupes, *« coup très rude porté contre les associations et les colonies de vacances »*. Enfin, la FEN demande la création de trois mille postes de professeurs d'éducation physique dès la rentrée 1978.

A Mme Alice Saunier-Seïté, la *FEN* a rappelé tous les problèmes soulevés par les non-titulaires, qu'il s'agisse des assistants en voie d'intégration parmi les maîtres-assistants, des enseignants vacataires à temps plein et des personnels contractuels. *« Pour les hors-statut,* a précisé M. Henry, *le problème est pratiquement en voie de règlement. Le plan de résorption en trois ans arrive à son terme. »*

La FEN a obtenu l'assurance que tous les enseignants vacataires et assistants non titulaires seront réemployés à la rentrée. Mais aucun engagement n'a été pris pour la création de postes.

La délégation de la FEN, qui continue sa « tournée » des douze ministères la concernant, doit rencontrer à nouveau M. Soisson avant la fin de l'année scolaire. Le principe d'entrevues avec le SNE-Sup. et le S.N.C.S. (Syndicat national des chercheurs scientifiques) a été retenu par Mme Saunier-Seïté.



Malgré la priorité accordée par le gouvernement aux loisirs des jeunes

La S.N.C.F. va supprimer les réductions consenties aux centres de vacances

Après les billets « bon dimanche » et « fin de semaine » (*le Monde* du 5 mai), la S.N.C.F. supprimera, le 1er septembre prochain, la réduction de 50 % accordée aux centres de vacances. Ceux-ci ne pourront plus bénéficier que de la réduction de 30 % appliquée aux groupes de vingt-cinq personnes minimum.

Le secrétaire général de la Jeunesse au plein air (1), M. Clément Durand, a demandé à M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, de dégager des crédits dans son budget de 1978 et surtout de 1979 pour permettre à la S.N.C.F. de maintenir la réduction de 50 %. La jeunesse au plein air regrette que ces réajustements de tarifs se fassent à l'encontre des associations collectives dont le *« rôle éducatif et social est reconnu par tous »* et des familles les plus déshéritées qui *« ont tant de difficultés pour envoyer leurs enfants en vacances »*.

A la *S.N.C.F.* on souligne que les billets pour les centres de vacances pourraient être maintenus, à la rigueur, pour les *« très grands groupes »*, qui affréteraient plusieurs voitures ou un train complet.

M. Soisson n'a pas répondu. Il faut rappeler toutefois les propos de M. Giscard d'Estaing, recevant, le 12 février, trois cents jeunes à l'Elysée (*le Monde* du 14 février) : *« Ce sont des moyens d'une grande ampleur que la collectivité devra consacrer à ces loisirs dans les prochaines années. C'est pourquoi le gouvernement s'est assigné comme objectif pour les cinq années à venir, notamment de faire que tous les enfants et adolescents de France, sans exception, puissent effectivement partir en vacances. »*

(1) Cette association groupe vingt-quatre organisations : organismes de centres de vacances, les principaux syndicats d'enseignants affiliés à la Fédération de l'éducation nationale (FEN) et la Fédération des parents d'élèves Cornec.

● *Incidents au centre ASSAS.* — Le local de l'Unef du centre universitaire de la rue d'Assas (Paris II) a été saccagé, mardi 16 mai en fin d'après-midi, par un groupe d'extrême droite. Cette attaque intervient après plusieurs « actions de commandos » lancées depuis les élections législatives à l'occasion d'une *« offensive contre les universités marxistes »* (*le Monde* du 2 mars et du 13 mai). Une centaine de personnes se réclamant de l' « Unité nationaliste », qui groupe plusieurs mouvements d'extrême droite (1) ont occupé d'autre part, ce mêmes jour, l'Ecole des beaux-arts, rue Bonaparte, et la faculté de médecine (rue des Saints-Pères), pour protester contre la « marxisation de l'Université ».

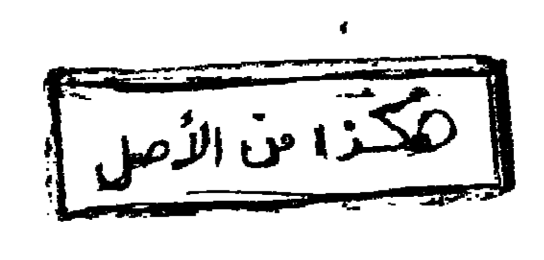
(1) Font partie de ce groupement : le Front national ed la jeunesse, la Plate-forme d'action nationaliste, le Groupe union et défense et le Groupe action jeunesse.

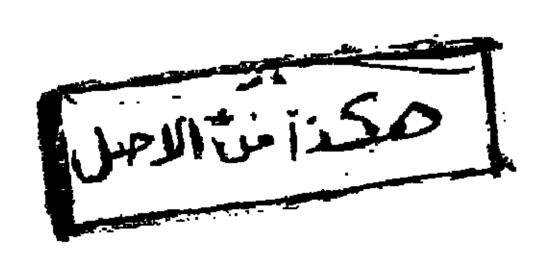
● *Le cabinet du maire de Paris* nous prie de préciser, à propos de notre article sur le « Forum étudiants-entreprise » (*le Monde* du 12 mai), que si M. Jacques Chirac n'a pas inauguré cette exposition le 10 mai, comme prévu, il l'a tout de même visitée le 12 mai, jour de la fermeture.

ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS : LE TROP-PLEIN

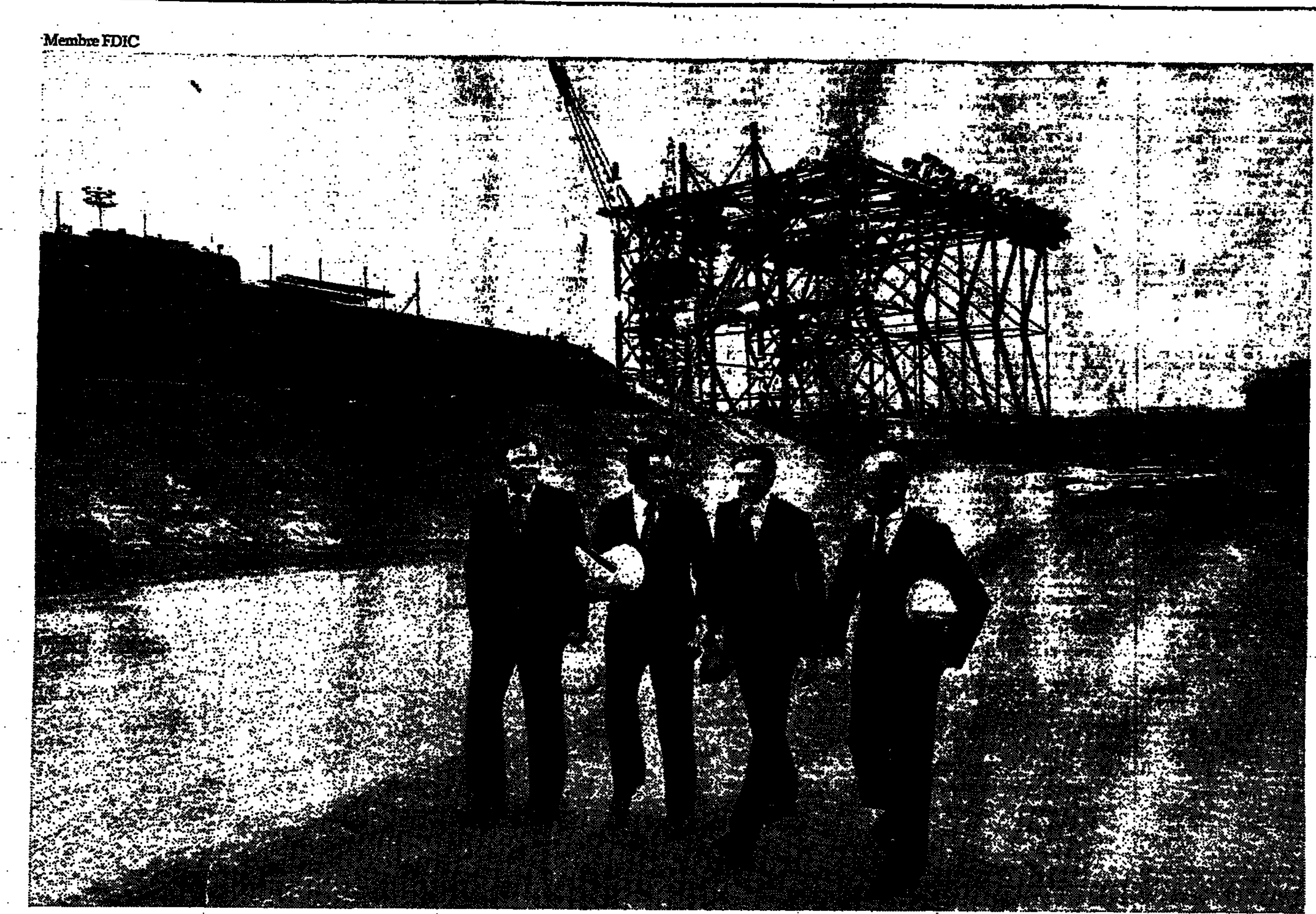
Nantes. — Les psychologues ne sont pas les seuls à exercer un métier aux contours mal définis. Au congrès de Nantes, M. Bernard Ginisty, consultant à l'UNESCO pour la formation des travailleurs sociaux, a montré que les éducateurs spécialisés connaissaient aussi une crise d'identité. Métier récent, qui remonte à l'immédiat après-guerre, l'éducation spécialisée a connu un développement foudroyant : plus de vingt-cinq mille professionnels exercent aujourd'hui. Des internats pour déficients mentaux aux associations en « milieu ouvert », la palette de leurs interventions s'élargit sans cesse. De nombreux jeunes se sont orientés dans cette voie, mais il semble que la période d'euphorie doive bientôt s'achever : les cinquante écoles d'éducation spécialisée forment aujourd'hui deux mille huit cents éducateurs par an (contre huit cents par an en 1970), ce qui ne tardera pas à être supérieur aux besoins de la société. « Dans quelques années, a dit M. Ginisty, on va rencontrer un phénomène de chômage dans ce secteur. » La création d'établissements s'est ralentie, et certaines associations font déjà machine en arrière.







Membre FDIC



Sur le chantier de construction d'une plateforme de forage, en Ecosse, quatre spécialistes du secteur pétrolier de Morgan en Europe. De gauche à droite : Peter Woicke, Londres, Brenton Bradly, Kuala Lumpur, Peter Rugg, Londres et Gildas Lecomte du Noüy, Paris.

Pétrole : quand vous voulez contacter quelqu'un, avant de contacter tout le monde, contactez Morgan Guaranty

Lors de l'élaboration d'un projet ou d'une acquisition dans le secteur pétrolier, la phase la plus critique est celle de son examen à l'intérieur de la société avant que celle-ci ne pose les premiers jalons de sa réalisation. Par définition, cette étude doit rester confidentielle. Pour être réaliste, il est néanmoins important de s'adjoindre les conseils d'experts sur des sujets aussi complexes que les contraintes légales, fiscales et boursières, la meilleure méthode de financement. Si l'opération est internationale, la nécessité de tels conseils est d'autant plus grande.

Voilà pourquoi les grandes compagnies pétrolières s'adressent souvent aux spécialistes pétrole de Morgan avant que l'existence même d'un tel projet ne soit connue.

Les spécialistes de Morgan participent à des financements pétroliers partout dans le monde. Ils peuvent vous donner des avis autorisés sur l'environnement politique et les conditions économiques locales. Grâce à leur connaissance de cette industrie, ils peuvent vous apporter une



aide efficace en évaluant les investissements ou acquisitions possibles ou en finançant votre entrée dans de nouveaux secteurs de l'énergie.

Les financements pétroliers sont une activité majeure chez Morgan. Nous sommes chefs de file de la moitié des emprunts auxquels nous participons. Nous pouvons vous indiquer rapidement les meilleures sources de financement. Nous pouvons vous aider à structurer et présenter vos projets d'emprunts quels que soient les problèmes techniques.

Quand vous voudrez contacter quelqu'un, avant de contacter tout le monde, contactez Morgan Guaranty.

MORGAN GUARANTY TRUST COMPANY, 23, Wall Street, New York, N.Y. 10015. En France : 14, place Vendôme, Paris (tél. : 260.35.60) • AUTRES SUCCURSALES : Londres, Bruxelles, Anvers, Amsterdam (Bank Morgan Labouchere), Francfort, Dusseldorf, Munich, Zurich, Milan, Rome, Tokyo, Singapour, Hong Kong, Nassau • BUREAUX DE REPRÉSENTATION : Madrid, Beyrouth, Sydney, Manille, Jakarta, Kuala Lumpur, Sao Paulo, Caracas • ASSOCIÉS dans 35 pays • FILIALES INTERNATIONALES : San Francisco, Houston, Miami, Toronto (J.P. Morgan of Canada Limited), Madrid (Morgan Guaranty S.A.E.).

Morgan Guaranty Trust Company

CARNET

Naissances

— Marie-José et Cyrille SCHOTT partagent avec leur fils Arnaud la joie d'annoncer la naissance de
Céline
le 15 mai 1978.
Préfecture, 9, place Jean-Faure, Angoulême.

— Catherine et Michel SIMONIN, leur fille Charlotte, ont le bonheur d'annoncer la naissance de
Claire.
Rennes, le 9 mai.
9, place Hoche.

— M. Gérard BALLY et Mme, née Dominique Orsetti, ont la joie d'annoncer la naissance de
Julien.
Paris, le 13 mai 1978.

— Marie-Christine STÉRIN, Jérôme CLÉMENT et Sarah sont heureux d'annoncer la naissance de
Julien,
mardi 16 mai 1978.
27, rue Ledion,
75014 Paris.

— François et Janick de CLOSETS, Serge et Régis ont la joie d'annoncer la naissance de
Sophie,
à Paris, le 6 mai 1978.

— Jérôme et Catherine ont la joie d'annoncer aux amis de leurs parents, Anne et Frédéric PASCAL, la naissance de
Véronique,
le 20 avril 1978.
36, rue Blomet,
75015 Paris.

Fiançailles

— M. et Mme Robert KAHN, M. Jacques BRANGER, sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants

Brigitte et Jean-Jacques.

4, rue Raynouard, 75016 Paris.
4, villa Pasteur, 92200 Neuilly.

Décès

ANDRÉ HERMANT

Nous apprenons la mort survenue le 7 mai à Lescherolles, de l'architecte
André HERMANT.

[Né à Anvers en 1908, André Hermant avait étudié l'architecture à Paris, à l'Ecole spéciale. Il en fut diplômé en 1933, mais ne commença à exercer qu'à partir de 1941. Avant de construire, André Hermant avait écrit sur l'architecture. On lui doit un livre sensible et pénétrant sur la connaissance fondamentale des formes, de la nature à l'objet puis à l'architecture.
Parmi ses travaux, on retiendra tout particulièrement d'André Hermant le Musée national du message biblique Marc-Chagall, à Nice, achevé de construire en 1973. Il est typique de la sensibilité de cet architecte, moderne d'esprit, mais intégré au paysage provençal traditionnel, dont il capte la lumière et les rythmes calmes. C'est en tant que membre de la Commission des monuments historiques, à laquelle il appartient dès 1974, qu'il étudie le projet d'aménagement du parvis de la cathédrale Notre-Dame. André Hermant est également l'auteur du projet d'une galerie nationale de la tapisserie à Beauvais.]

— M. Hugues de Barbuat, son époux,
Grégoire de Barbuat, son fils,
M. et Mme Victor Schaefer,
Le comte et la comtesse de Barbuat,
M. et Mme Jean-Pierre Schaefer et leurs enfants,
M. Jean-Loup Schaefer,
M. et Mme Jean-Marie Van Deinse et leurs enfants,
Mme Farges,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
Juliette de BARBUAT,
née Juliette Schaefer,
survenu le 11 mai 1978.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, à Saint-Privat, en Corrèze, dans le caveau de famille.
Une messe sera célébrée le vendredi 19 mai 1978, à 11 h. 30, en l'église Sainte-Pauline du Vésinet, 55, boulevard d'Angleterre.
Le Vésinet (R.E.R. Le Vésinet-Le Pecq).
103, boulevard *Carnot,*
78110 Le Vésinet.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Hélène BERNHEIM,
ex-épouse Bloch
dite Abraham,
survenu le 6 mai 1978, dans sa quatre-vingt-huitième année.
De la part de
Claude Bloch, sa nièce,
Gérard et Marianne Milhaud, ses neveu et nièce,
Alain et Jean-Claude Milhaud, ses petits-neveux,
Et toute la famille.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Jean-Claude HAAS,
survenu le 12 mai 1978.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Yves Hamin,
a la douleur de faire part du décès de sa mère
Mme Germaine LEVY-HERMANOS,
directrice de la galerie Marcel Bernheim.
L'inhumation aura lieu au cimetière Montparnasse, entrée principale, le jeudi 18 mai, à 14 heures.
Ni fleurs ni couronnes.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.
11, avenue d'Eylau, 75016 Paris.
35, rue La Boétie, 75008 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Georges LUCAS,
ancien directeur
des services de vente
de « France-Soir »,
survenu le 16 mai, après une longue et pénible maladie.
Les obsèques auront lieu le jeudi 18 mai, à 15 heures, en l'église d'Erquy (Côtes-du-Nord), localité où *il s'était retiré.*
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le président d'Aéroport de Paris,
Le conseil d'administration,
Les directeurs,
ont le très grand regret d'annoncer le décès de
M. André MENEAULT,
trésorier payeur général,
agent comptable d'Aéroport de Paris,
survenu subitement à son domicile, le samedi 13 mai 1978.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 18 mai, à 14 heures, en l'église du Mesnil-Saint-Denis (Yvelines).

M. Marcel-Louis ŒUVRARD,

chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1914-1918,

a été rappelé à Dieu le 5 mai, en son domicile, à Nice, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.
La cérémonie religieuse et l'inhumation dans un caveau de famille ont eu lieu dans l'intimité, le 9 mai 1978.

De la part des familles Œuvrard, Mottis, Delarbre, Renaud.
Cet avis tient lieu de faire-part.

8, avenue Bardi,
06100 Nice.
5, rue Châteauneuf,
06000 Nice.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— M. et Mme Gérald Piplen et leurs enfants,
M. et Mme Alain Milhaud et leurs enfants,
M. et Mme Léon Rey, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, frère, belle-sœur, neveux, petits-neveux, arrière-petits-neveux,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges REY,
survenu dans sa quatre-vingt-quatorzième année, le 14 mai 1978.
L'inhumation aura lieu le jeudi 18 mai 1978, à 10 h. 30, au cimetière de Laurac-en-Vivarais (Ardèche).

9, rue de Sèvres,
92100 Boulogne-Billancourt.

— Elisabeth Maurette-Rochard, sa femme,
Ivan et Fabrice Rochard, ses enfants,
Mme veuve Leloustre, sa grand-mère,
Mme Michelle Leloustre, sa mère,
Poky Rochard, son père,
M. et Mme Joël Rochard, son frère et sa belle-sœur,
M. et Mme Maurette, ses beaux-parents,
Tous ses parents et ses nombreux amis
Informent de la mort tragique en montagne de
Patrick ROCHARD,
le 14 mai 1978, à l'âge de trente-quatre ans.

— Mme Jacqueline Zehnacker,
M. et Mme Robert Zehnacker,
M. et Mme Jean-L. Zehnacker et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Raymond ZEHNACKER,
agrégé de l'Université,
professeur
au lycée Jean-Moulin à Forbach,

survenu subitement le 10 mai 1978, dans sa quarante-huitième année.
L'inhumation a eu lieu le 12 mai 1978, à Forbach.
Cet avis tient lieu de faire-part.
57600 Forbach.
91750 Champcueil.

Remerciements

— Mme Pierre Jourda,
M. et Mme Olivier Hamelle,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Armand Jourda,
Dom Pierre Yves o.s.b.,
Le docteur et Mme Bernard Deixonne et leurs enfants,
très touchés des témoignages de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignés lors du décès de
M. Pierre JOURDA,
doyen honoraire
de la faculté des lettres
de Montpellier,
remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à *leur peine.*

— Mme Habib Kaddour,
Ses enfants et toute la famille,
très touchés des témoignages de sympathie qui leur ont été exprimés lors du décès de
M. Habib KADDOUR,
remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

— Paris, San Gavino, Olivese, Cozzano.

Mme René Renucci, née Giorgi,
Mme Jeanne Renucci-Wiener,
M. Thierry Chaput,
Mme Laurence Renucci et ses enfants,
Mme Irène Renucci et ses enfants,
M. Aimé Renucci,
Mme et M. Jean Renucci et leur fille,
Mme et M. Marcel Renucci et leur fille,
Mme et M. Georges Bonjean,
Mlle Angèle-Marie Poli,
Les familles parentes et alliées,
profondément touchées par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de leur regretté

René RENUCCI,

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs remerciements émus et attristés.

10, rue Saint-Lazare,
75009 Paris.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire de son rappel à Dieu, le 20 mai 1977, une pensée est demandée à ceux qui ont connu, estimé et aimé
Mme Hélène LEMOINE,
La Quotidienne.
Une messe sera célébrée pour elle, le samedi 20 mai, à 16 heures, en l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, 55, boulevard de Ménilmontant, Paris-11ᵉ.

Anniversaires

— A l'occasion du trente-quatrième anniversaire du décès, survenu le *17 mai 1944,* de
M. Félix EBOUÉ,
ancien gouverneur général
de l'A.E.F.,
compagnon de la Libération,
inhumé au Panthéon.
Une pensée profonde de sa famille et de ses amis unit dans la même communion le souvenir de son épouse
Eugénie EBOUÉ TELL
et de son fils
Henry EBOUÉ,
ancien de la 1ʳᵉ D.F.L.

— Le 19 mai 1977,
Madeleine PARIENTÉ
nous quittait. Sa mère et sa famille la rappellent au souvenir de ceux qui l'ont connue et aimée.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT
— Faculté de lettres de Clermont-Ferrand, vendredi 19 mai, 13 h. 30, salle des Actes, Mme Reine Goldstein, « Jeunesse ouvrière et formation permanente. Contribution à l'apprentissage socio-éducatif de la jeunesse ».

DOCTORAT D'ETAT
— Université de Paris-II, 19 mai 1978, M. Rodrigue Houeiss, « Le régime des biens des époux en droit libanais ».

Visites et conférences

JEUDI 18 MAI

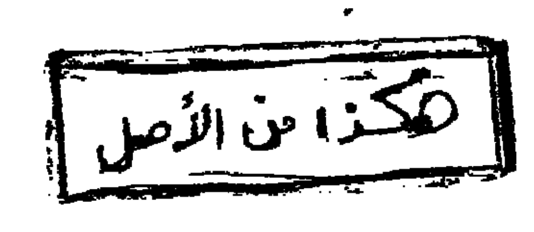
VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h. 45, Grand Palais, Mme Angot : « Cézanne ».
15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel Lauzun » (Histoire et archéologie).
14 h., musée du Petit Palais : « Borobudur, chefs-d'œuvre du bouddhisme » (L'art pour tous).
15 h., cour Carrée, entrée rue de Rivoli, M. de La Roche : « La cour Carrée du Louvre ».
15 h., 20, rue Pierre-Lescot : « Les Halles » (A travers Paris).
15 h., 14, rue de la Rochefoucauld : « Demeures et jardins de personnages célèbres du XIXᵉ siècle » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
14 h. 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Ferrand : « Manufacture des Gobelins » (entrées limitées).
15 h. 30, entrée, au Grand Palais, Mme Vackier : « Exposition Cézanne » (Mme Hager).
14 h. 30, entrée de l'exposition : « Boroboudour au Petit Palais » (Paris et son histoire).
20 h. 30, métro Saint-Paul, M. Ch. Guasco : « Les chefs-d'œuvre en péril du Marais » (Templia).

CONFERENCES. — 17 h., Théâtre de la ville, M. D. Anderson : « Rôle et statut de la femme dans la vie australienne » (APFDU).
18 h., Union interalliée, 33, faubourg Saint-Honoré, M. Serge Lifar : « Hommage à la danse ».
18 h. 30, Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité-B.P.I., MM. N. Chatelet, J.-F. Fogel, J.-L. Hue, D. Laporte, Ch. Prigent, J.-L. Steinmetz : « Le propre et le reste ».
20 h. 30, 26, rue Bergère, Père Claude Larre : « Le Tao Te King : le livre de la voie et de la vertu » (L'homme et la connaissance).
21 h., 147, avenue de Malakoff, M. Jean-Pierre Bayard : « Le compagnonnage et le sens mystique du travail » (Nouvelle Acropole).









A L'HOTEL DROUOT

Jeudi

EXPOSITIONS

S. 2. - Bijx. Obj. vitr. Argent. anc.
S. 6. - Livr. Violons estamp. Faïenc.
S. 11. - Dessins anciens. Mobilier.
S. 17. - Succession E. et à divers. Gravur. Tableaux. Sièges et meubles.

VENTES

S. 9. - Coll. du Dr X. 1ʳᵉ vente app. à div. amat. Estamp. anc. et mod.
S. 12. - Tablx mod. Céram. Meubl.
S. 14. - Très belle coll. d'almanachs royaux, nation. et impér. aux armes. Collection livres romant.

INSTITUT

M. Édouard Bonnefous est élu chancelier en remplacement de Jacques Rueff

La commission administrative centrale de l'Institut de France a élu, mardi 16 mai, à l'unanimité, au poste de chancelier de l'Institut, M. Edouard Bonnefous, en remplacement de Jacques Rueff, décédé le mois dernier. Le chancelier de l'Institut est le gérant administratif des cinq académies.

Homme politique et parlementaire, M. Edouard Bonnefous qui succède à Jacques Rueff est aussi historien, écrivain, essayiste et militant d'une cause qu'il a défendue dans de nombreux ouvrages et que l'on pourrait définir comme visant à réconcilier l'homme et la nature ; cause banale aujourd'hui, mais qui l'était moins il y a une douzaine d'années.

Député en novembre 1946 à la première Assemblée nationale, réélu en 1951 et en 1956, M. Edouard Bonnefous préside de 1948 à 1952 la commission des affaires étrangères, puis est nommé six fois ministre. En 1959, après l'avènement de la Vᵉ République, il siège au Palais du Luxembourg comme sénateur d'une circonscription qui deviendra le département des Yvelines. A l'Assemblée, M. Edouard Bonnefous avait présidé le groupe de l'Union démocratique et socialiste de la résistance (U.D.S.R.), qui réunissait notamment MM. René Pleven et François Mitterrand.

Au Sénat, il est à la tête (comme vice-président) du groupe de la gauche démocratique qui vient de perdre son président Lucien Grand. M. Edouard Bonnefous préside aussi, depuis 1972, la commission sénatoriale des finances. Ces fonctions l'ont conduit à accepter de nombreuses responsabilités dans divers organismes : plusieurs groupes parlementaires d'amitié, la Confédération générale de l'épargne, le conseil d'administration du Conservatoire national des arts et métiers, sans parler de mandats politiques (comité directeur du Centre démocrate, et du C.D.S.).

Tous ces titres n'illustrent qu'une parcelle de l'activité de M. Edouard Bonnefous et n'en représentent qu'une face. Journaliste, écrivain, professeur de l'Institut des hautes études internationales, le nouveau chancelier, membre de l'Institut depuis 1958, président de l'Académie des sciences morales et politiques en 1968, a collectionné, en effet, sur ce « terrain » aussi, présidences et titres qui ne sont pas tous purement honorifiques. A soixante et onze ans, M. Edouard Bonnefous, avec distance, élégance, courtoisie, poursuit une action multiple, sans effort apparent, comme devaient l'accomplir les aristocrates engagés et lettrés du siècle des lumières...

A. G.

ANCIENS COMBATTANTS

LE RASSEMBLEMENT NATIONAL DE L'U.N.C.

L'Union nationale des combattants (U.N.C.) organise son rassemblement annuel, du 26 au 28 mai, aux Sables-d'Olonne. Les travaux de ce regroupement d'associations qui reprsentent près de quatre cent mille anciens combattants et victimes de guerre donnent une priorité à l'action civique et sociale, sans pour autant négliger la défense des droits.

Chaque année, au cours de ce congrès, sont proposées des conclusions à des études et analyses conduites durant les mois précédents par des spécialistes sur un thème précis. Après « La famille », « La défense », « La violence », le sujet traité en 1978 est : « Unité et bien commun ».

Le cinquante-troisième congrès de l'U.N.C. est appelé à un retentissement d'autant plus grand qu'il correspond, cette année, au soixantième anniversaire de la création de cette association nationale (en fait la plus ancienne association de combattants) par Clemenceau, qui, ce faisant, concrétisait la proposition du père Brottier, exprimée dès 1917. La mémoire de Clemenceau, le Vendéen, sera, à cette occasion, honorée de façon particulière par les congressistes : un hommage au « Tigre » sera le prélude aux manifestations qui marqueront le soixantième anniversaire de la fin de la première guerre mondiale.

En dehors de l'U.N.C., le rassemblement des Sables-d'Olonne groupera les participants du vingtième congrès national de l'Union nationale des combattants en Afrique du Nord, du trente-cinquième congrès national de l'Association et Entraide des veuves et orphelins de guerre, de la Fédération nationale des anciens combattants résidant hors de France, de l'Association nationale des combattants et victimes de guerre de la Radiodiffusion-Télévision française, ainsi qu'une douzaine d'autres associations affiliées.

ORDRE DU MÉRITE

Est élevé à la dignité de grand croix : le général Henri Bordas.

Sont élevés à la dignité de grand officier : Les généraux Georges Galzy, Jacques Perfettini et le colonel René Lesecq.

Ces promotions ont paru dans le *Journal officiel* des 15-16 et 17 mai, qui publie aussi une liste de promotions aux grades de commandeur, d'officier et des nominations de chevaliers.

PRESSE

LE 40ᵉ PRIX ALBERT-LONDRES EST ATTRIBUÉ A CHRISTIAN HOCHE

Christian Hoche de *l'Express*, pour l'ensemble de ses reportages, a obtenu le quarantième prix Albert-Londres, ce mardi 16 mai, au cinquième tour de scrutin par sept voix contre six à M. Kravetz de *Libération*, reportages en Syrie et au Liban. Pierre Georges du *Monde* a obtenu des voix aux différents scrutins.

Ce prix, que l'on a souvent comparé à juste titre au Pullitzer américain, honore chaque année depuis 1933 un journaliste qui s'est particulièrement distingué au cours des derniers mois. Albert Londres, reporter d'une exceptionnelle qualité, n'a cessé de mener le combat pour la vérité et la justice jusqu'à sa mort tragique, en mai 1932, dans l'incendie du Georges-Philippar, *en mer Rouge. Il a, le premier sans doute, introduit la poésie dans le journalisme. Correspondant de guerre, grand voyageur talentueux et fantaisiste, coureur de mers et de continents alors encore presque inconnus, il a fortement marqué son époque.*

Par ses reportages et par ses livres, il a contribué à « humaniser » les bagnes de Cayenne et de Biribi. Il a dénoncé la traite des blanches le Chemin de Buenos-Aires... *et l'antisémitisme* Le juif errant est arrivé. *Qualités de style et tempérament, engagement total, souci de ne se plier à aucune « ligne », à aucune contrainte, volonté de débusquer à tout prix la vérité : ce sont ces qualités d'Albert Londres que le jury, constitué au départ par sa fille Florise et un groupe d'amis, évoque en choisissant un lauréat. Pour un prix dont tout reporter a rêvé au moins une fois dans sa vie.* — M. N.

[Christian Hoche, âgé de trente-trois ans, a commencé sa carrière à la radio. Collaborateur du « Figaro » pendant plusieurs années, il a effectué alors de nombreux grands reportages, particulièrement au Vietnam où il fut blessé en avril 1975 alors qu'il couvrait l'offensive vietcong contre Saigon. Depuis 1976, Christian Hoche travaille à « l'Express ». C'est pour l'ensemble de ses reportages qu'il a obtenu le Prix Albert-Londres.]

● *Le mouvement de grève déclenché le 9 mai* par une très grande majorité des deux cents clavistes — auxquelles se sont jointes d'autres catégories de personnel — de la société Aigles se poursuit, empêchant la parution du *Progrès-Soir* et obligeant les autres titres du groupe de presse *Progrès-Dauphiné libéré* à sortir avec des pages ou articles communs et une surface rédactionnelle réduite.

La direction du groupe Aigles avait indiqué aux délégués du personnel qu'elle était disposée à discuter de la revalorisation des salaires des clavistes à condition toutefois que la reprise du travail ait lieu auparavant. — *(Correspondance.)*

● *La direction de l'hebdomadaire britannique « Observer »* a menacé, mardi 16 mai, de cesser la publication du journal si les imprimeurs ne garantissaient pas l'arrêt des grèves sauvages. Cette mise en demeure a été adressée aux représentants du principal syndicat du Livre, le National Graphical Association, à la suite de l'arrêt de travail de vingt-cinq ouvriers qui a empêché, dimanche 14 mai, la parution du journal. La direction du journal exige de la part des imprimeurs un engagement formel de travail ininterrompu avant la fin de la semaine.

La direction du groupe Times Newspapers, qui édite le *Times* et le *Sunday Times*, a adressé récemment une menace semblable à ses ouvriers d'imprimerie.

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

PETER HANDKE FILME « LA FEMME GAUCHÈRE »

Entrer par une porte mythique où les lois ont disparu

Quand Peter Handke a imaginé — et écrit — « la Femme gauchère » (1), il voyait déjà son récit en film. Ce film, il l'a tourné lui-même l'année dernière dans une banlieue de Paris, devenue la sienne. Il en parle à l'occasion du Festival de Cannes, où « la Femme gauchère » sera présentée le 19 mai.

L*A Femme gauchère* est mon premier film. Pour la télévision, j'ai réalisé, il y a huit ans, un long métrage en noir et blanc de quatre-vingt-sept minutes. J'essayais de raconter comment la télévision utilise des images prétendues innocentes pour manipuler l'opinion, et ma démonstration avait un caractère romantique. Finalement, il s'agit d'un petit film sur la guerre entre l'individu et le monde que la télévision symbolise, d'un film pathétique, naïf, un peu western, avec quelques individus qui luttent contre les méchants. Je l'ai tourné autour de Cologne, il s'appelle *Chronique des événements courants*.

La Femme gauchère est venue de l'image d'un homme seul. D'un homme qu'on rencontre dans certaines histoires, certains récits, qu'on découvre vers le dénouement assez content : il nourrit son chat, il joue aux échecs avec lui-même, il ouvre une boîte de conserves, il évoque le héros de Chandler, Philip Marlowe. Lorsque Marlowe a dénoué une énigme et vécu une grande expérience, il est très éprouvé et très fatigué, mais, de retour chez lui, il retrouve un calme d'éternité.

J'ai toujours eu cette image en tête et j'ai rêvé un jour d'une femme qui serait cet homme, qui éprouverait ce calme d'éternité à la fin de son aventure. Et qui ne serait pas désespérée. Puisqu'il est de règle qu'une femme seule soit abandonnée, j'ai voulu en inventer une qui, tout en étant lasse, épuisée, devienne intouchable, comme ce privé Marlowe dans les romans de Chandler. Parce que j'avais derrière moi *le Malheur indifférent* — ce livre où j'ai tenté de décrire la vie et la mort de ma mère, — j'ai pu avoir l'énergie spirituelle de me représenter une femme entièrement fictive et semblable au héros d'un western. Ce que ce héros vit dans son propre paysage, la femme le vit dans son quotidien européen.

Dans un western, deux hommes peuvent traverser un désert, atteindre un village au terme de cette épreuve, puis se détendre dans les tubs en bois d'un saloon. Dans mon film, la femme et l'enfant prennent un bain ensemble, c'est une notation analogue. La femme aussi a traversé un désert et jouera aux échecs avec elle-même. Pour moi, c'est une image très mythique, très paisible — de celles qui ont élaboré le film dans ma conscience.

J'avais besoin de faire vivre, et survivre, cette femme rêvée. Un besoin fondé sur mes propres certitudes, ma propre culpabilité. A la mort d'un proche, je crois qu'on se sent toujours métaphysiquement coupable, je veux parler de cette culpabilité éternelle qui donne envie d'esquisser un monde meilleur que le monde vécu.

Pour que ce monde meilleur reste crédible, j'ai cherché à le composer de petits faits réalistes et, par impossibilité de m'identifier à la femme, j'ai résolu de me comporter avec elle en voisin éloigné. Je suis le voisin, ai-je songé, je la regarde quelquefois par la fenêtre, j'observe ses gestes, je vois un peu son visage. Comme ça, tout de suite, ce que je me représentais était déjà le film ; et puisque j'avais besoin de concevoir une femme survivante, cette représentation est devenue pour moi un film nécessaire.

L'aventure d'une monumentalité perdue

Quand on commence à écrire, arrivent les idées reçues. Je me suis dit : « Je vais imaginer une femme, elle sera seule, elle aura au moins une aventure — au début d'une histoire, la conscience humaine est assez banale. Mais, en progressant, je me suis rendu compte que la femme gauchère, qui fait partir sans raison son mari, ne peut pas répondre au sens biblique à un autre homme, à cette étape de sa biographie. Cette absence de sexualité me plaisait, j'avais l'impression de raconter là quelque chose de neuf, d'inouï. J'avais l'impression d'entrer par une porte *mythique* où *disparaissaient* les lois des *histoires* qui m'avaient précédé. J'avais l'impression de ressembler à ces trois hommes des *Dents de la mer* qui, en plein océan, glissent avec leur bateau sous un arc mythique pour chasser le requin. Il y a beaucoup d'arcs dans mon film.

Même érotique, un rapport sexuel est pour la femme gauchère inimaginable. Les hommes, elle peut les écouter, leur manifester de la courtoisie, de la chaleur, elle peut même se sentir émue par eux. Mais son domaine à elle est celui de la spiritualité pure. C'est ce qui m'a stimulé, car je crois que tous les gens souffrent aujourd'hui d'un manque de spiritualité. Ce manque, c'est la souffrance absolue.

M'appuyant simplement sur de prétendues petites notations quotidiennes, j'ai retrouvé l'aventure d'une monumentalité perdue. Exemples : l'eau de Javel que coupent les rayons d'un soleil, posant sur cet objet de publicité une aura tragique ; la théière de verre où des feuilles de menthe semblent, sous la lumière d'une lampe, des êtres étranges. Filmant ces instants, je me suis senti libre.

Pour éviter le *naturalisme* (convention également associée à ce type d'histoire), je me suis dit qu'il fallait repérer, collectionner les *mouvements* d'une femme dans sa maison, et les regarder comme le ferait un entomologiste. Et qu'il fallait, ensuite, les reconstituer à travers une espèce de ballet susceptible de traduire ces mouvements dans leur gaieté originelle. Je connais un livre d'enfants qui s'appelle *les Premières Images* et où l'on voit un marteau, une boule, une pomme. En tournant j'ai songé à ce livre, je ressentais le besoin de redécouvrir les premières images, dans leur structure. Je voulais écarter la gratuité, le truquage, je me suis souvenu du *cinéma* muet.

Le choix du lieu m'importait. Parmi les idées reçues, il y avait celle d'une femme seule dans une banlieue triste. En m'interrogeant sur cette image, en faisant les repérages, je me suis rendu compte que la banlieue maudite se transformait sous mes yeux de piéton (on ne peut choisir le lieu d'un film avec une voiture) en un paysage élyséen. Au bout de plusieurs kilomètres à pied, tout apparaît de façon différente. Le ciel, par exemple, n'a de réalité que si l'on va à lui. C'est pareil pour la banlieue. Elle reprendra son relief, deviendra essentielle — plutôt qu'accessoire — à partir du moment où la femme pourra faire l'effort existentiel de vivre seule (*effort* qui lui ouvrira les yeux pour cette nature ressuscitée qui est la banlieue du film). Et cette nature, que l'on dit *morte* depuis *Rousseau*, existe toujours dans chaque individu (homme ou femme) qui surmonte l'idéologie aveugle du regard purement sociologique. Sauf une séquence à Paris, tout se joue pour la *femme* gauchère sur une surface piétonne.

Pour la plupart des films, le paysage n'est qu'un figurant. Le paysage *de* mon film, je l'ai vécu personnellement, il n'a jamais été de ces vues que tant de cinéastes achètent comme des cartes postales, le contraire de la beauté pour moi. De même la *maison où nous allions tourner*, j'ai décidé de l'habiter, de l' « écouter », afin de conquérir tous les angles, de capter tous les bruits en marche. Au début du tournage, je me suis un peu senti le maître de *cette maison* (à la manière dont on est le maître d'un animal), mais nullement propriétaire. Mon pouvoir était d'ordre spirituel.

La patience animale de l'adulte

La femme gauchère ne peut se complaire ni se réfugier dans la solitude, ce mythe du vingtième siècle. Son isolement se situe donc en dehors du mythe parce que son enfant est là, et qu'elle en est responsable. Cet enfant, je ne voulais pas qu'il soit *a priori* trop attaché à ses parents, ni en révolte contre eux. Je ne le voulais pas non plus délaissé. Je souhaitais qu'il soit, de premier abord, un étranger, quelqu'un, en tout cas, de mystérieux.

Souvent traités en petits adultes, les enfants de cinéma ont les gestes de petits acteurs. Les présenter ainsi c'est de l'impudeur, de la fausse familiarité. Envers les problèmes des adultes les enfants sont sans miséricorde, j'ai voulu le montrer. Que s'installe soudain une harmonie (par exemple pour la scène de la mère et l'enfant dans la salle de bains), c'est le hasard, un hasard divin dû à la patience animale de l'adulte. J'ai voulu la présence de l'enfant pour raconter comment (à condition qu'on le prenne au sérieux) il peut devenir un obstacle infranchissable, si on désire que le travail vous traverse, comme la femme.

J'ai raconté le déchirement vraiment dramatique entre la vision de cette femme et ce petit rat d'enfant qui empêche sa mère de lever la tête. Ce sont surtout les femmes d'une profonde vocation visionnaire que l'on voit, au cours des années, se comporter en servantes face à leurs enfants, et face au monde. Comme des saintes déplorables. J'ajoute que, à l'opposé de ce qui se passe en général au cinéma — et transmet une pseudo-connaissance, — je n'ai presque pas filmé l'enfant en gros plan. Je l'ai tenu à distance de la caméra, j'en parle parce que je crois qu'il faut lier à l'histoire du film la méthode de travail.

Oui, il y a ici d'autres femmes, l'institutrice, par exemple, seul personnage qui appartienne un peu au personnel mondial du cinéma contemporain. Elle se prend pour l'amie de la femme gauchère, elle s'oblige à être solidaire de quelqu'un qui, selon elle, cherche à « se libérer ». Elle a d'elle-même une compréhension « féministe ».

La femme gauchère est au-delà des mouvements historiques. Si ce qu'elle a déjà en elle d'expérience « *féministe* » l'amène à saisir le comportement de l'institutrice, pour elle-même cette expérience aboutit à un certain autisme temporaire et indispensable qui, en vérité, élargit sa compétence humaine. Pour ça, j'aime cette femme.

J'ai voulu casser la solidarité qui s'établit mécaniquement entre deux femmes pour l'unique raison qu'elles sont des femmes. De cette solidarité formelle, il y a quelques restes dans le film. Je pense au jeu des deux actrices : ensemble, elles ont presque toujours la même voix, la même façon de parler, la même mélodie, le même rythme, la même artificielle connivence. Ecoutant le magnétophone, après la prise du son, on ne pouvait pas les distinguer l'une de l'autre.

J'en ai été tellement fâché que j'ai senti la nécessité agressive de séparer vers la fin du film ces deux femmes que le script avait trop réconciliées. Pour la dernière scène commune, leurs voix ont en effet changé et les deux actrices étaient allégées d'avoir découvert et interprété leur universelle, leur éternelle hostilité.

La suppression énergique des allusions faciles

Auprès d'elles, les hommes du film ne vivent pas la tragédie du solitaire qui se promène dans la rue, cette tragédie-bidon de notre siècle. Ils vivent une vraie tragédie, celle de devenir ridicule car vous repousse — en tant qu'homme — un autre être humain, qui est une femme. Dérision ontologique qui permet d'ailleurs au mari renvoyé d'acquérir de la dignité.

La femme gauchère a cette qualité particulière de pouvoir comprendre tous les actes d'un homme qui a besoin d'une femme, même le viol (autre tragédie, aussi bien pour l'homme). Les violeurs, elle se les représente comme des êtres déchirés, comme un reflet d'elle-même : à cause de son isolement, elle sent parfois surgir en elle une violence meurtrière, une violence qui peut se manifester par l'envie d'étrangler son enfant. Par là, elle retrouve un peu Travis Bickle, le personnage de *Taxi Driver* qui, doué d'un immense désir en panne, ne peut s'exprimer qu'en faisant sauter le monde extérieur. Dans un style moins spectaculaire, moins « movie like », la femme gauchère suit un chemin à peu près semblable. C'est pourquoi la visite de son père la décharge, avec lui elle peut entrer complètement dans le rapport simplifié père-fille. Rapport — ou jeu — peut-être truqué, comme entre deux grands acteurs, mais qui crée cependant une zone de liberté. Et qui, par son esprit, trace la ligne du film entier.

L'énergie spirituelle de ce film, la suppression énergique de toutes les allusions faciles que l'on aurait pu mettre dans une histoire comme celle de la femme gauchère, je les considère comme un cadeau (et paradoxalement, c'est pour préserver cette somme d'énergie que je suis souvent allé voir pendant le tournage des « pornos » et des films de karaté). La femme gauchère est pour moi obscène, et empreinte de spiritualité. Son illumination la rend divine, mais divine à l'image d'une déesse grecque, par exemple d'Athéna, qui est pour Ulysse une profonde amie. Même s'ils ne font jamais l'amour, leur liaison décrite dans l'*Odyssée* est, dans la littérature mondiale que je connais, la plus imprégnée d'érotisme. Pour les mortels, la femme gauchère a cette forme de complicité érotique. *Mais la sexualité* la plus excitante, elle la situe dans la spiritualité, c'est la seule qui soit digne du nom de bonheur, à ses yeux.

Pour moi, il est évident que la libération par l'orgasme est un autre mythe du vingtième siècle, à dénoncer en tant qu'idée fixe. Je trouve sans intérêt et très ennuyeux les gens qui se veulent sexuellement libérés. Pour moi, la libération peut intervenir par moments, et par hasard, dans l'aventure de la spiritualité. Je me corrige : il ne s'agit pas de libération mais d'un retour à une autonomie un peu enfantine, comme l'est celle de la femme gauchère. Autonomie grâce à quoi elle peut échapper à sa condition de ménagère, d'épouse, de mère, de femme de trente ans, parfois même de matrone, et demeurer divine-mythique, dérisoire et énigmatique.

La dignité qui émanait des grands livres

Ce qui me préoccupe, c'est le fait de rencontrer des gens sur les quais des gares, dans les cafés, dans les aéroports, et de ne plus arriver à capter leur dignité, je parle de cette dignité qui émanait jadis des grands livres, des grands films, des grands tableaux. Comment se fait-il par exemple que le peintre américain Edward Hopper a, entre les deux guerres, su donner un sort à une ouvreuse de cinéma ou au type d'un café new-yorkais ? Et moi, quand je vais dans un café de banlieue, que je vois ces corps muets autour du zinc, pourquoi n'ai-je pas le sens tragique de leur vie, comme l'avait eu Cézanne, ou Faulkner, ou encore Sherwood Anderson ?

Mais je dois dire que j'ai eu ce choc mystique de la vie humaine qui, à mon avis, a une signification beaucoup plus organiquement sociale — et antisociale — que chaque idéologie de Samaritain. Ce choc, c'était la perception du moi, isolé dans un espace et un temps hostiles, c'était ce qui peut rapprocher de l'autre, et permet de le regarder sans système. Depuis que les messages, les opinions, les discussions, le discours, l'information totale et hystérique ont remplacé même les pierres dans les montagnes, le sable dans le désert ou, comme dans mon film, l'herbe qui tremble au passage du train, je suis résolu à retrouver ce regard qui, depuis et à cause de tout cela, a perdu son pouvoir permanent d'actualité.

Ce regard sur les gens, si on ne le retrouve pas dans le métro, dans la rue, dans les appartements, s'il ne revient pas partout où on va, on doit abandonner cette façon absolument singulière de vivre le monde et de le faire vivre, qui est l'art.

De cela je sens la prétention, l'optimisme assez facile. Parce que ce regard, qui construit l'art, relève rarement de l'amour pour les gens. Chez moi, il s'agit le plus souvent d'un simple soulagement, après la pesanteur de la haine et de la nausée. Mon regard est fragile, mon art aussi.

Puisque ce regard est fragile, je regrette d'autant plus d'avoir manqué, pour ce film, quelques images. Ainsi ce travelling sur une antenne de télévision qui brille au coucher du soleil comme une flèche volante ; cette cigarette jetée sur le quai par un voyageur pressé et que rallume le vent d'un train qui passe ; et particulièrement ce visage détendu, pacifié de la femme qui en un instant est devenu celui de l'actrice Edith Clever. A tous ces rendez-vous manqués je retournerai dans un autre film, qui sera extraverti et encore plus tragique. Et surtout plus ancré dans le subconscient général.

Pour mon futur travail d'écriture, je veux dire enfin que le récit de ce film m'a beaucoup aidé. C'est un récit descriptif, on n'y nomme aucun sentiment, ce qui m'a ouvert un chemin complètement nouveau. Dans mes précédents livres, notamment dans *l'Heure de la sensation vraie*, il y a toujours « Il sentait », « Il se réjouit », « Il était effrayé ». Cette fois, la femme gauchère regarde par la fenêtre, prend une tasse de thé, allume le gaz. Cette description objective m'a sauvé de la rhétorique du « moi ».

Propos recueillis par
YVONNE BABY.

(1) Ecrivain de langue allemande, né en Autriche, Peter Handke a écrit plusieurs récits et romans (*l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty*, *le Malheur indifférent*, *l'Heure de la sensation vraie* (édit. Gallimard) ; des pièces de théâtre (*Le pupille veut être tuteur*, *la Chevauchée sur le lac de Constance*, *Les gens déraisonnables sont en voie de disparition*). Bertrand Poirot-Delpech a rendu compte de *la Femme gauchère* dans *le Monde* du 31 mars.

Le XXXIe Festival de Cannes

Les plus jeunes réalisateurs, c'est naturel, sont du côté de Perspectives du cinéma français, avec une exception (Jean Marbœuf). En compétition sont les budgets les plus importants et deux réalisateurs, à titre divers, célèbres : Ariane Mnouchkine (trente-neuf ans) et Claude Chabrol (quarante-huit ans). Un certain regard accueille des cinéastes confirmés, qui ont quarante-huit, quarante-sept et trente-sept ans, Michel Mitrani, Michel Deville, Barbet Schroeder.

Claude Chabrol est grand-père, ce qui date la nouvelle vague et ne signifie pas qu'il a vieilli. Drôle et sentimental, il est resté plus lucide que cynique. Il a décidé de ne plus tourner sans arrêt et de faire ses exercices sur des réalisations qu'il aimera. Michel Deville n'est pas cynique non plus, loin de là. Il est très doux, il aime son chat, il vit au milieu des tableaux et ressemble à ses films.

Ariane Mnouchkine travaille en ce moment à La Garenne-Colombes. « Molière » sera prêt juste à temps pour sa présentation à Cannes. Elle n'a pas beaucoup de temps à consacrer à personne, mais elle a l'énergie calme. Pas calme du tout est Jean-François Stévenin, qui veut bien passer une nuit entière à raconter des histoires dans le restaurant qui l'a adopté quand il avait faim et qui est un monde codé, inventé, semble-t-il, par Cassavetes.

Son ami Luc Béraud est un grand type vif qui sait où il va. Tous deux connaissent bien Barbet Schroeder, l'apatride, celui qui est si réellement beau et joue dans « Roberte ». Pierre Zucca est en effet un peu de ce « circuit-là », pourtant il n'y a pas de point commun, il est plutôt un intellectuel, comme on peut dire que François Weyergan, Alain Fleischer, Jean-Claude Guiguet, sont des intellectuels.

Président de la Société des réalisateurs de films (S.R.F.), Michel Mitrani a le sens du discours particulier replacé dans son contexte politique et économique, comme Jérôme Kanapa, qui est lui aussi à la S.R.F. Jean Schmidt, lui, a choisi le parti des exclus, des sous-prolétaires, et ne parle que d'eux. Les autres sont des solitaires qui ne représentent qu'eux-mêmes et ne forment pas vraiment une génération. — CL. D.

LA LONGUE MARCHE

« QUAND on passe de la frappe sur la machine individuelle à la pile brochée et photocopiée, ça devient déjà le film, la fiction, et la course qui nous mène commence », dit Pierre Zucca. Jean-François Stévenin parle lui aussi de la pile propre des vingt-cinq copies du scénario, que, en fils d'institutrice, il a bien présentées. Ces dossiers, il les a portés un matin au Centre national de la cinématographie (C.N.C.) et s'est inscrit, dernier de la liste, avec les candidats à l'avance sur recettes. Quatre mois après, il a rencontré François Truffaut dans la rue, au moment même où la commission délibérait : et là, parce qu'il l'affirmait devant témoin, Jean-François Stévenin s'est rendu compte que jamais il n'avait envisagé un vote négatif.

A une ou deux exceptions près, sans l'avance sur recettes, les deux tiers des réalisateurs français qui vont à Cannes cette année n'auraient jamais monté l'entreprise insensée qui s'appelle faire un film. Ce n'est pas que tout soit résolu avec les soixante millions accordés (en moyenne) par le C.N.C. — on peut risquer une comparaison déprimante avec la dérisoire nécessité du baccalauréat. Il faut ensuite une production (souvent fictive) pour débloquer cette avance, qui, quelquefois, arrivera tard et obligera à une gymnastique financière, avec l'escompte sur les traites. A ce stade-là, le cinéaste a appris à construire un dossier, à calculer des budgets et à lire des bilans, et se transforme en démarcheur, avant de devenir homme d'affaires malgré lui.

Jean-Claude Guiguet a présenté son scénario à TF 1. Il a téléphoné vingt fois, y est allé dix fois, on ne l'a jamais lu, semble-t-il. A FR 3, on l'a lu, on l'a même trouvé intéressant, mais on ne pouvait pas envisager de passer un tel film à l'antenne à 20 h. 30. (Même réponse à Paul Barge.) D'un producteur allemand Jean-Claude Guiguet a obtenu une promesse d'aide pour la diffusion, puis il est allé voir le cinéaste Paul Vecchiali, qui a une maison de production. Là, il a trouvé un ami, de l'argent, une aide administrative, un secrétariat, des conseils. Danielle Jaeggi a pu avoir l'équivalent — des producteurs marginaux dont l'un est aussi cinéaste, les frères Barat, qui produisent également *Zoo zéro*, d'Alain Fleisher.

S'enquérir d'un producteur et d'un futur distributeur avec son avance sur recettes, son projet de film d'auteur, et sa seule énergie comme garantie, fait partie de la longue marche. On n'a aucune chance si on en est à son premier film, aucune chance s'il est difficile, aucune chance s'il n'a pas de vedette. Les temps sont durs, on ne produit plus qu'à coup sûr, on ne distribue qu'en fonction des goûts supposés d'un public supposé arriéré. On est bien loin de la décennie précédente où chaque maison de production désirait avoir « son » auteur nouvelle vague.

Parfois la grâce passe

Pour son premier long métrage, Alain Fleisher avait eu des ennuis avec un producteur qui voulait modifier la fin de son film, toujours au nom de la rentabilité, du marketing (après un procès, au bout de quelques années, Alain Fleisher a obtenu gain de cause et récupéré son bien, qui est resté dans une boîte). Pour le scénario de Paul Barge, on a proposé à celui-ci de transformer un meurtre en blessure, un drame en idylle. Il a refusé les suggestions, car, dit-il, « on ne se bat pas tant d'années pour en arriver là. » Il est devenu son propre producteur, et ils sont nombreux à l'avoir fait, fondant avec 100 000 francs une société d'auteur. Ça les contraint à une double responsabilité, mais ils préfèrent aménager eux-mêmes les contraintes économiques, choisir les postes à réduire, et, tant bien que mal, ajuster leurs sujets aux moyens qu'ils auront. Un partenaire financier de Pierre Zucca s'étant retiré le jour du tournage, il a dû rebâtir entièrement son scénario en fonction du nouveau budget.

Depuis qu'il fait du cinéma, Luc Béraud est toujours rentré dans ses frais. Il a, dit-il, « une mentalité de petit épargnant » (et presque pas de dettes), il a donc investi des économies dans son premier long métrage. Il a eu beau mettre en avant une belle carrière d'assistant, et des scénarios de films qui ont « marché », aucune porte ne s'est ouverte. Quant aux distributeurs, l'un d'entre eux lui a dit : « *A quoi cela servirait-il de vous donner de l'argent maintenant, puisque, de toute façon, vous viendrez me voir après, quand le film sera terminé.* »

« *Là où 100 000 francs ne représentent rien sur une grosse production, on peut obtenir beaucoup si on a un petit budget et que l'on sait s'en servir* », dit Luc Béraud. Comme tous ceux qui ont fréquenté les plateaux de tournage où les vedettes gagnent trois fois l'avance sur recettes ou quinze fois le salaire du réalisateur, il en sait les excès scandaleux, les gâchis bêtes. La matériel coûte cher, s'il a besoin d'une grue, il la louera juste la demi-journée nécessaire. Cela suppose une planification rigoureuse, une économie de temps, de pellicule. Cela veut dire que l'on réfléchit avant d'utiliser un bloc électrogène, même si l'on n'est pas son propre producteur. Chaque metteur en scène connaît le prix de revient d'une journée de travail et le coût du moindre détail. Parfois, la grâce passe. Il fallait des robes pour le film de Jean-Claude Guiguet : les maisons de haute couture ne voulaient pas prêter, sous prétexte qu'Hélène Surgère n'est pas Sophia Loren. Chez Nina Ricci, on a trouvé toutes les robes nécessaires, gratuitement.

Pendant les trente, vingt ou quinze mois de préparation, de tournage, de montage, comment ont vécu les jeunes réalisateurs français ? Leurs voisins pensent qu'ils ont les moyens, leurs banquiers et leurs parents qu'ils sont fous. S'ils n'ont pas de loyer à payer, c'est la moitié d'une survie. Ils sont obligés de donner des cours, de faire n'importe quoi à mi-temps, de vendre leurs livres. Les plus heureux ont un deuxième métier dans le cinéma comme Luc Béraud, ou n'en ont pas, et c'est la misère. De toute manière, ils paient peu ou pas d'impôts. Et pas du tout l'électricité et le téléphone, dans certains cas. Il y a la chambre de bonne depuis dix ans, les jours à deux repas ou à un seul, la viande à différents prix, les moments où à quatre heures du matin on est comme dans *Taxi driver*, mais on n'est pas dans *Taxi driver*, dit Jean-François Stévenin. Et, par exemple, ils sont douze à se demander comment ils mèneront leur quotidien, au Festival.

Dans les sections d'à côté, on vit plus largement, mais il ne faudrait pas croire que parce qu'ils sont connus, ou parce qu'ils ont un budget impressionnant, les réalisateurs n'ont pas eu de mal à parvenir à leurs fins. Leur travail a été aussi compliqué, aussi éprouvant que celui des moins réputés ou des anonymes.

Des solutions plus subtiles

Claude Chabrol est le seul a avoir été pressenti par un producteur. Isabelle Huppert a été intéressée par le sujet, un accord de distribution a été signé avec Gaumont, et des coproductions avec le Canada et FR 3 sont venues parachever l'opération qui s'annonçait vraiment bien. Mais le film a failli ne pas se faire, car la veille du tournage le producteur n'avait pas encore signé le contrat. Par la suite, Claude Chabrol dit qu'il n'a pas eu « *un confort royal* », c'était même un peu juste, mais il a pu faire ce qu'il a voulu, et il a trouvé « *des solutions plus subtiles et efficaces qu'une coûteuse reconstitution de Paris en 1933* ».

Comme son précédent film, *l'Apprenti salaud*, a été une catastrophe commerciale, Michel Deville a eu beaucoup de difficultés pour *le Dossier 51*. Pour ce dix-septième film, il n'a pas eu moins de mal que pour le premier, et il a mis plus de temps à le faire. L'adaptation du livre de Gilles Perrault a d'abord été ardue à concevoir. Michel Deville l'a écrite directement en images. Présenté ainsi, sous forme de découpage technique, c'était à lire pour des producteurs habitués aux scénarios littéraires. En outre, Michel Deville avait choisi des acteurs de théâtre plus ou moins connus, et demandait peu d'argent ! Il n'était pas crédible. Finalement il a convaincu les producteurs, dont la S.F.P. (les distributeurs, il n'a même pas pu les avoir au téléphone), et s'est conduit comme si son désir de

Repérages

● **IRADJ AZIMI**, né en Iran, entré à l'IDHEC en 1962, a fondé la société Utopia pour produire « les Jours gris » (1974).
UTOPIA, avec Laurent Terzieff, Dominique Sanda, Jean Dasté, Gérard Blain, Anne-Marie Descott. (Perspectives.)

● **PAUL BARGE**, trente-sept ans, acteur de cinéma et de télévision, a réalisé un court métrage en 1973.
LE PARADIS DES RICHES, avec Marcel Dalio, Raymond Bussières, Lila Kedrova, Alexandre Rignault, Germaine Delbat, Andrée Tainsy, Jacques Zanetti. (Perspectives.)

● **LUC BERAUD**, trente-deux ans. Débuts à la télévision. Stagiaire puis assistant de Duras, Rivette, Robbe-Grillet, Eustache. Cinq courts métrages et un moyen métrage en 1973. Coscénariste avec Claude Miller de « Dites-lui que je l'aime » et de « la Meilleure Façon de marcher ».
LA TORTUE SUR LE DOS, coscénario de Claude Miller, avec Bernadette Lafont, Jean-François Stevenin, Claude Miller, Virginie Thévenet, Véronique Silver. (Perspectives.)

● **CLAUDE CHABROL**, quarante-huit ans. Réalisateur de longs métrages depuis 1959, époque à laquelle il se trouvait en première ligne de la « nouvelle vague » (« le Beau Serge », « les Cousins », « les Bonnes Femmes », « la Route de Corinthe », « la Rupture », « le Boucher », « Nana », etc.).
VIOLETTE NOZIERE (scénario : Odile Barski), avec Isabelle Huppert, Stéphane Audran, Jean Carmet, Jean-François Garreaud, Philippe Procot, Bernadette Lafont, François Maistre, Lisa Langlois. (Compétition.)

● **MICHEL DEVILLE**, quarante-sept ans. Réalisateur de longs métrages depuis 1959 (« Benjamin », « Bye, bye, Barbara », « l'Ours et la Poupée », « le Mouton enragé »).
LE DOSSIER 51, d'après Gilles Perrault, avec Roger Planchon, Françoise Lucagne, François Marthouret, Anna Prucnal, Didier Sauvegrain. (« Un certain regard ».)

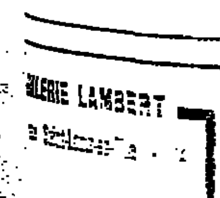
● **ALAIN FLEISCHER**, trente-trois ans. Docteur en linguistique, il est l'auteur de plusieurs courts métrages expérimentaux (depuis 1969) qui n'ont jamais été distribués, et de plusieurs longs métrages (« Montage IV », « les Rendez-vous en forêt », « Dehors dedans »).
ZOO ZERO, avec Catherine Jourdan, Klaus Kinsky, Christine Chappey, Pierre Clementi, Alida Valli. (Perspectives. Quinzaine des réalisateurs.)

● **JEAN-CLAUDE GUIGUET**, trente-sept ans, était critique à la N.R.F. Assistant de Paul Vecchiali. Décors et costumes du « Théâtre des matières », de Jean-Claude Biette.
LES BELLES MANIERES, avec Hélène Surgère, Emmanuel Lemoigne, Martine Simonet, Hervé Duhamel, Nicolas Silberg, Victor Garrivier, Howard Vernon, Cyril Spiga. (Perspectives. Quinzaine des réalisateurs.)

● **DANIEL JAEGGI**, trente-trois ans. Entré à l'IDHEC en 1965, montage, courts métrages.
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD, avec Michel Bat, Adam, Thérèse Liotard, Daniel Mesguisch, Dominique Guilhard, Daniel Langlet et la participation de J.-P. Farré. (Perspectives.)

● **JEROME KANAPA**, trente et un ans. Découvre le cinéma au lycée Montaigne. Il voit « l'As de pique » et rencontre Milos Forman. Assistant-réalisateur, assistant, puis directeur de production. Co-auteur avec Jean Lacouture de « La République est morte à Dien-Bien-Phû ». Un documentaire : « Toutes les Joséphine ne sont pas impératrices ». Moniteur à l'IDHEC.
EN L'AUTRE BORD (co-scénarie avec Catherine Zins), avec Toto Bissainthe, Raymond Bussières, Françoise Lebrun, Macha Méril, Jocelyne Bita. (Perspectives.)

● **JEAN-LOUIS LECONTE** : vingt-neuf ans. Autodidacte, a réalisé plusieurs courts métrages.





Le XXXI[e] Festival de Cannes

…UE MARCH… DES CINÉASTES FRANÇAIS

…s solutions plus subtiles

film était une réalité. Le film s'est fait, mais il a attendu dix-sept mois avant de commencer à travailler réellement, et il est arrivé épuisé au tournage.

Michel Mitrani, lui, a eu un tournage angoissant. Depuis dix ans, il voulait adapter *le Balcon en forêt*, de Julien Gracq, mais n'avait pu obtenir ni l'avance sur recettes ni l'aide de FR 3, et pas de producteur par conséquent. Antenne 2 a accepté de produire ce qui devait être à l'origine une dramatique et en définitive est devenu un film exploitable en salles, un produit commun au cinéma et à la télévision. Producteur exécutif, la S.F.P. a dépassé le budget prévu, ce qui a entraîné des conflits avec Antenne 2. Entre les deux, prisonnier d'un devis auquel il n'a pas accès, le réalisateur n'a pas assez d'heures de travail à sa disposition. *« Vous vous apercevez que vous n'allez pas tenir, on vous dit : tenez »*, dit Michel Mitrani, et *« l'équipe de tournage est astreinte à un rythme de forçat »*.

L'histoire de *Koko, le singe qui parle* ne passe pas par les studios contraignants des Buttes-Chaumont. Au début, Barbet Schroeder voulait filmer en Afrique des gorilles dont une femme étudie les moyens de communication. Et puis cette femme s'est opposée au projet. Mais, pendant ce temps-là, à San Francisco, il y a Koko, un singe que le zoo a confié à une étudiante en psychologie qui lui a appris le langage des sourds-muets. Barbet Schroeder a travaillé huit mois pour préparer un film de fiction sur ce sujet, a trouvé l'argent aux Etats-Unis. L'étudiante a refusé la fiction, Barbet Schroeder est revenu au documentaire, *par nécessité*, par goût, parce que, dit-il, ça illustre bien la crise du cinéma. Ensuite, le producteur américain s'est désisté. Désespéré, Barbet Schroeder est revenu en France, a *téléphoné* en vain aux trois sociétés de programmes. La télévision allemande s'est une fois de plus montrée plus attentive et plus coopérante : elle lui a donné tout ce qu'il a voulu. Après, l'INA et une avance sur recettes (sur film terminé) ont complété le budget. Reste maintenant à trouver un distributeur, ou à distribuer le film soi-même.

« C'est un peu miraculeux : il y avait quatre-vingt-dix chances sur cent pour que le film ne se fasse pas » : il s'agit de *Molière*, et c'est Ariane Mnouchkine qui parle. Cinquante ans d'histoire, plus de quatre heures de film et vingt-cinq semaines de tournage, pas de vedette : le film infaisable. A la lecture du scénario écrit par Ariane Mnouchkine, il était évident que ça allait coûter cher, très cher. Le Théâtre du Soleil ne pouvait le prendre en charge. Claude Lelouch a lu le scénario, a eu envie de se battre, et s'est battu : Antenne 2 et la télévision italienne se sont jointes à la production, et le film est déjà acheté par les Allemands. Mais le deuxième producteur (après Antenne 2), c'est l'équipe entière du film, qui a travaillé en participation, c'est-à-dire que tout le monde a touché la même somme (1 250 F par semaine, ce qui est peu) et qu'une partie des salaires a été différée. Michel Deville et presque tous les réalisateurs de Perspectives ont eu à des degrés divers recours à ce système de la participation, mais dans le cas de *Molière*, il était à l'échelle du budget global, qui est d'environ 20 millions.

Alors, où est passé l'argent ?

« Nous savions que nous allions manquer d'argent, et peut-être d'un mois de tournage, raconte Ariane Mnouchkine ; *il a fallu faire un travail de fous, garder un œil sur le compteur des secondes. C'était un mélange de gros moyens et de billets de 100 francs que nous n'avions pas, quand il y avait un morceau de viande grillée à filmer. Alors, où est passé l'argent ? Pour les films d'une heure cinquante, on ne pose pas cette question. Là, oui. L'argent est allé au travail pour une fois, pour une fois il est sur l'écran. »*

Aborder le cinéma en venant du théâtre, c'est se heurter à un monde du *« c'est comme ça »*, dit Ariane Mnouchkine, où, par exemple, un monsieur derrière son bureau vous imposera des affiches de 120 centimètres sur 140 centimètres, où l'on se heurte à des intermédiaires qui n'ont rien à voir avec la création, avant d'arriver au public. Pour Ariane Mnouchkine, le cinéma, *c'est cette « présence-absence continuelle de l'argent. Au théâtre, il n'y en pas, on est toujours en train de se battre, mais on ne met jamais en jeu le salaire de deux cent cinquante personnes pendant un an »*.

« L'argent circule difficilement, il remonte lentement des salles, et les malheureux producteurs sont paralysés », dit Claude Chabrol. *« L'argent est une fiction et s'invente »*, explique Pierre Zucca, et François Weyergans trouve liberté et plaisir à en chercher. L'argent, c'est-à-dire le manque d'argent, domine les dix-huit films français de Cannes, mais les réalisateurs ont su s'accommoder de ce qu'ils avaient. Ariane Mnouchkine et les autres se sont donné les moyens de la création. La pauvreté stimule parfois, estime Michel Deville, pour qui le marathon cinématographique est une mise à l'épreuve où l'on teste son envie de faire un film. Personne ne se plaint (aucun misérabilisme), il y a plus de rage que d'aigreur dans les propos des gens, rage d'avoir dépensé tant de soi-même mais aussi rage de cinéma : il s'agit d'abord de travail.

On n'aura pas vu trace de mépris chez ces dix-huit réalisateurs d'un cinéma réputé maudit et mal portant : ils pensent tous au public, s'adressant à des gens différents, mais s'adressent bien à quelqu'un. François Weyergans est pour un cinéma *« glauque et vain, pour conquérir les névrosés et les déjetés »*. Ce n'est pas plus absurde que de vouloir faire réfléchir les gens, avoir avec eux un rapport de séduction, leur raconter des histoires, s'adresser à leur spiritualité ; en un mot, ils ont fait le film qu'eux, réalisateurs, aimeraient voir à l'écran, c'est déjà une forme de respect.

CLAIRE DEVARRIEUX.

Repérages

entre 1970 et 1975, dont « Chaleurs d'été », retenu pour les Césars 1977.

L'OMBRE ET LA NUIT, avec Gilles Segal. (Perspectives.)

● JEAN MARBOEUF : trente-six ans. Assistant. Trois courts métrages, cinq longs métrages, dont « Belle Ordure », « Monsieur Balboss », « Solitudes ».

GENRE MASCULIN, avec Jean-Pierre Darras, Michel Galabru, Patrick Laval, Judith Magre, Jean-Marc Thibault, Michel Vitold. (Perspectives.)

● MICHEL MITRANI : quarante-huit ans. Entré à l'IDHEC en 1951. Assistant-réalisateur, puis réalisateur télévision et cinéma. (Les Guichets du Louvre, etc.)

UN BALCON EN FORET (d'après Julien Gracq), avec Humbert Balsan, Aïna Walle, Yves Alfonso, Jacques Villeret, Bernard Crombey. (Un certain regard.)

● ARIANE MNOUCHKINE : trente-neuf ans. Fille du producteur Alexandre Mnouchkine. Activités théâtrales depuis 1959. En 1964, elle fonde la Coopérative du Théâtre du Soleil avec des comédiens et des techniciens issus du théâtre universitaire.

MOLIERE OU LA VIE D'UN HONNETE HOMME, avec Philippe Caubère, Joséphine Derenne, Brigitte Catillon, Claude Merlin, Jean-Claude Bourbault, Françoise Jamet, Jean-Claude Penchenat, Roger Planchon, et les comédiens du Théâtre du Soleil. (Compétition.)

● JEAN SCHMIDT : quarante-trois ans. Vient du théâtre. Il a réalisé, depuis 1970, trois longs métrages essentiellement consacrés à des problèmes sociaux, ainsi qu'une trentaine de courts et moyens métrages pédagogiques, scientifiques et médicaux. Créateur des Journées internationales du film antiraciste.

COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT-MICHEL, avec des marginaux et des délinquants. (Perspectives.)

● BARBET SCHROEDER : trente-sept ans. A commencé sa carrière comme photographe et critique pour les « Cahiers du cinéma ». Assistant de J.-L. Godard, puis, en 1963, il crée sa maison de production, « Les films du losange », et réalise ses propres films à partir de 1969.

Quatre courts métrages ethnographiques et quatre longs métrages dont « More » en 1969.

KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (documentaire), avec Koko, Peny Patterson, Carl Pribram, Saul Kitchener. (Un certain regard.)

● JEAN-FRANÇOIS STEVENIN : 34 ans. Etudes à H.E.C. Assistant de Rivette, Truffault, Téchiné, Cavalier, Fleischman, Schroeder, Szabbo. Il a été également acteur dans « l'Enfant », « l'Argent de poche », « Out One », etc.

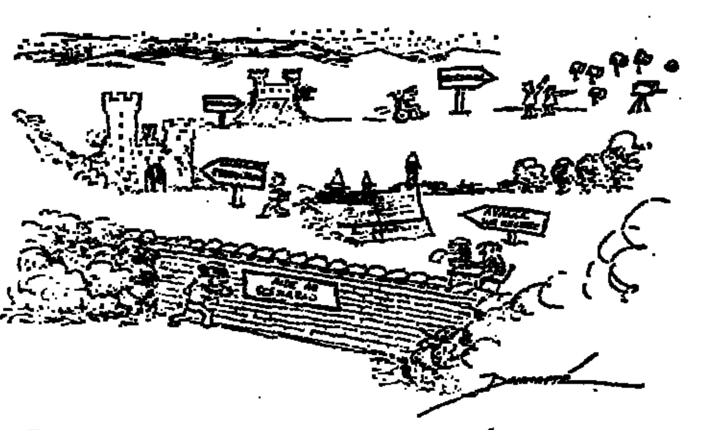
LE PASSE-MONTAGNE (co-scénario avec Babou Rappeneau et Michel Delahaye), avec Jacques Villeret, Jean-François Stevenin, Yves Lemoigne, André Riva, Christine Paris, Anne Kobulanski, Georges Paris. (Perspectives.)

● FRANÇOIS WEYERGANS : 36 ans. Reçu premier à l'IDHEC en 1961, rayé de la liste des élèves au bout de quatre mois pour activités professionnelles. A réalisé plusieurs courts métrages, des télévisions pour le magazine « Dim, Dam, Dom » et des longs métrages non distribués dont un sur Pierre Henry, sélectionné à Venise en 1972 et « Maladie mortelle » en 1975 avec Any Dupérey et Laurent Terzieff.

COULEUR CHAIR. Avec : Vérouchka, Laurent Terzieff, Jorge Donn, Dennis Hopper, Bianca Jagger. (Perspectives.)

● PIERRE ZUCCA : 34 ans. Licencié en sociologie à vingt ans, il a été photographe de plateau de 1963 à 1975 et a réalisé trois courts métrages et un long métrage en 1975 : « Vincent mit l'âne dans un pré. »

ROBERTE (d'après Pierre Klossovski), avec Denise Martin Sinclaire, Pierre Klossovski, Martin Loeb, Barbet Schroeder, Juliet Berto, Jean-François Stevenin. (Semaine de la critique.)



« UN ACCIDENT DE CHASSE » d'Émil Lotianou

Académisme pour l'exportation

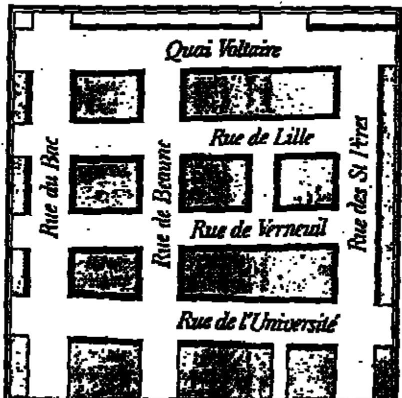
POUR la première fois depuis que le Festival de Cannes existe, un film soviétique a ouvert, cette année, la compétition internationale. Ce n'est pas, pour autant, un événement.

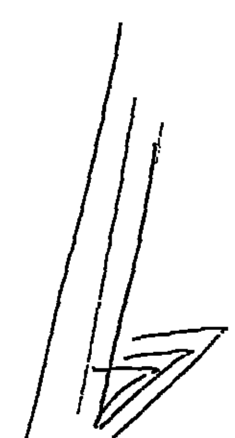
« Un accident de chasse », d'Emil Lotianou, tiré d'un récit de Tchekhov, représente, en effet, une adaptation littéraire de qualité académique comme on peut en réaliser n'importe où, un beau spectacle devant lequel on reste assez indifférent. Il est difficile, en effet, de s'intéresser à ces personnages « vieille Russie » (trois hommes, d'âges et de conditions sociales différentes, amoureux d'une adolescente qui est une sorte d'ingénue perverse), réduits à des portraits pittoresques, prétiques. Emil Lotianou (qui montrait, pourtant, un réel talent, une réelle originalité, dans « Les Tziganes montent au ciel », récemment présenté à Paris et en province) a tout sacrifié ici à la virtuosité de ses mouvements d'appareil et à des recherches plastiques dans lesquelles disparait la « petite musique » tchékhovienne des âmes en détresse. Chaque image est d'une splendeur très étudiée dans les rapports de couleurs (réussite esthétique du directeur de la photographie A. Petrizki), et ce sont surtout des tableaux de genre que l'on retient dans le tourbillon de la mise en scène.

On peut se demander si un tel film ne représente pas un cinéma *officiel conçu pour l'exportation*. La direction du Festival souhaitait voir en compétition « Pastorale », le dernier film du cinéaste géorgien Otar Iosseliani (découvert en France avec « la Chute des feuilles », qui reçut le prix Georges-Sadoul 1968, et « Il était une fois un merle chanteur »). Les autorités soviétiques ont refusé. Le même refus a été opposé à Pierre-Henri Deleau, qui voulait présenter « Pastorale » dans la Quinzaine des réalisateurs. Et Otar Iosseliani, l'anti-conformiste (son film n'a été projeté qu'en Géorgie, jamais dans les circuits commerciaux de l'U.R.S.S., « le Monde » du 23 juin 1977), n'a pas été autorisé à se rendre à Cannes où il était, de toute façon, invité.

S'il est vrai qu'« Un accident de chasse » ne soulève aucun problème politique ou artistique, ce n'est pas forcément une bonne carte de visite.

JACQUES SICLIER.







une sélection

cinéma

LA HONGRIE, VERS QUEL SOCIALISME
d'Eva November et Claude Weisz

Un documentaire au sens le plus strict, une information documentée, sans échappée lyrique ou poétique comme dans les films de Judith Elek (toujours inédits en France). Un constat intelligent, qui offre l'originalité de nous montrer la Hongrie vue de l'intérieur, sur place, par une jeune Hongroise, Eva November, mariée à Paris au cinéaste Claude Weisz.

MILITIA BATTLEFIELD
de Jana Bokova

Cadette du mouvement cinématographique tchèque connu comme le Printemps de Prague, amie de Jiri Menzel et d'Ivan Passer, Jana Bokova filme à Londres avec sa caméra tenue à la main les ébats d'adultes marginaux perdus dans leurs illusions hollywoodiennes. Un pianiste, Sir Lawrence, natif du Tennessee, se prend pour Hoagy Carmichael et n'en finit pas d'égrener ses rêves de poésie.

PHARAON
de Jerzy Kawalerowicz

Reprise sur l'écran géant du Kinopanorama (et dans sa version intégrale) d'un film-fresque tourné en 1964 et quelque peu boudé par la critique française en 1967. L'Egypte antique et la vie d'un jeune prince devenu le pharaon Ramsès XIII, disputant le pouvoir au conseil des prêtres. Des intentions politiques modernes (la situation en Pologne) dans une ample reconstitution historique aux images hiératiques.

MAI 68 PAR LUI-MÊME

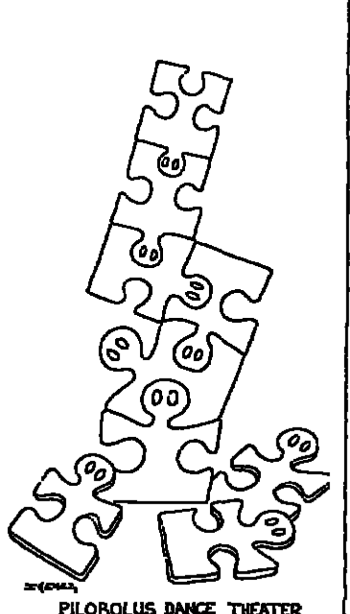
Six heures pour voir comment cela se passait dans les rues et les cours d'usine à cette époque-là. Trois programmes différents pour découvrir ce que les cinéastes en retenaient. Oser lutter, oser vaincre, *de l'ancien groupe maoïste Ligne rouge, et* Grands Soirs et Petits Matins, *de William Klein, mettent en lumière les contradictions des rapports ouvriers-étudiants. Mais surtout, il y a les neuf minutes prophétiques de* la Reprise du travail aux usines Wonder.

COMMENT ÇA VA
d'Anne-Marie Miéville et Jean-Luc Godard

Suite de la réflexion de Jean-Luc Godard et Anne-Marie Miéville sur l'information : savoir analyser une photographie, ne pas se contenter de formules toutes faites, assumer ses responsabilités de journaliste. A travers une critique qui semble s'adresser expressément au parti communiste français, des questions posées à la gauche dans un montage très dialectique.

LE BAL DES VAURIENS
de John Cassavetes

Le monde coloré du Sunset Strip à Hollywood : des gangsters laids à faire peur, des strip-teaseuses attendrissantes, tout un monde onirique réinventé par le cinéaste de Shadows *et d'*Une femme sous influence.



PILOBOLUS DANCE THEATER

LA CHAMBRE VERTE
de François Truffaut

On doit tromper l'absence et sauver nos morts, dit le dernier film de Truffaut. Au dernier étage de sa maison, Julien a retenu Julie, disparue. Son combat fou et tranquille contre le temps conduit très simplement, prosaïquement, aux frontières de l'irréel et de l'ineffable.

ET AUSSI : *le Rôti de Satan*, de Rainer Werner Fassbinder (délires burlesques et agressifs) ; *Outrageons*, de Richard Benner (il était une fois un travesti et une schizophrène).

théâtre

LÉGENDES A VENIR
salle Adyar

C'était le premier spectacle de Mehmet Ulusoy et déjà on y trouvait ses images colorées, l'allégresse de son chant. Depuis, il y a eu le Nuage amoureux, le Cercle de craie caucasien, Dans les eaux glacées du calcul égoïste, Macbeth. *Davantage que les pouvoirs qui distribuent les subventions, le public a suivi le Théâtre de liberté. Mehmet reprend les* Légendes à venir *avec en plus l'expérience, et toujours la même force sans amertume.*

INGRID CAVEN CHANTE
au Pigall's

Eclairs d'une voix cajoleuse et tranchante. La sirène noire glisse dans la buée pourpre d'un aquarium aux mirages. Elle fait vibrer les chansons du bel amour sans lendemain dans les rues sales de la ville... Théâtre du cabaret.

L'INTERVENTION
à la Cité internationale

Excellente comédie peu connue de Victor Hugo: la jalousie amoureuse contrarie-t-elle la lutte des classes ? Dialogue polychrome de l'auteur des Misérables, *mise en scène de haute précision d'Ewa Lewinson, et une actrice nouvelle d'un art merveilleux : Marie-France Gantzer.*

ET AUSSI : *Gotcha*, au Marie-Stuart (grandiose violence du quotidien) ; *Louise Michel*, au La Bruyère (une dame vraiment bien) ; *les Peines de cœur d'une chatte anglaise*, au Montparnasse (un conte de fées en forme de chef-d'œuvre) ; *Maître Puntila et son valet Matti*, au TEP (pour la clarté de Brecht et la précision de son ironie) et à Strasbourg (quand le cinéma interroge le théâtre et quand le théâtre interroge Brecht).

musique

FESTIVALS A TRAVERS LA FRANCE

Tandis que le Festival de Bordeaux connaîtra un de ses meilleurs week-ends avec le Roméo et Juliette, *de Berlioz, l'English Chamber Orchestra et un rassemblement de chorales, et que celui de Poitiers conviera ses fidèles dans les châteaux des environs, d'autres prennent le départ : Royaumont ouvre avec un récital d'un jeune pianiste d'avenir, Olivier Greiff (le 20 mai) ; le Festival de l'Ile-de-France nous promènera jusqu'au 9 juillet de châteaux en églises et en parcs (Ensemble Diedrich, au château de Breteuil, le 21 ; Orchestre de chambre B. Thomas, au musée Carnavalet, le 23, etc.) ; le Festival de musique expérimentale de Bourges (du 24 mai au 4 juin) débute avec des chants populaires de Hongrie, des cornemuses du Northumberland et des percussions africaines au Jardin des Prés-Fichaux (le 24) ; et le Festival de Toulon (24 mai-8 juillet) connaîtra la finale de son concours de hautbois (les 24 et 26) avant d'accueillir W. Kempff (le 1er juin). Notons aussi que l'hôtel Saint-Aignan (75, rue du Temple) organise son propre festival (tous les deux ou trois jours, du 16 mai au 15 juin) avec des programmes et des formations très originales (œuvres pour violoncelle et contrebasse de R. Ourgandjian, le 18 ; Trio d'anches Ignace Pleyel, le 19, etc.).*

HOMMAGE A BRUNO MADERNA

*« Perspectives du vingtième siècle » consacre sa prochaine séance à Bruno Maderna, ce merveilleux compositeur vénitien, qui joua un rôle essentiel dans la musique des années 50, révélant comme chef d'orchestre les œuvres des meilleurs compositeurs d'avant-garde et écrivant lui-même des œuvres qui ont considérablement assoupli la raideur sérielle en y introduisant un humour et une fantaisie très baroques, et qui sont sans cesse montées vers plus de poésie et de lumière. On le retrouvera dans trois de ses pages les plus caractéristiques (*Pièce pour Ivry, le Rire, *en musique électro-acoustique,* Troisième Concerto pour hautbois) *et dans son opéra filmé,* Satyricon, *entouré par ses amis Stockhausen (*Zeitmasse) *et Boulez dont ce sera une occasion unique d'entendre le* Visage nuptial. *(Radio-France, le 20, à 10 h., 14 h. 30 et 20 h. 30).*

L'ORCHESTRE DE LA B.B.C. A PARIS

*Le carrousel des grands orchestres internationaux continue. Après l'Orchestre symphonique de Londres (17, 18, 19 aux Champs-Elysées), voici celui de la B.B.C., dont les concerts avec Pierre Boulez ont laissé le souvenir d'un ensemble d'une beauté et d'une rigueur musicales exceptionnelles. Boulez sera à nouveau à sa tête, dans un programme de ses œuvres favorites (*Nuit transfigurée, *de Schoenberg,* Sept lieder de jeunesse, *de Berg, avec la merveilleuse Felicity Palmer, et* l'Oiseau de feu, *au Palais des congrès, le 23 mai), tandis que la veille, Charles Mackerras présentera en première audition* Aurora, *de Hamilton, avec la* Première Symphonie, *de Mahler, et le* Concerto en la, *de Mozart, par une jeune pianiste soviétique d'un talent superbe, Ekaterina Noviskaïa (Palais des congrès, le 22 mai).*

JOURNÉES MUSICALES DE LYONS-LA-FORÊT.

A l'abbaye de Mortemer, le samedi 20 mai, à 16 h. : Atelier musical, animé par D.-H. Probst, O. Holt, N. Vassiljiew, à 20 h. 30. Concert Bach-Mozart-Ravel, par Marielle Nordmann, Mario Reinhard, Pierre Deville, Mireille Courrèges.

ET AUSSI : F. Rabbath, contrebasse (Palais des arts, 325, rue Saint-Martin, du 17 au 20 mai) ; hommage à Schoenberg ; peintures de Dedalo Montali et concert avec E. Ross, A. Ringart, C. Laroix, et le quatuor Parrenin (hôtel Intercontinental, 3, rue de Castiglione, le 17, à 18 h. 30) ; quatuor Parrot, flûte à bec, hautbois, violoncelle, clavecin (Saint-Julien-le-Pauvre, le 18) ; Orchestre philharmonique, dir. Kondrachine, avec B. Ringeissen (Pleyel, le 19) ; présentation de quatre violons (Amati, Stradivarius, Guarnerius, Steiner) du musée du Conservatoire, par Pierre Amoyal, avec A. Queffélec et E. Vatelot (salle Berlioz, Conservatoire, le 19) ; musique religieuse orthodoxe, par la chorale A. Nevsky (Saint-Germain-des-Prés, le 19) ; week-end de musique contemporaine française et hollandaise, avec T. de Leeuw, Cl. Helffer, L. Kerstens, etc. (Institut néerlandais, 121, rue de Lille, le 20, à 14 h. 30, 16 h., 18 h., 19 h. 30 et le 21, à 11 h.). Camerata Lysy, avec R. Puyana (Pleyel, le 22) ; Z. Kocsis (Athénée, le 22) ; Maderna, Boulez, Berlioz, par l'Orchestre national, dir. G. Ferro (Champs-Elysées, le 22) ; L'itinéraire, œuvres de Krist, Eötvös, Maiguashca, Nune (Nouveau Carré, le 22) ; English Chamber Orchestra (Grange de Meslay, le 22 ; Théâtre de la Ville, du 23 au 27, à 18 h. 30) ; *la Prise de Troie*, de Berlioz (Opéra de Marseille, les 23, 26, 28) ; la Grande Ecurie et la Chambre du Roy (Tarbes, le 23, Albi, le 24, Mazamet, le 25, Agen le 26, Meudon le 27) ; *Œdipus-Rex*, de Stravinski, dir. S. Cambreling, chorégraphie M. Sparemblek (auditorium de Lyon, les 23, 24, 26, 27, 28) ; Semaines internationales du théâtre musical (Lucernaire-Forum 53, rue Notre-Dame-des-Champs, du 23 mai au 1er juin) ; Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, avec Cl. Arrau (Champs-Elysées, les 24 et 25).

danse

« YEAR OF THE HORSE »
à l'Opéra

Carolyn Carlson tentée par le Zen ; une merveilleuse fresque mourante, sereine, dépouillée comme une peinture japonaise. Une danse retenue, le temps suspendu.

JENNIFER MULLER
au Festival de Saint-Denis

La découverte d'une chorégraphe solide, dynamique, pleine d'humour et de tendresse. La « modern danse » confrontée aux problèmes de la vie quotidienne : jeux de plage, flirts et nostalgie, sur des musiques originales de Burt Alcantara et Keith Jarrett.

ET AUSSI : *Pilobolus* au Théâtre de la Ville (le corps baroque) ; *Courses*, par le Centre chorégraphique de Vitry (analyse de mouvements) ; Hideynki Yano au Ranelagh (danse et rituel) ; *Watercress*, au Théâtre de la Plaine (la jeune danse).

variétés

TIEMPO ARGENTINO
au Palais des Arts

Le tango comme expression de la réalité vivante, moderne, d'un peuple, d'un pays, par un nouveau groupe argentin qui a fait les beaux soirs de la Vieille Grille il y a quatre mois (les 22, 23, 24, 25 et 26 mai, à 20 h 45).

JACQUES VILLERET
à la Gaîté Montparnasse

Jeune comédien brillant, avec des yeux verts très vifs, Jacques Villeret campe avec une drôlerie constante les multiples personnages du quotidien (20 h 30).

rock

GENESIS
au Palais des Sports

Genesis sans Peter Gabriel poursuit son aventure sans perdre le succès. (Les 26, 27, 28 et 29 mai.)

DAVID BOWIE
au Pavillon de Paris

David Bowie qui a joué avec magnificence le rôle d'une star du rock, qui a multiplié les images et fui les étiquettes, David Bowie le perfectionniste roulant sa vie en toute liberté et en toute conscience. (Les 24 et 25 mai.)

EDDIE AND THE HOT RODS
au Stadium

Le rock carré, sans fioritures et sans bavures. (Le 25 mai.)

expositions

LA PEINTURE AUX SALONS
Mai à la Défense, les Réalités nouvelles au parc floral de Vincennes. Ces deux salons réunissent des peintres et sculpteurs d'aujourd'hui, jeunes et anciens qui souvent exposent au cours de l'année dans les galeries parisiennes. A visiter pour le plaisir et aussi pour avoir une vue d'ensemble de la production des artistes contemporains travaillant à Paris.

Au Grand Palais, un salon traditionnel, les artistes français, rend hommage aux peintres de l'imaginaire belges, avec notamment des œuvres de Magritte et Delvaux.

L'ARCHITECTURE DESSINÉE
au Centre Georges-Pompidou.
(Lire notre article page 21.)

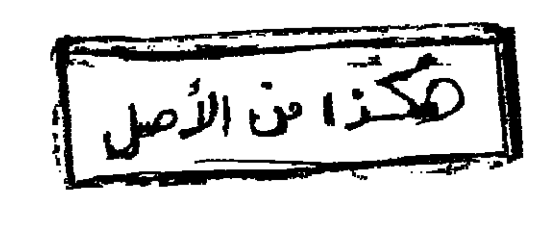
CHIRICO
à Artcurial
A l'occasion du quatre-vingt-dixième anniversaire de Chirico qui vit à Rome, Artcurial a accroché de nombreux dessins de sa période dite « néo-classique », depuis les années 30 et sortis des cartons de l'artiste ainsi qu'un ensemble de toiles récentes où il reprend ses thèmes métaphysiques, des gouaches, dessins et sculptures également récentes, Chirico tel qu'il fut et tel qu'il est devenu.

AFFICHES AMÉRICAINES
au Musée des arts décoratifs
Deux cent cinquante affiches, de 1945 à 1975, qui annoncent, dénoncent, soutiennent, illustrent les événements politiques et sociaux. Elles sont regroupées par thèmes : les campagnes politiques, les manifestes, la vie culturelle, la ville et l'environnement, la guerre, la drogue, les minorités, les campagnes de produits et de santé publique. Affiches, reflet d'une époque, qui peuvent être signées Jasper Johns, Roy Lichtenstein, Ben Shahn, Frank Stella, Andy Warhol.

RODIN ET LE MONUMENT DES BOURGEOIS DE CALAIS
au musée Rodin
Le dossier complet du monument des Bourgeois depuis sa commande en 1884 jusqu'à son inauguration en 1895, et même au-delà, quand Rodin en exploite les figures pour de nouvelles créations. Il permet l'étude du monument à la fois du point de vue de l'histoire de l'art et en tant que commande municipale, avec toutes les contraintes que cela a représenté pour l'artiste.

ET AUSSI : *Voltaire, voyageur de l'Europe*, au château de Sceaux (pour célébrer un bicentenaire, l'atmosphère des voyages du dix-huitième siècle) ; *Dürer*, au centre culturel du Marais (gravures et dessins prêtés par des grands musées d'Allemagne, de Suisses, de Belgique et de France pour le 450e anniversaire) ; *Takis* (un environnement sonore) et *Alain Jacquet* (rétrospective d'un jeune artiste vivant entre Paris et New-York), à l'Arc-Paris ; *Mathieu* (les œuvres récentes) et *Cézanne* (le renouveau des dix dernières années, au Grand-Palais) ; *Jasper Johns* (première rétrospective à Paris) ; et *Michaux* (la peinture d'un poète), au Centre Georges-Pompidou.





LES BEAUX-ARTS ET LA SUITE

L'architecture sur papier

LES architectes qui construisent ne dessinent plus. Les autres ne font plus que cela. Frustrés de ne pouvoir créer sur le terrain, les hommes de l'art, les jeunes surtout, inventent sur le papier. L'architecture, comme production d'art, a ses amateurs, son marché, et ses créateurs. Ils dessinent, imaginent des projets porteurs de rêve : maisons, palais et cités. Après tout, cela vaut bien les trois pommes dans un compotier d'une nature morte ou la guitare et le verre d'absinthe des cubistes. L'important n'est pas le sujet, mais ce qu'on y met — pour les dessins d'architecture, aujourd'hui, exclusivement du rêve et de l'histoire.

Du rêve pour transgresser ce que l'architecture « réaliste » des promoteurs ne permet pas. De l'histoire pour retrouver le paradis perdu du système culturel, autrefois inscrit dans l'architecture et évanoui depuis qu'elle est entrée dans celui de la simple industrie de la construction, même si, historiquement, celle-ci est elle-même un moment de la culture. Pour l'instant, les hommes de l'art les plus lucides ont le sentiment qu'elle a réduit de plus en plus le discours architectural et placé la création dans une impasse.

Impossible d'évoluer dans un système dominé par la bureaucratie, la technique et l'argent, qui met le créateur hors d'état d'agir. S'il veut le faire, c'est du dehors, en devenant son propre mécène et maître d'ouvrage, par le simulacre du dessin. Une feuille de papier bien blanc, un crayon bien taillé, lui permettent de retrouver la liberté de l'artiste qui peut refaire le monde dans l'espace quadrangulaire de son tableau. Et c'est l'occasion de regarder à nouveau l'histoire de l'architecture, de procéder à une nouvelle lecture de ses signes, le cas échéant de les « réactualiser », dans le langage contemporain.

Le Bauhaus, qui avait, notamment avec Mies van der Rohe, défini le langage architectural de la société industrielle le plus irréductible, ne laissait plus le jeu aux générations suivantes. C'est un système fermé qui ne peut que se répéter avec des variantes et qui s'attache surtout à répondre aux fonctions les plus utilitaires. Il ignore la « fonction » de l'esprit qui fut de tout temps essentielle en architecture. C'est chez ces chercheurs sur papier qu'elle se manifeste le plus, bien que très inégalement. Car son objectif est de retrouver les voies de l'invention que l'architecture a perdues.

En principe, l'exposition que vient d'inaugurer le Centre Georges-Pompidou aurait dû rendre compte de cette inquiétude nouvelle qui se manifeste chez les architectes. Est-ce faute d'avoir réussi à réunir des œuvres intéressantes qu'elle a failli à son objectif initial ? Il y a là des projets dessinés qui ne verront probablement jamais le jour, travaux d'architectes qui ne construisent presque pas. On y trouve un peu de tout, mais hélas ! peu de rigueur dans le choix. Comme si les architectes, qui, en France, construisent (mais aussi dessinent), ne voulaient pas y figurer pour ne pas être marqués par le sceau, infamant dans le milieu de l'industrie du bâtiment, de l'artiste. Un artiste, ça n'est pas « opérationnel », ça complique et ça dépense inutilement.

Et pourtant, pas mal de jeunes architectes qui construisent peu dessinent beaucoup, cherchent et inventent sur papier ce qu'un jour ils pourraient réaliser en dur : Portzamparc, Grumbach, Siriani et bien d'autres, qui furent, au temps de la contestation de mai 68, pour le « fonctionnalisme quantitatif » et sont devenus des adeptes d'un « fonctionnalisme qualitatif », esthétisant et historicisant. Ils sont absents, et c'est naturellement au détriment de l'exposition.

Un des courants le plus représentés est la veine surréaliste, où les phantasmes se mêlent à l'histoire. On en trouve l'expression la plus délirante chez l'Italien Gaetano Pesce, dont on avait vu une exposition au Musée des arts décoratifs (le Monde du 16 janvier 1975). Il a imaginé une « église » pour l'isolement, enterrée sous un site archéologique reconstitué en plein centre de New-York. Phantasme d'un architecte qui imagine la « retraite » de l'individu dans un « bain » de communications de toute sorte, au milieu de la transparence d'une architecture de verre.

Expansion du « Style »

Une autre expression intéressante est illustrée par Léon Krier, Luxembourgeois qui a appris l'architecture à Londres, aux côtés de M. Stirling, maître du « revivalisme historique » anglais. Krier a cessé de construire. Il préfère pour l'instant s'en tenir à l'invention. L'intendance suivra. On retrouve dans ce qu'il dessine le courant imaginaire des artistes du Nord, que Magritte et Delvaux illustrent en peinture, et le courant historiciste de ceux du Sud, les architectes italiens, notamment ceux de l'époque mussolinienne, avec ses rêves de grandeur historique, mis ici à l'échelle de l'homme quelconque. On voit bien chez Krier les avantages du système : l'accélération de la recherche par l'assimilation rapide dans un dessin des idées plus ou moins dans l'air. Chez lui, l'architecture vit plusieurs vies en raccourci, sur quelques feuilles de papier au dessin minutieux et sensible. Un projet de Michel Mangematin pour le concours de la bibliothèque de Téhéran, concours pour lequel Gaetano Pesce a présenté un projet salutairement « terroriste », celui de Claude Vié pour un mémorial Ravel, les dessins de Claude Parent pour ses « villes obliques », ne suffisent pas à faire le poids.

On fera cependant une découverte, celle des dessins du dix-neuvième siècle de l'Ecole des beaux-arts, réunis dans une petite salle qui reprend quelques œuvres d'architecture sur papier présentées au Musée d'art moderne de New-York. Il ne serait certes venu à l'idée de personne en France de montrer les dessins des grands prix de Rome si cela n'avait été fait — et bien fait, en dépit des quelques imperfections de détail — ailleurs. C'est au Moma qu'on doit la première étude de fond sur ce qu'on appelle le « système des beaux-arts » revu à la lumière des idées contemporaines. Mais ce n'est pas le pauvre accrochage de Beaubourg, ni même celui du musée américain, qui en rendra compte complètement, avec les deux cents dessins qui furent montrés à New-York par M. Arthur Drexler, conservateur du département d'architecture du musée. Selon Mlle Annie Jacques, bibliothécaire de l'Ecole, ses réserves compteraient quelque dix à douze mille dessins, soit deux siècles de prix de Rome, qui construisirent pour les rois, les empereurs et les républiques, sans tenir compte de l'intermède révolutionnaire des Ledoux et Boullée, outsiders qui ont donné une soudaine et brève bouffée d'air aux systèmes des beaux-arts.

C'est dire que l'inventaire complet de la production de l'Ecole reste encore à faire malgré le solide ouvrage qui réunit les textes de Richard Chafée, Arthur Drexler, Neil Levine, David Van Zanten, et qui est publié en guise de catalogue de l'exposition de New-York. Pendant deux siècles, le système des beaux-arts, aux mains d'un pouvoir centralisé, a accompagné la construction de la France, et naturellement surtout dans la capitale dont elle a durablement et, pour les plus grands, splendidement marqué l'espace urbain. L'alignement des rues haussmanniennes, son habitat typiquement urbain, le tracé de ses places et beaucoup du meilleur de ses édifices publics : les hôtels de Gabriel sur la place de la Concorde, l'arc du Carrousel de Percier et Fontaine, l'Opéra de Garnier, la bibliothèque nationale et celle de Sainte-Geneviève de Labrouste, les halles de Baltard, la gare d'Orsay de Laloux, les Grand et Petit Palais pour l'exposition universelle de 1900, etc. C'est sans doute la théorie architecturale de l'école de J.-F. Blondel et de ses descendants sur la composition et l'art d'enclore des espaces aux fonctions spécifiques et de les exprimer par les volumes extérieurs qui a servi de nerf au développement du système des beaux-arts.

Au tournant du siècle, le « style » était partout, dans l'Hexagone et dans les colonies, de Madagascar à l'Indochine, son influence culturelle à l'étranger aussi, notamment dans le Nouveau Monde, où les modèles architecturaux et l'enseignement étaient influencés par les beaux-arts, avant d'être, autour de la deuxième guerre mondiale, détrôné par le fonctionnalisme du Bauhaus, qui a accompagné, lui, plus récemment, l'expansion industrielle américaine. Le même Richard Chafee, qui a fait l'historique des beaux-arts, étudie actuellement l'influence de l'Ecole aux Etats-Unis, où la gare « Grand central » de New-York a été construite dans le style de l'Ecole, et le Rockefeller Center a donné, dans les années 30, la version des grandes tours manhattaniennes. Le premier gratte-ciel américain, le Skyscraper de Sullivan, à la fin du siècle dernier, porte la marque des beaux-arts, où il fut élève.



Projet de fontaine et d'aiguade par Vionnois en 1870.

Récupérer l'Histoire

Pourquoi l'Ecole n'a-t-elle pas su s'adapter au monde moderne dès les années 20 ? L'architecture changeait d'esthétique, tandis que la grande guerre avait décimé les rangs de l'Ecole (près de la moitié de ses architectes y étaient morts). L'évolution se faisait hors de l'Ecole. Les vieux académiciens en défendaient l'accès au mouvement moderniste, malgré la présence de fortes personnalités. Tandis que, de l'autre côté du Rhin, l'Allemagne vaincue créait la première institution de l'art moderne, le Bauhaus, d'abord consacré à l'artisanat, puis aux arts plastiques et, enfin, à l'architecture. C'est le moment de la rupture grandissante entre une architecture académique et une avant-garde marginaliste, qui parlait, avec Le Corbusier, de « machine à habiter ». La conclusion de ce tournant pris dans les années 20 devait intervenir lors de l'explosion de mai 68 qui devait faire apparaître, dans un climat de crise, l'inadaptation au monde contemporain de l'enseignement de l'Ecole des beaux-arts.

Les rêves du Bauhaus pour une architecture qui soit l'expression de la société industrielle furent réalisés aux Etats-Unis grâce aux architectes émigrés. Mais ses espoirs d'un habitat pour le plus grand nombre, en réaction contre l'expression culturelle et élitaire des beaux-arts, n'a abouti qu'à la construction de luxueux sièges sociaux.

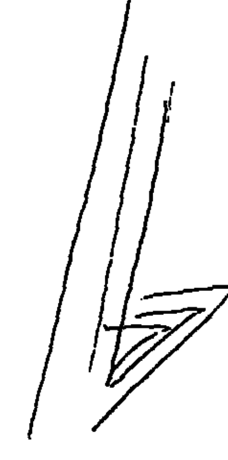
L'intérêt nouveau pour l'expérience de l'Ecole des beaux-arts fait suite à la « rébellion baroque » qui n'avait pas tardé à se manifester tant parmi les architectes américains que partout dans le monde. L'architecture cherche à dépasser le dessèchement fonctionnaliste. Une des grandes figures de ce dépassement fut Louis Kahn, qui a réinséré l'architecture américaine dans l'histoire culturelle tout en restant incorruptiblement moderne. Il faut également citer Paul Rudolph et, dernièrement, Philip Johnson, qui fut, ironie du sort, l'inventeur du label « Style international » et le collaborateur de Mies van der Rohe pour le Seagram building, prototype et chef-d'œuvre du fer et du verre. Il vient d'achever le dessin d'une tour de bureaux pour l'A.T.T. (American Telephone and Telegraph) sur Madison Avenue, qui fait beaucoup de bruit à Manhattan.

Contrairement à l'esthétique d'uniformisation des tours dont le motif des façades se répète à l'infini et s'arrête indifféremment au trentième ou au centième étage, la nouvelle tour de Philip Johnson est une composition cohérente, qui a, selon le système des beaux-arts, une base, un corps et une partie supérieure, chacun avec ses signes architecturaux qui « citent » l'histoire de la Renaissance italienne à Ledoux. L'architecture de Philip Johnson semble, elle aussi, « régresser », pour mieux sortir de l'impasse où s'est placée l'architecture dite fonctionnaliste.

JACQUES MICHEL.

★ « L'architecture dessinée », au Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 5 juin.











Expositions

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). — Informations téléphonées : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. : sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

HENRI MICHAUX. Rétrospective. — Jusqu'au 14 juin.

CENT HUIT PORTRAITS DE L'OISEAU QUI N'EXISTE PAS. Sur un poème de Claude Aveline. — Jusqu'au 29 mai.

JASPER JOHNS. — Jusqu'au 29 mai.

ATELIERS AUJOURD'HUI 8 : Nicolas Artheau et Michel Moskoutchenko. — Jusqu'au 19 juin.

ILIAZD. — Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 25 juin.

LE DYNAMOGRAMME. Exposition-Spectacle par Ludmilla Tchérina. — Grande salle. Jusqu'au 21 mai.

Centre de création industrielle

VERS UNE NOUVELLE ARCHITECTURE. — Jusqu'au 5 juin.

CONCEPTION ASSISTEE PAR ORDINATEUR. — Jusqu'au 22 mai.

B.P.I.

L'ENFANT ET LE LIVRE. — Jusqu'au 28 août.

ALICE, ULYSSE, OH ! HISSE... — Jusqu'au 28 août.

MUSEES

MATHIEU. — Grand Palais, entrée Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. : le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; le samedi : 6 F. Jusqu'au 26 juin.

CEZANNE, les dernières années (1895-1906). — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Jusqu'au 23 juillet.

BOROBUDUR, Chef-d'œuvre du bouddhisme et de l'hindouisme en Indonésie. — Petit Palais (265-99-21). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F : le samedi : 5 F. Jusqu'au 15 juin.

PEINTURES COREENNES CONTEMPORAINES, de style traditionnel. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (522-23-31). Jusqu'au 25 juin.

AUGUSTE RODIN : le monument des bourgeois de Calais (1884-1895). — Musée Rodin, 7, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F ; dimanche : 2,50 F. Jusqu'au 25 septembre.

NOUVELLES SALLES DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE. — Musée national du château de Versailles. Sauf lundi, de 9 h. 45 à 17 h. 30. Entrée : 5 F.

LA DESCENTE DE CROIX. Groupe sculpté italien du treizième siècle. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 4 septembre.

DEFENSE DU PATRIMOINE NATIONAL. Œuvres acceptées par l'Etat en paiement de droits de succession 1972-1977. — Musée du Louvre, entre porte Denon (voir ci-dessus). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 20 h. Jusqu'au 22 mai.

LE SALON 1978 de la Société des artistes français : Magritte et le surréalisme en Belgique. — Grand Palais, avenue Winston-Churchill (359-52-49). Tous les jours de 10 h. à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 22 mai.

SALON DE MAI. Peinture, poésie, sculpture. — Galerie, esplanade de la Défense (796-25-49). Tous les jours, de 11 h. à 19 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 21 mai.

PREMIERE TRIENNALE EUROPEENNE DE SCULPTURE. — Jardins du Palais-Royal.

SALON DES REALITES NOUVELLES. — Parc floral de Paris, bois de Vincennes. Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 28 mai.

COLLECTION THYSSEN-BORNEMISZA. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F ; gratuit le dimanche. Jusqu'au 20 mai.

ANTONI CLAVE. Peintures, 1958-1978. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). A partir du 19 mai.

JOAN PONC. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 juin.

ECRIRE L'ARCHITECTURE - PIERRE FAUCHEUX. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 juin.

JOHNNY FRIEDLAENDER. Gravures, peintures, tapisseries 1948-1978. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au début septembre.

TAKIS. Espace musical. — ARC Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 11 juin.

ALAIN JACQUET : Donut flight 6078. — ARC Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 11 juin.

ATELIERS PORTUGAL. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, quai de New-York (voir ci-dessus). Entrée gratuite pour les enfants et les groupes (animations, prendre rendez-vous au 723-61-27). Jusqu'au 29 octobre.

MUSEE D'ART ET D'ESSAI. Présentation temporaire d'œuvres du musée du Louvre. — Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. Entrée : 5 F.

TROIS SIECLES D'AFFICHES FRANÇAISES. — Musée de l'affiche 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'à fin août.

AFFICHES AMERICAINES 1945-1975. Reflets d'une époque. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; dimanche, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 13 juillet.

SUCRE D'ART. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 22 mai.

L'HERBIER DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée : 5 F. Jusqu'au 2 octobre.

MYSTIQUE ET POESIE DANS L'ŒUVRE D'HEBERT. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi. Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 29 mai.

FORAIN : 1852-1931. — Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-42). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 25 juin.

L'HOMME ET SON CORPS DANS LA SOCIETE TRADITIONNELLE. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 6 F ; le dimanche : 4 F (gratuite le 22 juin). Jusqu'au 2 octobre.

ALFRED NICOLAS NORMAND, architecte. Photographies de Rome, Athènes, Istambul 1851-1852. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (277-59-20). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 9 juillet.

CENT ANS DE REPUBLIQUE. — Archives nationales, 87, rue Vieille-du-Temple (277-11-30). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F ; le dimanche : 5 F. Jusqu'au 23 mai.

RELIURES : Monique Mathieu, Georges Leroux, Jean de Gonet. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 21 mai.

SALON DES PEINTRES GRAVEURS FRANÇAIS : Hommage à Vuillard. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 4 juin.

GILLES CARON. Photographies. — Bibliothèque nationale, galerie de photographie, 4, rue Louvois. Sauf dimanche, de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 3 juin.

CENTRES CULTURELS

DURER. Œuvre gravé et dessins. **LA GRAVURE ET SES TECHNIQUES.** — Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (278-66-65). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 9 juillet.

CATHERINE IKAM : « Luminetik ». Variations autour d'une structure. — Centre culturel du Marais (voir ci-dessus). Jusqu'au 9 juillet.

LIZZIE OLSSON-ARLE. Peintures, collages, textiles ; **ASMUND ARLE.** Sculptures. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20), de 12 h. à 18 h. ; sam. et dim. de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 29 mai.

ELISABET HASSELBERG-OLSSON. Tapisseries. — Centre culturel suédois (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 juin.

STEFAN WEWERKA. Rétrospective. — Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 mai.

FRED DAHMEN. Gravures, dessins. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf sam. et dim., de 12 h. à 20 h. Jusqu'au 30 juin.

ARLETTE DE LEEUW. Eaux-fortes en couleurs. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Du 20 mai au 18 juin.

TAPIES. Peintures, gravures et eaux-fortes. — Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (277-65-69). Jusqu'au 30 juin.

D'UN PAYSAGE A L'AUTRE. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (755-90-55). Jusqu'au 11 juin.

CENT DIX MUSEES EN ILE-DE-FRANCE. — Fondation Paul Ricard, 35, avenue Franklin-Roosevelt (266-91-41). Sauf dimanche. Jusqu'au 26 mai.

FRANCISCA CLAUSEN. Peintures, gouaches et collages de 1920 à aujourd'hui. — Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées. Jusqu'au 28 mai.

BERNARD PAGES, CHARLES SIMONDS, BERNARD JOUBERT. — Centre américain, 261, boulevard Raspail (633-51-26). De 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 10 juin.

EARTH, MOON, MARS, JUPITER. Video from interplanetary space. — Centre culturel américain (voir ci-dessus). Jusqu'au 23 mai.

SCULPTEURS DU VIIe. — Mairie 116, rue de Grenelle. Sauf sam. et dim., de 9 h. à 18 h. Jusqu'au 23 juin.

REGARDS SUR VOTRE ARRONDISSEMENT : le 11e. — Mairie, place Léon-Blum. De 10 h. à 18 h. Jusqu'au 29 mai.

FIN D'UN MONDE RURAL, photos, et **DEBUT D'UN NOUVEAU MONDE.** Sculptures et Mario Spirt. — Cité internationale, 21, boulevard Jourdan (salle Stéphane-Ariel (589-67-58). De 17 h. à 21 h. Jusqu'au 27 mai.

GALERIES

ARTISTES EN POLYNESIE. Peintures, gravures, sculptures photographies. — Galerie Régine-Lussan, 7, rue de l'Odéon (633-37-50). Jusqu'au 31 mai.

DE VILLON A FRIEDLAENDER. Graveurs du vingtième siècle à l'Atelier Leblanc. — Editions de l'Ermitage, 33, rue Henri-Barbusse (033-71-44). Jusqu'au 8 juillet.

LA PEINTURE VENITIENNE AU DIX-HUITIEME SIECLE. — Galerie Miromesnil, 15, rue de Miromesnil (265-61-20). Jusqu'au 15 juin.

PEINTURE AU BEURRE : Adzak Brusse, S. Buri, L. Castro, Cueco, etc. — Galerie Jean-Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Sauf dim. et lundi, de 14 h. 30 à 19 h. Jusqu'au 8 juillet.

LE MOUVEMENT. Agam, Bury, Calder, Duchamp, Jacobsen, Soto, Tinguely, Vaserely (reconstitution de l'exposition de 1955). — Galerie Denise René, 113, rue Saint-Martin (271-19-61). Mai.

DOMELA, relief - **GEORGES KOSKAS,** peintures 1951-1952. — Galerie Rauh', 12, rue Pavée (887-80-36). Sauf dim. de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 5 juin.

PEINTURES INITIATIQUES DU TANTRISME TIBETAIN. Peintures du monastère de Nor. — Galerie R. Burawoy, 12, rue Le Regrattier (033-67-36). Jusqu'au 24 juin.

DIX ARTISTES INSPIRES PAR UN CARTON : Abboud, Bonnetain, Karskaya, Bloch, Michaelis, Rado, etc. — Galerie Principe, 12, rue de la Ferronnerie (233-18-11). Jusqu'au 12 juin.

DIX DE RUSSIE. — Galerie Hardy, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 27 mai.

EDUARDO ARROYO. — Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 17 juin.

SERGIO BIRGA. — Galerie Liliane François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 31 mai.

BLONDEL. — Galerie C, 10, rue des Beaux-Arts (325-10-72). Jusqu'au 22 mai.

GEORGES BRU. Dessins. — Galerie Mathias Fels, 138, boulevard Haussmann (924-10-23). Jusqu'au 31 mai.

JOEL CAZAUX. Œuvres sur papier, bronzes. — Galerie la Tortue, 11, rue Jacob (326-09-85). Jusqu'au 27 mai.

JEAN-DOMINIQUE CHOUCHAN. Galerie des anciens et des modernes (voir ci-dessus). Jusqu'au 10 juin.

MIHAIL CHEMIAKIN. Carnaval de Saint-Petersbourg. — Galerie Carpentier, 46, rue du Bac (222-79-58). Jusqu'au 10 juin.

GIORGIO DE CHIRICO. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-80). Jusqu'au 31 août.

TIBOR CSERNUS. Peintures. — Galerie Claude-Bernard, 7, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 25 mai.

CUECO. Dessins et lavis (1977-1978). — Galerie le Dessin, 43, rue de Verneuil (261-12-55). Jusqu'au 27 mai.

CHRISTIAN FRAPPIER. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 27 mai.

J.-G. GWEZENNEC. Dessins et eaux-fortes. — Galerie Aranella, 18, rue Ortolan (336-16-17). Jusqu'au 31 mai.

IVACKOVIC. Peintures récentes. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 27 mai.

PAUL JENKINS. Grands formats 1973-1977. — Balcon des arts, 141, rue Saint-Martin (278-13-03). Jusqu'au 27 mai.

ISCAN. Carnet de voyages. Peintures récentes. — L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 3 juin.

ALAIN KLEINMANN. Peintures récentes. — Galerie Aleph, 38, rue de l'Université (261-29-05). Jusqu'au 27 mai.

LAMSWEERDE. Crayon métallique. — Galerie J.-C. Riedel, 31, rue Guénégaud (326-20-76). Jusqu'au 10 juin.

GEORGES LEPAPE (1887-1971). — Galerie du Luxembourg, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 15 juin.

LOUTTRE. Aquarelles, gravures et plaques. — Galerie Lear, 54, rue du Faubourg-Saint-Honoré (073-77-94). Jusqu'au 17 juin.

VALENTIN MARQ. — Galerie Naïfs et Primitifs, 9, rue du Dragon (222-86-15). Jusqu'au 30 mai.

MERKADO. — Galerie d'Amecourt, 4, rue Beaubourg (277-15-12). Jusque fin mai.

HENRI MICHAUX. Œuvres récentes. — Galerie Le Point-Cardinal, 3, rue Jacob (033-32-08). Jusqu'au 31 mai.

ARNOLDO POMODORO. — Galerie des Saints-Pères, 11, rue des Saints-Pères (260-25-94). Jusqu'au 27 mai.

JEAN-CLAUDE REYNAL. Etat du ciel, situation générale. — Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusque fin mai.

AUGUST SANDER. — Galerie Nouvel-Observateur-Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 30 mai.

EMMANUEL SAULNIER. — Galerie Charley-Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie (508-58-63). Jusqu'au 25 mai.

SCHNEE. — Galerie Pierre-Lescot, 28, rue Pierre-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 25 mai.

DIDIER STEPHANT. Angles, pentes. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 27 mai.

REGION PARISIENNE

BEAUVAIS. Roger Vieillard et Anita de Caro. — Musée départemental de l'Oise (445-13-60). Jusqu'au 15 juin.

MONTROUGE. 23e Salon de Montrouge : hommage à Georges Braque et art contemporain. — Centre culturel et artistique, 2, avenue Emile-Boutroux (253-21-75). Jusqu'au 28 mai.

PONTOISE. Jeanclos : les dormeurs ; Hervé Dupont : Brodeur à Gilocourt. — Théâtre des Louvrais, place de la Paix (030-33-33). Sauf lundi et jours fériés, de 17 h. à 19 h. ; samedi et dimanche, de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 21 mai.

SAINT-DENIS. Corps : peintures et dessins de Jean Kiras. — Tour de la basilique. Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 29 juin.

SCEAUX. Voltaire, voyageur de l'Europe. — Orangerie du château (661-06-71). Entrée : 5 F Jusqu'au 5 juillet.

LE VESINET. Cafés, bistrots et compagnie. — Centre des arts et loisirs du Vésinet (976-32-75), 59, boulevard Carnot. Tous les jours, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 28 mai.

VILLEPARISIS. Michel Gérard. — Centre culturel municipal, place Henri-Barbusse (427-05-05). Mer. et sam., de 14 h. à 19 h. ; dim., de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 28 mai.

VITRY-SUR-SEINE. Lauréats de « Novembre à Vitry 1977 » : Jacques Poli et Régis Deparis. — Galerie municipale, rue de la Glacière (680-37-55). Tous les jours, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 28 mai.

LA CELLE-SAINT-CLOUD. L'atelier de peinture de l'Assartx. — Hôtel de ville. De 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 20 mai.

هكذا من الأصل

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-57-50), le 18 à 19 h. 30 : Faust ; les 17 et 19 à 19 h. 30 : Coppelia ; le 22, à 19 h. 30 : Carolyn Carlson et le G.R.T.O.P. ; le 24, à 19 h. 30 : les Noces de Figaro.
SALLE FAVART (266-50-22), les 17, 19, 20 et 23, à 19 h. 30 : Spectacle de l'école de danse de l'Opéra de Paris (ballet de Faust, Danses polovtsiennes, les Deux Pigeons).
COMEDIE - FRANÇAISE (296-10-20), les 18, 19, 20 et 24, à 20 h. 30 : Un caprice ; le Triomphe de l'amour ; le 21, à 14 h. 30 et 20 h. 30 : En attendant Godot ; les 20 et 24, à 14 h. 30 : Doit-on le dire ? les 22 et 23, à 20 h. 30 : le Renard et la grenouille ; Doit-on le dire ?
CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. dim., 15 h. : Cyrano ou les Soleils de la raison. — Gémier, les 17, 18, 19 et 20, à 20 h. 30 : Dans la jungle des villes.
ODEON (325-70-32), 18 h. 30 : la Nuit et le moment (à partir du 18).
PETIT - ODEON (325 - 70 - 32) (L.), 18 h. 30 : Récital Emile Nelligan.
TEP (636-79-09) (J., D., L.), 20 h. 30 ; mat. sam., à 14 h. 30 : Maître Puntila et son valet Matti ; le 20, à 20 h. : Films.
CENTRE POMPIDOU (277 - 11 - 12). Débats ; le 17, à 18 h. : Débat avec V. Mazzuconi ; à 20 h. 30 : Conception organisée par ordinateur ; le 18, à 18 h. 30 : Le propre et le reste ; à 20 h. 30 : La revue parlée : La peinture chinoise ; le 22, à 18 h. 30 : L'enfant et le plaisir de lire ; Animation musicale, avec J.-C. Magloire ; à 20 h. 30 : Ethnologie de l'Occident.

Les salles municipales

CHATELET (223-40-00) (D. soir, L. et Ma.), 20 h. 30 ; mat. sam., à 14 h. 30 ; dim., à 14 h. 30 et 18 h. 30 : Volga.
NOUVEAU CARRE (277-88-40), le 20, à 17 h. 30 : Libre parcours récital ; le 22, à 20 h. 30 : Arts et techniques du cinéma et de la télévision ; le 22, à 21 h. : Ensemble de l'Itinéraire, dir. P. Eotvos : Electronique vivante (Krist, Eotvos, Malguasca, Nunes) ; les 23 et 24, à 21 h. : Compagnie Serge Keuten : salle Papin ; les 17 et 24, à 14 h. 15, Mercredis verts ; les 17, 18, 19, 20 et 24, à 20 h. 30 : Yddisch Story ; les 19, 20, 23 et 24, à 22 h. 30 : Les soliloques du pauvre ; le 23, à 20 h. 30 : Concert des Haricots rouges, avec A. Purnell, piano.
THEATRE DE LA VILLE (274-66-24), les 17, 18, 19 et 20, à 20 h. 30, le 21, à 14 h. 30 : Pilobolus Dance Theater ; les 23 et 24, à 18 h. 30 : English Chamber Orchestra ; les 23 et 24, à 20 h. 30 : Nikolais Dance Theater.

Les théâtres de Paris

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 20 h. 15 : Venez nombreux ; V., S., à 18 h. 30, Dim., 18 h. et 20 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste.
ARTS - HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : Si t'es beau, t'es con.
ATELIER (606-49-24) (D.), 21 h. : La Plus Gentille.
ATHENEE (073-27-24) (D., L.), 21 h. : les Fourberies de Scapin.
BOUFFES-PARISIENS (073-04-23), à partir du 22, à 20 h. 30 : Rétro-Parade.
CENSIER (331-44-84) (L.), 21 h., mat. dim., 16 h. : Vie à Pablo Neruda.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Si l'été revenait. — Théâtre de l'Epée-de-Bois (374-94-07 (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : De la vingt-quatrième à la trente et unième nuit, Shahrazade dit...
CITE INTERNATIONALE (589-67-57) : la Galerie (D. L.), 21 h. : l'Intervention. — Grand Théâtre, 21 h. : Dialogue d'exilés (dernière le 20). — La Resserre, 21 h. : la Marmite (dernière le 20).
COMEDIE-CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim., 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
COMEDIE DES CHAMPS - ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : le Bateau pour Lipaia.
EPICERIE-THEATRE (373-66-41) (L., Mar.), 20 h. 30 : Michael Kohlhaas.
ESSAION (278-46-42), 18 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 21 h. : la Cigale (A partir du 23).
FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : Y'a des jours comme ça.
HUCHETTE (326 - 38 - 99) (D.), la Cantatrice chauve, la Leçon.
IL TEATRINO (322-28-92) (D.), 20 h. 30 : Louise la pétroleuse ; 22 h. : le Bluff.
LA BRUYERE (874-76-99) (D.), 21 h. : Louise Michel.
LUCERNAIRE (544-57-34) I : Mer., V., L., à 18 h. 30 : la Belle Vie ; J., S., Mar., à 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts ; (D.), 20 h. 30 : Punk et Punk et Colegram ; (D.), 22 h. : La Gioconda. — II. (D., L.), 20 h. 30 : Labiche à l'affiche ; 18 h. 30 : Une heure avec Rainer Maria Rilke (à partir du 20).
MADELEINE (265-07-09) (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Trois Lits pour huit.
MAISON DES AMANDIERS (797-19-59), le 18 à 15 h. et 20 h. 30, le 19 à 20 h. 30 : les Caprices de Marianne.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat., dim., 15 h. : Dom Juan se retourne.
MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : les Rustres.
MODERNE (874-10-75) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : la Nuit des Tribades, la plus forte.
MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam., 17 h., Dim., 15 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Apprends-moi, Céline.
OBLIQUE (355-02-94) (D.), 21 h. : Conversation chez les Stein sur M. de Goethe absent.
ORSAY (548-38-53), les 17 et 18, à 20 h. 30 : Beckett ; le 20 à 20 h. 30, le 21 à 15 h. 30 et 18 h. 30 : le Rhinocéros ; les 19 et 23 à 20 h. 30 : Harold et Maude.
PALAIS-ROYAL (742-84-29) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : la Cage aux folles.
PARIS (280-09-30) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Hôtel particulier.
PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h. 45 : Turandot (dernière le 23).
PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 17 h. : la Tour de Nesle.
RENAISSANCE (208-18-50), 21 h. : le Journal d'un fou (dernière le 18).
SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, les 19 et 23), mat. dim., 15 h. : Plantons sous la pluie.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 21 h. 10, mat. dim., à 15 h. 15 : les Dames du jeudi.
THEATRE ADYAR (555-67-63) (L.), 21 h., mat. dim., à 15 h. : Légendes à venir.
THEATRE D'EDGAR (322 - 11 - 02) (D.), 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
THEATRE DU MARAIS (274-14-84) (D.), 20 h. 30 : les Rêves de Fastatev.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 19 h. : les Femmes à poils ; 20 h. 45, mat. sam. à 16 h. : Gotcha ; 22 h. 30 : Fragments d'un discours amoureux.
THEATRE 347 (874-38-34) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : la Ménagerie de verre.
TROGLODYTE (222-93-54), J., V., S., Mar., à 21 h., Mer., à 14 h. 30 et 21 h., dim. à 15 h. 30 : Gugozone.
VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Boulevard Feydeau.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 19 h. 45 : la Crosse en l'air ; 20 h. 45 : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : F. Bender.
AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; (D., L.), 23 h. 30 : F. Perrin.
BLANCS - MANTEAUX (277 - 42 - 51) (D.), 20 h. 30 : Andrée Simons ; 22 h. P. Triboulet.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), I : 20 h. 15, la Surprise ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches. — II. 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 18 h. 30 : le Prix du Nobel ; 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 22 h. 30 : Roger, Roger et Roger.
CAMPAGNE - PREMIERE (322-75-93) (D.), 19 h. les Fantasticks (dernière le 18), 20 h. 30 : Chris et Laure (dernière le 23).
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 15 : A. Burton ; 21 h. 30 : le Bourbon magique ; 22 h. 30 : l'Eau en poudre.
LE FANAL (233-91-17) (D.), 19 h. 30 : Un coin dans le sens de la marche ; 21 h. : le Président.
LUCERNAIRE (544-57-34) (L.), I : 22 h. 30 : A. Faure-Mayol. — II : 22 h. 15 : Edith Piaf parmi nous.
LA MAMA DU MARAIS (272-08-51) (L.), 19 h. 45 : Help, Mummy Help ; 20 h. 45 : Zézette ; 22 h. : Kuillères Valises.
LA MURISSERIE DE BANANES (508-11-67) (D., L.), 21 h. : les Etoiles ; 23 h. : H. Texier.
LES PETITS PAVES (607-30-15) (D.), 12 h. 15 : Déjeuner - théâtre ; 21 h. 30 : Flash Dingue ; 23 h. : Marlène Fontenay ; 22 h. 30 : Poésie.
LE POINT - VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30 : Ah ! les p'tites femmes ; 21 h. 30 : Un après-midi d'automne ; 22 h. 30 : Horizon graffiti.
LE PLATEAU (271-71-00) (D., L.), 20 h. 30 : Alain Sachs ; 21 h. 45, mat. sam., à 18 h. : Rosine Favey.
LES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 19 h. : Fille Frac ; 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade.
LE SELENITE (033-53-14) (D.) I. : 19 h. 45 : Huis clos ; 21 h. 15 : Michel Truffaut ; 22 h. 30 : Rodéo et Juliette. — II. 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. 30 : Le mensonge, c'est magnifique (Cocteau) ; 22 h. 30 : Qui a tué la concierge?
LA SOUPAPE (278-27-54) (D., L., Mar.), 21 h. : la Dame au bidule ; 22 h. 30 : D. Veda (dernière le 20).
LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.) I. : 21 h. 15 : Cécile Ricard ; 22 h. : Cl. Astier (dernière le 23). — II. : 20 h. 30 : Cl. Jacquin ; 21 h. 45 : Plurielle ; 23 h. : les Mille et Une Nuits.

Dans la région parisienne

ANTONY, C.C. (666-02-74), le 20, à 20 h. 30 : Colette Magny.
ARGENTEUIL, salle J.-Vilar (961-14-85), le 19, à 20 h. 30 : François Béranger.
ATHIS-MONS, salle des fêtes (938-79-78), le 19, à 20 h. 30 : Chorale de Rothenburg et Chorale Saint-Charles.
AUBERVILLIERS, théâtre de la commune (833-16-16), le 23, à 20 h. 30 : Plantons sous la pluie.
AULNAY - SOUS - BOIS, C.P. Scoby (929-19-31), le 20, à 21 h. : Ange. Océan.
BAGNEUX, CAL (654-10-54), le 21, à 16 h. 30 ; le 22, à 14 h. : l'Enfant des sables.
BEZONS, salle P.-Eluard (982-20-88), le 19, à 20 h. 30 : soirée bretonne ; le 20, à 21 h. : Tri Yann.
BOBIGNY, salle E.-Vaillant (830-11-72), le 19, à 21 h. : le Perroquet orphelin.
BOULOGNE - BILLANCOURT, T.B.B. (603-60-44), (D., L.), 20 h. 30 : Rufus.
BOURG-LA-REINE, CAL (350-76-96), le 19, à 21 h. : Los Jaivas.
BRETEUIL, château, le 21, à 16 h. 30 : Ensemble instrumental C. Diederich.
BURES-SUR-YVETTE, M.J.C. (907-74-70), le 18, à 21 h. : la Célestine.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, théâtre municipal (969-20-00), le 19, à 20 h. 45 : Si Sacha nous était conté ; M.J.C. (969-48-24), le 21, à partir de 14 h. : Dharma Quintet, R. Rypdal, H. Cow et J. Thollot Sextet.
CHAMPIGNY, Le Soleil dans la Tête (880 - 84 - 79), le 20, à 21 h. : J.-L. Sitruck, D. Roux.
CHATENAY-MALABRY (660 - 71 - 10), parc de la Vallée aux Loups, le 21, à 15 h. 30 : Posaunen Chor ; salle des manèges, le 23, à 19 h. : M. Lantoine (cor) et B. Cavet (harpe).
CHATOU, L.-Jouvet (966-20-07), le 23, à 21 h. : Ballets M. Guitton.
CHELLES, C.C. (421-20-38), les 18, 19, 20, à 20 h. 30 ; le 21, à 16 h. ; le 23, à 14 h. : le Bonnet de fou.
CHOISY-LE-ROI, théâtre P.-Eluard (890-89-79), les 19, 20, 21, 22 et 23, à 21 h. : l'Epreuve ; le 17, à 15 h. : Ballets Kodin.
COLOMBES, M.J.C. (782-42-70), le 20, à 20 h. 30 : Albert Marcœur.
COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 20, à 21 h. : Paris-Munich.
CRETEIL, Maison A.-Malraux (899-90-50), le 20, à 17 h. : la Guitare classique ; le 18, à 14 h. ; le 19, à 14 h. et 20 h. 30 ; le 20, à 20 h. 30 : le Misanthrope.
DEUIL - LA - BARRE, salle des fêtes (964-42-88), le 20, à 20 h. 45 : Cercle symphonique (Mozart, Debussy, Bizet).
ELANCOURT, APASC (062-82-81), le 20 à 21 h. : Orchestre du Conservatoire de Paris, Ashford Choral Society, Chœurs de la Pléiade, Chorale de Beynes, dir. M. Deller ; soliste : A.-M. Miranda (Haendel).
EPINAY-SOUS-SENART, église, les 19 et 20, à 21 h. : Chorale à Cœur joie ; le 21, à 15 h. : Sauveterre.
ERMONT, théâtre P.-Fresnay (959-09-48), le 19, à 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J.-C. Hartmann (Rossini, Mozart).
EVRY, Agora (077-93-50), le 18, à 21 h. : Jazz New - Orléans, avec M. Laferrière ; le 20, à 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France ; soliste : M. Mesplé (Rossini, Mozart).
FONTENAY-LE-FLEURI, C.C. Pablo Neruda (460-20-65), le 20, à 21 h. : C. Dente.
FONTENAY - AUX - ROSES, église Saint-Denis, le 21, à 17 h. : Daniel Wayenberg (Beethoven, Chopin, Schubert).
GENNEVILLIERS, théâtre municipal, (793-63-12) D. soir, L., mer.), 20 h. 45, mat. Dim. à 17 h. : Heureux.
GOUSSAINVILLE, théâtre P.-Neruda (988-99-52), le 20, à 21 h. : les Trois Sœurs ; le 21, à 14 h. 30 : M. Varjabedian et R. Philippe (musique pour deux pianos).
GROSLAY, Eglise, le 19, à 20 h. 45 : Ensemble choral et instrumental S. Besquet (Delalande, Haendel, Haydn).
L'HAY-LES-ROSES, Salle municipale (350-96-41), le 23, à 21 h. : Bernard Haller.
ILE-SAINT-DENIS, C.C. J.-Vilar, le 19, à 20 h. 30 : Cuarteto Cedron.
LEVALLOIS, C.C. P.-V.-Couturier (270-83-84), le 19, à 21 h. : Musique vietnamienne.
MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45), le 19, à 21 h. : Una Ramos.
MANTES-LA-JOLIE, C.C., le 17, à 21 h. : Charquet and Co. — au Normandie, le 18, à 21 h. : Claude Bolling et Showbizz Band. — Eglise Sainte-Anne, le 19, à 21 h. : J. Bonal.
MASSY, Bibliothèque, le 20, à 20 h. 30 : J.-Volant Panel (musique baroque).
MEAUX, Cathédrale, le 18, à 20 h. 45 : Ensemble instrumental E. Hollebeike.
MONTFORT - L'AMAURY, Eglise Saint-Pierre, le 20, à 16 h. : Orchestre de chambre de Versailles, dir., B. Wahl (Mozart, Schubert).
MONTREUIL, Conservatoire (858-91-48), le 19, à 20 h. 30 : J.-J. Kantorow, M. Gellot, P. Muller (Loeillet, Ibert, Saint-Saëns, Martelli). — le 17, à 20 h. 30 : Geneviève Paris. — Salle des fêtes, le 20, à 20 h. 30 : Zouc.
NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-18-81), le 20, à 20 h. 30 : Renate Richter et Fischerquintet (chansons de B. Brecht).
PALAISEAU, Ecole polytechnique, le 19, à 21 h. : Bernard Haller.
PONTOISE, Théâtre des Louvrais (030-46-07), le 23, à 21 h. : Montjoie et Cie du Sauveterre.
ROYAUMONT, Abbaye (470-40-18), le 20, à 20 h. 45 : Olivier Greif (Bach, Mozart, Beethoven, Schumann, Greif).
SAINT-CYR-L'ECOLE, Ecoles, le 19, à 21 h. : M. Murty ; le 20, à 21 h. : C. Authier.
SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (243-00-59), le 18, à 14 h. 30 et 20 h. 30, les 19 et 20, à 20 h. 30, le 23, à 19 h. 30 : Jennifer Muller and the Works.
SAINT-LEU-LA-FORET, Salle de la Croix-Blanche (803-48-25), le 19, à 21 h. : Cat Anderson, G. Rost Group.
SAINT-OUEN-L'AUMONE, Salle des fêtes, le 20, à 21 h., le 18, à 16 h. : Académie de danse du Val-d'Oise.
SAMOIS-SUR-SEINE, Ile du Berceau, le 21, à 14 h. : Hommage à D. Reinhardt.
SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), le 17, à 21 h. : les Dames de Julietta ; Jérôme dans le gouffre.
SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), le 20, à 17 h. : Adam et Eve.
SUCY-EN-BRIE, C.C. (902-25-12), le 18, à 21 h. : I. et F. Lieutaud ; le 20, à 21 h. : Cabaret ; le 22, à 21 h. : Un dimanche à Moscou.
SURESNES, Théâtre Jean-Vilar (506-57-18), les 17, 18, 19 et 20, à 21 h. : le Retour de Bertholt Brecht.
TAVERNY, Salle des fêtes, les 20 et 21, à 21 h. : l'Œuf à la coque.
VERSAILLES, Eglise Jeanne-d'Arc, le 22, à 21 h. : Orchestre et chorale T. Popesco (Haydn : la Création).
VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland (726-15-02), le 21, à 14 h. 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir., J.-C. Hartemann, soliste, M. Mesplé (Rossini, Mozart).
VILLEPREUX, Théâtre du Val-de-Gally (462-49-87), le 20, à 20 h. 30 : Aubade à Lydia.
VILLIERS-LE-BEL, C.C. Marcel-Pagnol (992-08-94), le 20, à 21 h. : Alberts Jazz Ballet.
VITRY-SUR-SEINE, Théâtre J.-Vilar (680-85-20), les 18, 19, 20, à 21 h. ; le 21, à 17 h. : Ensemble chorégraphique de Vitry.
YERRES, C.C.C. (948-38-06), les 20 et 23, à 21 h. : le soleil vous fait de l'ombre.

Concerts

(Voir aussi salles municipales)

MERCREDI 17 MAI

SALLE ROSSINI, 20 h. 45 : Concert du Tryptique, avec le sextuor de clarinettes Leblanc (Roger, Lesur, Loucheur).
LUCERNAIRE, 19 h. : Quatuor Parthenia.
SALLE CORTOT, 21 h. : Duo Crommelynck (Schubert).
RADIO-FRANCE, 20 h. 30 : Theo Adam, chant (Schubert, Strauss, Schumann).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : London Symphony Orchestra, dir. C. Abbado, solistes : M. Pollini et Y. Minton (Mahler).
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Sequeira Costa (Chopin).
SALLE GAVEAU, 21 h. : Michael Ponti (Haydn, Schumann, Scriabine, Bartok, Moussorgsky).
MUSEE GUIMET, 20 h. 30 : Poésie et musique traditionnelles du Vietnam.

JEUDI 18 MAI

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h. 45 : Quatuor Parrot (Vivaldi, Telemann).
EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 21 h. : Orchestre J.-P. Loro, Ensemble polyphonique de Paris (Vivaldi, Bach, Mozart).
CENTRE CULTUREL AMERICAIN, 20 h. 30 : Jay Gottlieb, piano (Bland, Del Tredici, Kolb).
CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR DE MUSIQUE, 20 h. 30 : G. Charlier (Bach, Saint-Saëns, Debussy, Bartok, Szymanowsky).
LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 17 ; 21 h. : J. Leandre, contrebasse.
CENTRE CULTUREL CANADIEN, 20 h. 45 : Canadian Creative Music Collective.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : London Symphony Orchestra, dir. C. Abbado (Beethoven).
ATELIER DU SCULPTEUR P. MATHIEU, 20 h. 30 : Nejumi Saccari, violon (musique contemporaine).

VENDREDI 19 MAI

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : voir le 18.
SALLE CORTOT, 20 h. 45, Atelier voix : E. Koch, soprano, C. Malinger, baryton, basse, et D. Schaffer, piano (Cavalieri, Mozart, Wagner, Wolf, Schubert).
F.I.A.P., 20 h. 30 : Vetera et Nova, piano et violoncelle (Haydn, Dvorak, Mendelssohn).
LUCERNAIRE : 19 h. : voir le 17 ; 21 h. : voir le 18.
HOTEL HEROUET, 20 h. 15 : Simone Escure (Bach).
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : K. Kondrachine, soliste : B. Ringeissen (Saint-Saëns, Rimsky-Korsakov).

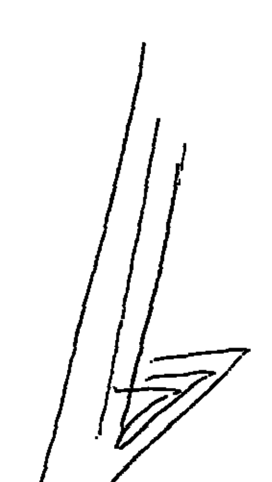
SAMEDI 20 MAI

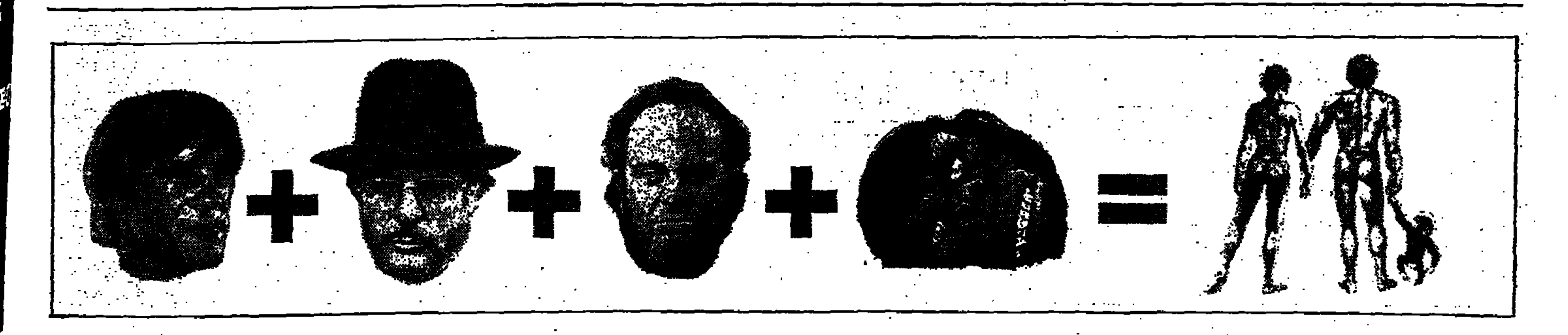
EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : Organiste et trompes Saint-Mathurin de Larchant (dix-septième et dix-huitième, Giraudier).
INSTITUT NEERLANDAIS, 20 h. 30 : C. Helffer et Orchestre de la Fondation Gaudeamus, dir. T. de Leeuw.
CONCIERGERIE, 17 h. 45 : O. Bayeux et G. Bezzina, clavecin et violon baroque (Bach).
LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 17 ; 21 h. : voir le 18.
HOTEL HEROUET, 20 h. 15 : voir le 19.
RADIO-FRANCE : Hommage à Bruno Maderna. — 10 h. : Répétition publique du concert du soir ; 14 h. 30 (studio 105) : R. Krivine (Maderna) ; 20 h. 30 (grand auditorium) : Ensemble André Rabot Stockhausen) ; Orchestre national et chœurs de Radio-France, soliste : J. Vandeville (Maderna, Boulez).
THEATRE DE LA MADELEINE, 17 h. : G. Poulet, violon, et D. N'Kaoua, piano (Beethoven, Schubert, Brahms, Debussy).

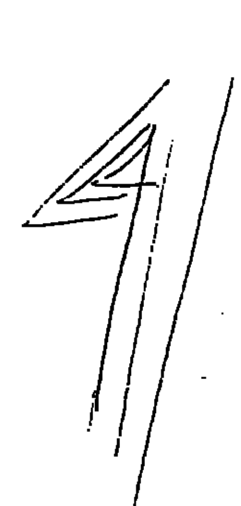
DIMANCHE 21 MAI

EGLISE ST - GERMAIN - L'AUXERROIS, 17 h. : Orchestre du Conservatoire de Paris ; Ashford Choral Society, Chœurs de la Pléiade, dir. M. Deller ; soliste : A.-M. Miranda (Haëndel).
INSTITUT NEERLANDAIS, 11 h. : M. Roche, violoncelle et R. Elkhardt, piano (Wierer, Auric) ; 12 h. 30 : L. Kersteus, piano (Berio, De Leeuw).
CONCIERGERIE, 17 h. 45 : voir le 20.
LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 17 ; 21 h. : voir le 18.
EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 16 h. : S. Chaisemartin, orgue, et J. Castagnier, flûte (Buxtehude, Bach, Langlais, Vivaldi, Haëndel, Alain).
NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : D. Disselhorst (De Grigny, Sifler, Franck).









Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
MERCREDI 17 MAI

15 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours, de M. Anderson ; 18 h. 30 : le Bossu, de J. Delannoy ; 20 h. 30 : quatre-vingts ans de cinéma brésilien : Oculos do Vovo, de F. Dos Santos ; Exemplo Regenerador ; Fragmentos da Vida, de J. Medina ; 22 h. 30 : Sept jours en mai, de J. Frankenheimer.

JEUDI 18 MAI

15 h. : Scènes de la rue ; Show People, de K. Vidor ; 18 h. 30, Le cinéma et l'histoire : la Fin de Saint-Pétersbourg, de V. Poudovkine ; 20 h. 30 : quatre-vingt ans de cinéma brésilien : Sangue Mineiro, de H. Mauro ; 22 h. 30 : le Château, de R. Noelte.

VENDREDI 19 MAI

15 h. : Divine ; le Plaisir, de Max Ophuls ; 18 h. 30 : Pickpocket, de R. Bresson ; 20 h. 30 : quatre-vingts ans de cinéma brésilien : Simon le Borgne, de A. Cavalcanti ; 22 h. 30 : les Contes de la lune vague après la pluie , de K. Mizoguchi.

SAMEDI 20 MAI

15 h. : Noroit, de J. Rivette ; 18 h. 30 : le Procès, d'O. Welles ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : quatre-vingts ans de cinéma brésilien : O Cangaceiro, de L. Barreto ; 22 h. 30 : Vidas Secas, de Nelson Pereira dos Santos.

DIMANCHE 21 MAI

15 h. : Amanda, de M. Sandrich ; 18 h. 30 : Tout va bien, de J.-L. Godard ; 20 h. 30 : Quatre-vingts ans de cinéma brésilien : O Pagador de Promessas, d'A. Duarte ; 22 h. 30 : Nous... les femmes (film à sketches).

LUNDI 22 MAI

Relâche.

MARDI 23 MAI

15 h. et 18 h. 30 : les Vampires, de L. Feuillade ; 20 h. 30 : quatre-vingts ans de cinéma brésilien : Panorama du cinéma brésilien, de J. Noronha ; 22 h. 30 : les Implacables, de R. Walsh.

Les exclusivités

ADIEU A ELVIS (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46) ; V.F. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'AFFAIRE MORI (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.F. : Rex, 2e (233-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Luxembourg, 6e (633-97-77), Balzac, 8e (359-52-70), Colisée, 8e (359-29-46) ; V.F. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'ANGE ET LA FEMME (Can.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Galerie Point Show, 8e (225-67-29).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ATTENTION... LES ENFANTS REGARDENT (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Marignan, 8e (359-92-82).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13).
LA BARRICADE DU POINT DU JOUR (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST ARRIVE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
BRANCALEONE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA CHAMBRE VERTE (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-33), Murat, 16e (288-99-75).
LE CERCLE INFERNAL (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), France-Elysées, 8e (723-71-11 ; V.F. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 3e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CINQ LEÇONS D'ANTOINE VITEZ : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
COMMENT ÇA VA ? (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LE DERNIER AMANT ROMANTIQUE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
DROLES DE MANIERES (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; V.F. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'EAU CHAUDE, L'EAU FRETTE (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90), Palais des Arts, 3e (272-62-98).
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Panthéon, 5e (033-15-04), Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Colisée, 8e (359-29-46), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Lumière, 9e (770-84-64), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-69-17), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18) ; V.F. : Rex, 2e (233-83-93), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Secrétan, 19e (206-71-33).
LA FRANCE DE GISCARD (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) H. Sp.
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Marignan, 8e (359-92-82) ; V.F. : Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19), Haussmann, 9e (770-47-55).

Les films nouveaux

SOLEIL DES HYENES, film algérien de Ridha Behi (v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Racine, 6e (633-43-71).
UN JUGE EN DANGER, film italien de Damiano Damiani (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C. - Danton, 6e (329 - 42 - 62) ; George - V, 8e (225-41-46) ; (v.f.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse-83, 6e (544-14.27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES BIDASSES AU PENSIONNAT, film français de Michel Vocoret : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359 - 15 - 71) ; U.G.C. - Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. - Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20.12).
TRINITA VA TOUT CASSER, film italien de G. Colizzi : Balzac, 8e (359-52-70) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).

JAMAIS, JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenue-Montparnasse, 14e (544-25-02).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (première partie) : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; (deuxième partie) v.f. : Madeleine, 8e.
JULIA (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
LA JUMENT VAPEUR (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
MAI 68 PAR LUI-MEME : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
MAIS, QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
MILITIA BATTLEFIELD (Ang., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ? (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE NOUVEAU CARTOON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
OMBRE DE SOIE (Can.) : Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.
ONE, TWO, TWO, 122, RUE DE PROVENCE (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Les Tourelles, 20e (636-51-98).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.o./v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
POURQUOI PAS ? (Fr.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
LA RAISON D'ETAT (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
RENCONTRES DU TROISIEME TYPE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE ROTI DE SATAN (All., v.o.) (*) : Studio Gît-Le Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic—Entrepôt, 14e (542-67-42).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Boul' Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-73-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
SALE REVEUR (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
SWINGMEN IN EUROPE (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
STAY HUNGRY (A., v.o.) (*) : Styx, 5e (633-08-40).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Bosquet, 7e (551-44-11) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Murat, 16e (288-99-75).
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UN VENDREDI DINGUE, DINGUE, DINGUE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
VERA ROMEYKE N'EST PAS DANS LES NORMES (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA VIE, T'EN AS QU'UNE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA ZIZANIE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

Les grandes reprises

ADIEU MA JOLIE (A., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
ALFREDO, ALFREDO (It., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15), J., S., L.
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) H. sp. ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LE BAL DES SIRENES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
BRONCO APACHE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LE CAVALIER DU CREPUSCULE (A., v.o.) : les Templiers, 3e (272-94-56).
CLEOPATRE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
CHARLES, MORT OU VIF (Suisse) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA GUERRE DES ETOILES (Am.) : v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LES DAMNES (It., v.o.,*) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.f., **) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
ELVIS ON TOUR (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
FIVES EASY PIECES (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf mar.).
LA FUREUR DE VIVRE (A., v.f.) : Eldorado, 10e (208-18-76).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
HELLZAPPOPIN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
HISTOIRE D'O (Fr., **) : Capri, 2e (508-11-69).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (531-44-58).
LENNY (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mardi).
MODESTY BLAISE (A., v.o.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
NEW-YORK NE REPOND PLUS (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
SALO (It., v.o., **) : les Templiers, 3e (272-94-56).
SOLEIL VERT (A., v.o., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; Publicis Matignon, 8e (359(31-97) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).
UN DMANCHE COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
ZARDOZ (Angl., v.o.) : Calypso, 17e (754-10-68).

Les festivals

GODARD : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 30 : A bout de souffle ; 16 h. 30 : Alphaville.
J. CASSAVETES (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Mer., sam., mar. : Une femme sous influence ; J., D. : Minnie et Moskowicz ; V., L. : Husbands.
A. HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), Mer. : Lifeboat ; J. : les 39 Marches ; V. : Une femme disparait ; S. : Soupçons ; D. : les Amants du Capricorne ; L. : Mr et Mrs Smith ; Mar. : la Loi du silence.
WESTERNS : CLASSIQUES ET RENOUVEAU (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Mer., J. : la Dernière Chasse ; V. : le Fantôme de Cat Dancing ; S. : L'homme qui n'a pas d'étoiles ; D. : la Rivière sans retour ; L. : les Sept Mercenaires ; Mar. : les Deux Cavaliers.
MARLENE DIETRICH (v. o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) : Mer., S. : l'Impératrice rouge ; J. : Ange ; V. : Morocco ; D. Shanghai Express ; L. : Désir ; Mar. : Blonde Venus.
CH. CHAPLIN (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Mer., L. : les Temps modernes ; J., D. : le Kid ; V. : les Lumières de la ville ; S., Mar. : la Ruée vers l'or.
S. POLLACK (v.o.) : la Pagode, 7e (705-12-15) : Mer. : Bobby Deerfield ; J. : Nos plus belles années ; V. : On achève bien les chevaux ; S. : Un château en enfer ; D. : les Trois Jours du Condor ; L. : Propriété interdite ; Mar. : Yakusa.
R. BRESSON : Action République, 11e (805-51-33) : Mer. : Mouchette ; J. : Au hasard Balthazar ; V. : Une femme douce ; S. : Pickpocket ; D. : les Dames du bois de Boulogne ; L. : le Procès de Jeanne d'Arc ; Mar. : Quatre nuits d'un rêveur.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHAVILLE, Le Chaville (926-51-96), mer. : Un cadavre au dessert ; jeu., ven., sam., dim. : la Zizanie.
CHATOU, L.-Jouvet (966-20-07) : la Zizanie. — Olympia (966-11-53) : l'Homme araignée.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : les Routes du Sud ; les Bidasses au pensionnat ; One, two, two, 122, rue de Provence.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-65) : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe ; Trinita va tout casser.
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : les Nouveaux Monstres ; les Routes du Sud ; l'Etat sauvage ; le Cercle infernal (*) ; Un papillon sur l'épaule.
MAULE, Etoiles (478-85-74) : l'Homme araignée.
LES MUREAUX, Club AB (474-04-53) : La lycéenne se marie ; Un papillon sur l'épaule. — Club YZ (474-94-46), I : les Bidasses au pensionnat ; II : American graffiti ; mar. soir : Cousin-Cousine.
ELANCOURT, Centre des Sept Mares (062-81-84) : la Fièvre du samedi soir (*) ; O Salto ; le Mystère du triangle des Bermudes.
LE VESINET, Médicis (966-18-15) : Va voir maman, papa travaille ; Cinécal (976-39-17) : la fièvre du samedi soir (*).
MANTES, Domino (092-04-05) : les Routes du Sud ; Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses ; Le beaujolais nouveau est arrivé. — Normandie (477-02-35) : Pourquoi pas ; le Mystère du triangle des Bermudes.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Le beaujolais nouveau est arrivé ; l'Epreuve de force ; les Routes du Sud ; Un papillon sur l'épaule.
SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : Génération Proteus ; Mon beau légionnaire.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L (963-04-08) : les Bidasses au pensionnat ; Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses. — Royal (963-09-72) : Attention les enfants regardent ; H. Sp. : Cousin-Cousine.
VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : la Fièvre du samedi soir (*) ; Un papillon sur l'épaule ; l'Etat sauvage ; Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses.
VERSAILLES, C 2 L (950-55-55) : Un juge en danger. — Cyrano (950-58-58) : Adieu, je reste ; les Bidasses au pensionnat ; Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses ; la fièvre du samedi oir (*) ; Un vendredi dingue, dingue, dingue ; Le beaujolais nouveau est arrivé. — Club (950-17-96) : les Aventures de Robin des Bois ; le Désert des Tartares ; J'ai même rencontré des tziganes heureux ; Fanny ; Richard III.

ESSONNE (91)

BURES-ORSAY, Les Ulis (907-54-24) : Un juge en danger ; Le beaujolais nouveau est arrivé ; les Bidasses au pensionnat ; Un vendredi dingue, dingue, dingue.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Drôles de manières ; Jamais, je ne t'ai promis un jardin de roses ; les Bidasses au pensionnat.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : Un juge en danger ; le Grand Sommeil ; l'Etat sauvage ; Un papillon sur l'épaule ; Le beaujolais nouveau est arrivé.
GIF, Centre-Ciné (907-61-85) : Il était une fois... la légion.
GRIGNY, France (906-49-96) : Sale rêveur ; le Mystère du triangle des Bermudes.
PALAISEAU, Casino (014-26-60) : l'Epreuve de force.
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : I : Bob, Carole, Ted et Alice. — II : Emital ; le Mandat ; le Moineau ; le Retour de l'enfant prodigue.
SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, Perray (016-07-36) : Attention !... les enfants regardent ; One, two, two, 122, rue de Provence ; le Cercle infernal (*) ; Rencontres du troisième type.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : l'Etat sauvage ; Un papillon sur l'épaule ; Un juge en danger.
BOULOGNE, Le Royal (605-06-47) : Rencontres du troisième type.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : Rencontres du troisième type.
CLICHY, A.R.C., le 15, à 20 h. 30 : le Droit à la parole ; Reprise du travail chez Wonder.
MALAKOFF, Palace (253-12-69) : Nos héros réussiront-ils ? ; l'Ami américain ; On l'appelle Trinita.
NEUILLY, Village (722-83-05) : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe...
RUEIL, Ariel (749-48-25) : l'Etat sauvage ; Un papillon sur l'épaule ; Studio, (749-19-47) : l'Affaire Mori ; la Fièvre du samedi soir (*) ; One two, two, 122, rue de Provence.
SCEAUX, Trianon (661-20-52) : Jésus de Nazareth (première partie) : l'Incompris. — Gémeaux (660-05-64) : samedi : la Carrière d'une femme de chambre.
SURESNES, Théâtre Jean-Vilar (772-38-80), mardi soir : le Juge Fayard.
VAUCRESSON, Normandie (970-28-60) : l'Ami américain ; Rencontres du troisième type.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : l'Etat sauvage ; le Grand Sommeil ; la Fièvre du samedi soir ; Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe...
BAGNOLET, Cinoche (360-01-02) : Adoption ; l'Incompris ; les Ambassadeurs.
BOBIGNY, Centre Commercial (830-69-70) : la Jument vapeur ; Attention, les enfants regardent ; One, two, two ; 122, rue de Provence.
DRANCY, Trianon (284-00-10), vend., sam., dim. : l'Invasion des araignées géantes.
EPINAY, Epicentre (826-89-50) : l'Empire des sens (**) ; Qui a tué Bruce Lee ? ; la Trappe à nanas ; A tout casser.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : Un juge en danger ; le Beaujolais nouveau est arrivé ; la Guerre des étoiles.
LE RAINCY, Casino (927-11-98) : Rencontres du troisième type.
ROSNY, Artel (528-80-00) : les Nouveaux monstres ; les Routes du Sud ; la Fièvre du samedi soir ; la Raison d'Etat ; la Trappe à nanas ; la Coccinelle à Monte-Carlo.
VINCENNES, Palace (328-22-56) : Va voir maman, papa travaille.

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, Pléiade (253-13-58) : Attention, les enfants regardent ; l'Ami américain.
CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : le Grand Sommeil ; Un papillon sur l'épaule ; l'Etat sauvage ; Un juge en danger.
CHOISY - LE - ROI, Théâtre Paul-Eluard : Les indiens sont encore loin ; J.-A. Martin, photographe.
CRETEIL, Artel (898-82-54) : la Raison d'Etat ; les Routes du Sud ; American Graffiti ; la Fièvre du samedi soir (*) ; Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses ; Un vendredi dingue, dingue, dingue. — C.M.A.C. (899-94-50) : la Salamandre.
LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : les Bidasses au pensionnat.
MAISONS - ALFORT, Club (376-71-70) : Rencontres du troisième type ; le Cercle infernal (*) ; Le beaujolais nouveau est arrivé.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Rencontres du IIIe type, Sale rêveur, la Fièvre du samedi soir (*), Un vendredi dingue, dingue, dingue ; Port : les Nouveaux Monstres.
ORLY, Paramount (726-21-69) : Trinita va tout casser, Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe...
THIAIS, Belle Epine (686-37-90) : le Grand Sommeil, l'Etat sauvage, les Nouveaux Monstres, Rencontres du IIIe type, Le beaujolais nouveau est arrivé.
VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (389-06-54) : Rencontres du IIIe type, les Bidasses au pensionnat, Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe...

VAL D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : la Fièvre du samedi soir (*) le Grand Sommeil, Un vendredi dingue, dingue, dingue, Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses, les Deux Missionnaires, Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe... ; Gamma (981-00-03) : Le beaujolais nouveau est arrivé, Julia, Adieu, je reste, les Bidasses au pensionnat.
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : American graffiti, le Grand Sommeil, Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses, Un vendredi, dingue, dingue, dingue.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : la Fièvre du samedi soir (*), les Routes du Sud, Adieu, je reste, Un papillon sur l'épaule, l'Etat sauvage ; Marly : le Cercle infernal (*) ; Hollywood : Le beaujolais nouveau est arrivé.
SARCELLES, Les Flanades (990-14-33) : Un papillon sur l'épaule, les Routes du Sud, American graffiti, le Cercle infernal (*), les Bidasses au pensionnat.

Variétés

Le music-hall

ANTOINE (206-77-71) (D.), 20 h. 30 : Raymond Devos.
BOBINO (322-74-84) 21 h., mat. dim. à 15 h. (dernière le 21) : Maria d'Apparecida.
GALERIE 55 (326-63-51) (D soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Colette Renard.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.), 20 h. 30 : Jacques Villeret ; 22 h. : Ben Zimet.
GYMNASE (770-16-15) (Mar., D. soir), 21 h., mat. dim., à 15 h. : Coluche.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h., dim., à 17 h. : Michel Fugain.
PALAIS DES CONGRES (758-27-78) (relâche, les 22 et 23), 20 h. 30, mat. sam. et dim., à 14 h. 30 : Porgy and Bess.
PALAIS DES SPORTS (250-79-80) (D.), 21 h., mat. dim., à 15 h. : Harlem Globe Trotters.
PIGALL'S (326-04-43) (D., L.), 22 h. : Ingrid Caven.
PALAIS DES ARTS (272-62-98), le 23, à 20 h. 45 : Tiempo Argentino.

Les chansonniers

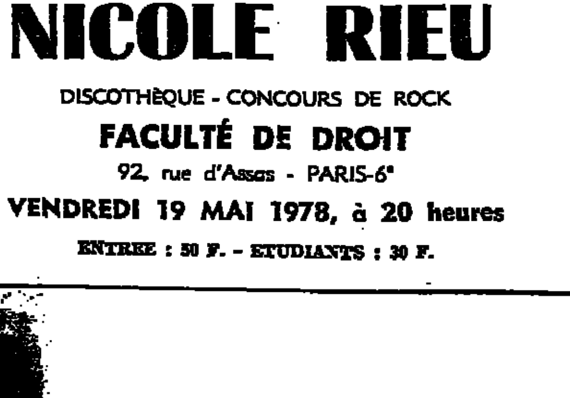
DEUX - ANES (606-10-26) (Mar.), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Le con, t'es bon.
CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim., à 15 h. 30 : Y'a du va-et-vient dans l'ouverture.

La danse

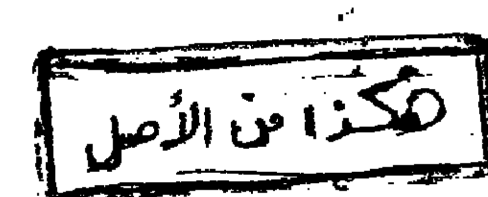
THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25), les 18, 19, 20, à 20 h. 30 ; le 21, à 17 h. : Cie Watercress.
THEATRE DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), le 17, à 21 h. : Fiesta Flamenca.
MOGADOR (285-28-80), les 17 et 18, 20 h. 30 : Israël Hassidique 78 ; à partir du 19, à 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. (D. soir, L.) : Cabo Negro (danses et percussions).
BOBINO (322-74-84), les 22 et 23, à 21 h. : Israël Hassidique 78.
RANELAGH (288-64-44), à partir du 19, à 18 h. 30 (sauf les 22 et 23) : Ma.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 22, à 21 h. : Danse de l'Inde du Sud Sri-Lanka.
THEATRE 13 (589-05-99), le 23, à 21 h. : Indépendanse.
STUDIO CHANDON, les 18, 20 et 21, à 21 h. : Terre mâche l'ange (par Delphine Zybinski).

Jazz, pop', rock, folk

SALLE GAVEAU, le 19 à 21 h. : Joe Pass.
STADIUM, le 19 à 21 h. : Art ensemble of Chicago ; le 17 à 21 h. : L. Butch Morris Quartet ; le 22 à 21 h. : J.-P. Debarbat et Dolphin Orchestra ; le 18 à 21 h. : J. Berrocal, Itaru Oki Quartet ; 20 h. 30 : T. Lizzy.
MOGADOR, le 22, à 20 h. : Styx.
ESPACE CARDIN (266-17-30), le 22 à 21 h. : Little Bob, Ganafoul ; le 23 à 21 h. : Little Bob, Océan.
AIRE LIBRE (322-70-78), sam. à 18 h. : Gubabs Folies (folk, blues).
BUS PALLADIUM, le 17 à 19 h. 30 : XTC, Guilty Razor.
PALAIS DES ARTS (272-62-98) (D., L.), 18 h. 30 : Cie B. Lubat ; 20 h. 45 : François Rabbath (jusqu'au 20).
SALLE WAGRAM, le 20 à 21 h. : Téléphone.
GALERIE OUDIN (271-83-65), le 18 à 21 h. : Cheik Tidiane Fall ; Maurice Courg (trompette électrique).
ESCP (805-08-80), le 18 à 20 h. 30 : Ma banlieue flasque.
THEATRE CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93) jusqu'au 21 à 22 h. 45 : Nico ; 20 h. : Didier Malherbe-Bloom.
PETIT JOURNAL, à 21 h. 30, le 17 : Irakli Jazz Band ; le 18 : Ad Libitum ; le 19 : Watergate Seven ; le 20 : Minor Swing ; le 22 : Joerie Noel Quartet ; le 23 : Dany Kane Quintet.
CAVEAU DE LA HUCHETTE, du 18 au 21 : Dany Doriz.
AMERICAN CENTER, le 17 à 21 h. : Bratsch ; le 18 à 21 h. : Guem.
BATACLAN, le 22 à 20 h. : Mont Joia, Sauveterre (folk occitan).
THEATRE, le 28, rue Dunois, 13e (584-72-00), les 18, 19, 20 et 21 à 21 h. : Rodilardus.







RADIO-TÉLÉVISION

VU

Les Bérets noirs

On nous parlait de l'occupation, mardi, aux « Dossiers de l'écran », des Français au service des Allemands, du zèle, du dévouement de ces auxiliaires de la Gestapo. Des membres allemands de la sinistre organisation — on nous le rappelait aussi, — il n'y en avait que deux mille deux cents sur tout le territoire en 1943-1944. Ne parlant pas notre langue, ne connaissant pas le pays, ils auraient été complètement désarmés sans l'aide « extrêmement active », l'aide précieuse de cette « police supplétive » — environ trente mille agents, dont cinq mille miliciens commandés par Darnand en uniforme et béret noir, — empressée à traquer, à torturer, d'autres Français, les juifs, les « traîtres », les gaullistes, les francs-maçons, les communistes.

Stupeur consternée des appels à S.V.P. Forcément, personne à l'antenne n'avait encore osé nous mettre le nez dans notre glorieux passé. On s'est bien gardé de programmer le Chagrin et la Pitié, ce qui ne manque pas d'amuser la télévision allemande, elle l'a en grande partie financé. Et les rares films où figurent des « collabos » — Lacombe Lucien, présenté en guise d'introduction, en était un — les dépeignent sous un jour délicatement flatteur. Ce gentil petit tueur est si désarmant dans la simplicité fruste de ses modestes origines qu'une belle juive, riche et cultivée, tombera dans ses bras, à ses pieds, soumise et domptée

En réalité, les invités de Joseph Pasteur — un historien, des résistants, dont l'un, fusillé, avait été laissé pour mort par des miliciens distraits — tenaient à le préciser : cette importante annexe de la Gestapo était peuplée de notables, de commerçants, de médecins, d'avocats, de hobereaux, transfuges de l'Action française, défenseurs de l'ordre nouveau, fascinés par le nazisme, adversaires de tout ce qui, de près ou de loin, portait les couleurs de la République et de la démocratie.

La franchise de leurs propos témoignait de leur respect pour le public. Ils estimaient pouvoir nous dire la vérité. Pas M. Charles Tillon. Il a cru, lui, devoir reprendre l'antienne chantée, lyrique, les hauts faits de ses francs-tireurs et partisans. Chacune de ses longues interventions tournait à l'hymne à la gloire des valeureux résistants qui « brûlaient leur cœur pour éclairer la nuit où nous vivions ».

Comme si nous l'ignorions ! Comme si, depuis bientôt trente-cinq ans, on n'essayait pas de nous faire croire — histoire de ménager la susceptibilité d'un peuple vaincu et humilié — qu'à l'appel de de Gaulle la France entière, galvanisée, s'est dressée contre l'occupant ? Il serait peut-être temps de sortir de ce rêve éveillé et d'apprendre aux jeunes — dans leur immense majorité ils l'ignorent encore, — ce qu'il en était en réalité.

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 17 MAI

— *M. Robert Boulin*, ministre du travail et de la participation, répond aux questions des auditeurs du magazine « Le téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h. 15.

— *M. Léopold Sedar Senghor*, président de la République du Sénégal, est l'invité du journal d'Antenne 2, à 20 heures.

— *M. Barre*, premier ministre, répond aux questions des journalistes sur TF 1, à 20 h. 30.

JEUDI 18 MAI

— *M. Jacques Blanc*, secrétaire général du parti républicain, député de la Lozère, est l'invité du « Petit Déjeuner politique » de France-Inter, à 7 h.

— *M. Jean-François Deniau*, ministre du commerce extérieur, parle de la situation du commerce extérieur, sur R.M.C., à 8 h. 30.

— *M. Michel d'Ornano*, ministre de l'environnement et du cadre de vie, participe à l'émission « Le téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h. 15.

● *M. Henri Caillavet*, sénateur (Gauche démocratique) du Lot-et-Garonne, s'est déclaré, mardi, au micro d'Europe 1, partisan d'un aménagement du monopole de la radio-télévision qui aboutisse à un « véritable pluralisme ». « *Nous devons éviter que les radios libres existent placées sous le contrôle des puissances d'argent ou des groupes de pression politique* », a dit M. Caillavet.

● *Une semaine après une première tentative ratée* (l'émission avait été brouillée dès le départ), la radio libre Radiogène-53 a pris, vendredi, à minuit, le relais de France-Culture, et le « collectif » qui l'anime s'est fait entendre dans toute l'agglomération lavalloise pendant cinquante minutes sans être dérangé.

MERCREDI 17 MAI

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 50, Comment faire ? (les chauffeurs routiers) ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes : les conducteurs de deux-roues ; 19 h. 40, Eh bien, raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Entretien : M. Raymond Barre, premier ministre, répond aux questions de cinq journalistes : P. Duhamel, E. de La Taille, J. Boissonnat, F.-H. de Virieu et Y. de l'Ecotais.

21 h. 15, Téléfilm : « Madame Ex », adapt. et dial. de F. Verny, mus. de G. Delerue.

Le divorce vu par Hervé Bazin et revu par Françoise Verny. Vision moins mysogine du « désamour ».

22 h. 35, Emission littéraire : Titre courant.

Pierre Sipriot s'entretient avec Mme O. Dhavernas pour son livre Droits des femmes, pouvoir des hommes.

22 h. 45, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie : le lycée Longchamp, à Marseille ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club (Michel Fugain) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série Septième avenue (quatrième épisode)

Suite de l'irrésistible ascension de Jay Blackman

21 h. 25, Magazine : Question de temps : Football et société.

Avec deux invités, Michel Platini et Michel Hidalgo ; et des reportages sur l'équipe de France et sur les trois pays qui seront ses adversaires : l'Argentine, la Hongrie, l'Italie.

22 h. 25, Festival de Cannes.

22 h. 40, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le C.N.P.F. ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : IL PLEUT DANS MON VILLAGE, d'A. Petrovic (1969), avec A. Girardot, I. Paluch, A. Gidra, M. Aleksic.

Dans un village serbe, les malheurs d'un porcher rustaud, victime de ses concitoyens et d'une trop séduisante institutrice.

Chronique naturaliste complaisamment poussée au noir par le réalisateur de J'ai même rencontré des tziganes heureux.

21 h. 45, Journal.

22 h., Magazine : Ciné regards... Hollywood U.S.A. (avec Louis Malle). Spécial Cannes, réal. M. Minaud.

FRANCE-CULTURE

20 h., La musique et les hommes : enseignement et création au "réel" ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... à Nice : le festival international du Livre.

FRANCE-MUSIQUE

19 h., Jazz time ;

19 h. 45, Escales... Croisière en mer Méditerranée : Respighi, Mozart, Ibert, Offenbach, Bedford, Strauss, Liszt, Tippett ; 21 h. 30, En direct de la maison de la radio de Genève... Orchestre de la Suisse romande, dir. W. Sawallisch : « Lemanic 70 » (J.-F. Zbinden) ; « Six épigraphes antiques » (Debussy) ; « les Créatures de Prométhée », extraits (Beethoven) ; 23 h., France-Musique la nuit... La dernière image ; à 0 h. 5, Quand la musique fait salon... A l'Altenburg chez Liszt (Liszt).

JEUDI 18 MAI

CHAINE I : TF 1

16 h., Rendez-vous à quatre heures ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 45, Comment faire ? *(devenir chauffeur)* ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes (accidents et assurances) ; 19 h. 45, Assemblées parlementaires : le Sénat.

20 h. 30, Série : Ce diable d'homme, de C. Brulé, musique de J. Loussier, réal. M. Camus (3e épisode) : Emilie contre Frédéric.

Voltaire, déçu par le comportement de ses admirateurs, par l'inconstance de la fortune, s'isole et écrit « Zadig », l'aventure orientale.

21 h. 30, Magazine : L'événement (La Chine sans Mao, ou le poids d'une idéologie. Première partie), par J. Dubois et A. Retsin.

22 h. 20, Ciné première (avec Félicien Marceau, écrivain)

22 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., FILM : LA GRANDE PARADE DU RIRE, de R. Youngson (1964), avec C. Grant, les Marx Brothers, C. Gable, G. Garbo, J. Harlow, S. Tracy, K. Hepburn, etc. (N.).

Entre 1921 et 1940, la naissance et l'épanouissement de la comédie américaine.

Film de montage retraçant l'historique d'un genre, essentiellement à travers les productions M.G.M. C'est aussi une parade de vedettes.

16 h. 40, Aujourd'hui magazine : C'était hier ; 17 h. 55, Fenêtre sur... Nice ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie : le C.E.S. expérimental d'Istres ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club (Michel Fugain) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : L'IRONIE DU SORT, d'E. Molinaro (1973), avec P. Clementi, M.-H. Breillat, J. Spiesser, C. Rich, J. Desailly, P. Vaneck.

Deux versions possibles du destin d'un jeune résistant (Nantes, en 1943), et de ceux dont le sort est lié au sien. Tout dépend d'un démarreur d'automobile.

Les jeux du hasard selon un roman de Paul Guimard. La virtuosité de Molinaro ne suffit pas à rendre crédible le procédé littéraire.

21 h. 55, Série documentaire : *Légendaire* (Intersignes, annonce faite à Gabrielle).

Sur un petit village breton, l'Ankou rôde.

22 h. 25, Journal

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM : EVA, de J. Losey (1962), avec J. Moreau, S. Baker, V. Lisi, G. Albertazzi, J. Villiers, R. Garrone, L. Gastoni. (N. Rediffusion.)

Un écrivain britannique, installé à Venise, s'éprend d'une prostituée de luxe, qui s'acharne à l'humilier et à le détruire.

Adaptation très sophistiquée, sombrant dans l'esthétisme, d'un roman de James Hadley Chase sur le thème de la femme fatale.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

13 h. 30, Renaissance des orgues de France : les facteurs du sud-ouest ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Les nuits de l'underground », de M.-C. Blais ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : Etre polyglotte ; 16 h. 25, En direct avec H. Desroche ; 17 h. 32, Jeunes musiciens de Paris : E. Lejet ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Tourterelle et le Corbeau », de J. Mariotti ; 19 h. 25, Biologie et médecine : le pancréas ;

20 h., « La Chute d'Icare », de Serge Ganzl et J.-P. Colas, avec R. Coggio, S. Pelayo ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... A Nice.

FRANCE-MUSIQUE

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h. 15, Divertimento : Barboteu, Françaix ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Cabezon, Lopez, Roberday, Le Sage ; à 15 h. 32, Musique française aujourd'hui : musique et cosmologie ; à 17 h., Postlude : Honegger, Jolivet, Reger, Debussy ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Eveil à la musique ;

20 h., Escales... croisière vers la mer de Tranquillité sur la Lune : Haydn, Jarre, Schoenberg, Cochereau ; 20 h. 30, Musique à découvrir ...cordes et voix : « Quatuors vocaux » (Haydn) ; « Duo concertant pour harpe et guitare » (J. J. Werner) ; « Mètres » (P. Marcland) ; « Lumières mobiles » (Sciortino) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Futiles années folles ; à 23 h., Actualité des musiques traditionnelles ; à 0 h. 5, Quand la musique fait salon... Salons imaginaires de M. Proust (Beethoven, Wagner, Franck, Fauré, Hahn, Strauss, Saint-Saëns, Messager, Satie).



SPORTS

FOOTBALL

L'IRAN ET LES PAYS-BAS AU TOURNOI DE PARIS

Deux façons de préparer la Coupe du monde

Ces dernières années, le tournoi de Paris valait surtout par l'exotisme apporté par les fantasques footballeurs brésiliens de Botafogo, de Fluminense ou de Vasco-de-Gama. Cette fois, son intérêt tient à la présence, les 16 et 18 mai, des équipes nationales d'Iran et des Pays-Bas qualifiées pour la prochaine Coupe du monde.

Quinze jours avant de se retrouver, le 3 juin, sur le stade Mendoza (Argentine) pour le premier match du groupe IV, les deux équipes ont certes refusé de se rencontrer à Paris. Pour ne pas trop se dévoiler aux yeux de leurs adversaires d'une part, et surtout pour éviter tout risque de blessures plus ou moins... volontaires.Les entraineurs respectifs des deux équipes, l'Iranien Heshmat *Mohadjerani* et l'Autrichien Ernst Happel, se sont contentés d'observer leurs rivaux par advesaires interposés : Paris-Saint-Germain et le Football-Club de Bruges.

Depuis le 9 mai, les Iraniens sont en France pour fignoler leur préparation. Pour leur première apparition en Coupe du monde comme représentants de l'Asie et de l'Océanie, les semi-professionnels iraniens ont bénéficié de conditions de préparation que leur enviraient bien des professionnels occidentaux.

Soutenus sans réserve par le prince héritier Gholam Reza Phalavi, ils sont en passe de supplanter en notoriété leurs compatriotes lutteurs ou haltérophiles. Alors que le championnat national n'a été institué qu'en 1973, les joueurs iraniens ont déjà été dotés d'une douzaine de stades ultramodernes de plus de trente mille places, dont le futuriste Aryamehr de Téhéran (cent dix mille places). Toutes leurs apparitions internationales, y compris au tournoi de Paris, sont retransmises *intégralement* à la *télévision iranienne* (1).

Après un mois de préparation à Téhéran, sanctionné par deux *matches nuls contre* la Yougoslavie (0-0) et la Bulgarie (1-1), et par une défaite face au Pays de Galles (0-1), *les Iraniens* ont confirmé en France leurs points forts : accrocheurs, en grande condition physique, ils possèdent un bon jeu collectif et quelques personnalités marquantes. Ils ont malgré tout un handicap certain dans le jeu aérien. Heshmat Mohadjerani connait un autre problème : Ghelich Khani, le joueur iranien le plus expérimenté, professionnel à San-Jose (Californie), a refusé sa sélection pour protester contre le régime « dictatorial » du chah.

Une équipe trop vieille

Si l'équipe nationale néerlandaise s'est imposée devant Paris-Saint-Germain (2-0), son entraîneur Ernst Hoppel ne connaît pas moins de problèmes. Des seize qualifiés à la Coupe du monde, les Néerlandais sont les seuls à ne pas disposer d'entraîneur à plein temps. Ernst Hoppel a dû attendre le 11 mai, lendemain de la finale de la Coupe européenne des clubs champions disputée par son club, le Football club de Bruges, pour pouvoir enfin se consacrer à l'équipe des Pays-Bas.

Sur les vingt-deux joueurs convoqués à la première séance d'entraînement, le 8 mai à Zeist, la moitié a déclaré forfait : six jouaient avec Eindhoven et un avec Bastia, le 9 en finale de la Coupe de l'U.E.F.A., quatre disputaient un match amical avec Anderlecht. De surcroit, Ernst Hoppel ne peut pas compter sur Johan Cruijff qui, pour des raisons personnelles, a décidé de mettre un terme à sa carrière avant la Coupe du monde, pas plus que sur Jan Van Beveren, le meilleur gardien de but néerlandais, ou bien Rudi Geels. Willy Van der Kuylen, qui refusent la sélection depuis plusieurs années.

De fait, les joueurs néerlandais se sont comportés, mardi 16 mai au Parc des Princes comme des professionnels saturés de football, opérant sans *flamme* ni véritable chef, à l'image de Robby Rensenbrink aussi brillant et omniprésent avec Anderlecht que terne et économe en équipe nationale. Sur les treize minalistes de 974 en Allemagne, onze seront encore en Argentine. C'est justement ce qui explique le pessimisme de Rensenbrink : *« Notre équipe est désormais trop vieille pour une compétition aussi importante que la Coupe du monde et de plus nous ne remplacerons jamais Johan Cruijff. »*

GÉRARD ALBOUY.

(1) Cela explique peut-être la vigilance des services de sécurité français qui accompagnent constamment les Iraniens et l'expulsion d'une vingtaine de manifestants groupés dans les tribunes avec une banderole *« chah, fasciste, assassin »*.

Une seule équipe professionnelle à Paris pour la saison 1979-1980

Il ne devrait plus y avoir qu'une seule équipe professionnelle de football à Paris pour la saison 1979-1980 : MM. Francis Borelli, président du Paris-Saint-Germain, Roger Zepellini, président du Paris-Football-Club, et Roger Ménard, président du Racing-Club de France, ont donné, mardi 16 mai, en présence de M. Fernand Sastre, président de la Fédération française de football, leur accord à M. Jacques Chirac, maire de Paris, pour une fusion des trois grands clubs de la capitale.

Les représentants des trois clubs commenceraient à discuter les conditions de la fusion ce mercredi 24 mai. Pour la prochaine saison, un accord est intervenu afin que l'aide financière apportée par la Ville à Paris - Saint - Germain et au Paris-Football-Club soit maintenue au niveau atteint lors de la saison 1977-1978.

[Ainsi, le maire de Paris s'entête, malgré les avis contraires — émis par la Fédération française de foot-*ball* et le *Groupement du football* professionnel ou murmurés par les présidents des clubs parisiens, — à vouloir miser sur une seule — et grande — équipe pour la capitale. La situation financière toujours délicate du Paris - Saint-Germain et du Paris Football-Club et leur besoin *indispensable* de fortes subventions ne leur permet pas de s'opposer à ce projet.

Une équipe qui jouerait les premiers rôles sur le plan national, et même européen, servirait, certes, le prestige et les ambitions de M. Jacques Chirac. Toutefois, rien ne prouve qu'un investissement financier important suffira pour pouvoir atteindre ce but. L'exemple de Nice, qui a reçu près de 15 millions de francs de usbventions en dix ans, démontrerait plutôt le contraire. On peut se demander d'autre part si le maire de Paris n'a pas commis une erreur de psychologie en annonçant de façon bien prématurée cette décision ? Quel pourra être, en effet, la saison prochaine, le comportement des joueurs des deux clubs appelés, pour plus de la moitié d'entre eux, à se retrouver à la fin de l'épreuve sur la liste des transferts ? — G.A.]

BOXE. — Trois Français, le super-léger Jean-Claude Ruiz, le léger Daniel Londas et le lourd Dominique Nato, se sont qualifiés pour les quarts de finale du championnat du monde de boxe amateur qui se dispute à Belgrade. Les Cubains ont dominé jusqu'à présent ces championnats en plaçant à ce stade de la compétition dix pugilistes sur onze engagés, soit un dans chaque catégorie de poids.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 17 MAI 1978 A 0 h G.M.T. — PRÉVISIONS POUR LE 18-5-78 DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 17 mai à 0 heure et le jeudi 18 mai à 24 heures :

Le vaste marais barométrique qui couvre l'Europe occidentale évoluera lentement. La zone d'instabilité orageuse, qui affectera la majeure partie de la France mercredi, se décalera lentement vers l'est. L'activité orageuse sera surtout localisée jeudi dans les régions de l'Est, tandis que le temps deviendra moins instable dans l'Ouest.

Jeudi 18 mai, sur les régions s'étendant du Massif Central au Jura, aux Alpes et à la Méditerranée, le temps sera encore très nuageux ou couvert, avec des pluies orageuses parfois fortes sur les massifs. Partout ailleurs le temps sera variable. Le ciel sera souvent nuageux de l'Aquitaine à la Bretagne, aux régions de la Loire, au Morvan et aux Vosges, avec quelques averses modérées, de rares orages étant encore possibles. Enfin, de la Normandie au Bassin parisien et aux régions du Nord, le temps sera très brumeux en début de matinée (nombreux brouillards) ; on observera ensuite d'assez belles éclaircies malgré quelques passages nuageux pouvant donner de rares averses.

Les vents seront souvent faibles, parfois modérés, de secteur sud-est ou sud dominant ; ils s'orienteront progressivement à ouest, puis nord, dans la moitié ouest du pays.

Les températures minimales augmenteront légèrement dans le Nord-Est ; les températures maximales baisseront légèrement dans le Sud-Ouest.

Le mercredi 17 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 017,6 millibars, soit 763,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 mai ; le second, le minimum de la nuit du 16 au 17) : Ajaccio, 19 et 10 degrés ; Biarritz, 16 et 12 ; Bordeaux, 23 et 13 ; Brest, 15 et 8 ; Caen, 15 et 6 ; Cherbourg, 12 et 8 ; Clermont-Ferrand, 21 et 8 ; Dijon, 19 et 9 ; Grenoble, 19 et 11 ; Lille, 16 et 7 ; Lyon, 21 et 14 ; Marseille, 18 et 13 ; Nancy, 15 et 6 ; Nantes, 20 et 12 ; Nice, 18 et 14 ; Paris - Le Bourget, 17 et 5 ; Pau, 25 et 12 ; Perpignan, 17 et 14 ; Rennes, 19 et 11 ; Strasbourg, 17 et 6 ; Tours, 20 et 8 ; Toulouse, 21 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 16 degrés ; Amsterdam, 14 et 3 ; Athènes, 24 et 15 ; Berlin, 16 et 8 ; Bonn, 16 et 5 ; Bruxelles, 16 et 7 ; Iles Canaries, 22 et 16 ; Copenhague, 13 et 3 ; Genève, 17 et 11 ; Lisbonne, 19 et 14 ; Londres, 17 et 7 ; Madrid, 24 et 10 ; Moscou, 17 et 12 ; New-York, 12 et 11 ; Palma-de-Majorque, 25 et 9 ; Rome, 20 et 12 ; Stockholm, 8 et 7.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 075

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			
III						■		■	
IV				■	■		■		
V									
VI									■
VII	■	■	■				■		
VIII									
IX			■						
X						■		■	■
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Marque pour son corps un mépris qui va jusqu'à l'éloignement absolu. — II. Moyen de culture ; Trouvailles retrouvées. — III. Grandes, par définition. — IV. D'un auxiliaire ; Participe. — V. Sûrement bien accueillis. — VI. Met fin à une détention illégale. — VII. Lettres de félicitation : S'applique à l'endroit. — VIII. Ce que devinrent les compagnons d'Ulysse. — IX. Interjection ; Dissimulée. — X. Mettre, par exemple, un caleçon sous un paillasson. — XI. Comme Bayard.

VERTICALEMENT

1. Pour le boursier, c'est une obligation sans intérêt ; Fréquenté par des militaires ou des amoureux. — 2. Eblouit quelque peu ; Etat. — 3. Conséquences ; Grecque. — 4. Ville étrangère ; Certains n'attendent qu'un signe de lui. — 5. La chose de Servilie ; Fera mal. — 6. A la portée de Pénélope. — 7. Coule de source ; Est peu profond ; Pique ou carreau. — 8. Article ; A donc déjà fait ses preuves. — 9. Se mangent par la racine ; Ancien terme diplomatique.

Solution du problème n° 2 074

Horizontalement

I. Prochain. — II. Râteau. — III. Im ; Bau. — IV. Nenni ! ; Uni. — V. Cuite ; Is. — VI. Ir ; Unités. — VII. Tramera. — VIII. Erre ; Amen ! — IX. Sal ; In ; St. — X. Mère. — XI. Mercières.

Verticalement

1. Principes. — 2. Rameur ; Rame. — 3. OT ; Ni ; Trier. — 4. Ceinture ; RC. — 5. Ha ! ; Iéna ; Lel. — 6. Au ; Iman. — 7. Bu ; Tem (met) ; Or. — 8. Anières. — 9. Puissantes.

GUY BROUTY.

● *« Le Livre de poche » vient de publier son premier volume de mots croisés fléchés.* Ce recueil, dont la conception a été confiée à notre collaborateur Guy Brouty, propose aux chercheurs quelque cent problèmes accessibles à tous (7 F).

Journal officiel

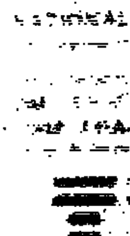
Sont publiés au *Journal officiel* du 15-16-17 mai 1978 :

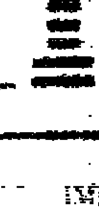
DES DECRETS

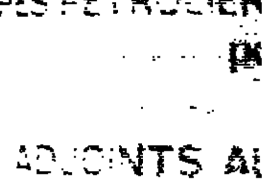
● Portant promotions, nominations et affectations d'officiers généraux (active et réserve) ;

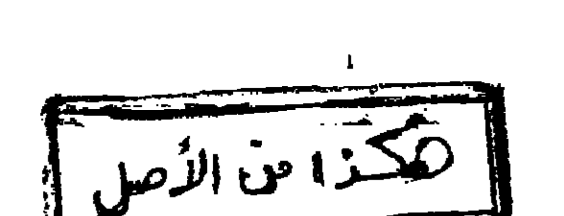
● Relatif à l'émission de l'emprunt d'Etat 10 % 1978.











	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

expert comptable ou diplômé maîtrise gestion ou sup. de co.

Sénégal

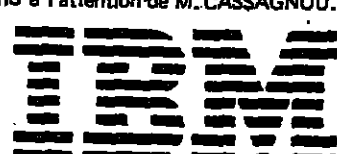
Pour faire face à notre expansion au Sénégal, nous proposons un poste de responsabilité administrative et financière : convenant soit à un expert comptable, soit à un diplômé maîtrise gestion ou Sup. de Co.

Le poste est à pourvoir immédiatement à DAKAR. Une période de formation de 8 mois dont 4 mois à Paris est assurée avant la prise de responsabilité.

LA NATIONALITÉ SÉNÉGALAISE EST REQUISE.

La connaissance de l'anglais est appréciée.

Suivant domicile actuel, adresser C.V. et photo :
- Soit à IBM - B.P. 878 - DAKAR à l'attention de M. NIVERT.
- Soit à IBM FRANCE — 36, avenue Raymond Poincaré 75116 PARIS à l'attention de M. CASSAGNOU.



ORGANISATION INTERPROFESSIONNELLE DE FORMATION CONTINUE AFRIQUE OCCIDENTALE cherche 3 spécialistes en formation professionnelle, disponibles à partir de septembre 1978 :

1) Un respons. gestion
- — Docteur en droit,
- — Diplôme gestion des entreprises,
- — Expérience en gestion des ressources humaines et/ou formation.
- — Expérience Afrique appréciée.

2) Un respons. dévelop.
- — Ecole Supérieure de Commerce,
- — Diplôme complémentaire de gestion des entreprises,
- — Expérience en formation animation,
- — Expérience Afrique appréciée.

3) Un respons. information
- — Licence en droit,
- — Expérience journalistique (information-économie-social),
- — Expérience Afrique appréciée.

Adresser lettre de candidature, curriculum-vitae détaillé, photo, à SOFRECOR, 8, rue de la Paix, 75002 Paris, en indiquant impérativement un contact téléphonique.

Les candidatures devront parvenir avant le mardi 23 mai 1978.

OFFRES d'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, r. Richer, Paris (9e).

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe, des EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécial, MONDEMPLOIS (Serv. M 63), 14, r. Clauzel, Paris (9e)

GESTION 2000
Chantier Tunisie
INGÉNIEURS CHEFS CHANTIER
CHARPENTE METALLIQUE
supervision montage,
expérience chantier exigée.
246-42-01.

SLIGOS — une des premières sociétés de conseil et services en informatique

complète ses équipes de réalisation intervenant en

AFRIQUE FRANCOPHONE

en recrutant des

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Les candidats retenus auront :
- une formation IUT ou équivalente
- une expérience minimum de 3 ans, au cours de laquelle ils auront acquis une solide pratique du PL1.

A l'issue de leurs interventions en Afrique, ces analystes programmeurs seront amenés à travailler principalement en Région Parisienne.

Adresser lettre de candidature, C.V., photo et prétentions à Direction du Personnel 91, rue Jean Jaurès 92807 PUTEAUX.

TOTAL
COMPAGNIE FRANCAISE DES PETROLES

Pour leur confier la maîtrise d'œuvre complète d'importantes réalisations, principalement outre-mer, **TOTAL CONSTRUCTION** recherche

CHEFS DE PROJET

ayant l'expérience de réalisations dans l'un des domaines suivants :
- pétrochimie, raffinerie, pipes, dépôts pétroliers.
- Génie Civil et bâtiment.

Les titulaires seront responsables de l'élaboration et du suivi des programmes de construction. Ils définiront les missions des diverses Sociétés intervenant sur le projet (Sociétés d'ingénierie, entreprises). Ils assureront le contrôle technique et budgétaire des réalisations.

Diplômés d'une grande école, les candidats auront une très bonne pratique de l'anglais. Ils ne seront pas rebutés par de fréquentes missions à l'étranger et devront même envisager des déplacements de longue durée en famille.

Si ces perspectives vous intéressent, envoyer lettre manuscrite avec CV et photo au Service Recrutement 5, rue Michel Ange 75781 Paris Cedex 16, sous référence 78.023

UN DES PLUS IMPORTANTS
GROUPES PETROLIERS AMERICAINS
recherche pour l'*Algérie*

Usine de liquéfaction de gaz

2 ADJOINTS AU CHEF DU *Service Sécurité*

Possédant impérativement une expérience de pompier en industrie pétrochimique avec responsabilité de commandement et une bonne connaissance de l'Anglais

pour un poste de

Responsable Formation

Sous les ordres du Chef de Service Sécurité et avec l'aide d'une Société de Conseil spécialisée dans la formation ils participeront à la mise au point et à la mise en œuvre d'un programme de formation destiné aux agents de sécurité algériens et à l'ensemble du Personnel. Ils animeront personnellement les stages. Le programme comprend tous les aspects de la prévention et de la lutte contre le feu dans ces complexes industriels : Inspections de routine, enquêtes suite incendies, principes et méthodes d'extinction des feux, entretien des matériels divers (camions, extincteurs, etc.) utilisation et entretien des moyens de protection individuels, systèmes de détection et d'alarme, méthodes de secours d'urgence, schémas du process, règlements et législation de sécurité, caractéristiques des liquides inflammables spécifiques, etc.

Ce poste peut convenir à un ancien mécanicien de la Marine Marchande ou Aéronavale ou à un ancien pompier d'une grande ville reconverti agent de sécurité dans une raffinerie depuis au moins 5 ans

Age indifférent
Connaissance de l'Algérie très souhaitable

Rémunération : pour candidats qualifiés 10 à 12.000 Frs par mois versés en France + indemnité journalière en Dinars, logement gratuit, 2 voyages en France par an avec famille, scolarité primaire et secondaire, avantages importants.

Ecrire avec C.V. manus. détaillé à D.DANGER sous référ. 2369 — CORT — 65, Av. Kléber 75116 PARIS — DISCRETION ABSOLUE

Importante Entreprise de Travaux Publics recherche pour sa Division Internationale
(CHANTIERS AU MOYEN ORIENT)

INGENIEUR MECANICIEN

Il aura la responsabilité de la totalité d'un important **PARC MATERIEL:** Engins de terrassements, Centrale de concassage, Centrale d'enrobage, finisseurs ...

Séjours en célibataire 100 jours sur place, 20 jours de congés en FRANCE.

Adresser CV, photo et salaire actuel sous référence YA 4924 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris qui transm.

Nous sommes importateur français de matériel industriel et biens d'équipement installé dans divers pays d'AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE
Nous recherchons un

directeur

FORMATION INGENIEUR A & M

qui aura la responsabilité de la totale gestion d'une de nos filiales.

Une expérience de négociation et de responsabilité de gestion haut niveau dans activité similaire pendant plusieurs années est impérative.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. sous No 6027, LE MONDE, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 9, qui transmettra.



emplois régionaux

Région Lyonnaise

Ingénieur de haut niveau

Pour des études d'électronique de commande formation Grandes Ecoles (ESE, INPG, INSA...)

Unité autonome de conception et de réalisation d'ensembles électroniques de puissance, filiale en expansion d'un groupe international travaillant sur de grands projets dans le domaine des transports publics, recherche un Ingénieur de haut niveau, 30 ans minimum.

Le candidat devra justifier d'une expérience de conception de systèmes électroniques, acquise dans un Bureau d'Etudes sur des projets importants.

Sa mission englobe l'étude, le suivi des essais, l'industrialisation de systèmes électroniques de commande pour des convertisseurs d'énergie. Il devra assister dans sa spécialité les électroniciens de puissance, chargés de l'ensemble du projet en leur apportant sa contribution technique dans la partie électronique bas niveau pour laquelle il aura à traiter les interfaces avec des équipes de spécialités différentes.

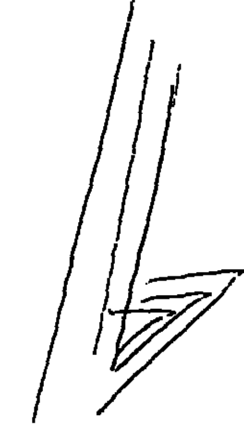
La réussite dans ce poste sera liée à l'aptitude du titulaire à établir une synthèse entre les besoins du client et les possibilités de sa technique, au niveau des cahiers des charges de la commande.

Les connaissances nécessaires comportent, outre des connaissances solides en électronique et en automatisme, des notions de calcul analogique (simulateurs électriques - mécaniques) et une pratique suffisante d'analyse informatique pour programmer des calculs sur un petit ordinateur.

Le candidat aura à suivre les travaux confiés à la sous-traitance, pour lesquels il assumera des fonctions proches de celles d'un Ingénieur d'affaires.

Anglais (ou allemand) lu souhaité.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. + C.V. détaillé, photo, rémunération souhaitée, sous réf. 73449/M à Mme CLERE, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.



DIRECTEUR DE FILIALE — AFRIQUE FRANCOPHONE

Un Groupe spécialisé dans la diffusion de véhicules automobiles VI + VP et de biens d'équipements recherche le Directeur d'une de ses filiales (chiffres d'affaires évoluant entre 3 et 4 milliards C.F.A. Effectif d'une centaine de personnes). Dépendant directement de la Direction Générale du Groupe, il aura la responsabilité de l'animation tant sur le plan commercial (analyse du marché, détermination d'objectifs, vente, après-vente) que sur celui de la gestion comptabilité, budget, trésorerie, suivi des comptes clients. Il devra accroître la pénétration des marques représentées dans sa zone géographique. Le candidat retenu, âgé d'au moins 32 ans, possédera une bonne formation générale et une expérience professionnelle de l'automobile de plusieurs années, surtout PL, avec des responsabilités de gestion. L'expérience africaine est vivement souhaitée. La rémunération sera importante et tiendra compte de l'âge et de l'expérience. A cette rémunération s'ajouteront les avantages liés à l'expatriation : logement, congés annuels, frais médicaux, etc. Ecr. sous réf. 176/M à :

GRH Conseils,
3, avenue de Ségur - 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Important fabricant français de sièges haut de gamme
recherche pour MARCHE ALLEMAND

CADRE DE VENTE

- — très performant ;
- — Bilingue Allemand, Français ;
- — Expérience Marché allemand indispensable ;
- — Présence constante sur le terrain ;
- — Participation à séminaires de vente.

Adresser C.V., photo et lettre manuscrite à :
JEAN PREVOST S.A.
20, rue Danielle-Casanova, 94170 LE PERREUX

MAROC

IMPORTANTE SOCIETE MAROCAINE recherche

DIRECTEUR D'USINE

12.000 à 15.000 F + 13e mois
de préférence formation A. et M.

- — Ayant bonne expérience gestion et contrôle budgétaire.
- — Possédant si possible des connaissances en tôlerie (cisailles, presses, plieuses, soudure par point, peinture).

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. sous le no 4.637 à :
J.R.P. 39, rue de l'Arcade, 8e. qui transmettra.

Une moyenne Entreprise du Centre de la France dans le secteur des menuiseries de bâtiment, soutenue par un puissant Groupe Industriel, recherche son

DIRECTEUR
pour aider à son renouveau

Cet appel s'adresse à un jeune Manager à fort potentiel, Ingénieur de formation, bon gestionnaire.

Disposant de toute l'autonomie souhaitée, il a pour mission première de développer l'activité de son Entreprise, en créant de nouveaux débouchés et en dirigeant une usine d'une trentaine de collaborateurs au départ.

Il est préférable qu'il connaisse les produits de Second œuvre du Bâtiment.

Une réussite à ce poste délicat impliquera une brillante carrière au sein du Groupe.

Adresser CV à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra, sous référence 62639.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88




emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Région Lyonnaise

Chef de projet

Responsable d'études d'électronique de puissance
Ingénieur électronicien de grande école
(ESE, INPG, INSA...)

Nous sommes :
— une filiale en expansion d'un groupe international,
— une unité autonome de conception et de réalisation d'ensembles électroniques travaillant pour de grands projets dans le domaine des transports publics.

Nous recherchons un candidat méthodique et expérimenté ayant conduit des projets d'électronique industrielle dans le cadre d'un Service Etudes et connaissant les problèmes des courants forts.
Nous apprécierons qu'il possède des notions solides en mécanique, thermique, en technologie de composants, et en programmation de calculs numériques.

Nous attendons de lui :
— qu'il élabore avec le client final et les partenaires du projet les cahiers des charges pour la partie Electronique de Puissance,
— qu'il conduise l'étude, les essais, et l'industrialisation de schémas optimisés jusqu'à la mise en service chez le client,
— qu'il collabore avec des équipes de spécialités différentes (études avancées, technologies de composants, électronique de commande),
— qu'il soit un gestionnaire attentif aux coûts et aux délais d'étude pour l'équipe qui lui sera confiée.
Anglais (ou allemand) lu souhaité.



Adresser lettre man. + C.V. détaillé, photo, rémunération souhaitée, sous réf. 73447/M à Mme CLERE, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

---

algoe

Association Lyonnaise d'Ingénieurs Conseils

Le développement et la diversification de nos activités nous conduisent à compléter notre équipe. Dans le cadre des recrutements d'Ingénieurs Conseils en organisation que nous menons actuellement, nous recherchons plus particulièrement des hommes compétents dans les domaines suivants :

• MARKETING INDUSTRIEL

en intégrant un diplômé de l'enseignement supérieur (grande école d'Ingénieurs ou de Commerce) possédant 2 ou 3 années d'expérience du Marketing des biens industriels et des problèmes de stratégie et développement d'entreprise.

• ANIMATION–ORGANISATION DES VENTES

par un vrai professionnel de la vente et de l'animation commerciale : un homme jeune, capable de prendre en charge des interventions de formation.

Ils devront s'intégrer à une équipe de Conseils menant des missions variées d'études, d'organisation ou de formation à tous les niveaux des entreprises, des organismes publics et des projets industriels.

La maitrise de l'Allemand ou de l'Anglais est une condition indispensable.

Merci d'adresser votre candidature en précisant rémunération actuelle sous référence 375 à ALGOE route de Champagne 69130 ECULLY.

Nous sommes une société internationale, branche métallurgie, de 900 personnes, située dans les Vosges, renforçant LA FONCTION «PERSONNEL», nous recherchons

un responsable de la gestion du personnel

RATTACHE AU DIRECTEUR DES RELATIONS SOCIALES, IL AURA NOTAMMENT LA CHARGE DE :
- Procéder à l'évaluation des postes, organiser des enquêtes de salaires et participer à la définition de la politique salariale.
- Elaborer le tableau de bord social de l'entreprise.
- Suivre les demandes individuelles du personnel.
- Etablir les procédures nécessaires au bon fonctionnement du service.
- Assurer le suivi de la législation sociale.
- Superviser les enquêtes administratives.

Nous recherchons un homme de terrain, à l'esprit concret, pouvant imaginer des nouveaux rapports à l'intérieur de l'entreprise, licencié en droit (ou équivalent) ayant une première expérience dans la fonction «personnel» et parlant anglais.

Si ce poste vous intéresse, env. CV, photo et prét. s/réf.6251 à P.LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

ANGERS
IMPTE SOCIETE DE PRET A PORTER DE LUXE
cherche
UN ou UNE

RESPONSABLE du SERVICE PERSONNEL

qui sera chargé (e) de toute la gestion administrative ainsi que d'un rôle d'assistance auprès de la direction en matière relations sociales et de législation du travail.

Nous offrons un poste évolutif et indépendant, nous demandons un minimum de 5 ans d'expérience de préférence dans une entreprise de type industrielle et une très bonne connaissance de la législation du travail.

Salaire annuel 60 000 F et +.

Ecrire avec C.V. + prétent. à Mlle D'ORNANT FIDAL-PARIS, 18 bis, rue de Villiers, 92300 LEVALLOIS-PERRET.

Sté d'Etudes et d'Equipements Industriels en expansion régulière, activités internationales à Mulhouse rech. pour son département électrique

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

ESE - IEG - ENSI option électrotechnique ou similaire. Anglais courant indispensable.
5 ans d'expér. de réalisation et chantiers : transformation, distribution électriques toutes tensions, montages de tous équipements électriques industriels.
Mission :
Il devra concevoir, vendre et réaliser des installations très diverses avec l'assistance d'une équipe.
Ses clients :
Dans de nombreux pays étrangers et en France, industries, administrations diverses, équipements, collectivités, etc.
Poste d'avenir évolutif.
Large autonomie.

Adresser C.V. détaillé à SELETEC Conseil en Recrutement 67009 STRASBOURG Cedex sous référence 808.

MINISTERE DE LA DEFENSE
GROUPEMENT INDUSTRIEL DES ARMEMENTS TERRESTRES
recherche pour
le département Organisation, Contrôle de Gestion Informatique d'un Etablissement industriel de 2 400 personnes situé à BOURGES (18)

1) INGÉNIEUR CHEF DE PROJET

— Diplômé de grande école, débutant ou avec quelques années d'expérience.
— Bonne aptitude à la synthèse, et goût pour l'organisation et le travail en équipe.
— Sera chargé de la conception d'applications de gestion intégrée (commandes, production, approvisionnements, stocks) et de l'encadrement de l'équipe chargée de la réalisation

2) CONTROLEUR DE GESTION

— Jeune diplômé de grande école scientifique ou commerciale possédant de préférence une première expérience de la fonction.
— Rattaché au responsable du département, il sera chargé :
- de l'établissement des budgets, de leur contrôle, et de l'analyse des écarts par rapport aux prévisions ;
- de l'élaboration des tableaux de bord ;
- de l'amélioration des systèmes de gestion.

Adresser lettre manuscrite avec curriculum vitae, photo et prét., à M. le Directeur de l'E.F.A.B., 6, route de Guerry - B.P. 705 et 713. 18015 - BOURGES CEDEX.

Sté d'Etudes et d'Equipements Industriels en expansion régulière, activités internationales à Mulhouse recherche

JEUNE DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF

E.S.C. (option finance-comptabilité ou similaire) 3 à 5 ans d'expérience minimum, connaissant bien le contrôle de gestion, l'informatique, la fiscalité, la comptabilité, le Droit des Sociétés.
Mission : Animation et contrôle des activités financières, comptables, informatiques.
Prise en charge complète des problèmes administratifs et financiers, fiscaux et juridiques de la Société.
Participation à la mise au point des contrats.
Poste d'avenir à large autonomie.

Adresser C.V. détaillé à SELETEC Conseil en Recrutement, 67009 STRASBOURG Cedex, sous référence 807.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FILIALE MULTINATIONALE
spécialisée dans le négoce de produits non alimentaires réalisant un chiffre d'affaires de 200 Millions de Francs.
située dans une ville attrayante du MIDI
recrute

UN RESPONSABLE pour ses SERVICES COMPTABLES

sous l'autorité du Directeur Général, il dirige et anime les comptabilités Générale et Analytique y compris les travaux fiscaux.

Il participe à l'élaboration des budgets et des politiques de l'entreprise.

Ce poste de confiance intéresse un homme de formation supérieure, âgé d'au moins 30 ans, ayant exercé en entreprise des responsabilités analogues.

Adr. lettre manuscrite motivée, C.V. et photo à M. J.-M. LETANG, 14 LA GRAND-TERRE-GARONS, 30800 ST-GILLES.

Importante Usine fabrication sièges haut de gamme
recherche
pour son usine en Bretagne

UN RESPONSABLE DE FABRICATION

Sens du contrôle et des hommes, disponible aux tâches journalières, efficace avec sérieuses références.

Ecrire avec prétentions à n° 3.964, PUBLICITES REUNIES, 112, boulevard Voltaire, 75011 PARIS, qui transm.

PERKIN ELMER
recherche
pour son département absorption atomique

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Bonnes connaissances chimie analytique et si possible absorption atomique
Basé à Lyon
Ecr. av. C.V. à Perkin-Elmer France, 19, r. des Peupliers, 92270 Bois-Colombes.

Impte société du secteur JOUETS DECORATION Région COULOMMIERS recherche

UN CHEF DE SERVICE PLANNING ORDONNANCEMENT LANCEMENT

Apres 1 an en double command. il assurera la responsabilité totale du service
Possibilité par la suite d'extension à d'autres fonctions

On souhaite un jeune ingéieur ou équivalent, ayant une bonne expérience de plusieurs années comme responsable ou second d'un service similaire.

Rémunération ouverte en fonction de l'expérience.

Ecr. avec lettre manusc., C.V. détaillé, photo récente et dernier salaire à A. DULISCOUET, CIT, 3, rue de l'Arrivée 75749 PARIS Cedex 15.

IMPORTANTE SOCIETE DE BONNETERIE
implantée en Alsace
recherche

CHEF DE SERVICE METHODES

Cette fonction clé sera confiée à un INGENIEUR DIPLOME d'au moins 35 ans, disposant d'une solide expérience en bonneterie.

La rémunération est intéressante.

Envoyer lettre manuscrite, photo et C.V. à no 63078 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Banque privée Lyon rech. pour son service immobilier

CADRE (H. ou F.)

Ayant très bonne expérience (4 à 5 a. min. ds établissement spécialisé ou banque de dépôt) de l'étude, mise en place, gestion, suivi des concours aux promoteurs (crédits, garanties, participations).

Poste à pourvoir : adjoint au responsable du service.

Ecrire no 947 ARCHAT, 69288 LYON, Cedex 1.

STE HOTELIERE recherche pour ses établissements en

CORSE COMPTABLES QUTALIFIÉS

Travail intéressant nourriture et logement assurés. Ecrire avec C.V. et prétentions à SINEC, 8, rue Charles-Pathé, 94300 VINCENNES.

Etablissem. privé sous contrat

LYON

recherche pr prochaine rentrée scolaire

PROFESSEURS

agrégés en math., sc. physiq., sc. nat. pr classe second. et préparatoire, possib. de temps complet ou heures supplément. Ecr. N° T 05286 M Régie Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

COMESSA

Important Constructeur de Biens d'Equipement (Manutention - Séchage - Machines-Outils - Constructions Fluviales) appartenant au Groupe

Forges de Strasbourg

recherche

2 ingénieurs d'affaires

pour ses Départements

1 - manutention
2 - séchage

Il s'agit de postes de haut niveau, à dominantes commerciale et technique, ne pouvant convenir qu'à

ingénieurs A & M ou équivalent

ayant une large expérience commerciale dans les Biens d'Equipement ou l'Engineering.
Chaque Ingénieur sera directement rattaché au Directeur du Département concerné et aura dès le départ 3 grandes missions :
- *vente des matériels du Département;*
- *gestion de ses Affaires;*
- *participation à la politique de développement-marketing du Département.*

Anglais obligatoire - Allemand souhaité.
Lieu de travail : STRASBOURG.
Rémunération de 100 à 120.000 F annuels.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 1511 M à préciser sur l'enveloppe - seront traites confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.



SPECIALISTES FONCIERS

Le GROUPE MAISON FAMILIALE c'est pour 78 une prévision de C.A. de plus de 2 milliards de francs et un stock de parcelles qui s'élevait en Mars dernier à 21674 (plus du double par rapport 77). En 78, il est prévu d'en acquérir 15374.
Premier promoteur français de maisons individuelles en habitat groupé et isolé, nous sommes soucieux de conserver la qualité de nos prestations.
Pour ce faire nous recherchons pour :
notre siège de Cambrai :

UN ADJOINT ET DES ASSISTANTS DU DIRECTEUR DU SERVICE FONCIER
appelés à se déplacer chaque fois que nécessaire pour de courtes périodes.

nos antennes implantées sur toute la France :

DES RESPONSABLES FONCIERS REGIONAUX
qui animeront une équipe d'Attachés Fonciers opérationnelle.

Ces différents postes conviennent à des cadres confirmés, ayant de bonnes connaissances juridiques et une expérience professionnelle d'au moins 5 ans consacrée par des résultats personnels.
Des hommes compétents trouveront au sein du groupe la possibilité de s'exprimer pleinement.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions en précisant bien le poste et la région qui vous intéresse sous référence 471 à :
GROUPE MAISON FAMILIALE - Boite Postale 18 - 59403 CAMBRAI.

Usine Produits d'étanchéité à Louviers (27) recherche

TECHNICIEN CHIMISTE

I.U.T. ou B.T.S.
Il sera responsable du contrôle de la qualité (réception matières premières, en cours de fabrication, produits finis, essais de laboratoire).
Une expérience industrielle de 2 à 5 ans (laboratoire contrôle) est indispensable.

Adresser C.V. détaillé à SELETEC Conseil en Recrutement, 67009 STRASBOURG Cedex, sous référence 794.

Société industrie métaux-, 430 personnes, à 140 km Sud-Est Paris, recherche

UN COMPTABLE

niveau B.P. ou D.E.C.S., pour seconder Chef de Service, et prendre en charge la comptabilité générale, en relation avec traitement informatique.

Rémunération et niveau en rapport avec expérience.
Horaire actuel : 42 h. 1/2 en 5 jours.
Avantages sociaux : cantine, mutuelle, 13e mois. Possibilité de logement à titre onéreux.

Ecrire à Mme G. BARBIER, 4, rue Michel-Le-Peletier, 89000 AUXERRE, qui transmet.

IMPORTANTE SOCIETE FILIALE D'UN GROUPE MULTINATIONAL
dans le domaine de la construction électrique
recherche

un export (man)

Homme de contact appelé à se déplacer fréquemment à l'étranger pour prospection et négociation de contrats importants.
Formation supérieure ou équivalent. Age minimum 30 ans avec expérience dans le domaine de 5 à 10 ans.

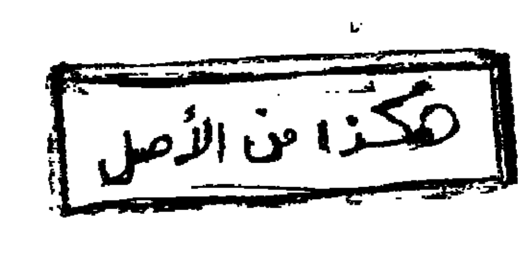
un responsable de l'administration commerciale

Homme de bon sens, organisateur et méthodique pour animer et coordonner un service de 10 personnes, suivre les commandes depuis l'arrivée jusqu'à l'expédition (facturation incluse) traiter les problèmes de délais de livraison, etc...
Formation supérieure ou équivalent. Age minimum 35 ans avec plusieurs années d'expérience dans ce type d'emploi.

*

Ces 2 postes nécessitent de résider en Province.
Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions à No 62862 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q.tr.
Discrétion assurée.







emplois régionaux

responsable de la gestion du personnel

CHEF DE SERVICE METH

un export (man

un responsable de l'administration commerciale

Ingénieurs commerciaux d'entreprise

- Vous voulez guider le choix des dirigeants d'entreprise, leur vendre des systèmes de gestion efficaces.
- Votre style est celui d'un généraliste soucieux de traiter les problèmes au niveau de la synthèse et de déléguer les éléments d'assistance technique à des collaborateurs hautement spécialisés.
- Vous désirez un fixe élevé mais vous misez avant tout sur un plan de commissionnement "intelligent".
- Vous avez une formation SUP de CO et possédez une première expérience d'environ 2 ans chez un constructeur.

Vous cherchez à rencontrer : CCMC. Leader en Informatique de Gestion.

- Nous progressons de 30% chaque année depuis 1962.
- Nous possédons plus de 55.000 entreprises clientes issues des principaux secteurs d'activité.
- Nous pratiquons une politique de "sur mesure industriel" dans tous les domaines de la gestion, ce qui nous assure fiabilité et rentabilité.
- Nous sommes fiers d'avoir su rendre compatibles : FORTE CROISSANCE et QUALITÉ DES RELATIONS HUMAINES.

Postes à pourvoir en priorité : PARIS et NANTES...

Il sera répondu à toutes les candidatures accompagnées d'un CV, photo et prétentions adressées à Jean-Pierre POHU - Service du Personnel - B.P. 621, 38207 VIENNE.

CCMC informatique de gestion

SOCIETE DE VENTE EQUIPEMENTS ELECTRONIQUES recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Chargé de la vente de sa nouvelle ligne de systèmes informatiques destinés à l'industrie textile.
Une expérience de la vente d'équipements, la pratique de l'anglais, l'aptitude aux contacts à haut niveau sont nécessaires.

Adr. C.V. et prétentions à : M. D. STEPHAN, INTERTRADE SCIENTIFIC Silic 441, 94593 RUNGIS Cedex.

IMPORTANTE SOCIETE d'aménagement urbain recherche

CHARGÉ D'ÉTUDES DE FINANCES COMMUNALES

Diagnostic et prévisions, conseils en gestion financière et budgétaire.

Il sera diplômé de l'enseignement supérieur et aura une expérience de 2 ans au moins dans ce domaine.

Adres. C.V., photo et prétentions ss réf. CIVY (mentionnée/envel) EMPLOIS ET CARRIERES, 30, rue Vernet, 75008 PARIS.

directeur dans une ssci ?

NOUS SOMMES LE CONSEIL INFORMATIQUE (PARIS-NORD) DES PROFESSIONS DE L'IMMOBILIER. Nos clients, même les plus petits, tiennent leurs comptes en temps réel grâce à nos progiciels sectoriels et utilisent en temps partagé notre réseau construit autour de minis haut de gamme. Votre mission : animer et gérer nos quatre secteurs de pointe (CA : 8 MF), promouvoir et faire évoluer nos produits et concrétiser ainsi notre avance sur la concurrence.

INGENIEUR GRANDE ECOLE, vous avez en dix ans acquis l'expérience de l'organisation, de la "fabrication" de logiciel, de l'animation des hommes et surtout de la vente de services à des PME.

Souhaitez-vous vous comporter en chef d'entreprise ?

Ecrire à J. THILY, Carrières de l'informatique, réf. 3363 LM

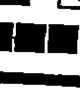
international senior auditor

l'un des 50 premiers groupes industriels américains (produits de haute technologie) cherche pour son bureau européen un AUDITEUR. Intégré à une équipe internationale, il est chargé de missions d'audit opérationnel et financier auprès des filiales industrielles et commerciales européennes, vérifie l'existence des systèmes et procédures de contrôle interne et en mesure l'efficacité.

A 28 ans minimum, de formation supérieure (HEC ou équivalent), complétée par un DECS, il a 4/5 ans d'expérience d'audit dans un cabinet international et maîtrise l'anglais.

Sous l'autorité de l'European Audit Manager (Bruxelles), il effectue de nombreux déplacements, principalement en Europe. Basé à Paris, Bruxelles ou Londres, ce poste est un tremplin pour exercer à terme des responsabilités opérationnelles dans le Groupe.

Ecrire à Mme M.C. TESSIER, réf. 3370 LM.


ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

SOPRA

Conseil et assistance en Informatique recherche pour PARIS, LYON, GRENOBLE et ANNECY

ingénieurs débutants ou analystes-programmeurs programmeurs confirmés

connaissances indispensables : IBM 370/OS, IMS ou CICS. langage COBOL.
connaissances appréciées : langage Assembleur, PL1.
(Référence 1057 AM)

analystes-programmeurs ou programmeurs confirmés

connaissant COBOL / IBM 370 ou CII-HB 64 ou 66
(Référence 1057 BM)

analystes-programmeurs ou programmeurs confirmés

connaissant GAP / IBM 3 ou 34.
(Référence 1057 CM)

ingénieurs en début de carrière

connaissant les mini-ordinateurs et les applications Temps Réel.
(Référence 1057 DM)

Envoyer c.v. manuscrit, photo et prétentions, en précisant la référence du poste choisi à MEDIA SYSTEM, 104, rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

gi SERTI

L'UNE DES PREMIÈRES SOCIÉTÉS DE CONSEIL ET DE RÉALISATION EN INFORMATIQUE DE GESTION RECHERCHE POUR PARIS

5 ANALYSTES

Salaire annuel 100 000 F.

5 ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Salaire annuel 80 000 F.

3 PROGRAMMEURS

Salaire annuel 65 000 F.

Conditions de base à négocier selon expérience,

ayant de préférence la pratique de GAP II ou COBOL sur IBM Séries 3, 32 ou 34.

Ecrire, sous référence 49 M, ou téléphoner au 742.20.24 poste 246 de 9 h 30 à 11 h 30, et de 14 h 30 à 17 h.

SERTI
49 av. de l'Opéra - 75002 Paris.

GEM

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

recherche des

INGENIEURS COMMERCIAUX

parmi les diplômés d'enseignement supérieur en électronique, informatique, électrotechnique et automatique, qui souhaitent débuter ou poursuivre leur carrière professionnelle dans la vente, pour ses différentes divisions :

- semi-conducteurs (à Paris - Lyon - Grenoble)
- mini-informatique distribuée (à Paris)
- appareils de contrôle et automates programmables (à Paris).

La Société offre un fixe motivant auquel s'ajoute un intéressement en fonction des résultats.

Les candidats de valeur auront une évolution de carrière assurée, soit vers des responsabilités de secteurs commerciaux, de marketing de planning, etc...




Ecrire avec C.V., photo prét. de salaire, date de disponibilité sous Référ. TIM/578/505 à Madame LE GUET T.I.F. - Boite Postale 5 06270 Villeneuve-Loubet Tél : (93) 20.01.01.

VULCANIC

LEADER DU CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE INDUSTRIEL

recherche

INGÉNIEUR DE RECHERCHE (Polytechnique, mines, ponts...)

- Vous êtes diplômé des Grandes Écoles, et depuis quelques années au moins, vous avez étudié et mis au point industriellement des produits et des procédés nouveaux.
- Vous souhaitez trouver le domaine fertile et en forte expansion vous permettant de mettre en valeur vos idées, vos qualités d'esprit chercheur et méthodique, et vous offrant des possibilités importantes d'évolution.
- Venez vous intégrer à notre équipe de direction générale.

Adresser C.V. manuscrit + photo et prétentions à VULCANIC 48, rue Louis-Ampère - Z.I. Les Chanoux 93330 NEUILLY-SUR-MARNE

bleu

VULCANIC

Organ. Professionnel rech. son

RESPONSABLE ADMINISTR.

Homme d'expér. (40 ans minim.) Celui-ci aura la responsabilité :
— Des services généraux.
— De la comptabilité.
— Des cotisations.
— Du personnel.

Rémun. de base proposée : 75.000 F.
Env. C.V. et photo.
Ecr. n° 7.197 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e

STE OMERA

RECHERCHE POUR ARGENTEUIL

A.T. ÉLECTRONICIENS BAC P2 EXIGE

A.T. ÉLECTRONICIENS B.T.S. ou D.U.T. exigé.

A.T. ÉLECTRONICIEN NIVEAU III ou IV

Ayant grande disponibilité pour déplacements dépannage matériels électroniques.

POSTES STABLES. 40 h., 13e mois. Restaurant d'entreprise. Ecr. ou tél. OMERA, 49, rue Ferdinand-Berthoud, 95-ARGENTEUIL. 982-09-42.

IMPORTANTE SOCIETE rech.

JEUNE E.S.C.

pour ses Services comptables et financiers.
Ecr. v. C.V. et prét. ss réf. 8.064 à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 Puteaux.

Sté proche GARE DU NORD recherche pour son centre informatique équipé d'un IBM 3/15

PROGRAMMEUR CONFIRME GAP 2 ET CCP

Tél. : 285-73-88 (Poste 206)

Sté expertise comptable cherche

ASSISTANTS CONFIRMÉS

Niveau D.E.C.S.
Ecrire avec C.V. et prétentions, SODIP, 60, r. du Rendez-Vous, 75012 Paris

Proposons conditions intéressantes pour poste d'

ASSISTANTE DE DIRECTION

dans une Sté internationale travaillant actuellement dans PAYS D'AFRIQUE DU NORD

Il sera requis :
- Assurer ttes les tâches de secrétar. de direct. et de gestion administr. des équipes s/place.
- Parler français, angl. couram. (l'arabe serait très apprécié).
- Posséder permis de conduire.
- S'engager pr un contrat d'1 an av. possibilité d'extension.

Envoyer au plus tôt C.V. à l'attention de Mme Cl. LEMOINE, MCKINSEY and CO. 40, av. George-V - 75008 Paris, qui transmettra.

SATC

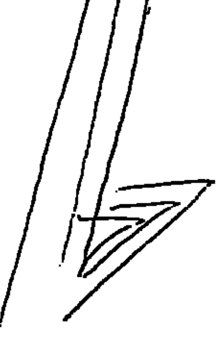
41, rue Cantagrel - 75013 PARIS recherche

ingénieurs grandes écoles

Débutants ou ayant quelques années d'expérience.

- Pour fonctions techniques d'études dans les domaines suivants :
  - alimentation pour équipements électrotechniques, - programmation de systèmes temps réel, - optronique et automatique, - ingénierie de réseaux hertziens, - ingénierie de système de commutation téléphonique électronique, - infrarouge.
- Pour fonctions technico-commerciales (Anglais nécessaire) :
  - dans le domaine des transmissions de données, - dans le domaine aérospatial, 5 à 10 ans d'expérience, - dans le domaine de l'exportation de matériels de télécommunications (langues demandées : Anglais, Russe).
- Pour fonctions en informatique de gestion.

Ne pas se présenter, écrire avec C.V. et photo.



Animateurs de Formation

- **Informatique Logiciel** (Réf. FL 1)
  Expérience souhaitée des systèmes d'exploitation industriel (langage assembleur) ou gestion (langage évolué).
- **Informatique Matériel** (Réf. FM 1)
  Expérience souhaitée de plusieurs années d'expérience de maintenance.

Plusieurs postes sont à pourvoir - Tous demandent une bonne connaissance de l'anglais et offrent des possibilités de déplacement en province et à l'étranger.

Adressez votre C.V. sous la référence choisie à la Direction du Personnel de DIGITAL ÉQUIPEMENT FRANCE



digital 18, rue Saarinen Silic 225 94528 Rungis Cedex.

chef des ventes

INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE

COULTRONICS FRANCE S.A. déjà leader sur le marché de l'électronique médicale, crée un poste de chef des ventes pour sa branche instrumentation scientifique : porosimétrie, granulométrie, chromatographie, analyse de surfaces, etc... Rattaché au Directeur du département ce responsable devra organiser l'action commerciale d'une équipe de vendeurs spécialisés et les entraîner sur le terrain. Le marché très vaste, concerne toutes les industries ayant des activités de laboratoire hors du secteur médical.

Il faut une formation de base scientifique complétée par une expérience confirmée de l'animation commerciale sur le terrain. L'Anglais parlé, lu et écrit est nécessaire. Le poste à pourvoir en banlieue Nord Paris nécessite 90% du temps en déplacements. La rémunération (fixe + commission) sera fonction de l'expérience commerciale.

Maryse PERCHE vous remercie de lui adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la réf. 805186M (à mentionner sur l'enveloppe). Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

banque

BANQUE INTERNATIONALE en pleine expansion recherche pour sa Direction du Crédit et de l'Exploitation générale à Paris

● GRADÉS DE CLASSE IV

● CADRES DE CLASSE V - VI - VII

Les postes à pourvoir comportent des relations étroites et permanentes avec l'ensemble du réseau situé essentiellement à l'étranger et éventuellement des missions sur place.

Ils impliquent une expérience bancaire de plusieurs années dont une partie acquise dans le domaine des crédits et de l'exploitation.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 3515-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS



Ingersoll-Rand

recherche

jeune comptable

pour lui confier la transposition de notre comptabilité sur un package informatique.

Sous la responsabilité du Chef Comptable, il sera chargé de :

- analyser les systèmes comptables existants,
- adapter nos méthodes et nos règles de reporting au package choisi,
- améliorer les systèmes de gestion actuels et la comptabilité analytique.

Pour réussir cette opération, le candidat doit posséder une expérience de 3 ans au moins de la comptabilité dans une société anglo-saxonne, et une bonne approche informatique de ces questions.

Poste d'avenir pour un candidat désireux d'évoluer dans la filiale d'un important groupe américain.

Adresser c.v., en indiquant les prétentions, sous référence 102 au Service du Personnel B.P. 113 — 78190 TRAPPES.

offres d'emploi

ICL

La filiale française du premier constructeur européen d'ordinateurs

recherche parmi les hommes avec lesquels elle souhaite accélérer sa croissance

des ingénieurs commerciaux

pour PARIS ou LYON

LA MISSION :
renforcer l'impact d'ICL auprès des entreprises à *travers une large gamme de petits et moyens* systèmes.

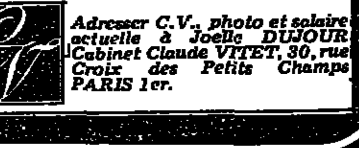
LES HOMMES :
diplômés d'études supérieures (commerciales ou scientifiques) pouvant justifier d'une réelle maîtrise de l'informatique de gestion et de plusieurs années de réussite dans la vente de matériels ou de logiciels.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous Référence JT 740 à : ICL Recrutement - 4, rue François Ory 92128 Montrouge.

ENTREPRISE FRANCAISE
EN PLEINE EXPANSION
BOULOGNE-BILLANCOURT (92)
recherche son

chef de production

100.000 F. an - 30 ans minimum
Diplômé d'une école d'ingénieur ou équivalent. Ayant pendant plusieurs années dirigé, organisé, "planifié" le travail d'une équipe (d'environ 40 personnes) et si possible ayant une expérience des achats.



Adresser C.V., photo et salaire actuelle à Joelle DUJOUR Cabinet Claude VITET, 30, rue Croix des Petits Champs PARIS 1er.

LEADER EUROPÉEN DANS LE DOMAINE DE LA PETITE MÉCANIQUE

recherche pour
son Département Achats

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Diplômé Enseignement Supérieur.
Connaissances matériel mécanique, montage, découpe, protection.

MISSION :
- diriger une équipe d'acheteurs ;
- contrôle des délais ;
- réduction des coûts.

ANGLAIS APPRECIE

Env. C.V. man., photo et prét. ss no 63.578 Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

---

jeune traducteur(trice) expérimenté(e)

Grande Administration financière recrute, pour des traductions d'ordre économique et monétaire, un(e) jeune traducteur(trice) expérimenté(e). De nationalité française, il (elle) connaîtra l'ANGLAIS (niveau licence) et l'ALLEMAND ou à défaut l'ESPAGNOL (niveau DEUG). Capable de *traduire rapidement et de faire une synthèse* (revue de presse quotidienne), il (elle) écrira parfaitement le français.

Adresser candidature sous référence 5700 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

FORMATION

Organisme National
chargé promouvoir et assurer formation des adultes et des jeunes auprès de l'ensemble des imprimeries, recherche pour diriger son Centre à PARIS

Secrétaire Général
100 000

IL : • ANIME l'équipe en place (17 formateurs et permanents) ;
• ORGANISE et GERE les moyens alloués avec bon sens et rigueur ;
• suit et DEVELOPPE COMMERCIALEMENT les relations avec les entreprises (Ile-de-France exclusivement).

Ce cadre, 35 ans *minimum, justifie d'une réelle* expérience industrielle dans un poste opérationnel, suivie ou précédée d'une pratique de formation d'adultes d'au minimum 2 ans.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous réf. 802 à notre Conseil :

CENTOR - Département Emploi,
12 bis, rue Henri-Monnier,
75009 PARIS.

Responsable Laboratoire Meuble

La Direction de la Qualité d'une des premières sociétés de distribution recherche un

INGENIEUR BOIS

qui sera responsable du laboratoire "MEUBLE - LITERIE - SIEGE".

Sa fonction s'exercera en collaboration étroite avec les départements d'achat et il sera chargé de la conception et de la rédaction des cahiers des charges. Responsable de la qualité de l'ensemble des produits de cette catégorie commercialisés par notre société, il lui appartiendra de définir et d'exécuter les essais qu'il jugera nécessaires.

Le candidat que nous retiendrons :
- sera âgé de 30 ans environ
- sera diplômé de l'école du bois ou de l'école Boulle
- aura une expérience de 5 années acquise dans l'industrie du meuble
- possédera de grandes qualités de contacts et de négociation, de bonnes capacités de rédaction. et d'organisation
- aura une très bonne connaissance technique des produits cités ci-dessus.

Lieu de *travail : PARIS, envisager des déplacements* en province ou à l'étranger chez les différents fabricants.

Si vous êtes intéressés par ce poste, envoyez votre curriculum vitae manuscrit en précisant vos prétentions sous No 63.530 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE PRODUITS DE
GRANDE CONSOMMATION
recherche
pour faire face à des développements importants de ses systèmes d'information, son

RESPONSABLE DE L'INFORMATIQUE

Il sera chargé de diriger et d'animer une équipe d'une douzaine de personnes travaillant en étroite collaboration avec l'utilisateur et disposant d'un matériel évolué.

Le candidat agé de 35 ans environ, de formation supérieure, devra justifier d'une expérience réussie dans un poste similaire et d'une bonne connaissance des problèmes de Gestion.

Ce poste est situé dans une grande ville universitaire à une heure de Paris.

Adresser Curr.-Vitae, photo et prétentions nº 56.695, PUBLICITÉ ROGER BLEY
101, rue Réaumur- 75002 PARIS.

Dans le cadre du développement de notre activité de conseils aux entreprises en France et à l'étranger dans le domaine du recrutement. nous recherchons pour PARIS :

un CONSULTANT

SA MISSION :
— contacts avec les Directions du personnel, les Chefs d'entreprise, les organismes professionnels;
— définitions et descriptions de postes et de profils ;
— examens des candidatures et aide aux recrutements.

PROFIL :
— *5 ans au moins d'expérience en entreprise ou* cabinet conseils à des postes (tels que Recrutement, formation et gestion du personnel, organisation...) ayant permis d'acquérir une bonne connaissance des principales fonctions de cadre ;
— sens des contacts et esprit d'équipe.

Adr. C.V. et photo à nº 63 748 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

POUR VENTE
COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES
Société banlieue Sud Paris recherche

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Diplômés Grande Ecole, 2 à 3 ans expérience, connaissance anglais souhaitée.
Postes à pourvoir Paris et région Rhône-Alpes.

TECHNICO-COMMERCIAL SÉDENTAIRE

Jeune femme niveau ingénieur, débutante ou 2 à 3 ans d'expérience.
Connaissance anglais souhaitée.
Poste à pourvoir banlieue parisienne.

Envoyer C.V. et prétentions sous référ. 5.936 en précisant le poste choisi à Pierre LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

UNIQUE POSSIBILITE DE CARRIERE POUR UNIVERSITAIRE JEUNE ET DYNAMIQUE

Une toute nouvelle technologie dans le domaine *des systèmes d'information* vient de paraître sur le marché français. Nous recherchons pour assurer son développement commercial

UN JEUNE COLLABORATEUR
répondant aux critères suivants :

Intelligence
Un diplôme obtenu dans une discipline mathématique ou scientifique serait un avantage.
Bonne communication
Orale et par écrit (ce sera la capacité de synthèse plutôt que d'orateur qui sera préférée).
Bonne présentation
Ce poste nécessite des contacts fréquents avec des cadres supérieurs et membres de la direction de grandes Sociétés et Administrations Paris, province.
Energie
Il y a beaucoup à apprendre (nous assurons la formation) et énormément de potentiel à réaliser.
Bonne connaissance de la langue Anglaise.
Les conditions sont naturellement à la hauteur de la valeur du candidat exceptionnel que nous recherchons. De plus, la situation offre la possibilité de se créer une réputation nationale en très peu de temps.

Envoyez C.V. manuscrit, photo et prétentions. No 62.252 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

---

banque

***BANQUE INTERNATIONALE** en pleine expansion recherche*

JURISTE DEBUTANT

Titulaire d'une **Maitrise de Droit Privé.**
Libre rapidement.
Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 3544-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

---

ingénieur financier et informaticien

PARIS - 90.000 F

Pour un des plus importants Groupes européens spécialisé dans les études financières, économiques et boursières. Au sein de l'Unité Documentation (80 personnes), le titulaire sera Adjoint au Directeur Technique et aura pour tâche de repérer des besoins, d'étudier des projets et de développer des produits de diversification. Ce poste peut convenir à un Diplômé d'études supérieures, techniques ou commerciales, qui réunisse les compétences financières et économiques à une expérience d'organisateur habitué à dialoguer avec l'Informatique. Il est requis, par ailleurs, le goût des études sur dossier, de la rigueur dans les analyses, une excellente faculté de synthèse et de bonnes compétences rédactionnelles.



Adresser un CV détaillé et une lettre motivée sous référence 25100 DM à Hervé LE BAUT
ORES GROUPE BOSSARD
105, boulevard Haussmann - 75008 PARIS

Leader européen dans sa branche équipement électro-mécaniques de haute fiabilité, destinés à *industrie de pointe*, plusieurs *unités de production*, plusieurs filiales de vente à l'étranger, en expansion, 35 % export, recherche pour une de ses divisions, effectif 2 000, à Paris

UN DIRECTEUR

INGÉNIEUR DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE
A.M., E.C.P., SUP. ÉLEC., ...

35 ans minimum. Patron d'une division en expansion de 20 à 22 % par an, il doit progressivement être à même d'en assumer toutes les responsabilités couvrant :
- les problèmes techniques : B.E. production, mise au *point produits ;*
- les problèmes commerciaux : définition des objectifs France et Export, choix des produits ;
- la gestion : contrôle rigoureux des résultats financiers et de la rentabilité de sa division.

Il s'intégrera à une équipe jeune et entreprenante et disposera des services fonctionnels du Groupe.

Rémunération 200 000 F par an environ, avantages.

Env. C.V., photo et prét. ss réf. 2370 à D. DANGER,
CORT 65, avenue Kléber,
75116 PARIS.
Discrétion absolue.

Préciser les Sociétés auxquelles vous souhaitez que votre candidature ne soit pas transmise.

Pour l'ouverture d'un bloc médico-chirurgical en Septembre 1978,
LE CENTRE HOSPITALIER
DE PONTOISE (95)
recherche une

assistante sociale

pour s'occuper du personnel (1700 agents). Les candidates, qui doivent justifier d'une sérieuse expérience, peuvent adresser leur CV au Directeur de l'Hôpital de Pontoise — 95300 — ou téléphoner au 030.94.00, poste 20.19.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE
dans les PRODUITS MÉTALLIQUES
DESTINÉS au BATIMENT
(Banlieue SUD)
recherche pour collaborer à un lancement de produit dans le domaine « GROS ŒUVRE »

CADRE TECHNIQUE ou TECHNICO-COMMERCIAL

Formation **Ingénieur** ou **Technicien**

EXPERIENCE SOUHAITEE :
— B.E.T. et chantiers Maisons Individuelles.
— Calcul de charges de structure.
— Connaissances en béton armé et si possible produits de second œuvre.
— Anglais parlé.

FONCTIONS :
— Calcul des charges et détermination des produits.
— Adaptation technique des produits.
— Chargé des relations techniques avec B.E. anglais.
— Appui technique voire commercial auprès des technico-commerciaux distributeurs et entrepreneurs.

Adr, C.V., prétent. et délai de disponibilité à nº 63.736 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, PARIS-1er qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE NUCLEAIRE
recherche pour
SES ETUDES DE PRODUITS NOUVEAUX

INGENIEURS

Les quatre postes suivants sont à pourvoir et peuvent intéresser des diplômés de formations diverses : Polytechnique, Mines, Centrale, Arts et Métiers, INSA, ENSI ... Une expérience professionnelle de quelques années est souhaitée

— **1 INGENIEUR MECANICIEN** pour conception mécanique incluant calculs, bureau d'études, atelier, essais en laboratoire,
— **1 INGENIEUR CONTROLE** pour mise au point des procédés de contrôle, établissement des procédures et des normes - coordination d'une équipe de contrôleurs,
— **1 INGENIEUR ASSURANCE QUALITE** ayant une expérience professionnelle d'une dizaine d'années dont environ trois dans l'assurance qualité des fabrications mécaniques,
— **1 INGENIEUR POUR CALCUL DE COMPORTEMENT MECANIQUE** - ayant de bonnes connaissances en informatique, mécanique, et résistance des matériaux.

Le lieu de travail est en banlieue sud.
La rémunération est appréciée en fonction de l'expérience acquise.

Envoyez C.V. et photo sous No 63.605, Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

LogAbax *informatique*

PREMIER CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE TERMINAUX ET MINI-ORDINATEURS DE GESTION
recherche pour
son atelier de reconstruction à MEAUX (77)

UN INGÉNIEUR

devant prendre en charge la responsabilité de l'atelier

Formation en électronique et mécanique
Connaissance en périphériques d'ordinateurs
Le candidat retenu sera, en liaison avec les sous-traitants, responsable de la qualité de sortie des produits.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 238 à la Direction du Personnel, 77, av. Aristide-Briand, *94110 ARCUEIL*

IMPORTANTE SOCIETE DE VENTE DE PRODUITS SIDERURGIQUES
recherche

ADJOINT au CHEF du SERVICE du PERSONNEL

Son activité sera principalement orientée :
- sur l'administration du Personnel
- sur le traitement de la paye par ordinateur.

Expérience de ces deux questions nécessaire.

Envoyer C.V., prétentions et photo
sous référence 9138 à

LTP 31, Bd BONNE NOUVELLE
75002 PARIS qui transmettra

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
Grande Banlieue NORD de PARIS, rech.

UN INGÉNIEUR Expérimenté

*pour traiter des problèmes de **QUALITÉ** dans les Industries Mécaniques*

Une bonne connaissance des problèmes de conception fabrication et contrôle dans les industries mécaniques est indispensable pour assurer pleinement ce poste.

Une bonne formation économique est également nécessaire.

Adresser C.V., photo et prétentions, nº 63.126, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

FILIALE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
en forte croissance
recherche
pour sa division Télécommunications

UN INGÉNIEUR DE VENTE

Pour réussir dans sa mission, il devra être un spécialiste des courants faibles et posséder une expérience confirmée dans les domaines de la téléphonie et des centraux téléphoniques.

Nous désirons nous adjoindre un ingénieur âgé d'au moins 30 ans, parlant bien l'anglais et ayant fait la preuve de sa compétence technique et son dynamisme commercial.

Une formation à nos produits est assurée dans nos unités européennes.

Lieu de travail : CERGY-PONTOISE (95).

Rémunération élevée et voiture de fonction.

Adr. C.V., photo et prétent. sous le nº 63.603 à : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

LE MINISTÈRE DU BUDGET

recrute à Paris

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

DIPLOME

(expér. système ou bases de données souhaitée) pour participer à l'automatisation de la préparation et du suivi du budget de l'Etat

sur matériel IBM 370

Adresser un C.V. détaillé sous nº T 753.025 M à REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.





offres d'emploi

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
EN FORTE EXPANSION
Ville universitaire de province - Région agréable
Recherches et Développement - Fabrication
Promotion

recrute

1) PHARMACIEN DE PRODUCTION

Responsabilités techniques - humaines - gestion. Poste évolutif vers direction d'unité de production. Expérience en production 2/3 ans souhaitée. Formation de base I.P.I. - I.A.E... appréciée.

2) PHARMACIEN DE SERVICE ACHATS

Adjoint du Directeur des Achats, il sera en outre chargé de missions de développement produits nouveaux. Il est souhaité un pharmacien ayant une expérience industrielle, mais l'emploi peut convenir à un débutant.

Faire acte de candidature (curr. vitae détaillé, photo récente, prétentions) sous N° 4.902 à :
J.R.P. 39, rue de l'Arcade, PARIS (8e), qui transmettra.

Réponse assurée.

UN IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
recherche

**LE CHEF
de son département Immobilier**

La fonction recouvre 3 aspects :
- COMMERCIAL (location et liaison avec locataires) ;
- ADMINISTRATIF (gestion des immeubles) ;
- TECHNIQUE (lancement et suivi des travaux, entretien des immeubles).

Les candidats devront avoir une formation technique supérieure (INGENIEUR ou équivalent) et une expérience de quelques années dans une fonction similaire.

Adr. C.V. détaillé av. prét. et photo ss réf. 592 à :
Créations Dauphine
41, av. Friedland, 75008 PARIS, qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'ÉDITION JURIDIQUE PRATIQUE
DE HAUT NIVEAU TECHNIQUE
recherche

**JURISTE
DE DROIT SOCIAL**

D.E.S. droit privé. Une connaissance approfondie dans les domaines du droit du travail et de la Sécurité Sociale, ainsi qu'une expérience professionnelle de nombreuses années sont indispensables pour ce poste qui exige une grande aptitude aux travaux de rédaction et un esprit clair et méthodique.

Adresser lettre MANUSCRITE et C.V. très complet à n° 63414 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1er.

Centre Chirurgical Marie-Lannelongue - 133, av. de la Résistance, 92350 Le Plessis-Robinson
recherche
LABORANTINE
Titulaire B.T.S. ou DELAM. Libre de suite pour remplacement 1 mois minimum. Tél. pour R.V. : 630-21-33 Poste 36 05.

IMPORTANTE SOCIETE
à BOBIGNY 93000
recherche pour assurer le développement d'application sur IBM 370 + RESEAU TP

DEUX ANALYSTES PROGRAMMEURS
DOS/VS CICS/VS COBOL ANS (surtout Assembleur)

UN PUPITREUR
confirmé 370/DOS/POWER/CICS

HORAIRES 3 × 8
Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V., photo, prétent. s/référ. 5938, à Pierre LICHAU S.A. - B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

APSIDE
48, rue de Ponthieu
75008 PARIS recherche
disponible rapidement
DUT + 2 ans

SPÉCIALISTES ASSEMBLEUR

Tél. 225-12-46/359-27-00 ou envoyer C.V.

IMPORTANTE SOCIETE
rech. pour son Département Informatique de gestion
ANALYSTE PROGRAMMEUR
Miage ou équivalent
Ecr. avec C.V. et prét. sous réf. 8082 à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 Puteaux.

Moyenne Entreprise construction Electrique pche banl. Sud, Leader dans sa branche, recherche
ADJOINT AU CHEF DU SERVICE EXPORT
Formation électrotechnique, expér. nécessaire, anglais courant indispensable, allemand et Espagnol souhaités. - Déplacements fréquents.
Ecrire avec C.V.
à n° 34735 B BLEU,
17, rue Lebel, 94 Vincennes.

ORGANISME PARIS-14e
recherche
ASSISTANTE SOCIALE
D.E. possédant sérieuses références pour assumer 2 vacations par semaine.
Adress. C.V. et prétentions à M. SAUGIER, I.N.R.S., 30, rue Olivier-Noyer, Paris-14e.

POMPES CENTRIFUGES
PARIS-16e
CHIMIE - INDUSTRIE
recherche
Prospection et devis
CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
Ecr. n° T 05186 M. Régie-Presse
85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

GROUPE THOMSON
FILIALE H.B.S.
recherche pour son Département Maintenance installations
AGENTS TECHNIQUES
- bac F3 ;
- B.T.S./DUT en Electrotechnique ou automatismes ;
- Dégagés O.M.

Postes stables - Rémunération et avantages sociaux intéress.

Env. prétent., C.V. et photo à M. GILLET c/H.B.S., B.P. 111
93203 SAINT-DENIS ou tél. : 243-10-40

Importateur constructeur automobiles V.L. recherche
CHEF SERVICE COMMERC.
de haut niveau, expér. cciale avec constructeur V.L. 10 ans minimum. Rémunération environ 140.000/an selon expérience. Ecr. s/réf. 2026 à INTER PA, B.P. 508, 75066 Paris, Cédex 02 qui transmettra.

Ecole secondaire mixte, avec internat région parisienne

recherche
pour rentrée 78

CONSEILLER PRINCIPAL EDUCATION

possédant expér. confirmée pour assurer discipline, animation, formation humaine et morale.

150 élèves, 6e à terminales.

Ecr. n° T 005 323 M Rég.-Presse
85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Nous rech. pour une agence de publicité, LA DIRECTRICE de son département des relations publiques. Elle devra justif d'une expér. min. de 5 ans la fonction d'attachée de presse et être en mesure de démontrer son aptitude à gérer un portefeuille de clientèle impt. et à assur. son dévelop. Adr. C.V. dét., photo et sal. souhaité. à Mme GIMBRE, 50, rue de la Croix - Bosset 92310 SEVRES.

Importante Société rech. INGENIEURS SYSTEME I.B.M. libre rapidement. Ecr. M. DAHAN, 60, Chaussée d'Antin, 75009 PARIS.

PÔLE INTER recherche
OPERATEURS
PUPITREURS
ROGRAMMEURS
Confirmés sur matériel H., 66
Tél. 285-57-65

COLLABOATEUR gr. stand. pr contact haut niv. Poss. partiel. 236-30-24 h. bur.

Pour service immobilier Cie d'Assurances cherche
COLLABORATEUR/TRICE
Titulaire maîtrise droit et ayant 3 ans expérience dans service immobilier ou de solides connaissances juridiques et fiscales.

Adresser lettre manusc., C.V. et photo à
Service Recrutement
LA PROVIDENCE,
56, rue de la Victoire-9e.

Recherchons
COMPTABLE
AIDE COMPTABLE
et BORDEREAU.
EcrieM. Mativet, 205 bd Vincent-Auriol, 75013 Paris.

Pour déplacements FRANCE longue durée nous recherchons
UN DESSINATEUR
E. 2/P. 1 charpente métallique.
Sachant METRER.
Général Services E.T.T.
47, rue de Maubeuge, Paris-9e.

Société d'Expertise Comptable recherche
COMPTABLE CONFIRMÉ CONFIRMÉE
3 ans expér. si poss. cabinet responsab. dossiers sous contrôle chef de groupe, sér. réf., pl. stab. Ec. av. C.V. CETECI, 9 bis, rue Gambetta, 78800 Houilles.

secrétaires

Secrétaires de direction

Importante Société
NEUILLY-sur-SEINE
recherche

secrétaire de direction

30 ans minimum
Confirmée par une réelle expérience et de solides références.

Ce poste requiert :
- une très bonne culture générale,
- une formation spécialisée (B.T.S.S.),
- anglais courant,
- une excellente présentation,
- des qualités d'ordre et de méthode,
- un esprit d'initiative.

- Nombreux avantages sociaux
- Restaurant d'Entreprise.
- Horaire souple.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 5736 à :
OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
PARIS (8e) - recherche

Secrétaires confirmées

pour ses directions
Marketing et Commercialisation
Esprit d'initiative indispensable.
Envoyer C.V. et photo ss référ. 528 à : AXIAL Pub. 91, faubourg Saint-Honoré, PARIS (8e), qui transm.

Secrétaires

Importante Société en pleine expansion
PARIS-BANLIEUE EST
recherche

UNE
SECRÉTAIRE STÉNO-DACTYLO TRILINGUE

ALLEMAND (langue maternelle)
ANGLAIS-FRANÇAIS pour SERVICE EXPORT
Références sérieuses dans un service administratif export exigées.

et UNE
STÉNO-DACTYLO FRANÇAIS-ALLEMAND
confirmée avec connaissances administratives.

324-57-00 Prendre rendez-vous : JEAN PREVOST S.A.

Important Groupe Financier
près du Pont de Neuilly
recherche
pour travailler au sein de son
SECRETARIAT DE DIRECTION

TRES BONNE SECRETAIRE STENODACTYLO

B.T.S. ou niveau.
Bon salaire. Avantages sociaux.
Restaurant d'entreprise.
Possibilité vacances.
Envoyer C.V. manuscrit et photo
Groupe CRI
5 avenue du Général de Gaulle
92806 PUTEAUX

Imp. organisation de Tourisme social, Service Personnel formation recherche
SECRÉTAIRE
niv. B.T.S. poste temp. 6 mois. 3.150 F, 37 h. 1/2. - 261-84-83.

Institut recherche
SECRÉTAIRE SCIENTIFIQUE
niv. bacc. Bilingue franç.-angl. Lieu trav. Burres-s.-Yvette (91) T. p. R.V. 9 à 17 h. 30 907-48-53.

Cherchons
SECRÉTAIRE COMMERCIALE TRILINGUE
français-anglais-allemand courants pour service exportation société machines-outils. Poste à pourvoir à Versailles, France. Ecrire avec C.V. manuscrit en français avec photo. Indiquer prétentions à PROFEL S.A., B.P. 165 - 78004 Versailles.

Demandons
SECRÉTAIRE
bilingue français-anglais sténodactylo, télex, pour gérant société plein développement spécialisée dans l'ingénierie et service pétrolier. Bureau près de Versailles.
TEL. : 955-47-34
Société Technique 2000,
2, rue de Marly,
78150 LE CHESNAY.

capitaux ou proposit. com.

Ch. à emprunter de 10.000 à 40.000 F, intérêt maxi avec gar. Ecr. M. Serpolet Cesseville 27110 Le Neubourg

---

Soyez votre propre patron
Société multinationale vous propose :
CONCESSION : PRODUIT EXCLUSIF
Affaire très lucrative.
Capital nécessaire :
50.000 F.
Ecrire sous le n° 1142 à :
SOPIC, B.P. 31
67001 STRASBOURG

représent. offre

Firme nationale de matériel de bureau, leader de sa spécialité, recherche pour compléter son équipe de PARIS
DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX
Formation spécifique assurée, expérience de la vente nécessaire.
Conges AOUT assurés.
Nous offrons :
Fixe + % important sur un matériel en pleine expansion.
Se présenter le 18 MAI de 9 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h.
COURVOISIER
Service de Ventes
21, bd Voltaire, 75011 PARIS.

Société importation MATERIEL HI-FI rech.
UN REPRÉSENTANT EXCLUSIF
région RHONE-ALPES
expérience, dynamisme, connaissances techniques nécessaires.
Fixe + commission + frais.
Ecr. avec C.V. détaillé et photo à N° 35.538 B - BLEU, 17, rue Lebel,
94300 VINCENNES, qui transm.

demandes d'emploi

Secrétaire, 52 a., nat. franç., dactylo, standard., archiviste, not. angl., 8 a. d'expér. grosse firme et plus. ann. hôtellerie, cherche emploi simil. Paris, Banlieue Est. Libre de suite. Ecrire sous le n° 6.025, à : « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

Journaliste - 44 ans, cherche emploi Secrétaire de rédaction ou Responsable de rubrique dans un quotidien ou hebdomadaire de province, Centre ou Midi de préf. Libre en sept. Ecr. n° 7.154, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

JURISTE PROCEDURIER expérimenté créances, cherche emploi à mi-temps. Ecrire à : n° 82.286 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Cadre administratif, parl. parf. angl., 23 a. expér. ds gestion moderne personnels et traitem. probl. socx ds organisations import., rehc. sit. supr. direction PME, secrétar. gal. ou organismes région Paris ou Ouest France. Ecrire n° 2.606, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune Femme Américaine T.H.D. - résidant Paris complètement bilingue expérience organisations internationales - banque recherche situation
ATTACHÉE DIRECTION
responsable développement marketing et relations publiques.
Ecrire : CALKINS, 101, rue de la Faisanderie, 75116 Paris.

ASSISTANTE D'ARCHITECTE
spécialisée style et agencement. ESPAGN. COUR., écrit, parlé, BAC A, notions anglais, dactylographie possible. - Ecrire à T 04986 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

MASSEUSE-ESTHÉTICIENNE
jeune, recherche situation. Téléph. : 886-84-34

DIRECTEUR TRAVAUX
Génie civil, résident en Algérie, accepterait dans ce pays :
- soit : poste à responsabilité de projet génie civil,
- soit : représentation dans : matériels, matériaux, systèmes avant-garde pour tous types de constructions (routière bâtiment, etc.).
Ecr. n° 2590, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

J.F., Prof., 30 a., 4 a. exp. ens. (dont 3 en GB), dble lic. angl/franç., maîtrise angl. ch. poste enseig. angl./franç ou étud. toute autre proposition. Ecrire n° 2610 « Le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Fme 50 a., ch. poste collabor., gestion, contentieux, dans serv. PRETS HYPOTHECAIRES. Ecr. n° 77, 12, rue de l'Isly 75008 PARIS, qui transmettra.

J. Femme, 25 ans, diplômée gde école (SUP de CO Reims 51), 3 ans expér. analyse fin. et contrôle de gestion, anglais lu, écrit, parlé couramment, allem.-espagnol, bonnes notions reche. emploi dans rég. Rhône-Alpes. Ecrire s/réf. 2021 à INTER PA, B.P. 508, 75066 Paris Cedex 02 qui transmettra.

J. H., TECHNICIEN ELECTR. recherche emploi simil. ou bât. Ecr. M. FRANQUET, 16, rue Rosenwald - 75015 PARIS.

H., 29 ans, DECS comp. + 2 cert. sup. Niv. expert. compt. ch. placé chef comptable nord Paris ou Afrique du Nord. Ecr. n° 2607 « Le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Licenciée en droit privé, diplômée d'études sup. en fiscal. cherche emploi en rapport. Ecr. n° 7149 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

Journaliste, 10 ans expér. réd. en chef quot., hebdo. Disponib. temps complet ou partiel. Presse - Pub. - Edit. Ecr. n° 2555 « Le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F., 31 ans, Cél. Assistante de direction, biling. Dipl. Proficiency de Cambridge. 6 ans expérience presse, relat. publ. Etudierait toutes propositions. Ecr. n° 2565 « Le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune fille hollandaise, 21 a., ch. un emploi au pair dans famille avec enfants, de préfér. env. Paris. But : ap. la langue. Ecr. V.d. Meyden, Koningsweg 34, Bois-le-Duc, Hollande.

DIRECTEUR DES VENTES
31 ans, biling. français anglais, spécialisé dans la distribution biens de consommation, cherche situation en relation avec ses compétences larges et variées. Ecr. n° T 5.275 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

SPECIALISTE COMMERCE EXTERIEUR, 45 ans, Anglais, Allemand, Longue expér. P.M.E. ch. situation FRANCE ou ETR. Tous voyages acceptés Tél. : 554-85-61 ou écrire n° T 05.276 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Jne Fme 36 ans, cherche poste COMPTABLE Paris Sud ou centre, libre de suite. Accepte mi-temps intéressant. DELOIZY, TEL. : 378-20-41.

CHEF COMPTABLE. Hme 52 a. Excell. référ. professionnelles. Libre immédiatement, B.P. anc. régime comptab. générale et analytique, payé contrôle budget rech. poste chef comptable dans P.M.E. Ecr. ou télé GUERIN, 7, rue Les Cormorans, 78440 Gargenville. 478-61-91.

J. F. 26 ans Anglais, Italien, culture gle, exp. spectacles, ch. poste av. respons. spect. édit. média. Ecr. n° T 05.271 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

SECRETAIRE DIRECTION J. fme 25 ans, bilingue anglais, not. allem., formation B.T.S.S. Sens respons., excell. présentat. Libre voyager. Etudierait proposition FRANCE-ETRANGER Ecr N° T 05256 M Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

ESPAGNE
bilingue 30 ans, diplômé enseignement supérieur commercial, vendeur confirmé, désire évoluer vers IMPORT - EXPORT.
Tél. : 207-61-73.

INGÉNIEUR E.T.P. + I.A.E.
RESPONSABLE D'AFFAIRES
Haut niveau France et étranger.
13 ans expérience T. P., banque et bâtiment.
Cherche POSTE
A HAUTE RESPONSABILITE
- Large autonomie ;
- Basée région parisienne.
Ec. N° T 004964 M, Régie-Presse 85 bis, r. Reaumur - Paris (2e).

Togolais diplômé E.S.C. et niv. D.E.C.S., 6 a. exper. compt. et ccial, ch. place ds sté ou entreprise déjà installée ou ayt projet d'installat. et de représentat. en Afrique noire. Ecr. Benthos, 61, sq. du Nord, 95500 Gonesse.

---

pour **BARCELONE**

Français résident
36 ans

De formation supérieure,

Français, Espagnol, Anglais.

Expérience à niveau direction du secteur Espagnol des produits industriels techniques,

cherche

POSTE SIMILAIRE
dans filiale d'un groupe Français de préférence.

Ecrire sous le numéro 82.338 M. à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

Homme, 35 ans, diplômé Sorbonne en économie internationale.
Spécialiste : Afrique et Moyen-Orient.
Expérience : Irak, Syrie, Liban, Madagascar, etc.
recherche
SITUATION FIXE OU PONCTUELLE
pour **JOURNAL**
ou
ENTREPRISE COMMERCIALE
Ecrire n° T. 05.292 M RÉGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

DIRECTEUR DES SERVICES COMPTABLE ET FINANCIER

Expérience 20 ans. Administration générale, organisation, informatique intégrée, problèmes administratifs, comptables, juridiques, fiscaux et douaniers.

Disponible rapidement.
Ecrire à C.G.P. n° 609,
25, rue Cavendish, 75019 PARIS.

EXPORT MANAGER
Bilingue Anglais
33 ans

- actuellement responsable d'un réseau de distribution qu'il a créé sur l'Angleterre, l'Afrique de l'Ouest et le Moyen-Orient. Basé à Paris ;
- recherche responsabilités plus importantes dans une société passionnée par l'exportation.

Ecr. sous le numéro 7.196, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

CADRE ADMINISTRATIF SUPÉRIEUR DE BANQUE

47 ans - Licencié en droit, ancien inspecteur - Elève des impôts directs, expertise comptable, recherche emploi Banque ou Direction financière entreprise
Paris ou région parisienne.

Ecrire sous le numéro T 05319 M, à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

DYNAMIQUE, ENTHOUSIASTE VOLONTAIRE, DISPONIBLE

35 ans
Trilingue (français, anglais, allemand) cherche entreprise même définition pour accord complet.

Ecrire n° 2.593 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427, Paris-9e, qui transmettra.

HOMME 32 ANS - Maîtrise Sc. Eco. (+)

5 ans expérience Secrétaire de Rédaction grande Agence de Presse internationale (service économique et financier)

TRILINGUE : anglais, français, espagnol, cherche France-Etranger poste responsabilité, haut niveau, relations extérieures, journalistiques ou équivalent.

Ecrire n° 2585 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

CADRE TECHNIQUE
42 ans. Formation MARINE B.S. MECANIQUE 20 ans d'exp. en AFRIQUE dt 8 ans en qualité de chef de centrale électrique. Adjoint au directeur technique. Technicien tous Diesels. ANGLAIS TECHNIQUE Libre de suite, cherc. situation similaire en AFRIQUE NOIRE, EXTREME-ORIENT ou BRESIL. Ecr. n° T 5241 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

JNE FEMME CADRE 35 ANS cherche poste Paris ou région parisienne Est
ATTACHÉE DIRECTION COMMERCIALE
ou équiv. 13 a. expér. PME : Animation des équipes de vente, fonctionnement et planification, sens des responsabilités, de l'organisation et des contacts
Anglais. Libre rapidement.
Ecr. n° 63.404, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

INGÉNIEUR DIPLOMÉ
28 ans, longue expér. industrielle
- Applic. piezo-électriq.
- Fibres optiques.
- Suivi d'affaires.
Espagnol écrit, lu, parlé, angl. moyen. Actif, volontaire, gde capacité d'adaptation.
Rech. poste à responsabilités, motivant et évolutif.
Ec. n° T 082318 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

DIRECTEUR du PERSONNEL ET DES RELATIONS HUMAINES
46 ans, ESCEP, 19 ans d'expér. de la Fonction dont 5 au niveau Comité de Direction, ayant pratiqué négociations sociales, connaissant anglais et allemand, rech. poste similaire ou SECRETARIAT GENERAL dans Entreprise ou Organisation professionnelle ou Conseil dans Cabinet.
Disponibilité rapide possible.
Ecr. n° 62.669, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Cadre ccial, 58 a., licencié économique, très introduit grande distribution, cherche situation Ecr. n° 2.589, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

CADRE 29 ans DROIT + I.E.P. Libre immédiatement. Et. H.S. ét. ttes pr. rég. RHONE-ALPES. Ecr. n° T 05069 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

SECRETAIRE
REGION
PARISIENNE
(92-Châtillon), expér. techniq., cciale, administrat., habituée à respons., initiatives, rech. poste autonome. Accept. d'être la correspondante d'une entrepr. de province. Peut également se déplacer. Etudie toutes proposit. Ecr. n° 7.166, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. 32 ans, DOCUMENTALISTE, 5 ans expérience secteur tourisme hôtellerie, niveau international, recherche emploi similaire ou service études même secteur. Ecrire n° 63.171, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

French young lady, excell. English and Ital., University background, exper., seeks top level secretarial-ccial job, 5.300 F/m. Ecr. n° 2.601, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE de GESTION
H. 37 a., autodidacte, 13 ans comptabil. industr., analytiq., px de revient et contrôle budgétaire, suite fusion, étudier. toutes proposit. de poste à responsabilités (éventuel. création) ds moyenne entreprise. Ecrire n° 63.723, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Ingénieur E.N.S.M.A. certif. C.H.E.C., études d'arch ESA, ch. emploi brx étude usines ou bâtiment, J.-J. Labussière, 8, sq. Gay-Lussac, 78330 Fontenay-le-Fleury. Tél. : 460-29-39.

EDITION

Fme 30 ans, célib., lic. hist. exp. refonte + direct. biblio. univ. milieu jeun. Chantilly. Stages en édition, cherche poste ASSISTANTE service littéraire, presse ou fabricat. Etudie toutes propos. Angl. litt. : lect. cour. all. Russe : niv. DEUG (bonn. not. compt.), mémoire hist. anc. à soutenir Paris IV. Ecr. n° 82.330 M. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Débutant DUT automatisme + maîtrise sciences et techniques télécommunications, 28 ans, ch. poste région indifférente. Ecr. Christoforou Christos, 22, rue Gusto-Gervasotti, 38100 Grenoble.

H. 30 ans, licencié philo. Maîtrise socio, anglais courant connaissant matériel vidéo et son, cherche poste Paris. Ecr. n° 7.189 « le Monde », 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune professeur anglaise cherche une situation en France. Miss Susan Cooley, 8 Beverley Gardens, Chilton, Ferryhill, Co. Durham.

SECRÉTAIRE PARTICULIER
Homme 30 ans. Expérience 10 ans entreprise privée, banque. Très disponible, recherche poste de confiance de préférence auprès personnalité domaine artistique, industriel ou financier.
Tél. au 033-29-53.

ARCHITECTE DESA 34 A. ch. poste à responsabilité expér. en hôtellerie, log., ctres cciaux. Ecr. n° T 05.308 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DESSINATEUR D'ETUDES naval et chaudronner., technicoccial. Référ., ét. devis, mise en chantier, ch. emploi, Paris ou étranger. R. Dupont 237-65-91 ou 500-25-48.

J. H. 26 ans, lic. ès sc. éco + maîtrise, exp. cciale 1 an, ch. sit. à resp. stable ds branche techn. claux s'abstenir. Ecr. n° 82405 M. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Juriste 42 ans connaissant parfaitement anglais, 10 ans expér. comme clerc avoué et principal d'huissier, cherche situation à responsabil. ds service content. ou administratif région Rhône-Alpes. Ecr. n° 15.312 IPH 2e 38040 Grenoble.

Photographe réalisateur aud.-vis. 40 ans, sérieuses référ. format. information, cherc. empl. stable responsabilité rég. Rhône-Alpes. Libre septembre 1978. Ecr. n° 7.172 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. Fme, 31 ans, lic. fac. de lettres, dipl. de l'Association des bibliothécaires français, anglais, dactylo débutante. Expér. prof. en qualité de document., bibliothécaire, rédact. Bon contact. situation stable : sept.-oct. 1978. Ecr. n° 2.586 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75426 Paris-9e.

Jne Fille 21 a. ayant travaillé pendant 1 an au MINISTERE des AFFAIRES CULTUR. à la CONSERVATION des BAT. DE FRANCE, ch. empl. chez ANTIQUAIRE. Ecr. : Delaunay, 36, r. Gaston-Hulin - 86000 Poitiers.

Direct. ccial Adj., 34 a. spécial. équipement de bloc, matériel médico-chirurgic., biomédical et para-médic., très introduit, ch. poste de responsab., déplacem. possible dans toute la France. Ecr. n° T 05361 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

J.F. 29 ans, formation univers. économ. + Docum., — bonne connais. all. et angl., sténo — assistante galerie d'art province ch. situation en relation avec diffusion de l'art, Paris ou Centre culturel français ou étranger. Ecr. No 2612 « Le Monde » Pub 5, rue des Italiens 75427 Paris-9e

---

H., 55 ans. Cause rais. familiale cherc. à effectuer reconversion. Connais. comm. et compt. Bon organisateur. Goût des respons. Excel. prés. Rech. travail stable. Ecr. No 2619 « Le Monde » Pub 5, rue des Italiens 75427 Paris-9e

---

RESPONS. DE FORMATION
Si vous avez des problèmes de formation au sein de votre entreprise, je suis à votre disposition selon vos besoins.
Bac Techn., B.T.S., Ec. Sup. com., 11 ans expér. prof dont 7 gestion P.M.E.
Ecr. No 6028 « Le Monde » Pub 5, rue des Italiens 75427 Paris-9e

---

CHEF DE FABRICATION
cadre 49 ans, forte expérience décolletage, découpage, reprises, montage, méc. gén., électr., entret., T.T., revêtem., O.S.T., px rev., achat ss-trait. client. bil. fr.-esp. ch. situation rég. indifférente.
Ecr. n° 6 022, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

En vue départ région Sud-Est Hme 31 ans. Adjoint directeur agence bancaire, classe IV, 16 ans ancienneté, chez même employeur ch. emploi équivalent. Ecrire sous n° 62 522 HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, PARIS - 8e.

J. F. 30 a., B.T.S. angl., alle., lic. angl. expérience recherche emploi respons. spectacle, éditions, presse ou autre domaine socio-cultur. Paris. Libre suite. Ecr. n° T 05 360 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

FISCALISTE
Licencié en droit, 3 ans d'exp. ch. poste collaborateur ds cab. ou sté de conseil région Ouest. Ecr. n° T 05.346 M Régie-Presse, 85, bis r. Réaumur, Paris-2e.

Débutante 28 ans
Maîtrise en Droit Privé
ITALIEN ECRIT ET PARLE
connaiss. en dactylo
ch. emploi stable, possib. d'av. Ecr. n° 2.594 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHEF COMPTABLE
43 a., niveau DECS, bne expér. prof. ds entrep. ind. et cciales, prat. contr. gest. ch. pl. stable. Ecr. n° 2.570 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e qui transmettra.

ALGÉRIE
Franc. résident, ingén. électr. méc. indust. expér. T.P., 25 a. A.F.N. négoce ht niv. marchés org. chantiers, formateur T.P. métro. topo, droits Alg., Fr., Allemand, Anglais + vernacul. totale disponibilité. Etud. ttes prop. responsabilités tech., com. adm. Stés T.P. ou indus. Ecr. détaillé.
Ferrand, B.P. 198 Alger-Tri.

BANQUE
HEC 35 ans, exp. bancaire ch. empl. dir. et resp. banque priv. Ecr. n° 2.624 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Prof., 31 a., certifié lettres 5e éch. Gd chx des cadres du ministère de l'éducat. ch. sit. à resp. Privé ou public. Et. tte pr. Ecr. No 7192 « Le Monde » Pub 5, rue des Italiens 75427 Paris-9e

---

Secrétaire de rédaction expérimenté, diplômé d'études supérieures de journalisme, licencié en théologie, con. grec moderne cherche emploi
PAPADOPOULOS Constantin
15, rue Danton, 92 VANVES.

J. Fme, 28 ans, comptable, DUT Gestion opt. fin. compt. 10 ans expér. comptab. générale, déclarations sociales, fisc., bilans. Lib. de suite T. 305-14-33, A.-M.

CHEF DE MISSION
Ingénieur, 36 a., ch. poste resp. outre-mer. T. (93) 31-51-35 Nice.

ANNONCES CLASSÉES
TÉLÉPHONÉES
296-15-01

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

XVIᵉ IENA
dans bel imm. pierre de taille, GRAND 5 PIECES Salon, Sal. à manger, 3 chbres. Sur rue et cour dégagée, petits travaux.
PRIX : 880.000 F.
S/pl. mercredi, jeudi 14-18 h. 30, 11, RUE DE BASSANO ou tél. : 723-96-05.

TRIPLEX NATION 120 M2. caractère, poutres. 670.000 F. 953-22-27.

AV. FOCH. Idéal pied-à-terre. Etage élevé sur verdure. 2 P. 550.000 F. 743-96-96.

BD HENRI-IV
SULLY-MORLAND
Bel immeuble pierre de taille. Ascenseur, chauffage central.
4 P., 150 m² env., tt confit. + chambre service et cave
6 P., 205 M2 ENVIRON SUR RUE ET COUR tt cft. + chbre serv. et caves.
EXCELLENT ETAT
Possib. professions libérales. Renseignements et visites : 755-98-57 ou 227-91-45.

17ᵉ, 18, R. VERNIER. Charme MAISON 3-4 P., 72 m² s/2 niveaux. Calme, cft. 365.000 F. 266-27-55. Sur place jeudi 17 h. 30-19 h. 30.

GUY-MOQUET sur square 3 p., entrée, cuis., wc, bains, chauffage central - 229-44-61

9ᵉ Bel imm. P. de T. Splendide 5 P. Cuis. w.c., bns, 135 m2. Sol. Calme. Prix except. 878-41-65.

29, R. GRANGE-AUX-BELLES Stud. s/rue, gde cuis., ent. W.C. bains. Imm. récent. tt cft 34 m2 + balcon. 165.000. Vis. mercredi, jeudi 14-17 heures.

236-46-83 GAMBETTA, ds imm. 1900, superbe DUPLEX 4/5 P. + TERRASSE + BALCON. PLEIN CIEL. Charme. SOLEIL. VERD.

Rue JOSEPH-DE-MAISTRE 3 P. entr., cuis., w.c., bns. 230.000 F. 229-44-61.

RUE JACQUEMONT
2 P., entr., cuis., w.c., cabin. toil. 129.000. 229-44-61.

MANDEL même, 3 expositions Plan parfait. 5ᵉ + 6ᵉ étage. Possib. diviser, 223 m2 + 52 m2. Park. 325-65-27 et 66-66.

AV. GEORGES-MANDEL
Somptueux rez-de-ch. 200 m2 jardin d'hiver, décoration raffin. 567-22-88.

AV. SAINT-MANDE (près) gd 5 P. + terrasse, imm. récent, excellent état, plein sud, box. 705-24-10.

RUE CHATEAUDUN
Imm. Napoléon III, 110 m2, appt 4 P., caractère, asc. Très calme, possib. prof. libérale. 530.000 F - 322-73-46.

Entre THORIGNY et PLACE DES VOSGES
dans imm. 17ᵉ, restauré, duplex original 126 m2, vaste réception, 2 chbres. CHARME EXCEPT. 4ᵉ ét. ss asc. Clair. CALME ABSOLU. Très bon état. 227-22-62.

60, RUE PIGALLE
(50 m. place), studio tt confit, 15 a. créd. Sur place. 874-79-58.

EXCELLENT PLACEMENT
neuf, jamais habité, studette. 103.000 F. Locat. assurée 8.400 F par an. 139, rue des Pyrénées. Ts les jours sauf dimanche de 14 h. à 19 h. - 370-04-70.

PRES ETOILE
Pptaire vend 5 Pces, cuis., entr. S. de bns, w.c., dche, chf. centr. individuel. 110 m2 env. 6.000 F le m2. Visite ce jour et vendredi 19 de 15 h. à 19 h. : 17, r. de l'Arc-de-Triomphe, 2ᵉ ét. gauche sur cour.

BUTTE-MONTMARTRE
Coquet 2 P., cuis. équipée, w.c., douche, tél., très rentable. Px 110.000 F. Tél. 266-16-65.

BUTTES-CHAUMONT stand. Pl. soleil, 86 m2. Liv. + 2 ch. cuis. équipée, balc. Box. 560.000. 344-23-25.

16ᵉ Rue LONGCHAMP (Près Iéna) hall d'entrée, salon, s. à mang., 2 ch., office, cuis. + chbre serv., 160 m². D. BOURGEOIS. 522-62-14.

16ᵉ SUD Soleil. Entrée séjour cuis., bains, 35 m². Prix 185.000 F. D. BOURGEOIS. 522-62-14.

PRES PLACE WAGRAM
IMMEUBLE 1900 pierre de taille Ascenseur, vide-ordures.
3 P., 55 m² env., cuis., bains, chauf. cent. individuel.
EXCELLENT ETAT.
Renseignements et visites : 755-98-57 et 227-91-45.

Butte-Montmartre - Exceptionn. 2 ateliers artiste en duplex, cuis., bains, wc, ch. cent. v.-o. 35 m2 libre, 6 m haut, 150.000 F. 63 m2 loué, 7 m haut., 250.000 F. Voir 14 h.-16 h., samedi, lundi, 55, rue des Abbesses, 224-18-42

16ᵉ ROND-POINT BUGEAUD
Imm. stdg, rénové, vidéo, vide-ordures, asc., ch. centr. imm.
GRAND 2 PIECES
bains, entrée, cuisine équipée. Vis. ce jour, 14 h.-19 h, 77, rue BELLES-FEUILLES - 870-47-02

16ᵉ PORTE DAUPHINE
Imm. standing rénové, vidéo, asc., vide-ordur., ch. centr. imm.
GRD LIVING + 2 CHAMBRES
2 bains. Gde cuisine. Terrasse.
JARDIN PRIVATIF
S/pl. ce jr 14 h.-19 h., 77, rue BELLES-FEUILLES - 870-87-83

MOULIN de la GALETTE, 60 m² APPT de CARACT. S/JARDIN, beau livg dble, ch., bns, cuis., état impecc. 410.000 - 076-02-63

PL. MALESHERBES - Original 120 m2, rez-de-chaussée, calme absolu. IDEAL PROFESSION LIBERALE - 076-02-63

Av. V.-HUGO (Etoile)
Imm. gd standing, 5 p. 150 m2 environ. Chambre de service. MARTIN, Dr droit au 742-99-09

CHATEAUROUGE
IDEAL PLACEMENT - 2 PCES, entrée, cuis., wc, bains. A REPEINDRE - 325-77-33

AV. PARMENTIER dans imm. récent. 2 P. 55 m² cuis. équip., s. bns., balc. Asc., tél., calme sur jdin, 6 étage. 320.000 F. Tél. après 20 h. : 347-08-72.

PEREIRE Dble liv., 2 ch., ascenseur, chauf. cent. Aff. except. 292-10-04.

TROCADÉRO
Imm. neuf, très grand standing 2 P. 67 m2 S/JARDIN, 48, RUE DE LONGCHAMP, 16ᵉ. Tél. : 720-17-54.

appartements vente

W A G R A M
PROPRIETAIRE VEND DUPLEX 3ᵉ et 4ᵉ ét. ASC.
LIVING + CHAMBRE
cuisine, bains, refait neuf. S/VERDURE. Plein soleil. Mercredi, jeudi, 14 h. à 18 h. 4, rue PUVIS-de-CHAVANNES ou tél. 723-91-22.

PLACE DES VOSGES
(même) magnifique appartem. 8 P. + dépendances + garage, exceptionnel. 1.850.000 F. Etude des Vosges, 278-09-40.

PLACE DES TERNES
Bel imm. pierre de t. parf. état, 5ᵉ étage, asc., 5 P. 173 m2, tt cft + chbre serv. Prix : 920.000 F. Créd. 80 %. Voir s/place. Mardi, mercredi 14 h. 30 à 18 h. 30, 241, Fgr-St-Honoré.

Xᵉ - PRÈS GARE NORD
dans même immeuble : à vdre bureau occupé, stud., 2 p., 3 p. Prix intéressant. JOUBERT et ANDRE. Tél. : 266-67-06.

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE
APPTS de 100 m2 à 235 m2
Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 h. à 18 h. ou 227-91-45 et 755-98-57.

TRES RARE, IMM. RENOVE
SACRE-CŒUR
BEAU 2 Pces SUD AVEC VUE CALME VERDURE URGENT 296-12-93.

REPUBLIQUE-VOLTAIRE
5/6 p. 180 m2, 4ᵉ ét. Tt conf. Convient prof. libérale. MICHEL et REYL, 265-90-05.

RUE SPONTINI
Grand standing, étage élevé. 250 m2, excellent plan. FRANK ARTHUR - 766-01-69.

ÉTOILE - 7.000 F/M2
part. à part. DUPLEX 340 m2, plein Sud, 5ᵉ et 6ᵉ ét. Imm. 1925 Magnifique réception 90 m2 + s. à manger, gde cuis., 4 ch., salles de bns, lingerie, bureau + studio, service et cave. excellent état. Tél. : 766-18-42.

Paris Rive gauche

NOTRE-DAME-DES-CHAMPS
Duplex rénové séjour + chbre tt cft. 355.000 F. 532-61-00.

EXCEPTIONNEL SUR PLACE ST-MICHEL
ds immeuble Pct. Gd 3 pièces, cuis., w.-c., bains, asc., occupé par dame seule 50 ans. Tél. : 523-49-93.

RARE ET ORIGINAL
CŒUR SAINT-GERMAIN VIᵉ rez-chaus., 135 m2, jard. privatif, 80 m2 + atelier et SERRE. DORESSAY, 548-43-94.

XVᵉ BEAU R.-de-Ch., 69 M2, cft. séj., chbre + petite. Soleil, tél., bon état. S/pl. de 14 à 18 h. mardi, merc., jeudi. 23, RUE DU LAOS.

80, bis rue DE SEVRES
PETIT IMMEUBLE DE 14 APPARTEMENTS SEULEMENT
DU 2 AU 5 PIECES
FINITION EXCEPTIONNELLE
PORTIER VIDEO.
SALLE DE BAINS ENTIEREMENT MARBRE.
VASTE CUISINE.
ISOLATION PHONIQUE POUSSEE
DOUBLE VITRAGE. SUR RUE.
APPART. MODELE SUR PLACE LE LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI APRES-MIDI
14 h. 30 - 18 h. 30.
OU SUR RENDEZ-VOUS TELEPHONEZ A
APRI
885 - 12 - 30

R. BONAPARTE
DIRECT PPTAIRE 85 M2 sur belle cour ravalée. Très GD SEJOUR, 2 chbres, S. de bains, cuis., dressing. 734-98-06, heures BUREAUX.

219, bd Raspail, Montparnasse-Vavin duplex orig., lux., 6ᵉ et 7ᵉ ét., plein soleil, dble living, 1 chbre environ 85 m2 + 10 m2 de terrasse, tél., cave, vide-ordures. Sur place, 18 mai, de 14 h. 30 à 16 h. 30, Cabinet J.-Courtois. 261-80-02.

164 bis, rue de l'Université, dernier étage. Plein sud, gd 3 pièces. Cuis. équipée, bains, moquette. TEL. Dressing. Balcon. 580.000 F. S/place, jeudi 14 h., 16 h. 30 ou 555-82-33.

Rue du VIEUX-COLOMBIER nf STUDIOS caractère, 224.000 F. 2 PIECES, 50 m2 + jardin privatif, 500.000 F. RENOVATIONS gd STANDING. Tél. : 265-05-49.

MONTPARNASSE, rez-de-chaus. poss. libérale 80 m2. Refait neuf tout confort. Tél. : 222-36-15.

Mᵒ BAC. A saisir charmant studio, caractère, confort. Propriétaire : 325-89-31.

VAUGIRARD - NECKER
75 m2, imm. 1973, 430.000 F. 5ᵉ ét. sur verdure. 292-10-04.

RASPAIL VAVIN 100 m2 Duplex, séj. + 2 pces. Asc. Luxe. Et. élevé. ODE. 42-70. TERRASSE.

VIᵉ AVEC JARDIN
Dans imm. classé. Génial appt 220 m2, 3 bains. Parking. Prix : 2.500.000 F. RIC. 02-44.

RUE OUDINOT
Magnifique studio, cuis., bains, 20 m2, confort. 567-22-88.

VANEAU Imm. Bourgeois Magnifique 2 P. tt cft. Refait neuf. A SAISIR. 325-75-42.

Pour personne de goût charmant rez-de-jardin privé. BAC 3-4 P., 80 m² conft. Calme. 266-27-55.

PRES JUSSIEU
DUPLEX atelier artiste
Volume, clarté, soleil, tt conft. Ascenseur, balcon. 600.000 F. 331-81-11.

ECOLE-MILITAIRE - Imm. nf, grd séjour, 2 chambres, balc., soleil - 705-24-10

Mᵒ PLACE D'ITALIE
TRES BEAU DUPLEX
85 m2 env., vue panoramique, GD SEJOUR + CH., mezzanine, cuisine équipée : 495.000 F. LAGRANGE - 256-16-65

A vendre, angle r. BAC-LILLE, 1ᵉʳ ét., F-4/rue, appt 72 m2, entrée, cab. toil., 2 p., ch. central, téléph., conviendrait prof. libér. 260-42-85

Particulier vend, métro Pierre-Curie, 2 pces, cuis., tt cft, tr. b. ét. 180 000 F. Tél. 672-38-46, de 9 h. à 10 h. ou après 20 h.

76-78 BOULEVARD DE LATOUR-MAUBOURG
VUE SPLENDIDE SUR JARDIN DES INVALIDES
PETI IMMEUBLE NEUF EXTRÊMEMENT LUXUEUX
17 APPARTEMENTS SEULEMENT
DU 2 AU 5 PIÈCES
SUR PLACE : APPARTEMENT-MODÈLE VISIBLE MARDI ET JEUDI
DE 14 H. 30 à 18 H. 30.
RÉALISATION
APRI
29, AVENUE FOCH
94100 SAINT-MAUR.
885 - 12 - 30

Région parisienne

Restent 4 appartements du 3 au 5 pièces

4, Rue Soyer, Neuilly-sur-Seine

à 100 m du Pont de Neuilly - Un petit immeuble de 6 étages, 13 appartements du 3 au 5 pièces. Jardins privatifs au rez-de-chaussée - Prestations de grand standing - 8.000 F le m² (prix moyen)

Livraison immédiate.

Visite de l'appartement-témoin, lundi et jeudi de 14 à 18 h.

Pour recevoir une documentation, écrivez ou téléphonez à CODA, 4, rue de Vienne 75008 PARIS

Tél. : 293.32.21

PA-SVP

Part. vend LUXUEUX APPT NEUF 4 PIÈCES
Avec 35 m2 de terrasse ensoll. NEUILLY-SUR-SEINE Prix justif. Ag. s'abst. 227-31-05.

RIS-ORANGIS
5' gare, 3 pièc. tt cft, très bien exposé ds petit imm. calme. 130.000 F. Part. à part. 986-12-03.

BOULOGNE - NORD
Constr. 1965, séjour, 2 chbres, 70 m2, tout confort, parking. 425.000 F. 825-60-40.

NEUILLY Château - Chambres bonne, 6ᵉ, ascens. Eau chaude, froide, 11 h.-13 h. 747-66-00

COURBEVOIE - GARE
Beau 2 p., entièrement refait à neuf, cuis., wc, bains. 145.000 F. Possib. crédit. 522-95-20.

METRO SCEAUX 2 minutes sur jardin
4 P., cuis., bains, asc. 80 m². Proximité tennis, piscine. Prix 330.000 F. 331-89-46.

MEUDON - BELLEVUE
4 pces 95 m2 + 10 m2 loggia, 3 chbres, 635.000 F + parking. Vis. s/place, 34, av. Gallieni, tous les jrs de 18 h. à 20 h. Tél. 027-14-13 ou COCIM au 387-84-30

NEUILLY, près BOIS
PIECES, chff. central, demi-sous-sol. Prix très intéressant. 11 h.-13 h. - 747-66-00

LA CELLE-SAINT-CLOUD
Part. vd ds résidence (verdure, tennis, piscine), appt 3 chbres, 2 bains, wc, double living, cuisine aménagée, dressing, nombreux rangements, décoration soignée, cave, parking. 5ᵉ étage avec ascenseur. Prix : 410.000 F Téléphone : 969-95-78

MEUDON - BELLEVUE
Studio 30 m2 sur jardin : 197.000 F + park. Visite sur place tous les jours, 18 h.-20 h., 34, av. Gallieni - Tél. 027-14-13 ou COCIM 387-84-30

COURBEVOIE - BÉCON
P. à P., 2 p., cuis., bs, asc., 1ᵉʳ ét. ds imm. 1950. T. : 637-05-31.

MEUDON - BELLEVUE
5 p. 122 m2, 4 chambres + 110 m2 jardin privatif, 910.000 F, 2 parkings compris. Visite s/pl. : 34, av. Gallieni, ts les jours de 18 h. à 20 h. Tél. 027-14-13 ou COCIM au 387-84-30

BOULOGNE, prox. bois, calme. Imm. 71, 80 m2, gd liv., 2 ch., cave, park. Impecc. - 603-01-81

LOUVECIENNES, près gare Dans résidence grand standing. TRES BEAU 8 PIECES EN DUPLEX, 3 bains, 200 m2 + TERRASSE. IMPECCABLE. 895.000 F - 727-84-24

NEUILLY, bd des Sablons 5ᵉ ét., ensoleillé, gde réception + 4 ch. 256 m2, tout cft, gar., serv. Bel imm. pierre de taille. Prix : 2.100.000 F - 292-28-51

P. à P., vends F-4 avec jardin, Parly II. Conditions intéress. Urgent. Tél. 19 h.-21 h., 951-38-79

NEUILLY, face île Jatte Imm. récent, beau 2 pièces, tout confort. Parking. TELEPH. 335.000 F - 504-75-80

Province

Appart F2 à vendre St-Cyprien-Plage, tout conft, meublé, prêt à habiter. 110.000 F. De Haro, 84, avenue Saint-Exupéry, 31400 Toulouse.

CANNES, SUR CROISETTE
à 2 pas Palais du Festival, vendrais studio meublé. Ecr. ou tél. M. BONNEFOIS, 48, rue Melchion, Marseille-5ᵉ, ou 16 (91) 48-22-34 ou 16 (91) 47-56-48.

Etranger

Vends Costa-del-Sol appt 60 m2, meublé, 4 personnes, petit imm. piscine, vue sur mer. 95.000 F. Ecr. nº 7142 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.



automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Part. vd LN CITROEN, oct. 77, 7.000 km, gar. oct. 78, 17.000 F. Tél. : (16-4) 472-32-17.

8 à 11 C.V.

Sté des Usines Chausson vend ALFETTA 1800 berline 1976, 30.000 km, impeccable. Tél. : 790-67-63, poste 3105.

12 à 16 C.V.

MERCEDES 280 CE B.A. 78 crédit possible. Tél. 548-97-69.

ROLLS Corniche 1971 Blanche. Etat exceptionnel. 140.000 F. Expertisée à 150.000 F. Tél. : 544-56-80.

+ de 16 C.V.

Part. vend Coupé 2+2 De Tomaso, type Longchamp. Automat., 27.000 km, 1975, 1ʳᵉ main, intér. cuir climat., état nf Tél. (45) 98-52-45. Soir : (45) 98-52-54.

divers

104 - 304 - 504 - 604
77 et 78 PEU ROULE
Auto-Paris XV. 533-69-95.
63, rue Desnouettes, Paris-15ᵉ

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Part. achète à part. meubles, sièges, bibelots époque, pour meubler gentilhomm. Auvergne. Tél. : 073-19-77 le matin.

Ameublement

Sur TOUT l'ameublement
REMISE 15 % prix livré ou 20 % prix emporté
literies, salons, toutes marques,
MOBILIA
TEL. : 322-56-41,
30, bd de Vaugirard, Paris-15ᵉ (à 60 m. gare Montparnasse). ou 9, avenue d'Italie, PARIS-13ᵉ. TEL. : 535-42-58.

Antiquités

S. DE VENTE ST-HONORE ach. compt. PX EXCELLENTS meubles anciens, tableaux, bronzes, horloges, argenterie, etc. TEL. : 027-65-58.

Bijoux

ACHAT TOUS BIJOUX, or brillants, 136, rue Legendre, métro Brochant. T. 627-36-13.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4ᵉ. T. 033-00-83.

Appareils ménagers

2 SUPERBES AFFAIRES
● Gdes marques, neuf garanti HOTTES ASPIRANTES cuisine modèle à recycler, valeur 850 F. Prix : 280 F.
● ASPIRATEURS BATTEURS idéal tapis, moquette, complets, access., notice, val. réelle 600 F, vendus 240 F, par 3; 230 F l'un. CIRATEL : 49, r. de la Convention. T. 578-09-44.

Cadeaux

Nouv. bout. Maud, 56, r. Verneuil, 7ᵉ, faïen., couv. assort., past. mouch. vte à la p., verreries givrées, tables, chaises « bistrot », etc. Prix intéress.

Cérémonie

UN BEAU MARIAGE UN BANQUET REUSSI SALLES pr toutes REUNIONS UN CADRE, DES PRIX à 40 minutes DE PARIS. TEL. : 404-42-01.

Cours

ANGLAIS. Cours à tous niveaux et conversations avec professeur d'origine. Tél. : 033-01-72.

CENTRE KLEBER
PIANO Cours accélérés pour adultes débutants danse moderne, tous niveaux. TEL. : 500-88-23.

Instruments de musique

PIANO CENTER
loue les meilleures marques mondiales
PIANOS-ORGUES neuf, occasion récente
« LOCATION-VENTE PIANO-BAIL »
en cas d'achat, dès six mois récupération totale des versements (caution, location, transport).
PARIS-OUEST : pianos TEL. : 782-75-67.
PARIS-EST : pianos, orgues. TEL. : 857-68-38.

25 AVRIL AU 15 MAI
A vendre, suite à inventaire, 40 pianos neufs et occasions droits et queues, très bon état. Anciens tarifs et importantes réductions pour légers défauts d'aspect. Pianos Magne, 50, r. de Rome, 75008 Paris. T. 522-21-74 et 30-90. Atelier - Occasion : 757-19-74.

Cause dble empl. part. vd piano SAUTER neuf méc. REINNER. Tél. 842-23-98 soir jus. 23 h.

Relations

Maître Ruckebusch
depuis 30 ans
à PARIS
5, rue du Cirque
(Rond-Point des Champs Elysées)
Tél : 720.02.78/720.02.97
à LILLE
4 & 6
rue Jean Bart.
Tél : 54.86.71/54.77.42
propose avec le tact et la discrétion qui s'imposent, des rencontres entre personnes libres se distinguant par le bon équilibre, l'intelligence du cœur, l'excellence de l'éducation, selon leurs aspirations et leurs valeurs communes.

Bateaux

PART. VEND moteur bateau Volvo Archimédès Penta 10 CV de 75 avec comm. à distance. Prix : 3 000 F. Tél. : 875-50-30.

Débarras

DÉBARRAS 2000
TEL. : 326-81-35.

Meubles

Part. à part. vend salon bois doré sculpté style Louis XVI, ayant appartenu au Dr Paul; grand meuble argentier à déc., espagnol. Prix à débattre. T. 208-80-78 de 12 à 15 h.

Photo

Vds TOPCON super DM 1977 avec moteur et accessoires. Prix 3 000 F à débattre.

Moteur CANON AE 1 1977 500 F TEL. : 071-03-88 de 19 heures à 21 heures.

Psychanalyse

FEMMES, entreprenez une PSYCHANALYSE débouchant sur la vie, avec des femmes ayant une longue et féconde expérience. Tentez de découvrir vos propres voix, afin d'exister personnellement dans vos différentes orientations familiales, sociales, professionn. T. 206-23-46 de 12 h. à 13 h.

PSYCHANALYSTE FÉMINISTE
TEL. : 567-57-05.

Psychologie

Notre couple a des problèmes nous nous sommes aimés, que s'est-il passé ? Compr. hier. Vivre aujourd'hui. Décider - Préparer demain. Marathon animé par Paul et Erica SEYNAEVE de retour des U.S.A. les 24 et 25 juin techniques : analyse transactionnelle, gestalt. Entretien préalable : Rendez-vous : 965-60-39.

Entretiens d'aide psychologique PSYCHOTHERAPIE. TEL : 333-21-12.

Moquette

MOINS CHER 30 à 60 %
sur 10 000 m2 moquette belles qualités variées laine et synthétique. Téléphone : 757-19-19.

MOQUETTE PURE LAINE
label WOOLMARK, gde largeur T3, coloris divers, 70 F le m2. ATELIER ILLOUZ, Métro Convention. T. : 842-42-62.

Rencontres

Parmi nos adhérents se trouve celui ou celle que vous cherchez :
ALISON CLAY
Conseil matrimonial
Rencontres - Mariages - Loisirs Soirées dansantes.
Ecrire ou téléphoner : 35, rue La Boétie, 75008 Paris. TEL. : 256-04-02.

« NE REVEZ PLUS D'AMIS » avec qui partager vos joies, vos goûts, quels qu'ils soient, artistiques, touristiques, sportifs, etc. Vous les trouverez grâce à : « GOUTS COMMUNS », Colette Lesure. Tél. : 548-95-16, PARIS.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

« MAS de GUERREVIEILLE » Ste-Maxime. Vue except., pisc., tenn. Villa 3 P. 5-6 pers. à louer juin et septembre. T. 288-94-95.

CANNES - RÉSIDENTIEL
50 mètres Plage Midi, grand appart. Vue mer 240 m2, meublé. Vacances. Juin à septembre au mois. Tél. jusqu'au 25 mai : 647-40-32 de 9 h. à 16 h. puis (93) 45-14-54.

ILE d'ELBE (Italie) villa 6 lits, 2 P. 3 lits, terrasse jardin. Vue sur mer. Tél. : 255-12-11.

Cannes Stud. lux. ds complexe sportif et hôtelier. Juin-septemb. 2.000 mens., 1.500 quinz. FAY, 44, bd Montfleury, 06400 Cannes.

Part. Loue VOILIER 15 mètres avec marin, 7-8 couchettes tt cft ETE 78 MEDITERRANEE. Tél. : 222-57-33 ou 548-18-81.

A louer JUIN et SEPTEMBRE à l'île d'Oléron maison pour 5-6 personnes. T. après 18 h. (16-4) 453-07-86.

ANTIBES lux. studio sud. Vue mer/montagne de juin à octobre. TEL. : 966-50-84.

BRETAGNE-SUD
PRESQU'ILE DE RHUYS CHOIX DE LOCATIONS
Juin, juillet, août, septembre. CABINET BENEAT - CHAUVEL 56640 P.-NAVALO (97) 26-22-00. 56370 SARZEAU (97) 26-71-91.

Part. loue pour vacances maison avec jardinet, comprenant 3 ch., séjour, cuis., s. de bns, à 2 km de WISSANT plage. Ecrire M. PRUVOST, ferme du Auvent 62 HERVELINGHEN ou Tél. : (16-21) 35-90-34.

JUAN-LES-PINS. Louerais appt 3 p., 50 m. plage, tt cft. Juin, juillet, septembre. T. 61-55-82.

CORSE. Séjours : location ou hôtel à la semaine, forfait. transport charter, villas. VOYAGES CORSES. Tél. : (1) 526-22-72.

VARS-SAINTE-MARIE (05)
loue août gd chalet tt cft 10 à 15 pers. T. (42) 23-42-17 H. R.

LA LOUVESC, Ardèche, alt. 1 050 m., Hôtel Relais du Monarque** NN. Pension 68/110 F. net. Ouvert 1-5/1-10. Ecrire.

HAUTES-PYRÉNÉES
SKI BAREGES. A LOUER : studio 4 pers., tt cft. résid. av. ascenseur. Juin - juillet - août. Mme Charrier, 32, av. Foch, 65100 Lourdes, Tél. heures rep. 15-62 94-23-03.

FERME LANDAISE propose : SEJOUR DE CHEVAL 6 jours ou plus à logement - repas - équitation : 720 F. — Tél. : 16-58 58-42-66.

HAUT QUERCY maison 6 pers. tt cft. Site except. terr., 2 km village. Juil. 2.500 F T.C. Juin-Sept 1.500. T. 011-13-38/237-54-71.

COBONNE. TR. B. DEMEURE tt cft, meublée av. terrasses, 10 km de Crest, Drôme à louer juill./août 250-71-88 de 8 à 12 h. Ecr. nº 6 019, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

A 40 minutes DE PARIS UN CLUB DE LOISIRS (à la carte) tennis, piscine, chevaux, night club, pêche, etc. DES WEEK-ENDS DE REVE. TEL. : 404-42-01.

URGENT 30 MAI : J.H. 29 a. rech. coéquipière (ier) p. périple Californie Juillet ou Août. Partic. aux frais. A.R. Paris Los-Angeles. Loc. voit. + hôtel. Modal. préc. à déf. en commun Ecr. no 2.608, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ

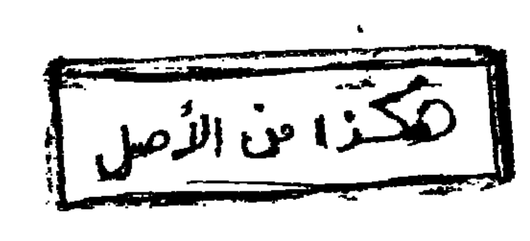
COUPE DU MONDE 78
loc. du studio au 4 p. + s. bns + F. de ménage PRES STADE. Ecr. pr réserv. rue Larrea 1151, 821-57-38 à Buenos-Aires (1117).

Vacances anglaises. Séjours d'études ou séjours libres adultes et enfants. Tél. : 033-12-19.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 256-15-01.





L'immobilier

appartem. achat

Achète dernier étage 5 Pièces tout confort. Préférence 7e, 8e, 16e, 17e. MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy. 742-99-09.

Rech. appts 2 à 4 p. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e. Paiement comptant chez notaire. Tél. : 873-23-55.

Urgent, particulier recherche 2 P. sans confort, secteur Bir-Hakeim. Ecr. Couturier, 1, rue Juliette-Lamber, 75017 Paris.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e), 566-00-75 rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles, paiement comptant.

Rech. LOGEMENT ANCIEN 150 m2 dans PARIS. Etat indifférent. — Tél. 585-12-55.

Rech. VINCENNES-ST-MANDE. Appt 3 ou 4 p. ou pavill. Même sans conf. Paiement cpt. Jean HADDI, 3, r. Isabey, 75016 Paris

RECHERCHE Client banquier 5-7 P. Tt cft., 8e, 16e, 17e, rive gauche, Neuilly. MICHEL ET REYL. 265-90-05.

constructions neuves

ARCHITECTE CONSTRUIT PAVILLONS RÉGION PARISIENNE ET BRETAGNE NORD
PRIX TR. REDUIT si utilisé comme témoin pendant 1 an. Albertani, 1, rue Coysevox, 78000 Versailles - Tél. : 955-15-08.

appartements occupés

5e CARDINAL-LEMOINE Appts occupés loi 1948 - 41-47-51-106 m2, asc. Vis. sur R.-Vs. 14-18 h. : 325-66-72, ou 28 bis, rue Cardinal-Lemoine.

échanges

Ech. bel appart. 7 p. pr. sur aven. Marceau (Etoile). 4e étage. Soleil, 390 m2. Loyer 4.030 + c. c/ 5 p. centre Paris. Tél. : avant 9 h. ou soir au 720-55-56.

locations meublées Offre



Paris

Métro RANELAGH, près avenue Mozart, 6 pièces, 150 m2, box, téléphone, 6.500 F + charges. 227-11-89.

locations meublées Demande



Paris

INTERNATIONAL HOUSE rech. STUDIO à 6 PIECES 556-17-49
Pour cadres de groupes Européens ou diplomates.

locations non meublées Offre



Paris

Prox. bois de Vincennes. Imm. gd stdg, 4 p., cuisine, w.-c., 2 bains, gde terrasse, 3 000 F. Ecrire n° 3 965, Publicités Réunies, 112 bd Voltaire, XIe.

A louer neuf PTE-LILAS grand 2 p., jdin, garage, 1 000 F + ch. Tél. : 208-60-76 a/c 18 h.

A louer sans commission QUARTIER LATIN Proximité NOTRE-DAME Coquets studios avec kitchen., douche, w.-c. Loyer mensuel de 870 F à 1 050 F, charges comprises. Tél. pour rendez vous et visite : 033-78-45, à partir de 17 h. 30.

CADET. Bail 6 ans. Studio, cuisine, salle d'eau, w.-c. 900 F ch. compr. 742-99-09.

Maison de la Radio. Immeuble stand. 4 p., tt cft. 100 m2, Tél. Balc. 3 000 F net. 622-50-11.

PORTE DE SAINT-CLOUD Neuf, calme, studio, balc., gar., am. hab., cuis. équ., s. bns, pl. Direct. pptaire au 577-79-78, soir.

12e dans imm. P. de T. 1900 avec vue sur Seine très bel appt. de 7 P., gd cft., bail 6 ans. 4.600 F + ch. + reprise justifiée. 522-08-39.

17e près Courcelles bel imm. P. de T. 7 P. 230 m2, tt cft. 4.300 F + ch. Bail 6 ans. 522-48-55.

PARIS-XXe SANS INTERMEDIAIRE Immeuble récent tout confort 2 Pces, 42 m2, loyer 933 F, charges 247 F. Park 132 F. S'adresser à la gardienne, 21, rue du Repos, 370-69-81. Me PHILIPPE-AUGUSTE ou PERE-LACHAISE.

Région parisienne

BOULOGNE. Pr. Parc-Princes. Rue de la Tourelle, 3 p., 100 m2. Tél. Box. 2.800 F + charges. 227-11-89.

4 P. Métro SABLONS. Bel imm. tout cft. Calme. Soleil. Verdure. 3.200 F. 266-92-15.

PONT DE NEUILLY grand standing, STUDIOS tt cft tél., parking, 1.047 F ch. comp. 2 P., tt cft., tél., parking, 1.750 F ch. compr. 526-47-23.

locations non meublées Demande

Paris

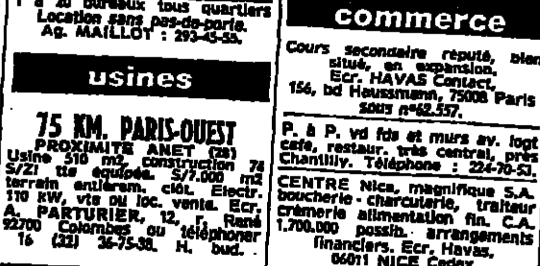
CHAMBRE 5e, 6e ou 14e arr. si poss., 350 F max., indépendante, urgent, pour étudiant. Ec. N° 6.002 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES Villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4.000 F maxi. 283-57-02.

bureaux bureaux

ORION Croix-de-Chavaux
Bureaux neufs - Location
A 5 minutes du périphérique, à 30 mètres du métro (Pont de Sèvres-Mairie de Montreuil)
il reste 6.000 m2
Divisibles en zones privatives indépendantes à partir de 110 m2
Téléphone - Parking - Restaurant
GEFIC CTI - 723-78-90



PROPRIETAIRE loue 1 bureau refait neuf. 723-55-18.

1 à 20 bureaux tous quartiers Location sans pas-de-porte. Ag. MAILLOT : 293-45-55.

usines

75 KM. PARIS-OUEST PROXIMITE ANET (28) Usine 510 m2, construction 74 S/ZI tte équipée. S/7.000 m2 terrain entièrem. clôt. Electr. 110 KW, vte ou loc. vente. Ecr. A. PARTURIER, 12, r. René 92700 Colombes ou téléphoner 16 (32) 36-75-38. H. bud.

locaux commerciaux

URGENT. Ecole rech. locaux de 1 00 à2 000 m2 11e ou 12e arrdt. Conformes aux normes de sécurité en vigueur pour établissement recevant du public. Agence s'abstenir. Tél. : 805-29-57 ou 780-99-75.

fonds de commerce

Cours secondaire réputé, bien situé, en expansion. Ecr. HAVAS Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris sous n°62.557.

P. à P. vd fds et murs av. logt café, restaur. très central, près Chantilly. Téléphone : 224-70-53.

CENTRE Nice, magnifique S.A. boucherie - charcuterie, traiteur crèmerie alimentation fin. C.A. 1.700.000 possib. arrangements financiers. Ecr. Havas, 06011 NICE Cedex Référence 0.964.

Bail tous commerces à céder : 45.000 F. 4 pièces principales, 104 m2, Loyer : 4.500 par trim. Carrefour Châteaudun Téléph. : 824-66-87

Vends exploitation appareils DISTRIBUTEURS automatiques Contrat clientèle sérieux. Mise au courant facile. Amortissem. rapide - 228-34-08.

locaux industriels

ATELIER DE 1.000 M2
sur terrain de 4.000m2 - 800.000 F
3 km centre de Dieppe (76)

Possibilités :
Aide de l'établissement public régional pour l'adaptation des locaux.
Exonération taxe professionnelle.
Prime de développement régional.

Pour informations :
Chambre de commerce et d'industrie de Dieppe ·Tél. : (35) 84-24-96.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.
au 296-15-01

hôtels-partic.

Calme, rue privée, 15e. Maison 9 P., cft, courette 800.00 F. Tél. 231-62-59.

BUTTE MONTMARTRE DANS LA VERDURE D'UNE VOIE PRIVEE. Gd calme, site classé, très belle maison artiste 180 m2 + terr. Parfait état. Tél. : 076-02-63.

NEUILLY près Inkermann. Plein Sud Vaste maison familiale, charme, tranquillité, cachet province, 680 m2 très agréablement planté, 270 m2 habitables, tt cft. Belle récept. + 6 P., 4 sanit., demi-sous-sol aménageable, 2 garages. 2.400.000 F. Exclusiv. Cl. Achard. 637-14-56.

immeubles

PRÈS SACRÉ-CŒUR Petit Immeuble. R.-de-ch. 5 ét. Un comm., 10 lgts. Rap. 25.700 F Tél. 266-67-06.

F. CRUZ, 8, rue La Boétie. 266-19-00. tient à votre disposition son service « Immeubles » Vente en bloc ou par lots. Appts. occupés ou libres. Vente au compt. ou viagers.

pavillons

PONTOISE, Pavillon, 5 chbres, séjour avec cheminée, terrasse, cuisine, bains, toilette, 2 wc, sous-sol, garage + petite maison, sél., cuis., chbre, toilette, wc, terrain 1.000 m2, s/coteau vallée d'Oise. Prix : 650.000 F. Téléphone : 464-38-26

St-Nom-La-Bretèche, exception., refait neuf, 7 P., 2 bns, tt cft, gar. 402.000 F. 027-57-48.

16e AUTEUIL, voie privée, maison 3 P., tout cft + jardin. Direct propriétaire 224-42-16.

SUCY-EN-BRIE, R.E.R. Ppté 2.500 m2, pavillon récent, séjour. 50 m2. 850.000 F. Etude Lodel. 700-00-99.

1.632 PAVILLONS VILLAS Autour de Paris : 0 à 120 km. L'ORDINATEUR DE LA MAISON DE L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par téléphone, questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M., 27 bis, avenue de Villiers, 75017 Paris. - Tél. : 757-62-02.

maisons de campagne

AUVERGNE Prox. de la Haute vallée de la Sioule et station thermale maison 5 P. gr œuvr., toit. bon ét. Pout. appar., chemin. rustiq. eau et élect., gdes dépend. atten. sur terrain de 430 m2
Prix : 49.000 F
Avec 80 % de crédit PROGECO 3. — B.P. 159, 90, av. du Général-de-Gaulle, 03105 MONTLUÇON Cedex tél. : (16-70) 28-30-30.

Ardèche méridionale - Vieille maison pierres pays av. terrain. Calme, nature, rivière, vue. Px 100.000 F - T. : (91) 73-07-55

Maison de campagne, combles aménagés, 6 pièces, à 31 km de Nevers, 18-Nérondé, 1 600 m2 de terrain, verger, puits, eau, électricité, tt cft. Px : 120 000 F. M. Di Carlo, tél. (16) 86-57-49-39.

terrains

SAVOIE - Eté - Hiver Terrain à bâtir 1.640 m2. Px : 170.000 F. VIMO, 953-32-78

VILLIERS-SUR-MARNE limite Champigny Terrains 2.087 m2 + 467 m2. Rens. : 233-57-59, le matin.

HERBLAY (95) La Patte-d'Oie Echangeur A-15 Terrain industr. viabilisé Lots : 1.500 à 6.500 m2. SIFIF - 723-43-06

villas

ST-RAPHAEL - Vds villa 5 p., cuis., s. de bns, 163 m2, 600 m2 terrain boisé, style provençal, quart. résid. 10' à pied plage et centre ville. 2' centre commercial. Px 600.000 F. Tél. au 015-95-95 ou (94) 95-38-40.

Villa provençale avec terrain, livraison : décembre 78. Total clés en main : 460.000 F, prêts 80 % constructeur : PIC Villas, 4, bd de l'Observatoire, Montpellier - Téléph. : 16-67-92-05-19.

20' R.E.R. LE VESINET LE PECQ, demeure « Ile-de-France », 8 p., jdin 3.000 m2, piscine. 1.400.000 F. - 976-37-61.

Sortie village proche MILLY-LA-FORET lisière FORET FONTAINEBLEAU Part. vd maison ét., dépend. sur jardins 1.500 m2 entièrement clôturés Excellent état, tout cft. Téléphone : (94) 69-56-29

VILLIERS-S/MARNE, limite de Champigny. Très belle villa moderne, parfait état, sur terrain angle 1.106 m2, 4/5 pièces, cft, 2 terrasses. Gar. 2 voit. Local commerc. accès camion 325 m2 pouvant convenir à forain. 233-57-59, le matin.

ETANG-LA-VILLE - CALME VERDURE - JOLIE MAISON RECENTE, réception, 60 m2, 4 chambres, 2 bains, S. jeux, gar. 2 voit. Beau jard. AGENCE DE LA TERRASSE. LE VESINET. - 976-05-90.

1er ordre pour Palm-Beach CANNES moderne 2 P., cuis., bains, terrasse. Vue mer, occupé, 76 ans. Prix : 110.000 F + rente. VOL. 58-70.

viagers

JARDIN des PLANTES Beau 3 P., 65 m2, tt cft occupé par vendeurs 79 et 81 ans. 210.000 F. Elcher. 259-99-69.

NICE. Libre. Appt gd stand. 110 m2 + terrasse, jard. 120 m2. Vue imprenable baie Nice. Px 450.000 F + 3.570 F rente. ETUDE LODEL. 355-61-58.

LIBRE NOISY-LE-GRAND R.E.R. Propriété 1.800 ou 3 000 m2, pavillon 104 m2. 185.000 F + 3.500 F rente. ETUDE LODEL. 700-00-99.

VERSAILLES, 2e étage, 124 m2 comport. 3 appts dont 1 LIBRE de 3 p., cuis., dche, cft, garage. 2 têtes, 69 et 71 ans. 140.000 F comptant + rente 3.400 F/mois. Pptaire, 924-66-79 ou 490-72-15.

PORT-ROYAL LIBRE. Bel appt 4 p. tout cft, 220.000 + rentes - VOL. 58-70

Libre ou possibilité, loué : 7.400 F, près avenue FOCH et la Porte DAUPHINE, luxueux studio avec JARDIN, 135.000 F + 1.440 F, 73 et 71 ans. F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00.

PRES BOIS VINCENNES LIBRE BEAU PAVILLON 4 Pièces, tout confort, jardin. Comptant 120.000 F, rent 2.500. VIAGER 130, rue de Rivoli, 233-05-75.

propriétés propriétés

PROVENCE-LUBERON Mas XVIIIe S. restauré, 400 m2 hab. Cour intérieure, piscine, belle vue, village à 1 km, idéal pour résidence principale. E. GARCIN, 8 bd Mirabeau, 13210 Saint-Rémy-de-Provence. Tél. (90) 92-01-58.

A vdre TRES BELLE MAISON moyenâgeuse. Toiture et struct. bon état, à restaurer en partie. 2 étages, 9 Pces, magasin, cave, pet. remise, pte cour sur l'arr. Une partie rez-de-chaussée formant l'ancienne halle. Très ens. agréable à habiter. Située pl. de la Mairie MONESTIES (81). Pr. vis. s'adr. Me SOUILLARD, notaire à Monesties (81640).

AU PAYS de M.-PAGNOL 20 km Marseille-Cassis particulier vend propriété 5.000 m2 dans les pins avec villa grand luxe (500 m2), piscine, etc. Téléphone : 16-91 77-78-57 et 16-91 76-13-21.

Sans agence. Particulier vend belle propriété tt conf. 100 km Paris, rég. Sens. Cuis. équipée, séj. av. chem., 4 chb., s. de b., w.c., c. de toil., garage. Terrain clos 2.800 m2 (aprèm. + verg.). Px 380.000 F. T. (16-86) 88-62-83.

TOURAINE 190 KM PARIS Sort. localité, calme, plaisante DEMEURE ancienne imp. 9 p. cft. communs, joli jard. ombr. clos. CHATET. 37150 Francueil.

PART. A PART. Prox. Montfort-l'Amaury, 35 km Paris, ferme ancienne aménag. Cft. 2 Bât., 15 Pces, Garages, dépendances. 7.000 m2 parc clos. 487-83-63.

LA FRETTE (ST-LAZARE). Bord de Seine. Vue imprenab. Constr. meul., tt cft. 5 p. princ. + récept. 40 m2, s. de bns, cab. toil. placards, penderies, caves, 2 gar. grenier, jard. 450 m2. Possib 2.000 m2. Libre suite. Luxueux aménagemt. 500.000 F. Possib. crédit. Tél. 387-52-88.

PARC MAISONS-LAFFITTE Ppté 9 p., pav. gardien, jard. 1.700 m2. ALGRAIN, 285-00-59.

PROVENCE - ALPILLES Mas restauré 300 m2 hab. Très beau jardin en terrasse, arbres, très belle vue. GARCIN, 8, boulevard Mirabeau, 13210 SAINT-REMY-DE-PROVENCE - Tél. (90) 92-01-58.

VALLÉE DE CHEVREUSE à Chevry II Somptueuse villa de 9 pièces, 3 salles de bains, sur 850 m2 pelouses. Impeccable. Prix : 720.000 F. - MORBOIS, expert FNAIM, Sens (86) 87-02-88 ou Paris au 526-05-56

MAISONS-LAFFITTE Hôt. partic. 300 m2, 14 p. ppales, tt cft, parf. état. Parc 1.400 m2 avec garage - 700-64-70

MONTGERON QUARTIER RESIDENTIEL Près lycée, transports, commerces sur 1.050 m2 avec arbres. PROPRIETE. R.-de-ch. : entr., Séj. double 45 m2. Bureau 1 P. + cuis. — 1er étg. : Gde chbre 24 m2 + 2 chbres, S. de bns, w.c., linger. — 2e étg : 2 gdes chbres + grenier. Chauff. centr. Garage 2 voit. S/sol avec chauf. fruitiers, cave à vins, etc. VU URGENT SACRIFIE. 628.000 F. - Tél. : 921-40-72.

SOLOGNE EST Magnifique propriété 3 ha Maison de Maîtres rustique 6 P. princip., tt conft, poutres apparentes. Excellente présentation. Territoire boisé, typiquement solognot. AFFAIRE RECOMMANDEE IMMOB. REMANGEON S.A., VIERZON 18104. — B.P. 132. Tél. (36) 75-39-91 +.

MILLY-LA-FORÊT à 6 km dans parc 28.000 m2 arborisés et clos. Maison de 200 m2, toit chaume, cft, 1964, possib. diviser - 522-05-96

CANNES - MOUGINS Vends ma propriété, élégante construct. réc. 320 m2 plain-pied. Parc 4 800 m2, grande piscine. Prix : 2.100.000 F. (Eventuelle facilité vendeur) Tél. jusqu'au 25-05 : 524-05-37 de 9 à 16 h. puis (93) 45-14-54.

59 km. de Deauville 115 km PARIS LUXUEUSE CHAUMIERE XVIIe 306 m2, possibil. 4 ha 1/2. Tél. : (32) 35-87-55.

YONNE ancien moulin de caractère 6 Pièces, tout confort, dépendances, maison gardien, 8.000 m2, rivière à truites, libre. Morbois expert - F.N.A.I.M., SENS (86). Tél. : 87-02-88, ou à Paris : 526-05-56.

Adossée à la Forêt de MARLY au milieu des vergers DOMINANT PARIS 20 km. de l'Etoile, 3 km. RER Saint-Germain, maison récente traitée à l'ancienne avec vieux matériaux rares. Aménagement raffiné, nombr. élém. d'époq., 300 m2 habitables dont une réception de 100 m2 sur terrasse 100 m2, sud, jardin de 1.400 m2. — Exclusivité : Claude ACHARD : 637-14-56.

GOUVIEUX PRES CHANTILLY propriété caractère 10 Pièces, bordure rivière, maison gardiens, dépendances, parc et près de 5 hectares, 1.600.000 F. COCHELIN, 44, rue la Boétie, Paris-8e. Téléphone 259-12-98.

fermettes

ARLANC (Puy-de-Dôme) A vdre, fermette avec dépend. sur terrain de 2 500 m2 (eau, électr., poss. téléphone). A prox. bois de sapins (altitude 800 m.). Prix 45.000 F. Tél. (73) 95-04-99.

manoirs

TOURAINE Manoir XIIe-XVe, 8 p. princip. Chapelle classée monument historique, 1,50 ha, charme except. Etude ADER, notaire, 226, bd Saint-Germain, Paris-7e TEL : 544-38-70.

forêts

Rég. CHATEAU-RENAULT Pour placement chasse et pêche, massif forestier 68 ha chênes.

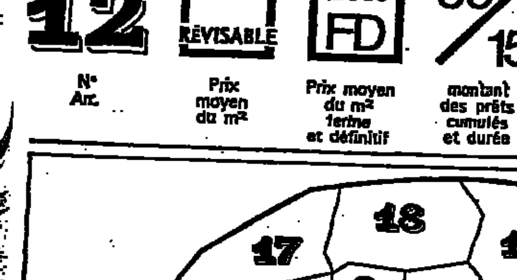
REGION CENTRE Massif forestier 220 ha chênes.

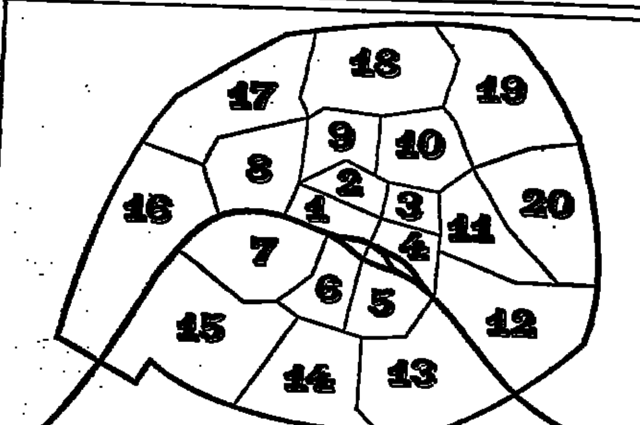
Documentation s'adresser : Cabinet GRUAT-BELEY 22, rue Georges-Clemenceau, 49150 BAUGE. Tél. (41) 89-19-97.

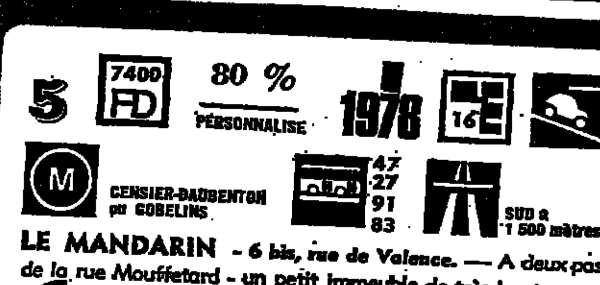
MASSIF FORESTIER 32 HA AUX ANDELYS 80 km OUEST DE PARIS PETIT PAVILLON 2.500 chênes. Chasse libre. Possib. plan d'eau. Bon placement. Très urgent. Tél. 924-30-05 et (43) 27-42-29.

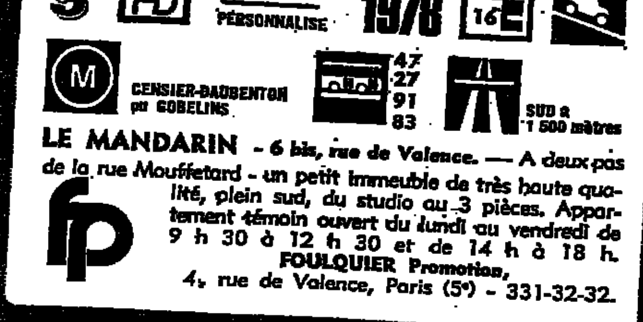
INTERMEDIAIRE mandaté pour client, recherche FORETS (FEUILLUS) toutes régions S'adresser CABINET GRUAT-BELEY Téléphone : (41) 89-19-97.

LE MONDE IMMOBILIER PARIS.





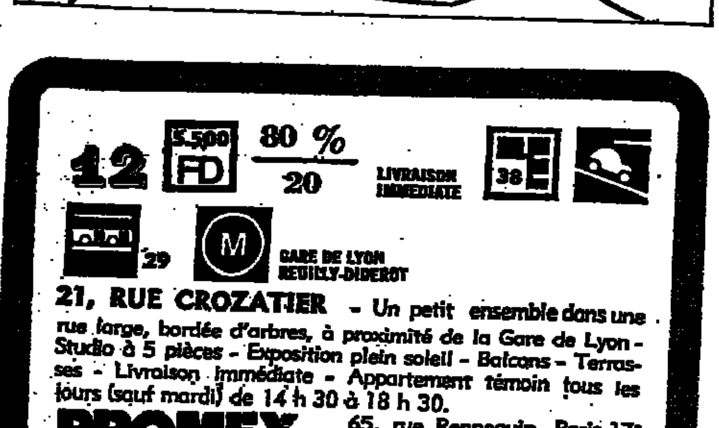




LE MANDARIN - 6 bis, rue de Valence. — A deux pas de la rue Mouffetard - un petit immeuble de très haute qualité, plein sud, du studio au 3 pièces. Appartement témoin ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. FOULQUIER Promotion, 4, rue de Valence, Paris (5e) - 331-32-32.



Résidence LA COUR D'AUNAY - 54 à 56, rue de la Folie-Regnault - Au cœur du 11e, CALME - SOLEIL. Du studio au 4 pièces balcon ou terrasse - VUE SUR TOUT PARIS en ETAGES ÉLEVÉS. Bur. de vente sur place tous les jours
373-79-18
COMMERCIALISATION - SACOFI - 280-42-24



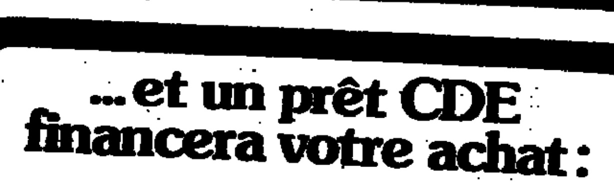
21, RUE CROZATIER - Un petit ensemble dans une rue large, bordée d'arbres, à proximité de la Gare de Lyon - Studio à 5 pièces - Exposition plein soleil - Balcons - Terrasses - Livraison Immédiate - Appartement témoin tous les jours (sauf mardi) de 14 h 30 à 18 h 30.
PROMEX 65, rue Rennequin, Paris-17e Tél. 755-82-10



« Le Monde Immobilier »

est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs.

Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.



...et un prêt CDE financera votre achat :



Comptoir des Entrepreneurs
6 rue Volney Paris 2e - Tél. : 260.35.36.
Tous les financements immobiliers depuis 1848.

Le Monde

équipement

CONTESTATION AUTOUR DU PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE D'E.D.F.

CORSE : travaux suspendus à Vazzio

De notre correspondant

Ajaccio. — *Les travaux de construction de la centrale thermique du Vazzio, à 4 kilomètres d'Ajaccio, sont suspendus depuis le mardi 16 mai. Cette décision, indique le communiqué préfectoral, a été prise le 12 mai par le ministre de l'industrie, M. André Giraud. Il est précisé qu'* « elle doit permettre, au vu des conclusions de l'enquête publique et de l'instruction selon la réglementation en vigueur depuis le 1er juillet 1977 du permis de construire demandé par E.D.F., que se produisent les concertations souhaitées sur ce projet ».

Ainsi, il apparaît que les nombreuses demandes d'interruption des travaux (*le Monde* du 12 mai) formulées publiquement à la suite de la campagne d'information du GARDE (Groupement d'Ajaccio et sa région pour la défense de l'environnement) et, dit aussi le communiqué, « du conseil général de la Corse-du-Sud et des élus concernés » ont été prises en considération et acceptées.

On tiendra donc pour un hasard le fait que la décision ait été rendue publique au lendemain de l'attentat commis par le F.L.N.C. contre le siège d'E.D.F. à Ajaccio *le 15 mai à 20 h. 45.*

Dans un tract, le F.L.N.C. accuse l'Etat français de « *retarder la construction de nouveaux barrages et retenues d'eau qui font défaut à notre agriculture et permettraient une plus grande indépendance énergétique à notre pays* ». L'association nationaliste clandestine reproche à E.D.F. d'avoir « *choisi une énergie polluante et chère au moment où les pays méditerranéens s'orientent vers l'énergie solaire* » et de mettre la Corse dans la dépendance des trusts pétroliers internationaux.

L'attentat n'en a pas moins suscité une vive réaction du personnel d'E.D.F., dont une délégation intersyndicale a été reçue mardi par M. Yves Burgalat, préfet de région. Un mot d'ordre de grève a été suivi mercredi matin, et les organisations syndicales déclarent que « *l'heure, le lieu et la violence de cet attentat démontrent, si besoin était, de la part de ses auteurs un total mépris pour la vie des occupants et des passants, un tel acte étant encouragé par une scandaleuse impunité* ».

De son côté, la fédération de Haute-Corse du parti communiste condamne à la fois « *la politique du grand capital et du pouvoir dans leurs services* » et celle « *des groupuscules terroristes, barbouzes et indépendantistes qui se développement sur le terrain nourricier de cette politique* ».

Quant à la construction de la centrale, l'union départementale C.G.T. de Corse-du-Sud et le syndicat C.G.T. d'E.D.F. ont demandé « *une prise en compte de la nécessité du développement énergétique sur la base d'un débat démocratique tant sur les choix énergétiques que sur les choix des sites, l'implantation sur l'île de centrales électriques garantissant l'indépendance énergétique à la Corse, tout en créant des emplois pour nos jeunes* ».

Mais le GARDE, dont une délégation a participé au voyage *organisé les 10 et 11 mai aux* centrales de Saint-Ouen et d'Ambès près de Bordeaux, vient de réaffirmer que ce voyage a « *fortement accentué son inquiétude et confirmé sa crainte des pollutions* ».

L'enquête en vue de la déclaration d'utilité publique des travaux s'achève le vendredi 19 mai et le préfet de région a souligné qu'E.D.F. se soumettra aux procédures actuellement en vigueur, bien qu'elles aient été votées postérieurement au dépôt du dossier. Cela revient à confirmer qu'elle a entrepris « à ses risques et périls » des travaux estimés en 1976 à 360 millions de francs, dont 90 sont d'ores et déjà engagés, soit environ 37 pour le génie civil et le reste pour l'acquisition des deux premiers groupes de 19 Mgw.

PAUL SILVANI.

ENVIRONNEMENT

● *Projet de loi britannique pour la prévention de pollutions maritimes.* — Le gouvernement britannique a publié, lundi 15 mai, un projet de loi sur la prévention de catastrophes telles que celles de l'*Amoco-Cadiz* et de l'*Eleni-V*. Les principales lignes de ce texte consistent à obliger les grands pétroliers à s'équiper de deux systèmes de radars indépendants, et d'une double commande de gouvernail. Une autre disposition prévoit la révision des méthodes de dégazage. *(A.F.P.)*

● *Deux nouveaux attentats en Corse.* — Deux charges explosives ont détruit, pendant la nuit de lundi 15 au mardi 16 mai, à Calvi dans la Haute-Corse, du matériel de travaux publics appartenant à un rapatrié, M. Pierre Meunier. Celui-ci a déjà été victime d'un attentat en novembre 1975. Un autre attentat a été commis au cours de la même nuit à Sari-di-Porto-Vecchio, en Corse-du-Sud, contre un bar-restaurant, « la Fourchette ». Les dégâts sont importants. *Ces actions n'ont pas été* revendiquées.

MANCHE : A Flamanville, la construction reprend dans un climat de bataille juridique.

(De nos correspondants.)

Après quinze jours d'interruption les ouvriers ont repris leur travail sur le chantier de la centrale nucléaire de Flamanville (Manche). Le 28 avril dernier le tribunal administratif de Caen, saisi d'une demande d'annulation du permis de construire par les agriculteurs et les mouvements anti-nucléaires locaux avait décidé qu'avant d'en juger sur le fond il convenait d'interrompre les travaux (*le Monde* daté 30 avril-2 mai).

Ceux-ci, avait-il estimé « *occasionneraient un préjudice qu'il serait difficile de réparer en cas d'annulation du permis* ». Cette décision, la premiède du genre en France (mais pas en Allemagne fédérale où trois chantiers nucléaires ont été arrêtés par des décisions judiciaires), avait causé une certaine émotion sur place, à la direction de l'E.D.F. et même au ministère de l'industrie où est installé depuis peu M. André Giraud, ancien directeur du C.E.A.

Sur place, l'E.D.F. avait fait savoir aux entreprises que la décision des juges ne remettait pas son projet en cause, mais l'entreprise nationale avait fait arrêter l'abattage de la falaise. Les cent cinquante ouvriers ont continué à être payés. Inquiète, la C.G.T. du bâtiment a appelé ses *adhérents* à *tenir une assemblée générale à Flamanville le 20 mai prochain.* Quant au maire du village, qui attend beaucoup de la centrale, il a écrit à Mme Simone Veil qui présidait justement ces jours-ci une réunion du conseil d'information sur l'énergie nucléaire.

Pendant ce temps, à Paris, les responsables de l'E.D.F. et du ministère de l'industrie se sont livrés à un examen approfondi du dossier. Ils avaient le choix entre deux attitudes. Soit reprendre à zéro la procédure d'obtention du permis de construire, mais en obéissant cette *fois* à la *loi* sur la protection de la nature, qui les oblige depuis le 1er janvier 1978 à joindre au dossier une étude d'impact sur l'environnement, soit se lancer dans une longue bataille juridique tout en accélérant les travaux. C'est apparemment la seconde stratégie qui a été choisie.

L'E.D.F. a fait appel devant le Conseil d'Etat du sursis à exécution prononcé par le tribunal administratif de Caen. Elle estime en effet que les travaux d'abattage de la falaise et de construction de la plate-forme prise sur la mer ne relèvent pas du permis de construire. Les entreprises locales ont reçu à ce sujet des instructions précises. Seuls doivent continuer les travaux de « déroctage » et de terrassement. Mais la construction de la station de concassage et des deux digues qui *doivent s'avancer en mer* a été remise à plus tard.

Les militants antinucléaires n'ont pas l'intention d'en rester là. *Dès mardi après-midi 16 mai,* à l'annonce de la reprise des travaux, une douzaine de véhicules ont convergé vers le chantier. Ils y ont trouvé un *convoi* de matériel de « déroctage » arrivant de Nantes sous escorte et de nombreux gendarmes mobiles. Une semaine d'animation antinucléaire a été immédiatement organisée à Cherbourg. D'autre part, le tribunal administratif de Caen a désigné un expert, qui *dans un délai de dix jours doit* faire un rapport sur l'état d'avancement des travaux de remblaiement et l'existence ou pas d'une étude d'impact sur l'environnement.

RENE MOIRAND.
et THIERRY BRÉHIER.

CONSTRUCTION NAVALE

LES DIFFICULTÉS DU GROUPE TERRIN

Les élus régionaux demandent qu'un projet de loi règle en profondeur les problèmes de la réparation navale

De notre correspondant régional

Marseille. — La situation qui règne dans la réparation navale marseillaise demeure confuse, après l'envoi par les syndics du groupe Terrin de huit cent vingt-cinq lettres de licenciement qui ont presque toutes atteint leurs destinataires, mais que les syndicats estiment entachées d'illégalité. Les salariés des diverses sociétés du groupe ont en outre décidé de reconduire pour vingt-quatre heures la grève qu'ils observent depuis *le début du mois.*

Une certaine tension semble avoir gagné une partie du personnel qui a bloqué la circulation mardi après-midi 16 mai pendant environ une demi-heure sur la Canebière en renversant deux remorques appartenant à la société Terrin. Des négociations continuent cependant entre les responsables du groupe Terrin, l'ASSEDIC et les syndicats en vue de parvenir à une solution permettant aux salariés licenciés ayant entre cinquante-cinq et cinquante-six ans et huit mois (au nombre de cent cinquante) de bénéficier d'une garantie de ressources satisfaisante, en attendant de faire valoir leurs droits normaux à la retraite.

Le Conseil général des Bouches-du-Rhône et le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur ont à leur tour consacré une séance extraordinaire, mardi, à l'examen de la situation dans la réparation navale et adopté des motions reprenant pour l'essentiel les termes de celle qui a été votée le 12 mai par le conseil municipal de Marseille. Le préfet de région, M. Lucien Vochel, a lancé un appel « *à la lucidité et au sang-froid de tous* », et a annoncé qu'une réunion sur la réparation navale aurait lieu, mercredi 17 mai à Matignon. Selon M. Vochel, le gouvernement est « *prêt à assouplir les modalités d'aide à la réparation navale* ».

Au cours de la séance du conseil régional, M. Vochel a dû répondre à de vives critiques formulées par Mme Jeanine Porte, MM. Guy Hermier et Georges Lazzarino, tous les trois députés communistes des Bouches-du-Rhône, sur l'irrégularité qui aurait été commise par les syndics du groupe Terrin dans la procédure de licenciements. Selon les élus communistes, les comités d'entreprise des sociétés du groupe Terrin auraient dû, en effet, être convoqués afin de donner leur avis. Mais pour M. Vochel, la loi a bien été respectée puisque dans le cadre d'un règlement judiciaire une simple information est requise et *a effectivement été donnée* aux délégués du comité d'établissement du groupe Terrin, le 5 mai. M. Gaston Defferre, président (socialiste) du conseil régional, a cependant fait remarquer pour sa part que même s'il n'y a pas eu d'illégalité juridique, il était nécessaire sur le plan social et humain d'accorder toutes les garanties aux travailleurs de Terrin.

Elus de la majorité et de l'opposition ne se sont pas mis *d'accord sur* la façon dont il convenait de faire face à la situation de la réparation et de la construction navales. Pour MM. Joseph Comiti (R.P.R.) et Jean-Claude Gaudin (U.D.F.-P.R.), députés des Bouches-du-Rhône, la persistance de l'agitation sociale dans le port de Marseille ne peut que *faire fuir* les armateurs et contribuer à aggraver encore les difficultés existantes. « *L'opération « port mort » ne m'a pas enchanté* », a notamment déclaré M. Comiti, qui s'est d'autre part prononcé contre le maintien artificiel des activités du groupe Terrin à coup de subventions. Pour M. Defferre, au contraire, « *une grève n'a de sens que si elle gêne quelqu'un* », et il n'y a d'autre part « *aucune raison pour que le gouvernement refuse à la réparation navale l'aide qu'il dispense généreusement par ailleurs à Dassault, à Michelin ou aux sidérurgistes* ». Quant à M. Guy Hermier, il a estimé qu'il fallait profiter du creux de la vague pour « *moderniser, renouveler et développer notre marine marchande et l'ensemble de nos activités portuaires et maritimes au lieu de consacrer d'importants crédits à licencier* ».

« Réalisme des syndicats »

Le préfet de région enfin a rendu hommage au « *réalisme dont les syndicats ont fait preuve jusqu'ici dans les discussions* ». Mais il a marqué aussi son « *étonnement* » devant la décision de la C.G.T. de bloquer le port de Marseille. « *Je suis encore plus étonné,* a ajouté M. Vochel, *en apprenant que le syndicat C.G.T. de La Seyne a refusé, par solidarité avec Terrin, de réparer un paquebot algérien. Je trouve cette décision attristante et je ne pense pas qu'on puisse à la fois rechercher du travail et prendre une attitude dédaigneuse et de refus à l'égard de clients étrangers, sauf à vouloir, pour lancer un grand débat, détruire une industrie qu'à grand bruit on déclare vouloir sauver. (...)* »

La motion adoptée par l'ensemble des groupes de l'assemblée régionale, sauf par celui de la « majorité nationale » qui s'est abstenu, comporte deux points nouveaux par rapport à celle votée par le conseil municipal de Marseille (*le Monde* daté 14 et 15 mai). Elle demande, d'une part, « *que Marseille et l'aire régionale soient considérées comme une zone susceptible de recevoir des primes de la DATAR et comme zone économiquement sinistrée* » et, d'autre part, « *qu'un projet de loi soit déposé par le gouvernement pour régler, sur une longue durée, les problèmes de la construction et de la réparation navales, les questions portuaires et celles de la pêche* ». Sur proposition de M. Charles-Emile Loo, adjoint (P.S.) au maire de Marseille, cette motion sera portée au *premier ministre et au ministre* de l'économie.

GUY PORTE.

Les ouvriers des chantiers de La Seyne refusent de réparer un navire algérien

De notre correspondant

Toulon. — Le *Hoggar*, navire de la Compagnie nationale algérienne de navigation (C.N.A.N.), qui assure la liaison Marseille-Alger, était arrivé, vendredi 12 mai, au chantier naval de La Seyne (Var) pour y subir des réparations. Mais la section syndicale C.G.T. diffusa un tract aux travailleurs des Constructions navales et industrielles de la Méditerranée (C.N.I.M.), qui indiquait notamment : « *Tout en affirmant que, dans un contexte normal, nous sommes favorables à ce que tous les travaux s'effectuent dans l'entreprise, notamment la réparation d'un navire, nous n'acceptons pas, par contre, de cautionner aujourd'hui une politique qui serait très préjudiciable pour les travailleurs du groupe Terrin, et, au-delà, pour toute la profession.*

» *C'est pourquoi nous refusons d'effectuer les travaux prévus sur le bateau algérien* Hoggar, *habituellement réparé par les Etablissements Paoli et les Ateliers provençaux, faisant partie du groupe Terrin, à Marseille.*

» *Cette décision a pour seul but de s'opposer à toute mesure de démantèlement de l'industrie navale, y compris de notre chantier.* »

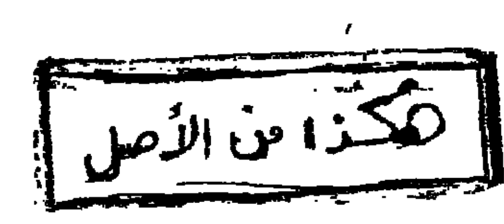
Une « guerre des tracts » a suivi cette décision. Dans une déclaration commune, la C.G.C. et F.O. ont accusé la C.G.T. d'avoir eu « *une attitude irresponsable* ». Les deux organisations estiment que, dans une situation déjà critique, cette décision unilatérale « *non seulement porte atteinte au plein emploi, mais donnera, le moment venu, des arguments à la direction pour mettre en marche une procédure de licenciements* ».

« *Décision grave* », dit aussi la C.F.D.T. Mais ce syndicat reproche aussi à la direction des C.N.I.M. un *manque d'information.* Elle estime que la C.G.T. aurait dû contacter les autres organisations syndicales et provoquer la réunion du comité d'entreprise.

De son côté, la direction a précisé : « *Les réparations sont revenues aux C.N.I.M. à la suite d'une adjudication lancée à tous les chantiers de la Méditerranée.* » Le travail à effectuer sur le *Hoggar* représentait, selon la direction des C.N.I.M. de trente à cinquante mille heures de travail. « *Et cette unité de la C.N.A.N. était le premier maillon d'une chaîne qui apportera à La Seyne environ trois cent mille heures de travail.* »

« *La décision de la C.G.T. est d'autant plus regrettable que la raison qui en a été donnée — une solidarité avec le personnel de Terrin — est dépourvue de tout fondement,* ajoutent les C.N.I.M. *Aucun contrat concernant le* Hoggar *n'avait été signé entre la C.N.A.N. et Terrin. L'armateur n'avait jamais eu l'intention de faire faire ces réparations ailleurs qu'à La Seyne.* »

Mais la C.G.T. persistant dans son refus, le *Hoggar* a dû appareiller pour les chantiers de réparations de La Spezia, près de Gênes.



Le Monde

économie

AFFAIRES

Alors que le sort du groupe Boussac reste en suspens

La vente de « l'Aurore » serait imminente

La solution de l'affaire Boussac est « proche », a déclaré M. René Monory, ministre de l'économie, le mardi 16 mai, mais elle risque de n'être « agréable ni pour les actionnaires ni pour les pouvoirs publics, ni malheureusement pour le personnel », a-t-il ajouté. Il semble que le tribunal de commerce soit sur le point d'être saisi ou de se saisir d'office du dossier.

En attendant le résultat des ultimes négociations, les syndicats vosgiens du groupe (C.G.T., C.F.D.T. et Force ouvrière) ont appelé, nous signale notre correspondant, l'ensemble du département des Vosges à observer le vendredi 26 mai une grève générale. Un défilé et un meeting doivent avoir lieu à Épinal à 15 heures pendant que les commerçants baisseront leur rideau et que sonnera le tocsin.

Parallèlement aux négociations concernant le sort du groupe textile, se poursuivent des contacts à propos de la vente du journal *l'Aurore* dont M. Boussac est le propriétaire. La direction du journal assure que *« rien n'est fait »*, mais que *« les négociations sont en bonne voie »*, précisant que le groupe de presse n'est pas lié juridiquement au groupe textile. Ce n'est plus qu'une question de jours. *l'Aurore* appartenait à M. Marcel Boussac depuis 1951.

Depuis six mois, les besoins pressants de son groupe textile ont fait circuler de nombreuses rumeurs sur ce sujet. M. Dassault, M. Goldsmith (propriétaire de *l'Express*), puis M. Michelin ont été tour à tour cités parmi les candidats. Plus récemment, le nom de M. De Dietrich, industriel mal connu du grand public, qui ne s'est jamais mêlé de près ni à la presse, ni à la politique, mais n'en est pas moins très apprécié des milieux giscardiens, a été avancé. Qui l'emportera ?

Une seule chose semble certaine : M. Marcel Boussac a finalement accepté de se défaire de son groupe de presse, qui comprend *l'Aurore* et *Paris-Turf*, ainsi qu'un certain nombre d'actifs immobiliers. Pourquoi ? Ce n'est sûrement pas de gaieté de cœur que l'ancien « roi du coton » se résigne à abandonner le groupe de presse qui lui avait permis, dit-on, de *« faire et défaire des gouvernements »* sous la IVe République et qui a depuis des années beaucoup compté dans l'attitude des différents gouvernements à l'égard du groupe textile. Ainsi, depuis plus de six mois, son existence a certainement pesé lourd dans la « neutralité » des pouvoirs publics vis-à-vis du groupe textile. Le brusque changement d'attitude du gouvernement, qui n'hésite pas à contester la gestion de M. Jean-Claude Boussac dès lors que celui-ci est désavoué par son oncle, coïncidant avec la décision de M. Marcel Boussac de céder son journal, amène à se poser des questions. Tout se passe comme si l'ancien « roi du coton » avait conclu avec le gouvernement un « accord » tacite : il abandonnerait *l'Aurore* et on lui promettrait d'appuyer sa demande, en désavouant son neveu et en laissant le tribunal de commerce se saisir de l'affaire

Reste à savoir comment M. Marcel Boussac va utiliser les fonds ainsi dégagés. Le montant de la transaction serait très élevé : l'ensemble du groupe de presse serait négocié pour près de 140 millions de francs. Cette somme permettrait certes à M. Marcel Boussac de soutenir un nouveau plan de redressement du groupe textile. Encore faudrait-il que l'actuelle équipe de direction animée par M. Jean-Claude Boussac, avec lequel il entretien depuis quelques mois des relations tendues, soit écartée. Cela peut être obtenu par une décision du tribunal de commerce qui peut nommer un administrateur provisoire.

Même dans ce cas, M. Marcel Boussac voudra-t-il à nouveau soutenir un groupe qui lui a coûté depuis huit ans près de 600 millions de francs ? Il lui faudrait pour cela dénicher l'homme « *ad hoc* », capable de concevoir un plan de redressement, de constituer une équipe valable et de mener à bien cette mission. C'est sans doute le plus difficile, dans la mesure où nul ne sait si le groupe est encore en état d'être valablement redressé. M. Monory a fait allusion mardi 16 mai à l'éventualité d'un démantèlement du groupe. Compte tenu de sa situation catastrophique — financière, industrielle et commerciale — reste-t-il une autre solution jouable ? Pour l'heure, rien n'est encore fait et nul ne sait quelle décision adoptera finalement M. Marcel Boussac... ou le tribunal de commerce.

VÉRONIQUE MAURUS.

● *L'industrie de la conserve s'inquiète d'un éventuel élargissement de la C.E.E.* — « *L'avenir de l'industrie française de la conserve serait gravement compromis, en particulier dans le secteur des fruits et légumes transformés, par un élargissement de la C.E.E. aux pays méditerranéens sans mesures transitoires protégeant le potentiel agro-industriel de la C.E.E. contre les conséquences des disparités actuelles entre les économies des États membres et celles des États candidats* », estime la Chambre syndicale nationale des industries de la conserve. Occupant le premier rang mondial pour les conserves de poisson et le troisième (premier en Europe) pour les conserves de fruits et légumes, ce secteur exporte en moyenne 20 % de sa production.

LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DU GOUVERNEMENT

Le deuxième « pacte » pour l'emploi

(Suite de la première page.)

Reprenant pour deux ans l'exonération à 50 % des charges sociales en cas d'embauche — celle-ci devra se faire dans les seconds semestres de 1978 et 1979 — le « pacte bis » est très en retrait sur presque tous les autres points par rapport à la loi du 5 juillet 1977. Il ne sera d'ailleurs probablement pas renouvelé une troisième fois.

Déjà, les grandes entreprises, qui ont boudé les premières mesures, malgré les multiples exhortations du C.N.P.F., ont été écartées du nouveau projet de loi qui ne s'adresse plus, dans la plupart de ses dispositions, qu'aux jeunes de plus de dix-huit ans, ainsi — et c'est une nouveauté — qu'à certaines catégories de femmes seules (veuves, divorcées, mères célibataires) âgées de plus de vingt-six ans. Cette extension en faveur des femmes ne serait valable que pour les contrats emploi-formation et les stages.

L'intention avouée de M. Robert Boulin est de définir — enfin — une vraie politique globale de l'emploi et de s'attaquer aux causes structurelles du chômage. Mais il convient aussi, souligne-t-on rue de Grenelle, de prendre des mesures conjoncturelles : c'est que nombre d'experts prévoient, sans pessimisme exagéré, une nouvelle et forte aggravation du chômage à l'automne prochain. Le chiffre d'un million et demi de chômeurs est le plus souvent avancé.

MICHEL CASTAING.

Les principales dispositions

Voici le détail des mesures contenues dans le projet de loi :

● **Embauches avec exonération partielle des charges sociales.**

Conformément au programme de Blois, cette disposition ne s'applique plus qu'aux entreprises qui emploient moins de cinq cents salariés ou qui ont un chiffre d'affaires inférieur à 100 millions de francs. L'exonération des charges sociales, pour chaque embauche d'un jeune, âgé de dix-huit à vingt-six ans, qui a, depuis moins d'un an, cessé ses études, son apprentissage, un stage de formation professionnelle ou qui a achevé son service militaire, est fixée à 50 % pendant un an. Le dispositif précédent prévoyait une exonération totale du 1er juillet 1977 au 30 juin 1978, mais, dans la pratique, les employeurs n'ont commencé d'embaucher que dans le cours du dernier trimestre de 1977 et n'ont par conséquent bénéficié de cette mesure que pendant sept ou huit mois. Il s'agit néanmoins d'un « recul » par rapport à la loi du 5 juillet 1977.

Autre restriction : pour entrer dans le cadre de cette disposition, les entreprises devront faire la preuve qu'elles se sont dotées d'effectifs supplémentaires, et qu'elles n'ont donc pas seulement compté avec le « turn over ». Officieusement, on escompte que cette mesure, qui intéresse aussi les « seize à dix-huit ans » à condition de posséder un diplôme de l'enseignement technique, concernera environ cent cinquante mille jeunes, contre deux cent vingt-neuf mille neuf cent quarante-neuf bénéficiaires dans le cadre de la loi du 5 juillet 1977. Cette disposition est également valable pour les entreprises qui engageront des apprentis.

● **Contrats emploi-formation.**

Il s'agit de développer cette formule, qui n'a pas connu un grand succès jusqu'à présent : seulement 26 000 contrats emploi-formation ont été signés lors du premier « pacte ». Pour parvenir à l'objectif fixé — 50 000 contrats fin 1978, — les formalités administratives seront très allégées. Les deux types de contrat — de 120 à 500 heures et de 500 à 1 200 heures — sont maintenus, mais leur financement sera différent : l'aide de l'État sera désormais « forfaitisée » à environ 25 francs de l'heure.

● **Stages de formation.**

Leur principe reste identique. Mais leur durée ne pourra pas excéder six mois — au lieu de huit — et 800 heures — au lieu de 1 200 et plus. Ils ne seront plus rémunérés qu'à 75 % du SMIC, par l'intermédiaire des directions départementales du travail et de la main-d'œuvre, pour les plus de dix-huit ans. Les « seize-dix-huit ans » toucheront 25 % du SMIC. Les 20 % du « 1 % patronal » seront directement versés au Trésor.

● **Stages pratiques en entreprise.**

Ils sont profondément modifiés par rapport au dispositif précédent. Ils ne concernent désormais plus que les travailleurs manuels âgés de dix-huit ans et plus. Leur durée est réduite de moitié : quatre mois et 120 heures de formation au lieu de 200. Ils continuent d'être rémunérés à 90 % du SMIC, mais 20 % de cette somme seront à la charge de l'entreprise, et, afin d'assurer un véritable contrôle, l'État versera sa part en deux fois, au début et à la fin du stage.

Limiter à 10 milliards de francs le déficit du budget de 1979

Les impératifs de la campagne électorale avaient relégué au second rang des préoccupations politiques les problèmes d'équilibre budgétaire. Voici que ceux-ci ressurgissent en force, comme ont pu le constater les membres du gouvernement au cours du conseil des ministres de ce mercredi 17 mai.

Deux chiffres en donnent une idée : l'impasse atteindra — dépassera peut-être même — 20 milliards de francs cette année ; les pouvoirs publics auront beaucoup de mal à présenter, en septembre au Parlement, un projet de budget limitant à 10 milliards de francs, en 1979, le déséquilibre entre dépenses et recettes de l'État.

Il est vraisemblable que les dépenses publiques progresseront, en 1979, plus vite que la richesse nationale exprimée en termes de production intérieure brute (PIB en valeur, c'est-à-dire compte tenu de la hausse des prix). Les premiers calculs permettent d'estimer, très approximativement, à 12,5 % ou 13 % l'augmentation de la PIB l'an prochain. Or, toute nouvelle mesure — il y en aura nécessairement — imposera qu'on engage plus de dépenses que ce que la stricte orthodoxie aurait toléré. Déjà l'épure gouvernementale avoisine les 13,5 % d'augmentation budgétaire pour 1979.

Le problème de l'équilibre budgétaire se trouve compliqué par les projets de loi qui vont être déposés avant le 30 juin sur le bureau de l'Assemblée nationale et qui concernent, d'une part, l'imposition des plus-values boursières, d'autre part, l'encouragement à l'épargne. Autant le premier texte, dont l'idée centrale est de simplifier la taxation des plus-values mobilières, n'entraînera pas, semble-t-il, de dépense supplémentaire pour l'État, autant le second risque d'être onéreux. Le chiffre d'un milliard de francs a été avancé : il représenterait les abandons de recettes que l'État aura à consentir pour exonérer fiscalement les revenus tirés — au-dessous d'une certaine somme — des portefeuilles boursiers.

En fait, le problème du déséquilibre budgétaire apparaît tellement aigu que cette mesure, inscrite dans le « programme de Blois », risque, sinon d'être remise en cause, du moins très réduite dans ses implications et sa portée. Elle pourrait, par exemple, ne concerner que les actions nouvellement émises, et cela malgré les critiques de nombreux experts, qui craignent qu'on ne perturbe la Bourse.

Le coût d'un tel projet aux ambitions réduites serait ramené aux environs de 200 millions de francs, argument que ne sous-estimera pas M. Barre dans les circonstances actuelles. Les impératifs du court terme — si l'on peut appeler ainsi la lutte contre l'inflation — vont peser lourd, on le voit, dans les choix budgétaires et fiscaux de 1979.

Encore faut-il bien voir que si le gouvernement veut réduire à quelque 10 milliards de francs l'impasse prévue l'année prochaine, des décisions douloureuses devront être prises, mettant en cause certaines dispositions fiscales avantageuses : on pense déjà aux abattements exceptionnels dont bénéficient de nombreux contribuables ; on pense aussi aux encouragements dont jouit depuis des années la construction. Les promesses fiscales du « programme de Blois », prises au pied de la lettre, seraient respectées : on ne toucherait pas aux taux de l'impôt, mais à son assiette...

Côté dépenses, il est possible également que des projets d'équipements publics soient remis en cause.

ALAIN VERNHOLES.

M. François Ceyrac : de multiples progrès sont possibles mais il ne s'agit pas d'accumuler de nouveaux avantages sociaux

C'est seulement au début de la semaine prochaine que le C.N.P.F. enverra aux syndicats une lettre fixant le calendrier et les procédures de négociations. Deux niveaux de discussions sont prévues : le premier au « sommet » avec le C.N.P.F. portera en premier lieu sur les principes d'un aménagement annuel de la durée du travail (une réunion d'experts devrait se tenir prochainement) et ensuite sur l'amélioration de l'indemnisation du chômage et de la pré-retraite ; le second dans les branches professionnelles avec les fédérations patronales sur la garantie annuelle d'un minimum de ressources et aussi sur les conditions de travail.

Le C.N.P.F. entend aller vite dans deux domaines : la durée annuelle du travail et les bas salaires. Déjà l'Union des industries métallurgiques et minières a entamé des discussions ; elle devait recevoir, le mercredi 17 mai, la C.F.D.T. et, sans doute, proposer un accord-cadre.

M. François Ceyrac, qui parlait devant les journalistes économiques et financiers, mercredi 17 mai, a critiqué la « vérité » des prix des services publics telle quelle est pratiquée par le gouvernement et réclamé des mesures pour restaurer la situation financière des entreprises (revalorisation des bilans, avoir fiscal à 100 %, prêts bonifiés). Il s'est expliqué ensuite sur la politique d'ouverture sociale du C.N.P.F.

« *Il paraît plus nécessaire que jamais que les chefs d'entreprise définissent et expriment une politique économique et sociale autonome et cohérente* », a déclaré M. Ceyrac qui, à propos des prochaines discussions avec les syndicats, a confirmé le projet du C.N.P.F. de négociations à deux niveaux en précisant : « *Là aussi les structures comme les compartiments doivent être profondément remodelés. (...) Il faut, pour cela, faire preuve d'imagination et oser innover* ». (...) Après avoir insisté sur « *l'étroite marge de manœuvre des entreprises* », M. Ceyrac a indiqué : « *Reconnaître ce fait n'est pas renoncer au progrès social. De multiples progrès sont possibles. Mais il ne s'agit pas seulement aujourd'hui d'accumuler de nouveaux avantages sociaux à ceux qui existent déjà mais de réformer en profondeur certaines structures pour donner plus de souplesse et de liberté.* »

Après avoir affirmé que « *la politique contractuelle ne s'est jamais interrompue, contrairement aux affirmations de ceux qui, pendant un temps, l'ont négligée* », et reconnu que les propositions patronales, notamment sur les salaires, « *bousculent la routine* », il a précisé « *la politique contractuelle est fondée sur la notion de compromis, c'est-à-dire des concessions réciproques.* ».

Le cas des P.M.E.

Les négociations sociales qui vont s'ouvrir ont été évoquées au cours de l'entretien qu'a accordé le 16 mai M. Raymond Barre à une délégation des GIR (Groupes Initiative et Responsabilités) qui comprenait MM. Debatisse (F.N.S.E.A.), Corentin Calvez (C.G.C.), Francis Combe (Chambre des métiers), le docteur Monier (professeur de santé) et Léon Gingembre. Le premier ministre, après avoir souligné qu'il recevait les GIR « *pour bien marquer qu'il faisait une différenciation pour la première fois entre l'ensemble des activités économiques et sociales du pays* », et affirmé qu'à l'avenir les représentants des secteurs regroupés dans les GIR seront « *régulièrement reçus et consultés* », a en effet indiqué à ses interlocuteurs qu'aucune des mesures ressortant des discussions entre le C.N.P.F. et les responsables des organisations syndicales ne serait « *automatiquement* » appliquée aux petites et moyennes entreprises. Le propos tendait manifestement à rassurer les petits patrons qu'inquiètent les négociations et qui avaient déjà fait savoir par la voix de M. Gingembre qu'ils n'étaient pas concernés par les discussions entre le C.N.P.F. et les organisations syndicales.

SOCIAL

En données corrigées

LE NOMBRE DES DEMANDES D'EMPLOI A AUGMENTÉ DE 1,5 % EN AVRIL

Le nombre des demandes d'emploi non satisfaites a augmenté, en données corrigées des variations saisonnières, de 1,5 % en avril par rapport à mars, indiquent les statistiques du ministère du travail, publiées ce mercredi 17 mai. Elles sont en effet passées de 1 070 600 à 1 086 800. Par rapport à avril 1977, la progression est de 4,75 % (1 037 300 demandes d'emploi).

En données observées, on constate en revanche une baisse de 2,5 % de mars à avril : 1 046 900 demandes d'emploi le mois dernier, contre 1 073 200 en mars, mais 999 900 en avril 1977 (+ 4,7 %).

Le niveau des offres non satisfaites continue de stagner : légère hausse en données brutes (90 800 en avril contre 87 800 en mars et 103 300 en avril 1977) et très légère diminution en données corrigées (90 000 en avril contre 90 500 en mars et 102 800 en avril 1977). D'une façon générale, cette évolution de la situation de l'emploi est habituelle en cette période de l'année.

GRÈVE DES AUTOBUS PARISIENS LE 18 MAI

Le trafic des autobus parisiens risque d'être fortement perturbé jeudi 18 mai. Les syndicats C.G.T., F.O., C.F.D.T. et autonomes de la R.A.T.P. ont en effet confirmé le mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures sur les lignes d'autobus. Ils ont d'autre part décidé d'organiser une manifestation de l'Hôtel de ville au siège de la R.A.T.P. jeudi matin.

En outre, ils ont entamé une consultation auprès du personnel pour déterminer les formes d'action qui seront proposées au lendemain du 18 mai, en cas de refus de la direction d'ouvrir des discussions.

ÉPARGNE

Le R.P.R. souhaite que des mesures en faveur de l'épargne accompagnent le nouveau texte sur les plus-values

La concertation que le gouvernement a décidé de mener avec les partis de la majorité sur l'élaboration de ses projets fiscaux a donné lieu, mardi 16 mai, à plusieurs rencontres. M. Raymond Barre a reçu à déjeuner, à l'hôtel Matignon, M. Jacques Chaban-Delmas et les présidents des six commissions permanentes de l'Assemblée nationale. M. Chaban-Delmas a déclaré que « *tous les sujets qui peuvent avoir trait au bon fonctionnement des institutions et, par conséquent, aux relations entre le gouvernement et l'Assemblée nationale* » ont été abordés au cours de ce déjeuner.

D'autre part, M. Maurice Papon, ministre du budget, a reçu à déjeuner le bureau du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, puis il a été entendu, en fin d'après-midi, par le bureau du groupe R.P.R. M. Papon a accepté de participer aux quatre journées d'études que les députés U.D.F. tiendront, dans la dernière semaine du mois de septembre, pour préparer la session budgétaire. C'est au cours de cette session que le Parlement examinera la réforme de la taxe professionnelle, de telle sorte que la nouvelle loi sera applicable au 1er janvier 1979.

Devant le bureau du groupe R.P.R., M. Papon a précisé les intentions du gouvernement au sujet de l'imposition des plus-values. Le principe d'une taxation forfaitaire des plus-values mobilières (*le Monde* daté 14-15 mai) paraît acceptable aux yeux du député R.P.R. à deux conditions : d'une part, le « plancher » d'application de cet impôt devrait être fixé assez haut, afin de ne frapper que les bénéfices les plus importants ; d'autre part, les dispositions en faveur de l'épargne, annoncées par le premier ministre dans sa déclaration de politique générale, devraient soit figurer dans le même texte, soit être soumises au Parlement au cours de la même session. « *Il faut que le sucre accompagne le sel* », a déclaré M. Jacques Marette, député (R.P.R.) de Paris et membre de la commission des finances.

L'organisation des travaux de l'Assemblée a fait l'objet d'une déclaration de M. Jacques Limouzy, secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement, devant le groupe R.P.R. Trois débats sur la politique du gouvernement doivent avoir lieu ; ils auront pour objet la sécurité sociale (le 23 mai), la politique étrangère (8 juin), et la défense (15 juin). Le projet de loi de finances rectificative, qui comporte des hausses sur diverses taxes afin de financer la politique de l'emploi, serait discuté le 31 mai. Il serait suivi, au début de juin, par les mesures de reconduction du pacte national pour l'emploi, puis par le nouveau projet de loi sur les plus-values.



ÉCONOMIE

A PROPOS DES PROJETS DU GOUVERNEMENT

Prendre l'inflation à bras-le-corps

par PAUL FABRA

Quelle chance a M. Raymond Barre de réussir *« la tâche de grande ampleur »*, pour reprendre ses propres termes, qu'il s'est assignée et dont il doit, ce mercredi soir 17 mai, entretenir les téléspectateurs ? Dans le discours qu'il a prononcé devant le Sénat jeudi dernier 11 mai, il avait déclaré, à propos de sa politique de redressement économique et financier, que *« les Français, eux aussi, ont des responsabilités à l'égard de leur pays »*. Qui le nierait ? Mais disons qu'en l'occurrence la responsabilité du gouvernement est encore plus grande, et qu'en définitive le comportement des Français dépendra de la façon dont il conduira l'affaire.

A en croire M. René Monory (voir l'interview publiée dans nos éditions du 17 mai), c'est à une véritable *« révolution »*, fût-elle « tranquille », de leurs mœurs économiques que le premier ministre et son équipe convient leurs concitoyens. Depuis le plan Pinay-Rueff de la fin de l'année 1958 (en réalité beaucoup plus celui de Jacques Rueff que celui de M. Antoine Pinay), qui libéralisa effectivement l'économie française et eut de grandes — et heureuses — conséquences, on a dû bien annoncer trois ou quatre fois que *« cette fois-ci l'économie française devrait se mettre pour de bon à l'heure de ses principaux concurrents »*.

Parmi les mesures qui furent arrêtées dans le dessein de rompre avec une longue tradition de dirigisme, citons, parmi d'autres, celle qui fut prise à la fin de 1966 par M. Michel Debré d'établir pour règle en matière de changes la liberté et d'abroger en conséquence les textes sur lesquels s'appuyait la réglementation. Le contrôle fut pourtant rétabli par la suite. Aujourd'hui, le gouvernement promet de supprimer, *« de façon irrévocable »*, le contrôle des prix et, pour bien marquer sa détermination, de réviser l'ordonnance de 1945, qui fait de la surveillance la norme, pour donner toutes ses chances à la concurrence.

Que vaudra l'engagement de ne pas revenir en arrière ? Ce n'est pas par esprit de scepticisme que nous avons fait allusion aux avatars qu'a connus, dans un passé relativement récent, la liberté retrouvée puis reperdue dans un délai parfois très court. Le premier ministre a raison, à notre sens, de penser qu'il est grand temps de redonner aux chefs d'entreprise le plein exercice de leur responsabilité, raison encore de souligner que très souvent l'encadrement administratif des prix équivaut à une protection, l'Etat servant de catalyseur à une cartellisation de fait de la production — avec fixation « concertée » des barèmes (*le Monde* du 12 avril). Il aurait sans doute encore plus raison s'il reconnaissait que la logique de son système implique une pleine et entière liberté de négociation entre les partenaires sociaux sur les salaires, comme c'est le cas en Allemagne fédérale, qu'il aime citer en exemple. Mais laissons de côté, pour l'instant du moins, cette remarque, pourtant fondamentale, pour en faire une autre sur laquelle partisans et adversaires du premier ministre tomberont plus facilement d'accord : la pérennité de la réforme qu'il va introduire sera fonction... du succès qu'elle rencontrera.

Il n'est pas besoin d'avoir été gratifié d'un don de seconde vue pour prévoir que dans un pays où l'administration a les réflexes que l'on sait, renforcés par une longue habitude (et le goût de mettre son nez partout), il suffirait que l'inflation reparte pour qu'on reboive vite à l'eau de la vieille fontaine, dont on condamne aujourd'hui avec solennité l'accès.

Trois conditions

Trois conditions doivent être remplies pour que l'opération d'envergure entreprise par M. Raymond Barre réussisse : qu'elle soit conduite avec célérité ; qu'elle soit aussi complète que possible ; qu'elle s'accompagne d'un certain nombre de réformes de structure.

Pourquoi la rapidité ? Une économie où les prix sont, depuis longtemps, « surveillés » théoriquement pour pallier aux insuffisances de la concurrence, mais, en réalité, pour contenir la progression de l'indice, où les entreprises publiques accumulent des déficits d'exploitation comblés par des subventions, où nombre d'entreprises privées sont pareillement soutenues à bout de bras par des artifices divers (mettant en jeu ou non la bonne volonté des banques), etc., ressemble un peu à un tournoi de cartes où les joueurs auraient tous plus ou moins triché, avec la complicité d'un arbitre penchant tantôt pour l'un des concurrents, tantôt pour l'autre. Il arrive un moment où, pour rétablir dans la compétition un minimum d'honnêteté, et pour lui redonner un sens, il n'est plus qu'un seul moyen : reprendre la partie dès le début. Ce qu'il faut à l'économie française, c'est remettre à l'honneur les règles du jeu. On ne peut pas le faire par étapes, faute d'introduire, dans l'intervalle, de nouvelles distorsions alors qu'on affirme vouloir les supprimer.

On doit à cet égard féliciter le ministre de l'économie d'avoir avancé d'un mois, en la rendant applicable à partir du 1er juin, la libération des prix pour les secteurs les plus compétitifs de l'industrie. Pour les autres, il doit les aviser par lettre au cours des prochains mois, l'opération devant être terminée d'ici au mois de novembre. C'est un délai trop long. Que le ministre expédie son courrier en quelques semaines !

L'opération doit être aussi complète que possible. Ce point capital touche pour l'essentiel la remise en ordre des tarifs publics. Le premier ministre a déclaré, dans son intervention devant les sénateurs, qu'il avait sur ce chapitre *« procédé à un ajustement d'ensemble »*, lequel, a-t-il précisé comme pour s'excuser, *« ne correspond d'ailleurs pas à la vérité des prix : les concours de l'Etat demeureront extrêmement importants »*. Il est vrai que les relèvements décidés ne sont guère allés au-delà de ce qui était implicitement prévu dans la loi de finances, sauf pour les chemins de fer, où l'effort a été sans doute un peu plus grand que le gouvernement ne l'avait d'abord envisagé. Mais, au regard de l'assainissement souhaitable et nécessaire, les 15 % de majoration des barèmes de la S.N.C.F., assortis d'une hausse plus importante pour certains tarifs privilégiés, sont un minimum. Limitée à 10 %, la hausse des prix de l'E.D.F. est notoirement insuffisante, et le coup de pouce de un ou deux points qu'on lui promet ne permettra pas d'atteindre le bon 15 % qu'il aurait fallu lui consentir pour que cette société puisse repartir du bon pied, après les retards que la politique de l'indice lui a fait accumuler depuis plusieurs années. En définitive, le montant des subventions accordées en 1978 ne sera pas réduit : il restera au voisinage des 30 milliards inscrits dans le budget, soit plus du double de 1973.

C'est en Grande-Bretagne et encore plus en Italie que, dans l'Europe des Neuf, les tarifs d'électricité et de transports publics sont les plus bas. Ce sont les pays qui se sont refusé à temps de prendre conscience que le meilleur moyen d'attiser l'inflation c'est de créer des sources permanentes de déficit qu'on ne peut financer en dernière analyse que par la création monétaire. On n'aurait pas dû, en France, se contenter de geler à leur niveau actuel les subsides de l'Etat. Il n'est pas sain que le secteur nationalisé reçoive du budget une somme égale à la totalité de ses investissements (*le Monde* du 11 avril). Pour tous les biens qui sont produits industriellement, le mécanisme des prix reste le meilleur instrument — en tout cas le moins mauvais et celui auquel on finit toujours par se référer — de répartition et d'allocation de ressources. N'est-ce pas la doctrine dont se réclame l'ancien professeur d'économie politique, qui sait que les théoriciens n'ont jamais été capables de concevoir un autre système cohérent pour guider l'action ? Comment pourrait-il justifier une politique qui lève les contrôles sur le prix de l'aluminium ou celui des automobiles tout en continuant de soustraire à la règle retrouvée le producteur de courant électrique ?

Les circonstances sont pourtant favorables à un assainissement en profondeur. Le résultat des élections laisse au gouvernement un court moment pour agir plus efficacement qu'il ne peut le faire en temps ordinaire. Comment ne pas redouter, même si le pire n'est pas toujours sûr, que la conjoncture se retourne à nouveau dans le mauvais sens à l'automne ? Les graves incertitudes qui continuent à peser sur l'économie internationale n'autorisent pas Le meilleur moyen d'éviter les « décessité d'étendre au maximum le champ d'application de l'opération vérité rejoint ici l'impératif d'une stratégie inspirée de la guerre éclair. Le emilleur moyen d'éviter les « dérapages » tant redoutés, c'est sans doute de produire un choc qui place l'économie française dans une situation nouvelle. Le moyen le plus sûr de les provoquer, c'est probablement d'étaler les hausses d'ajustement sur plusieurs mois, ce qui oblige à « traîner » un mauvais indice jusqu'à la fin de l'année.

Les illusions de la concurrence

Il est une illusion à laquelle il est difficile d'échapper quand on pratique une politique libérale. C'est celle de croire qu'il suffit d'intensifier — comme cela est souhaitable pour maintes raisons — la concurrence pour garantir une stabilisation progressive des prix. C'est oublier que ceux-ci sont exprimés en monnaie et que, si la valeur de la monnaie s'effrite progressivement, le niveau général des prix continuera bel et bien de monter, même si les producteurs et les distributeurs se disputent âprement la clientèle.

C'est pourquoi des réformes de structure s'imposent — ou devraient s'imposer — à l'esprit des partisans d'une cure de rajeunissement dans le climat vivifiant de la compétition internationale. On ne peut, à cet égard, que s'inquiéter d'entendre M. Raymond Barre déclarer, comme il l'a fait la semaine dernière, que *« seront maintenues les règles fixées jusqu'à présent en matière de monnaie, de finances publiques et de crédit »*. Non pas que de sévères disciplines ne soient indispensables en ces divers domaines, mais celles qui ont été jusqu'à maintenant administrées sont souvent rudimentaires et inadaptées ; elles sont parfois contraires aux nouveaux canons proposés. Comment, par exemple, concilier la confiance faite à la liberté des prix avec une politique d'encadrement, c'est-à-dire de restriction quantitative, du crédit ? Il n'est guère probable que *« les facteurs profonds de l'inflation sont aujourd'hui maîtrisés »*, comme le dit le premier ministre. Le fort enchérissement du coût de la vie constaté en mars, avant le début de remise en ordre des tarifs publics, tendrait à prouver le contraire.

Quelles réformes de structure sont les plus urgentes ? Précisément celles qui ont le plus directement affaire à l'inflation. Ce ne sont malheureusement pas celles que réclament l'opinion publique. Il faudrait revoir le système du crédit dont le fonctionnement est tout à fait contraire à un mécanisme de prix libres, puisque c'est la Banque de France qui fixe quasi discrétionnairement les taux du marché. Là aussi, il faudrait avoir le courage de consentir à la suppression de certains artifices et de certains circuits à taux privilégiés (par où s'engouffre l'inflation) pour obtenir, à terme, une baisse sensible de l'ensemble des taux d'intérêt. Faute de saisir à bras-le-corps l'inflation, on risque de se laisser étouffer par elle.

M. Charpentié (C.G.C.) répond à M. Monory : ce n'est pas en sacrifiant les cadres qu'on sauvera l'économie

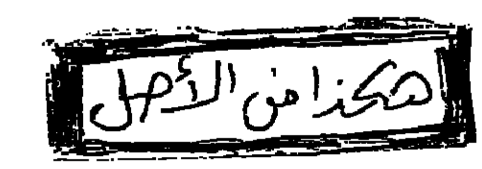
« M. Monory parle [dans son interview au *Monde*, numéro du 17 mai] *de réduire les inégalités sociales. Nous constatons qu'une fois encore pour les responsables politiques cette notion se limite strictement à celle de l'éventail des salaires sans évoquer la réalité de toutes les autres catégories de revenus. Et sans proposer d'ailleurs des mesures concernant ces autres catégories de revenus »*, nous indique M. Charpentié, président de la C.G.C.

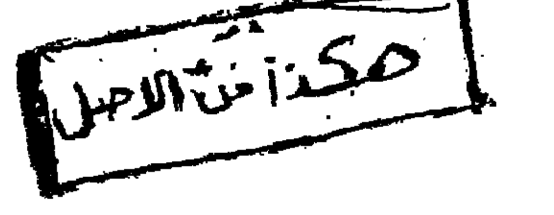
Le ministre de l'économie, ajoute M. Charpentié *« va beaucoup plus loin que le premier ministre dans la lettre qu'il a adressée aux partenaires sociaux. Ce dernier parle d'une augmentation différenciée du pouvoir d'achat »*. M. Monory propose, lui, *« des augmentations de pouvoir d'achat pour les « smicards » et, pour financer cette augmentation des bas salaires, une diminution des salaires des cadres supérieurs... Ce qu'oublie de préciser le ministre de l'économie, c'est que cette articulation se ferait autour du salaire moyen, qui peut être situé aux alentours de 3 400 francs (salaire moyen de l'industrie du commerce et des services en 1976 : 2 700 francs).*

» Il es tassez paradoxal de laisser croire que la combativité de l'économie ou des entreprises dépendrait strictement de cette diminution du salaire des cadres, et c'est un chantage que de prétendre que si les chefs d'entreprise ne comprennent pas cela, ils ne sont pas dignes et près de bénéficier de la liberté des prix. » Selon M. Charpentié, M. Monory apporte *« la preuve que les hommes politiques qui n'ont jamais participé à des négociations de politique contractuelle en ignorent les mécanismes et les impératifs et pensent pouvoir imposer « leur vérité ». Que le ministre de l'économie sache que la stimulation de celle-ci sera obtenue par la motivation des cadres à surmonter les difficultés à venir. Ce n'est pas en sacrifiant les cadres que l'on sauvera l'économie. »* M. Monory, conclut le président de la C.G.C. *« serait inspiré d'aller voir de plus près en Angleterre, où le patronat, qui avait sacrifié ses cadres dans la période antérieure, vient de plaider pour eux auprès du gouvernement travailliste »*.

CONJONCTURE

● *Légère baisse des investissements productifs dans le monde.* — 214 investissements productifs ont été annoncés dans le monde au premier trimestre 1978, dont près de la moitié aux Etats-Unis, indique une étude du Conference Board (organisme privé de recherche économique). Ce chiffre est légèrement inférieur à celui du quatrième trimestre 1977 (235 investissements) ; mais cette diminution est compensée par la taille relativement plus importante des investissements du début de l'année 1978. Ces 214 investissements comprennent 58 investissements domestiques *« majeurs »* et 156 investissements à l'étranger de tailles diverses. (Par convention, les investissements sont considérés comme « majeurs » lorsqu'ils sont évalués à 50 millions de dollars ou plus dans les vingt-quatre pays membres de l'O.C.D.E. et 25 millions de dollars dans les autres pays.) Les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la R.F.A. ont réalisé, à eux trois, 60 % de ces nouveaux investissements (90 projets). Les secteurs chimique, pétrochimique et transports ont été les plus favorisés. — *(A.F.P.)*





AÉRONAUTIQUE

POUR SORTIR DE LA CRISE QUI L'ATTEINT DEPUIS TROIS ANS

L'aviation générale manque de crédits et surtout d'imagination

Après le succès de l'an dernier — quatre cent mille visiteurs en seize jours. — l'aviation générale est revenue en force, pour la deuxième année, à la Foire de Paris : sur 3 000 mètres carrés d'exposition (le double de 1977), on n'a compté pas moins de quarante exposants (constructeurs, services officiels, fédérations sportives, etc.). *Une sorte de consensus s'est ainsi créé pour assurer de manière dynamique la promotion de l'aviation légère et sportive. Il était temps.* Ce secteur au passé si brillant — 1936 n'est pas encore bien loin — connait aujourd'hui une regrettable stagnation.

Celle-ci touche d'abord les constructeurs. Il y a moins de vingt ans, la France comptait encore une poussière de petits ateliers produisant de manière semi-artisanale des avions d'école et d'initiation au voyage. Cette abondance, certes stimulante pour l'innovation, est partiellement responsable de la crise d'aujourd'hui. L'étroitesse du marché français — et l'incapacité, pour beaucoup, à exporter — ne justifiait pas la survivance d'un secteur aussi vaste, au sein duquel l'Etat accroissait encore l'incohérence en saupoudrant de crédits chichement mesurés, au gré des pressions industrielles ou parlementaires, des productions souvent concurrentes. Dernièrement encore, les services officiels ont aidé deux constructeurs privés — Robin à Dijon et Wassmer à Issoire — à réaliser des quadriplaces de même gabarit répondant à des besoins rigoureusement identiques.

Une certaine évolution technologique et des considérations financières ajoutées à une restriction progressive du marché — de 495, en 1974, le nombre des ventes en France est passé à 229 en 1977 — éliminèrent peu à peu les constructeurs les moins solides. Les deux dernières victimes, en 1977, ont été René Fournier, dont les motoplaneurs connaissent pourtant un grand succès en Allemagne (*le Monde* du 21 décembre 1977), et Wassmer-Aviation (*le Monde* du 28 septembre 1977) qu'une nouvelle société — Issoire-Aviation — tente de renflouer. Aujourd'hui subsistent quatre constructeurs : la Socata, appartenant à la SNIAS, Robin, Mudry, qui produit notamment des appareils de voltige, et Reims-Aviation, construisant sous licence des modèles Cessna qui représentent plus de la moitié des quelque sept cents avions commercialisés chaque année (723 en 1976, 698 l'an dernier).

Des avions qui ne volent pas

Cette production française en peau de chagrin — son chiffre d'affaires oscille entre 110 et 120 millions de francs depuis trois ans, et l'année 1978 sera encore mauvaise, la reprise attendue après les élections ne s'étant pas produite — se heurte à plusieurs problèmes dont elle n'est pas toujours responsable. Celui du débouché national, d'abord. Depuis des années, le nombre des pilotes privés français stagne autour de trente mille. Si elle parvient encore à attirer des jeunes — de moins en moins nombreux à cause des prix de l'heure de vol et de la concurrence d'autres sports mécaniques — l'aviation générale perd dans le même temps autant de pilotes brevetés qui n'ont souvent pas su tirer tout le plaisir qu'ils pouvaient attendre de cette activité.

Ceux qui n'abandonnent pas volent peu, méconnaissant généralement les aptitudes au voyage des machines : nombre d'avions d'aéroclubs n'atteignent pas les deux cents heures de vol par an, et bien moins encore pour les appareils privés. L'augmentation du coût des carburants — venant après la suppression de leur détaxe quelques années plus tôt — ainsi que celle de la maintenance incitent les propriétaires, privés ou collectifs, à ralentir leurs investissements et à retarder sans cesse davantage le renouvellement des machines.

Dans le même temps, les exportations se révèlent difficiles, même en Europe où la France demeure pourtant seule à posséder une industrie organisée. Avec des moyens industriels et commerciaux énormes — plus de seize mille avions livrés en 1977 — les Américains se livrent à une concurrence forcenée, pénétration encore favorisée par le fait que le marché du bimoteur léger est — à la seule exception du Partenavia *Victor* italien — entièrement alimenté par les Etats-Unis.

Technologiquement aussi, les Français ont du mal à se maintenir. Ils produisent des appareils de très bonne qualité, mais leur manque de moyens les empêche de développer suffisamment vite leurs modèles pour avoir toutes les chances d'occuper valablement certains créneaux. Les performances, les consommations, le confort des avions français actuels, sont peu à peu dépassés par les réalisations de constructeurs américains plus dynamiques et plus fortunés.

Beaucoup pensent, à tort, que seule une aide accrue de l'Etat peut permettre de sortir de la crise. Certes, les études et les réalisations de prototypes nouveaux supposent des moyens financiers supérieurs à ceux de la plupart des fabricants. Certes, l'augmentation des primes consenties aux aéroclubs pour acheter des avions allégerait leur trésorerie et les inciterait à acheter davantage et plus souvent. Certes, enfin, des aides — notamment aux jeunes pilotes — permettraient d'abaisser le prix de l'heure du vol (actuellement de 200 à 400 F sur un monomoteur) et attireraient de nouveaux adeptes.

Location : vers un réseau national ?

Mais par-delà les problèmes financiers, l'imagination a aussi son rôle à jouer. D'abord, les constructeurs français doivent absolument rompre leur isolement et harmoniser leurs gammes, afin de mieux se partager un marché trop étriqué pour supporter encore quelque concurrence. Une amorce encourageante semble s'être dessinée avec les prochaines lignées d'avions de la Socata et de Robin : la première, avec son TB-10, développer une gamme de quadriplaces de 180 chevaux et plus ; le second, se réservant des machines d'une puissance inférieure.

Il reste aussi à développer l'image de marque de l'avion, un rôle qui revient encore davantage aux industriels qu'aux pouvoirs publics. L'avion est cher à l'achat : 120 000 F pour le tri-quadriplace de 100 ch le plus sommaire, 200 000 F pour le quadriplace destiné au voyage, 400 000 F pour un 300 ch. Certains vendeurs ne désespèrent pourtant pas de susciter une clientèle importante dans certaines couches de cadres supérieurs et de corporations libérales qui ignorent souvent tout des possibilités de l'avion de tourisme. D'où l'intérêt de manifestations telles que la Foire de Paris qui, à la différence des salons spécialisés, s'adresse moins aux « mordus » qu'aux non-usagers. L'an dernier, sans préparation particulière, la Socata y a vendu quatre Rallye en deux semaines.

Constructeurs et concessionnaires doivent aussi promouvoir la location, qui s'adresse à un public de navigants privés bien plus vaste que celui des acquéreurs. Formule d'autant plus intéressante pour le client qu'on ne lui facture que les heures de vol et non l'immobilisation. L'obligation de ramener l'avion à sa base de départ constitue cependant encore un handicap, notamment l'hiver, lorsque l'évolution du temps déjoue facilement les projets.

Mais la Socata songe à créer, en liaison avec ses concessionnaires régionaux, un véritable réseau national de location, analogue à ceux qui existent en automobile, permettant au client de louer un avion, de le rendre à peu près n'importe où sur la plupart des quatre cent trente aérodromes français (aucun d'entre eux n'est à plus de 30 kilomètres d'une ville importante), et de bénéficier pourtant des mêmes garanties d'entretien. Cette formule est très répandue aux Etats-Unis. Elle créerait sans nul doute, pensent ses promoteurs, un puissant attrait pour l'avion privé.

JAMES SARAZIN.

ÉTRANGER

En Israël

HAUSSE DE 5,5 % DES PRIX EN UN MOIS

Le coût de la vie en Israël a subi une très brutale hausse en avril, augmentant de 5,5 %. Cette hausse, qui a surpris les dirigeants du pays, est due notamment à la montée des prix du logement (+ 10 %), de l'habillement (+ 19 %) et des chaussures (+ 13 %). Les prix des fruits et légumes ont, pour leur part, augmenté de près de 7 %. Selon les prévisions du Trésor, le coût de la vie devrait augmenter de 30 % au cours de 1978. Plus pessimistes, les spécialistes de la Banque d'Israël prévoient 50 %. — *(A.F.P.)*

NAMIBIE

● *La plus importante mine d'uranium du monde*, à Rossing, en Namibie, atteindra, en 1979, une capacité de production de 5 000 tonnes d'oxyde d'uranium par an, a annoncé, le 15 mai, le président de la mine, M. Ronnie Walker. Cette mine à ciel ouvert, située à 250 kilomètres à l'ouest *de la capitale namibienne*, Windhoek, en a produit 3 000 tonnes en 1977 (un peu moins que la production totale de l'Afrique du sud), a commencé à produire de l'uranium en septembre 1976. Les réserves devraient durer vingt ans. La mine de Rossing est exploitée par le groupe britannique Rio Tinto, associé à la Corporation nationale du développement industriel d'Afrique du Sud, et les compagnies General mining (Afrique du Sud) et Total (France). L'uranium est pour l'essentiel exporté vers la Grande-Bretagne. — *(A.F.P.)*

DANEMARK

● *Le nombre des chômeurs danois* dépasse actuellement 200 000, après avoir atteint 220 000 pendant l'hiver, pour un peu plus *de cinq millions d'habitants*. Le chef du gouvernement, M. Anker Joergensen, vient de relancer une idée originale : il propose que chaque travailleur qui a un emploi stable prenne une semaine de congé obligatoire sans salaire, toutes les dix semaines, soit cinq fois par an, en dehors des vacances légales qui lui sont dues. Durant cette semaine d'arrêt « de solidarité », il lui serait versé une allocation minimale. Le patronat et les syndicats ont réagi négativement à cette suggestion. — *(Correspondance.)*

Aux États-Unis

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE A AUGMENTÉ DE 1,1 % EN AVRIL

Washington *(A.F.P.)*. — La production industrielle des Etats-Unis a de nouveau fortement progressé en avril, confirmant les prévisions de l'administration, selon lesquelles le deuxième trimestre de 1978 devrait connaître une expansion soutenue. Selon la Réserve fédérale, l'indice a progressé de 1,1 % le mois dernier pour s'établir à 142,5 (base 100 en 1967). Il avait augmenté de 1,3 % en mars, après s'être replié au début de l'année en raison des mauvaises conditions climatiques et de la grève des mineurs de charbon.

La Réserve fédérale a précisé que la production de pratiquement toutes les branches de l'industrie s'était inscrite en hausse. La plus forte augmentation a toutefois été enregistrée dans le secteur de l'énergie, en raison de la reprise du travail dans les mines. Les experts de l'administration américaine estiment que le taux d'expansion du deuxième trimestre pourrait approcher 1 % *en taux annuel, effaçant ainsi les* mauvais résultats des trois premiers mois de l'année. Durant cette période, le P.N.B. des Etats-Unis avait légèrement diminué.

Par ailleurs, le département du commerce a annoncé que les stocks des entreprises ont augmenté de 4,3 milliards de dollars, soit 1,3 %, en mars, leur plus forte progression depuis trois ans. Les ventes ont augmenté de 1,5 %, confirmant leur reprise de février après une baisse marquée en janvier. L'accroissement des stocks dans un climat de progression des ventes montre que les chefs d'entreprise prévoient que la demande continuera à croître. Enfin, les mises en chantier de logements ont augmenté en avril de 6 % par rapport à mars et de 15 % par rapport à avril 1977.

UNE FIRME CANADIENNE PARTICIPERA AU DÉVELOPPEMENT DU CHAMP GAZIER DE RHOURDE NOUSS

La Société nationale algérienne des hydrocarbures Sonatrach et la compagnie canadienne Bechtel (filiale du groupe américain Bechtel Corporation) ont conclu un accord pour le développement des champs gaziers de la région de Rhourde-Nouss. Les réserves récupérables de ces gisements, situés à 350 kilomètres au sud-est d'Hassi-Messaoud, sont estimées à 200 milliards de mètres cubes de gaz naturel. La production atteindra 12 millions de mètres cubes par an de gaz sec, 2,6 millions de tonnes de condensat et 900 000 tonnes de propane liquéfié.

Le contrat qui vient d'être conclu est évalué à 626 millions de dollars (3 880 millions de francs) dont 83 millions de dollars pour les fournitures d'origine algérienne. Bechtel livrera les puits extracteurs et injecteurs, des installations de traitement de gaz, les gazoducs et autres canalisations nécessaires, ainsi qu'une centrale électrique de 20 mégawatts et des bâtiments techniques et administratifs.

Le financement de la part étrangère (543 millions de dollars) sera assuré par la Société pour l'expansion des exportateurs du Canada (S.E.E.) et un groupe de banques conduit par la Toronto Dominion Bank.

MONNAIES

LA REMONTÉE DU DOLLAR SE POURSUIT

Largement amorcée, mardi 16 mai, la remontée du dollar s'est poursuivie mercredi 17 mai sur les marchés des changes. A Francfort, le cour de la monnaie américaine est passé au-dessus de 2,13 DM contre 2,12 DM, à Zurich, il s'est approché 2,12 DM ; tandis qu'à Paris il atteignait, un moment, 4,70 F. pour s'établir un peu en dessous. Les milieux financiers internationaux attribuent ce redressement à la victoire remportée au Sénat par M. Carter en matière de ventes d'avions au Moyen-Orient, et à sa décision de réduire les dégrèvements d'impôts pour ne pas accélérer l'inflation. Ajoutons qu'aux Etats-Unis, production industrielle et mises en chantier ont sensiblement augmenté en avril 1978. A Paris, la lente revalorisation du franc par rapport aux monnaies européennes s'est poursuivie, le cour du DM revenant de 2,2070 F à 2,2030 F.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,6950	4,7050	+ 33	+ 47	+ 38	+ 62	+ 70	+ 120
Yen (100)	4,2420	4,2528	+ 14	+ 40	+ 0	+ 35	+ 6	+ 70
D. M. ...	2,0570	2,0640	+ 65	+ 90	+ 135	+ 167	+ 420	+ 473
Florin ...	2,2010	2,2070	+ 80	+ 103	+ 165	+ 195	+ 540	+ 590
F. B. (100).	2,0570	2,0630	+ 55	+ 72	+ 115	+ 140	+ 370	+ 415
F. S.	14,0700	14,1200	+ 250	+ 330	+ 495	+ 630	+1200	+1465
L. (1 000)..	2,3500	2,3580	+ 130	+ 150	+ 260	+ 283	+ 805	+ 835
L. (1 000)..	5,3703	5,3880	— 280	— 240	— 580	— 500	—1650	—1505
£	8,5030	8,5260	— 215	— 148	— 395	— 300	—1265	—1130

TAUX DES EURO - MONNAIES

D. M.	3	3 3/8	3 1/8	3 5/8	3 3/16	3 9/16	3 5/16	3 11/16
Florin	21 1/4	21 3/4	7	7 1/4	7 7/16	13/16	8	8 3/8
$ E.-U.	4 1/4	5	4 1/4	5	4 1/4	5	4 11/16	5 1/16
F. B. (100).	4 7/8	5 1/8	5 1/4	6	5 3/8	6	6 1/4	6 7/8
F. S.	1/2	1 1/4	1	1 1/4	1 1/8	1 5/8	1 3/8	1 7/8
L. (1 000)..	19 1/2	25 1/2	13 5/8	14 3/8	13 7/8	14 5/8	14 1/8	14 7/8
£	13 1/4	14 3/4	10 3/8	11 1/8	10 5/8	11 3/8	11 1/4	12
Fr. franç...	7 7/8	8 1/2	8 3/8	9	8 7/8	9 3/8	10	10 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AMAX

L'assemblée générale des actionnaires d'Amax a eu lieu le 4 mai 1978 à New-York.

Au cours de cette assemblée, M. Pierre Gousseland, chairman et chief executive officer d'Amax Inc., a annoncé qu'au cours des cinq à six prochaines années les bénéfices d'exploitation avant impôts devraient augmenter alors que les dépenses d'investissement diminueraient.

Il a fait remarquer que les bénéfices d'exploitation avant impôts avaient atteint en 1977 le chiffre record de 169 millions de dollars.

« Cette augmentation provient essentiellement du fait de la construction des nouvelles installations entreprises dans le cadre du programme d'investissements de la société au cours des cinq dernières années », a déclaré M. Gousseland. Il a souligné que, grâce aux 2,1 milliards de dollars que la société a investis au cours de cette période, 75 % des gisements, des usines et des équipements d'Amax avaient moins de cinq ans d'âge.

« Le programme d'investissements d'Amax garantit de bonnes perspectives d'avenir pour la société. De plus, la valeur relative de nos investissements antérieurs a augmenté en raison de l'inflation. »

M. Gousseland, au cours de son allocution, a dit que la société escomptait une amélioration progressive des bénéfices pour les trois prochains trimestres de 1978. Les résultats du premier trimestre étaient inférieurs à ceux de 1977, principalement en raison de la grève des mineurs du charbon et de la hausse des *frais financiers*.

La reprise attendue, à condition que l'amélioration de l'économie générale se poursuive, est fondée sur les perspectives d'une poursuite de la forte demande de molybdène, de pétrole et de gaz et d'une augmentation de la production de charbon.

M. Gousseland a dit de l'inflation qu'elle représentait le plus grand danger pour la reprise de l'économie nationale et qu'elle avait une influence particulièrement néfaste sur l'industrie minière, qui nécessite de gros investissements. Faire appel au *marché des capitaux* pour construire des mines, des usines et des fonderies devient plus difficile, car les prix des métaux n'ont pas suivi l'inflation des coûts.

Il a incité le Congrès à voter un programme de taxation qui encouragerait l'investissement et a également expliqué que « les Etats-Unis avaient besoin d'une politique énergétique qui pousse à prendre des mesures d'économie, qui réduise la dépendance vis-à-vis des produits importés et fournisse des encouragements pour stimuler le développement de nouvelles sources d'énergie aux Etats-Unis ».

M. Gousseland a fait état de la hausse du coût de l'énergie, qui, ayant quadruplé depuis 1973, a de ce fait sévèrement touché les industries grosses consommatrices comme les industries minières et métallurgiques, pour lesquelles le coût de l'énergie représente entre 15 % et presque 50 % du coût total de production de nombreux métaux.

« Si le coût de l'énergie continue d'augmenter a des taux beaucoup plus élevés que celui de l'inflation générale, la production de certains métaux deviendra non économique, à moins qu'il n'y ait une escalade correspondante sur les marchés de ces métaux. »

Les actionnaires ont réélu six administrateurs et ratifié le choix de Coopers and Lybrand comme commissaires aux comptes de la société pour 1978. Ils ont en outre voté de la manière suivante différentes résolutions :

1) Ils ont adopté une résolution de la direction visant à modifier le plan d'épargne pour les salariés de la société ;

2) Ils ont repoussé une résolution d'un actionnaire demandant l'élection annuelle et non par tranches de tous les administrateurs.



C·M INDUSTRIES

Le conseil d'administration s'est réuni le 11 mai 1978 pour examiner les comptes consolidés du groupe pour l'exercice 1977.

Le chiffre d'affaires consolidé (hors taxes) s'est élevé à 1 406 120 000 F contre 1 203 725 000 F en 1976, enregistrant une augmentation de 16,8 % et, à structure comparable, de 15,8 %.

Tandis que la branche Pharmacie poursuivait son rythme de développement, les ventes des autres branches se sont accrues plus vivement pour atteindre 49 % du total, contre 42 % l'année précédente.

Les exportations et les ventes des filiales étrangères ont représenté 34,5 % du total, contre 31,5 % en 1976.

Le bénéfice net consolidé (part du groupe) s'est élevé à 39 595 000 F, contre 34 751 000 F pour l'exercice précédent, en progression de 13,9 %.

La marge brute d'autofinancement consolidée, déduction faite de la provision pour investissements constituée en 1972, a été portée à 90 114 000 F contre 78 315 000 F en 1976 (+ 15,1 %), les amortissements y contribuant pour 45 780 000 F contre 38 115 000 F en 1976.

Le groupe a poursuivi son effort de recherche, et ses dépenses dans ce domaine se sont élevées à 88 800 000 F contre 78 000 000 F en 1976, en augmentation de 13,8 %.

Il est rappelé que le bénéfice net après impôts de la société C.M. Industries a atteint 30 440 314 F, en augmentation de 12,1 %, et qu'il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, qui se réunira le 15 juin 1978, de fixer le dividende net à 9 F par action (représentant un revenu global de 13,50 F), ce dividende s'appliquant à un capital augmenté en 1977, pour la deuxième année consécutive, par distribution d'une action gratuite pour dix actions anciennes.

Au 31 mars 1978, le chiffre d'affaires consolidé (hors taxes) s'élevait à 396 814 000 F contre 331 834 000 F au 31 mars 1977, en progression de 19,6 % (17,5 % à structure comparable).

LA PROTECTRICE

Le chiffre d'affaires de la compagnie I.A.R.D. s'est élevé à 424 063 498 F en 1977 contre 406 384 345 F l'an passé. Après dotations aux diverses provisions et après impôts sur les sociétés, le bénéfice net s'établit à 10 570 797 F contre 10 393 461 F. Compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent, le bénéfice disponible se monte à 22 513 567 F.

Le conseil proposera à la prochaine assemblée générale ordinaire de fixer le dividende unitaire à 12,50 F, ce qui, compte tenu de l'impôt de 6,25 F déjà versé au Trésor, assurera à chaque action ancienne un revenu global de 18,75 F.

La Protectrice-Vie a réalisé en 1977 un chiffre d'affaires de 29 232 920 F, en progression de 8,13 %. Les comptes font apparaître un bénéfice net de 2 146 876 F en augmentation de 12,6 %, après impôt et provisions. Le bénéfice disponible s'élève à 4 521 783 F étant donné le report à nouveau de l'exercice précédent.

La distribution d'un dividende unitaire de 9 F sera proposée par le conseil d'administration à la prochaine assemblée. Compte tenu d'un avoir fiscal de 4,50 F, le revenu global de l'action atteindra 13,50 F.

LA VIGILANCE S.A.

Le conseil d'administration de la société tenu le 8 mai 1978 a arrêté les comptes de l'exercice 1977. Le bénéfice d'exploitation s'est élevé à 1 540 422 F contre 1 245 681 F et le bénéfice net à 1 354 881 F contre 1 065 443 F. Compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent, le résultat disponible ressort à 3 017 648 F.

Le conseil proposera à la prochaine assemblée générale ordinaire de fixer le dividende à 3,75 F qui, compte tenu d'un avoir fiscal de 1,87 F formera un revenu global de 5,62 F par action de 50 F.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ELECTRICITE DE FRANCE
Obligations 6,75 % (ex-5 %) 1964

Les intérêts courus du 1er juin 1977 au 31 mai 1978 sur les obligations Electricité de France 6,75 % (ex-5 %) 1964 seront payables, à partir du 1er juin 1978, à raison de 33,75 F par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon nº 14 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,05 F (montant global : 37,80 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 5,40 F soit un net de 28,35 F.

Le paiement des coupons est effectué sans frais aux Caisses des comptables directs du Trésor (Trésoreries générales, Recettes des finances et Perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'union européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des banques populaires et toutes les banques populaires de France, Société centrale de banque.




SOCIÉTÉ FINANCIÈRE EUROPÉENNE-S.F.E.- LUXEMBOURG

La Société financière européenne - S.F.E. - Luxembourg et Wobaco Holding Company S.A. à Luxembourg, sont convenus, le 12 mai 1978, de transférer à la Société financière européenne - S.F.E. - Luxembourg, la propriété de l'unité bancaire du groupe Wobaco située à Nassau, la World Banking Corporation Limited, et sa filiale à 100 % la World Banking Corporation (Bahamas) Limited.

World Banking Corporation Limited, dont la raison sociale va devenir S.F.E. Banking Corporation Limited, constituera une unité opérationnelle importante du groupe S.F.E. et contribuera à la diversification et à l'expansion de cette organisation bancaire internationale.

L'unité de Nassau poursuivra ses activités actuelles, notamment ses opérations sur le marché monétaire et ses financements en eurodevises.

Le capital de la Société financière européenne - S.F.E. - Luxembourg est détenu à parts égales par neuf banques internationales bien connues :

Algemene Bank Nederland N.V.	Hollande
Banca Nazionale del Lavoro	Italie
Bank of America N.T. & S.A.	U.S.A.
Banque Bruxelles Lambert S.A.	Belgique
Banque Nationale de Paris	France
Barclays Bank International Limited	Grande-Bretagne
Dresdner Bank A.G.	République fédérale allemande
The Sumitomo Bank Limited	Japon
Union des Banques suisses	Suisse

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

Obligations Caisse nationale de l'énergie 3 % à intérêt complémentaire variable, remboursables avec prime
(Indemnisation Electricité de France - Gaz de France)

Les intérêts courus du 1er juin 1977 au 31 mai 1978 sur les obligations Caisse nationale de l'énergie 3 % à intérêt complémentaire variable (indemnisation Electricité de France et Gaz de France) seront payables, à partir du 1er juin 1978, contre détachement du coupon nº 30 ou estampillage du certificat nominatif, à raison de :

— 30,53 F net par obligation de 100 F nominal, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,18 F (montant global 34,76 F) ;

— 15,29 F net par demi-obligation de 50 F nominal, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 2,09 F (montant global 17,38 F) ;

— 3,06 F net par dixième d'obligation de 10 F nominal, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 0,42 F (montant global de 3,48 F).

Pour ces obligations, les personnes domiciliées en France ou dans les départements d'outre-mer n'ont pas droit à l'option pour le prélèvement d'impôt forfaitaire.

A compter de la même date, les 224 147 titres de 100 F nominal sortis au tirage du 3 mai 1978 et compris dans la série de numéros 6 671 041 à 6 895 191, cesseront de porter intérêt et seront remboursables contre remise des titres, coupon nº 31 au 1er juin 1979 attaché, à 1012,82 F, déduction faite de la retenue à la source de 12 % sur la prime de remboursement.

L'intérêt complémentaire et la prime de remboursement ont été déterminés, en application de l'article 28 de la loi du 8 avril 1946 et des textes subséquents, d'après un prélèvement de 1 % sur les recettes d'exploitation de l'année 1977, d'un montant total de 438 708 228,26 F, soit :

— 339 075 549,46 F pour Electricité de France ;

— 99 632 678,80 F pour Gaz de France.

Ci-après sont rappelées les séries de numéros d'obligations sortis aux tirages antérieurs et dans lesquelles figurent des titres non encore présentés au remboursement :

Numéros			Année de remboursement	Prix de remboursement
1	à	21 655	1961	229,14
21 656	»	100 463	1952	147,56
100 464	»	111 983	1961	229,14
517 833	»	689 868	1969	352,50
1 281 907	»	1 381 934	1953	158,94
1 480 165	»	1 664 139	1971	414,16
2 280 027	»	2 414 171	1976	762,26
2 706 017	»	2 909 004	1973	509,89
3 367 844	»	3 565 672	1977	905,44
3 565 673	»	3 775 224	1975	678,44
3 775 225	»	3 800 536	1977	905,44
5 692 883	»	5 833 939	1967	314,94
5 833 940	»	6 000 000	1965	283,17
6 309 967	»	6 467 246	1966	297,52
7 215 646	»	7 332 314	1956	176,20
7 438 452	»	7 637 602	1974	565,62
7 770 191	»	7 883 360	1955	166,86
8 065 254	»	8 232 939	1968	335,35
8 261 588	»	8 371 081	1954	162,62
8 474 973	»	8 662 692	1972	458,55
8 755 806	»	8 934 701	1970	380,25
9 366 497	»	9 441 487	1963	236,97
9 441 488	»	9 565 587	1958	194,54
9 565 588	»	9 631 090	1962	236,97
9 631 091	»	9 733 999	1961	229,14
9 734 000	»	9 734 044	1962	236,97

Dixièmes d'obligation de 10 F (portant l'une des lettres A, B, C, D, E, F, G, H, J ou K)

6 000 001	à	6 016 189	1965	28,32
6 016 190	à	6 095 868	1967	31,50

Le montant de la retenue à la source restituable aux porteurs résidant hors de France ou des départements d'outre-mer et bénéficiant de conventions internationales contre les doubles impositions, s'élève à :

Sur le coupon nº 30

4,1703 F par obligation de 100 F nominal ;

2,0851 F par demi-obligation de 50 F nominal ;

0,4170 F par dixième d'obligation de 10 F nominal.

Sur la prime de remboursement (titres désignés par le tirage au sort du 3-5-1978)

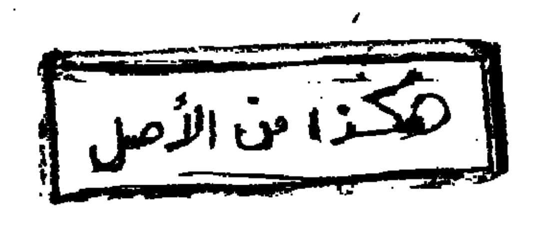
124,4732 F par obligation de 100 F nominal.

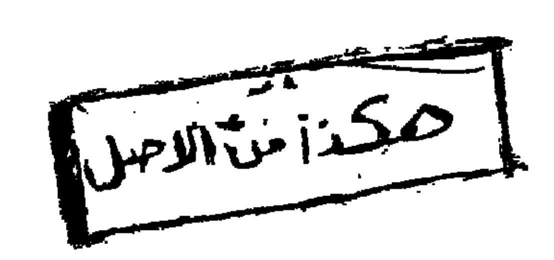
Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'Union européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des Banques populaires et toutes les Banques populaires de France, Société centrale de banque.









LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
16 MAI

Climat toujours maussade

L'atmosphère est restée assez maussade ce mardi à la Bourse de Paris où, après trois jours de congés, les opérateurs sont revenus sans grande conviction autour de la corbeille. Dans un marché encore assez calme, les valeurs françaises ont de nouveau cédé du terrain et l'indicateur instantané a terminé la séance en baisse de 0,8 % environ.

Irréguliers ou franchement faibles, tous les compartiments ont payé un tribut à un mouvement de baisse qui a surtout touché la chimie, les pétroles et les magasins. Quelques hausses ont été enregistrées à l'alimentation et au bâtiment, mais Viniprix (— 6 %) et Maisons Phénix (— 4,8 %) ont encore subi les plus fortes pertes de la séance, suivies de Kali, en recul de 4,5 %.

Dans quel sens la taxation des plus-values mobilières sera-t-elle révisée? Quel sera le contenu exact du catalogue de mesures destinées à encourager l'investissement en actions? La reprise de l'activité va-t-elle se poursuivre? Telles étaient les principales questions commentées ce mardi autour d'une corbeille toujours désertée par les investisseurs étrangers. Les boursiers espéraient en savoir un peu plus sur tous ces points, mercredi soir, lors de l'interview télévisée du premier ministre. En attendant, la prudence est restée la règle...

Sur le marché de l'or, le lingot a encore progressé, gagnant 400 francs à 26 895 francs, tandis que le napoléon restait stable à 259,80 F contre 260 F. Le volume des transactions s'est élevé à 6,53 millions de francs contre 5,67 millions.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Cordialité-Bâloise, c. 28	1 p. 1	... ..
Finsider, dr.	2 p. 1	... ..
Rolinco, c. 18	1 p. 20	... ..

LONDRES

Favorablement influencé par la hausse de l'indice de la production industrielle, le marché progresse mercredi matin, mais à pas relativement comptés. L'indice des industrielles gagne 2,1 points à 483,7. Les Fonds d'État sont bien orientés. Stabilité des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 176 40 contre 175 88

VALEURS	CLOTURE 16/5	COURS 17/5
Beecham	560 ..	563 ...
British Petroleum	873 ..	884 ...
Courtaulds	126 ...	128 ...
De Beers	347 ..	345 ...
Imperial Chemical	362 ..	366 ...
Rio Tinto Zinc Corp	212 ..	214 ...
Shell	...	...
Vickers	564 ...	582 ...
War Loan 3 1/2 %	173 ...	174 ...
*West Driefontein	31 3/4	31 3/4
*Western Holdings	23 3/4	23 3/4
	20 1/2	20 1/2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 1/4 %

NOUVELLES DES SOCIETES

FRANÇAISE DES PETROLES. — La compagnie va demander à ses actionnaires l'autorisation d'émettre pour un maximum de 500 millions de francs en obligations convertibles. La société n'envisage pas d'opération de ce type pour le moment, mais souhaite s'en réserver la possibilité (dans le délai d'un an pour la France et de deux ans pour l'étranger). Accordée le 24 avril 1976, la précédente autorisation n'a pas servi et était devenue caduque.

UNILEVER. — Bénéfice net total du premier trimestre de 1978 : 190 millions de florins contre 217 millions un an plus tôt.

COMPAGNIE FINANCIERE LESIEUR. — Le bénéfice net de l'exercice clos le 30 juin 1978 devrait être de l'ordre de 20 millions de francs contre 63,2 millions. Le dividende global devrait augmenter substantiellement (contre 11,05 F).

MICHELIN. — Dividende global pour 1978 : 39 F contre 34,05 F pour les actions « A » et 37,50 F contre 32,55 F pour les actions « B ».

Résultats pour 1977

C. M. INDUSTRIES (consolidés), part du groupe : 39,59 millions de francs contre 34,71 millions de francs (+ 13,9 %). Marge brute d'autofinancement : 90,11 millions de francs contre 78,31 millions.

GRANDS TRAVAUX DE MARSEILLE (consolidés) : 71.5 millions de francs contre 58 millions. Société mère : 27,57 millions de francs contre 22,75 millions.

NEW-YORK

Au plus haut depuis huit mois

Le mouvement de hausse s'est poursuivi dans une ambiance particulièrement active mardi à Wall Street, et l'indice Dow Jones a fait un nouveau bond de 7,54 points, s'inscrivant à son plus haut niveau depuis le 16 septembre 1977 (854,30).

Le volume des transactions a retrouvé un niveau exceptionnellement élevé, 48,17 millions d'actions ayant changé de mains contre 33,89 millions la veille et 46,6 millions vendredi dernier.

La remontée générale du dollar sur les marchés des changes est, bien entendu, à l'origine de cette nouvelle vague d'achats, en provenance principalement de l'étranger.

Mais l'augmentation de 1,1 % de la production industrielle en avril et le gonflement de 6,3 % des mises en chantier au cours de la même période ont également joué un rôle non négligeable dans le regain d'optimisme des boursiers. La question de l'inflation a été, pour le moment, laissée de côté.

Indices Dow Jones des transports, 229,45 (+ 1,71) ; services publics, 104,09 (— 0,34).

VALEURS	COURS 15/5	COURS 16/5
Alcoa	46 5/8	47 7/8
A.T.T.	62 1/4	62 1/8
Boeing	48 5/8	48 7/8
Chase Manhattan Bank	33 1/2	33 1/8
Du Pont de Nemours	117 1/2	118 1/4
Eastman Kodak	55 ..	55 ...
Exxon	48 1/8	48 ...
Ford	50 5/8	50 5/8
General Electric	53 3/4	53 3/4
General Foods	30 1/4	30 1/8
General Motors	63 1/4	62 7/8
Goodyear	17 1/4	17 1/2
I.B.M.	266 1/4	267 3/4
I.T.T.	31 3/8	32 ...
Kennecott	23 1/8	22 7/8
Mobil Oil	66 1/8	65 1/2
Pfizer	33 ...	33 1/4
Schlumberger	77 1/2	77 ...
Texaco	26 ...	25 1/4
U.A.L. Inc.	28 1/8	28 1/4
Union Carbide	41 1/4	41 7/8
U.S. Steel	28 ...	28 3/8
Westinghouse	19 7/8	20 1/4
Xerox	52 1/8	53 3/4

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	12 mai	16 mai
Valeurs françaises	126,5	126
Valeurs étrangères	100,8	101,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	72,9	72,5

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16/5	17/5
1 dollar (en yens)	226 25	228 45

BOURSE DE PARIS - 16 MAI - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	34 90	1 874
5 %	50 80	1 438
5 % 1920-1960	d148 .	1 433
3 % amort. 45-54	71 .	2 376
4 1/4 % 1963	103 50	4 215
4 1/4-4 3/4 % 63	94 50	2 957
Emp. N. Eq. 5 1/2 65	108 20	3 226
Emp. N. Eq. 6 % 66	107 10	3 748
Emp. N. Eq. 6 % 67	102 20	5 753
Emp. 8,80 % 77	102 ..	8 655
E.D.F. 6 1/2 1950	.	6 447
— 5 % 1960	105 20	1 233

MARCHÉ A TERME

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16 5	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 661	4 683	4 650
Allemagne (100 DM)	220 900	220 700	221
Belgique (100 F)	14 149	14 125	14 125
Pays-Bas (100 fl.)	206 500	206 190	206 500
Danemark (100 krd)	81 660	81 620	81
Suède (100 krs)	100 230	100 490	100 250
Norvège (100 k.)	85 520	85 710	85 500
Grande-Bretagne (£ 1)	8 481	8 504	8 450
Italie (1 000 lires)	5 349	5 368	5 450
Suisse (100 fr.)	235 450	235 140	233 500
Autriche (100 sch.)	30 715	30 088	30 150
Espagne (100 pes.)	5 727	5 746	5 750
Portugal (100 esc.)	10 275	10 265	10 290
Canada ($ can. 1)	4 180	4 232	4 095
Japon (100 yens)	2 068	2 086	2 020

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16 5
Or fin (kilo en barre)	26450	26850
Or fin (en lingot)	26495	26895
Pièce française (20 fr.)	259 80	260 ..
Pièce française (10 fr.)	212	212
Pièce suisse (20 fr.)	227 30	233 90
Union latine (20 fr.)	226 20	228 90
Souverain	247 20	251
Pièce de 20 dollars	1208 40	1249 60
Pièce de 10 dollars	571	569 .
Pièce de 5 dollars	391 ..	... ..
Pièce de 50 pesos	1060 ..	1075
Pièce de 10 florins	244 ..	246 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE DÉSARMEMENT

Le parti communiste confirme qu'il ne se rendra pas à l'ONU

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale, réuni mardi 16 mai, a examiné les suites à donner à l'entrevue que le président du groupe, M. Robert Ballanger, et trois de ses membres avaient eue avec M. Giscard d'Estaing, le 12 mai, au sujet des propositions françaises de désarmement. Les députés communistes ont adopté une déclaration dans laquelle ils affirment notamment que, *« face aux périls sans précédent que la course aux armements fait courir à l'humanité tout entière, et, en particulier, au peuple de France, des initiatives, à la mesure des menaces encourues, peuvent et doivent être proposées par notre pays »*. La déclaration rappelle que des propositions allant dans ce sens sont contenues dans le mémorandum que la délégation reçue à l'Elysée avait remis au président de la République (*le Monde* du 17 mai) et qui a été adressé, mardi, à M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU.

Les députés communistes, citant l'exemple du retrait des troupes françaises de l'OTAN et celui du droit du peuple algérien à l'autodétermination, rappellent qu'*« ils ont toujours soutenu toute initiative, quel qu'en soit l'auteur »*, conforme aux *« principes fondamentaux de paix, de désarmement, de sécurité et d'indépendance nationale qui n'ont cessé de les animer »*.

« Dans cet esprit, poursuit la déclaration, *le groupe communiste considère que les propositions de M. le président de la République ont un caractère dérisoire — et même négatif en ce qui concerne la mise en cause des instances actuelles où se discutent les problèmes du désarmement — et qu'elles ne correspondent ni à la gravité de la situation présente, ni à l'intérêt national, ni au rôle que la France peut jouer dans le monde. Elles constituent un faux-semblant pour tenter de masquer aux yeux de l'opinion publique les responsabilités du pouvoir dans le développement des ventes d'armes, la poursuite de la course aux armements, les interventions militaires dans les affaires intérieures des peuples africains. »*

Le groupe communiste estime, en conséquence, qu'*« il ne peut, en aucun cas, cautionner une telle politique par la présence d'un de ses membres dans la délégation qui doit accompagner M. le président de la République à cette session spéciale de l'ONU »*. Il regrette que, *« en ce qui concerne la préparation de cette session et la constitution de la délégation française, des préoccupations partisanes de la politique intérieure aient visiblement inspiré l'action de M. le président de la République, au détriment de l'intérêt supérieur de la France et de la paix »*.

M. Ballanger a précisé que sa formation ne pourrait être représentée dans la délégation française aux Nations unies que si M. Giscard d'Estaing acceptait *« une part suffisante »* des propositions communistes. Il a indiqué, d'autre part, que, *« en tant que président du groupe communiste »*, il n'avait été saisi *« d'aucune invitation à participer à la délégation française »*. M. Ballanger a ajouté que les deux appels téléphoniques qu'il avaient reçus de M. Jean François-Poncet, secrétaire général de la présidence de la République, ne concernaient que la visite d'une délégation du groupe communiste à l'Elysée. Pour le reste, a-t-il dit, des approches ont été faites auprès d'un des secrétaires de M. Georges Marchais, mais aucune invitation formelle n'a été adressée au P.C.F.

D'autre part, M. Jean-Pierre Cot, mercredi matin 17 mai, au cours d'une conférence de presse, s'est expliqué une fois de plus sur sa participation à la délégation qui accompagnera M. Giscard d'Estaing. Le député socialiste de Savoie a répété que son parti avait une conception différente de celle du P.C. des délégations parlementaires, et que son déplacement à New-York n'impliquait aucune approbation du plan de désarmement présidentiel.

Poursuivie pour non-présentation d'enfants

Une nourrice des Yvelines est relaxée en appel

Versailles. — Condamnée à un an de prison ferme pour non-représentation d'enfants et arrêtée à l'audience du 6 avril dernier, puis remise en liberté six jours plus tard par la huitième chambre de la cour d'appel de Versailles, Mme Nicole Torrès, quarante-deux ans, nourrice à Houdan (Yvelines), a été relaxée ce mercredi 17 mai par cette même cour d'appel (*le Monde* des 9 et 13 avril).

Après avoir ordonné la libération immédiate de Mme Torrès, et avant de prendre leur décision, les magistrats avaient souhaité entendre les deux enfants grecques confiées à la garde des époux Torrès, Marie Charklé, seize ans, et Alexandra, quatorze ans. Les déclarations des deux adolescentes ont donc occupé la plus grande partie de l'audience, présidée par M. René Fonvieille.

« Ainsi, vous n'avez que faire de l'amour de votre mère ? » Alexandra (nullement émue) : *« Persa nous a laissé tomber depuis trop longtemps. Je suis bien chez Nicole et Dany Torrès. Ma vie est avec eux, et ils ont droit à mon amour exclusif. »* Puis, d'une voix aussi ferme : *« Ma mère, mais c'est Nicole, bien sûr ! »*

D'une intelligence vive, Marie est plus catégorique encore. En parlant de sa mère, l'adolescente prononce « elle » avec une indifférence déchirante. *« Nous n'avons plus besoin d'elle,* dit-elle ; *je n'ai aucune haine envers elle, seulement de l'indifférence. Et comme nous ne l'aimons pas, elle a tort d'insister pour exercer son droit de visite. Cela ne servira à rien. »*

Actuellement à Athènes, Mme Persa Théofilakis n'aura pas vu, à la lecture de l'arrêt, celles qui sont encore, aux yeux de la loi, ses deux filles, se jeter en larmes dans les bras de Mme Torrès, elle aussi très émue par cette décision de relaxe.

D. R.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Nouvelles nominations au ministère de l'intérieur

Le conseil des ministres a approuvé, ce mercredi 17 mai, une série de mutations et nominations, touchant notamment des hauts responsables de la police, qui parachèvent le mouvement entrepris il y a trois semaines avec la nomination de M. Robert Pandraud au poste du directeur général de l'administration et des affaires politiques au ministère de l'intérieur, et son remplacement à la direction générale de la police nationale par M. Jacques Solier, jusqu'ici préfet de Seine-et-Marne. *Ces dispositions assurent la consécration d'une « équipe » forte d'une longue expérience et qui a su entreprendre de manière habile la rénovation de la police. C'est peut-être aussi une récompense pour des hommes qui, depuis le mois de mai 1977, avaient assuré le ministre de l'intérieur de la reconduction de la majorité présidentielle aux élections législatives.*

M. CHRISTIAN DABLANC : directeur de l'administration pénitentiaire.

M. Christian Dablanc, préfet de l'Allier, est nommé préfet hors cadre, mis à la disposition du garde des sceaux pour être nommé directeur de l'administration pénitentiaire.

[Né le 13 janvier 1931, licencié en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Christian Dablanc exerça de nombreuses fonctions de chef de cabinet de préfet d'abord en Algérie puis, à partir de janvier 1962, en France. Nommé sous-préfet en mai 1963, il est successivement directeur de cabinet du préfet de la Charente-Maritime et secrétaire général de la préfecture du Gers avant d'entrer, en avril 1967, dans les cabinets ministériels, d'abord auprès de M. Yves Guéna, ministre des P. et T., ensuite de M. Bernard Pons, secrétaire d'Etat à l'agriculture. Il a occupé le poste de secrétaire général du comité interministériel pour l'information de juillet 1972 à juillet 1974. Nommé haut commissaire à Djibouti à cette date, il est placé hors cadre en février 1975 jusqu'au 8 septembre 1976, date à laquelle il devient préfet de l'Allier.]

M. JEAN BUSNEL : préfet de l'Allier.

M. Jean Busnel, préfet de la Haute-Marne, est nommé préfet de l'Allier, en remplacement de M. [illegible] Dablanc.

[Né en 1934 à Paris, ancien élève de l'E.N.A., M. Busnel entre au ministère de l'intérieur en 1954. Sous-préfet d'Avallon en 1959, il est, en 1962, affecté auprès du préfet du Nord, puis sous-préfet de Sarreguemines et directeur du cabinet du préfet des Alpes-Maritimes. En 1970, M. Busnel est nommé adjoint au directeur général des affaires politiques et de l'administration du territoire au ministère de l'intérieur. En juillet 1974, il devient préfet de la Haute-Marne.]

M. MICHEL LEVALLOIS : préfet de la Haute-Marne.

M. Michel Levallois, directeur du cabinet du secrétaire général du gouvernement, est nommé préfet de la Haute-Marne.

[Né le 16 janvier 1934 à Paris, licencié en droit, diplômé d'études supérieures de sciences économiques, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Michel Levallois a commencé sa carrière au Niger et en Algérie avant d'être nommé successivement, en 1962, sous-préfet de La Châtre (Indre), en 1964, sous-préfet de Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne) et en 1967, sous-préfet de Provins (Seine-et-Marne). Mis à la disposition du ministre chargé des départements et territoires d'outre-mer en 1970, il a occupé notamment les fonctions de secrétaire général de la Nouvelle-Calédonie avant d'être nommé en 1974 directeur du cabinet du secrétaire général du gouvernement.]

M. PAUL CHAMBRAUD : préfet d'Eure-et-Loir.

M. Paul Chambraud, directeur, adjoint au directeur général de l'administration, chargé des personnels et des affaires politiques, est nommé préfet d'Eure-et-Loir, en remplacement de M. Charles Gosselin.

[Né le 11 avril 1927 à Guéret (Creuse), M. Paul Chambraud devient sous-préfet en 1958. La même année il est nommé chef du cabinet de M. Sudreau, ministre de la construction, puis, en 1960, ministre de l'éducation nationale. En 1963, il devient chef de bureau de la protection nationale au secrétariat général de la défense nationale et en 1978, secrétaire général de l'Oise.

En avril 1977, il est nommé directeur, adjoint au directeur général de l'administration, chargé des personnels et des affaires politiques au ministère de l'intérieur.]

M. MARCEL BONNECARRÈRE : directeur du personnel et des écoles de police.

M. Marcel Bonnecarrère, directeur, adjoint au directeur général de l'administration, chargé des affaires financières, administratives et sociales, et nommé directeur du personnel et des écoles de police.

[Né le 8 avril 1919, à Lourdes, M. Marcel Bonnecarrere, administrateur civil, a occupé plusieurs postes dans l'administration du personnel de la police nationale. Il est sous-directeur à la direction du personnel et du matériel de la police nationale (1970), adjoint au directeur général de l'administration au ministère de l'intérieur (1975), puis chargé des affaires financières administratives et sociales, il est nommé administrateur de la section nationale de construction de logements pour les travailleurs (SONACOTRA), administrateur de l'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer et, en 1976, membre du comité interministériel des services sociaux des administrations de l'Etat.]

M. GISCARD D'ESTAING INAUGURE LES NOUVELLES SALLES DE VERSAILLES

Le président de la République a inauguré mardi les quatorze nouvelles salles dédiées au Consulat et à l'Empire, au château de Versailles. Elles complètent la présentation de ce musée de l'histoire de France, du Moyen Age à la Restauration, créé en 1834 par Louis-Philippe (*le Monde* du 10 mai).

« Ces tableaux sont des pages connues de notre livre d'histoire », a dit M. Giscard d'Estaing, devant ces peintures de grand format qui évoquent pour la plupart les campagnes de Bonaparte et celles de l'empereur Napoléon.

Les nouvelles salles de Versailles sont ouvertes au public à partir du 18 mai (de 9 h. 45 à 17 h. 30, tous les jours, sauf le lundi. Entrée : 5 francs).

LE CERCUEIL DE CHARLIE CHAPLIN A ÉTÉ RETROUVÉ

Le cercueil contenant le corps de Charlie Chaplin a été retrouvé, a annoncé mercredi 17 mai la police cantonale vaudoise à Lausanne. Les auteurs de l'enlèvement de la dépouille mortelle ont été arrêtés, a-t-elle ajouté.

M. GÉRARD DUPRÉ : directeur des services techniques de la police.

M. Gérard Dupré, secrétaire général pour l'administration de la police de Paris, est nommé directeur des services techniques de la police.

[Né le 27 juillet 1922 à Lille (Nord), ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (promotion Albert-Thomas), sous-préfet hors classe, M. Gérard Dupré a été successivement sous-préfet de Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie), chargé de mission auprès du préfet de la Côte-d'Or, sous-préfet de Cognac (Charente), chargé de mission auprès du préfet de la région Nord. Il avait été nommé sous-préfet d'Argenteuil le 9 avril 1975. En septembre 1977, il est devenu secrétaire général pour l'administration de la police de Paris.]

M. CHARLES GOSSELIN : secrétaire général pour l'administration de la police de Paris.

M. Charles Gosselin, préfet d'Eure-et-Loir, est nommé secrétaire général pour l'administration de la police à Paris.

[Né le 9 mai 1925 à Argenteuil (Val-d'Oise), licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques, M. Gosselin est successivement, après sa sortie de l'Ecole nationale d'administration en 1955, chef de cabinet des préfets de la Corse, du Lot, de Meurthe-et-Moselle, et directeur de cabinet du préfet du Pas-de-Calais. En 1961, il est nommé sous-préfet de Montbard (Côte-d'Or). Directeur de cabinet du préfet de l'Hérault en 1964, il est, en 1965, nommé directeur adjoint au Conseil économique et social, puis, en 1974, préfet de l'Aude et, en 1976, préfet d'Eure-et-Loir.]

MM. PIERRE VERBRUGGHE et JEAN-MICHEL HUBERT : adjoints au directeur général de l'administration.

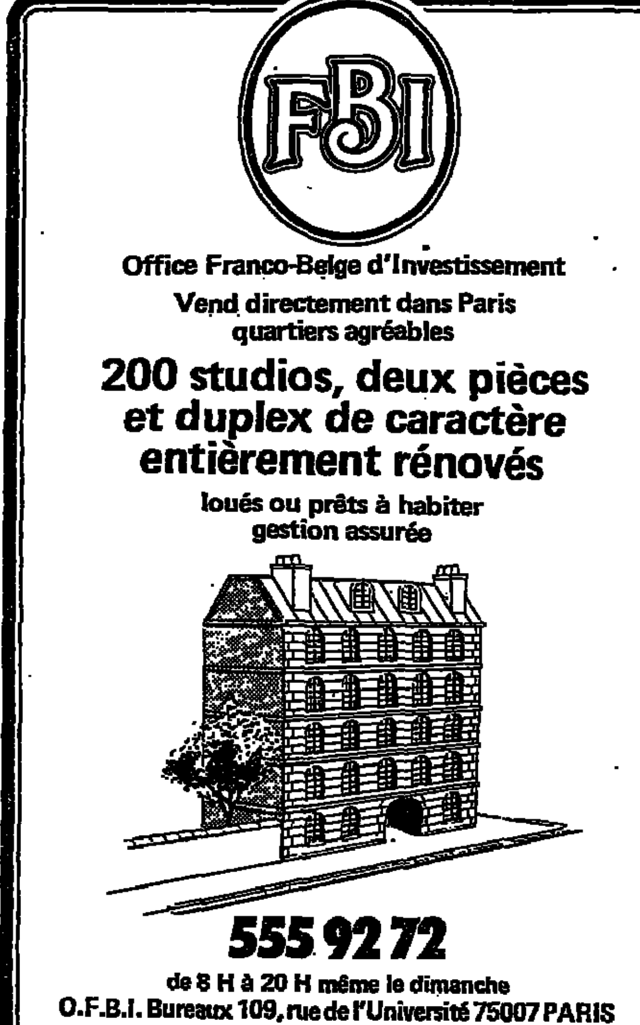
M. Pierre Verbrugghe, directeur des personnels et des écoles de la police nationale, est nommé directeur, adjoint au directeur général de l'administration, chargé des personnels et des affaires politiques.

[Né le 8 avril 1929 à Wattrelos (Nord), M. Verbrugghe, entré dans la carrière préfectorale comme auxiliaire le 22 novembre 1948, est nommé le 1er août 1957 administrateu civil de deuxième classe.

Successivement chef de cabinet du préfet des Hautes-Alpes en 1958, puis secrétaire général de la préfecture de Belfort en 1959, il est nommé le 1er décembre 1966 secrétaire général de la Nièvre, puis, en décembre 1972, sous-préfet à Thionville. En septembre 1975, il devient directeur des personnels et des écoles de la police nationale.]

M. Jean-Michel Hubert, directeur des services techniques de la police, est nommé directeur, adjoit au directeur général de l'administration, chargé des affaires financières, administratives et sociales.

[Né le 18 juillet 1939 à Boulogne-Billancourt, ancien élève de l'école Polytechnique et de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications, M. Jean-Michel Hubert a été charg de mission auprès du préfet de la région Midi-Pyrénées de 1967 à 1970, puis chargé de mission auprès du délégué à l'informatique de 1970 à 1973. Il devient en 1973 conseiller technique au cabinet de M. Michel Poniatowski, tout à tour ministre de la santé publique et de la Sécurité sociale et ministre de l'intérieur. En décembre 1975, il est nommé directeur des services techniques de la police.]



Le numéro du « Monde » daté 18 mai 1978 a été tiré à 564 651 exemplaires.



